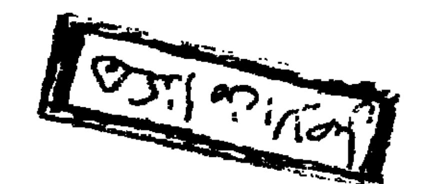
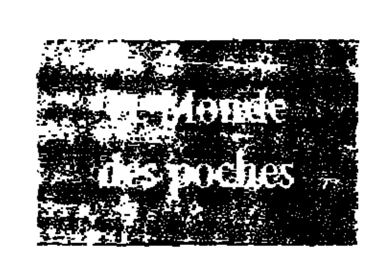


Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15893 – 7 F – SAMEDI 2 MARS 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le calendrier d'Alain Juppé

Le premier ministre a fixé à sa majorité un calendrier parlementaire chargé et politiquement sensible pour les quatre mois à venir : défense, Sécurité sociale, exclusion, ville, prestation d'autonomie. p. 5

■ Bernard Pons en Iran

Le ministre de l'équipement a fait une visite de quatre jours en Iran, la première d'un ministre français depuis cinq ans, malgré les protestations des Etats-Unis et du CRIF. p. 3
et notre éditorial page 12

■ La Chine achète 4 Airbus

Jacques Chirac, qui participe au premier sommet Europe-Asie, a rencontré le premier ministre chinois, Li Peng, à Bangkok. Celui-ci a confirmé l'achat par la Chine de quatre Airbus. p. 3

■ Vermeer chez lui



22 tableaux du maître de Delft, sur 35 connus, sont réunis à La Haye après avoir été présentés à Washington. 350 000 visiteurs sont attendus. p. 22

■ Le « tout TGV » mis en cause

Un rapport, commandé par le gouvernement, remet en cause la politique du « tout TGV » de la SNCF et la notion de service public pour la gestion de certaines lignes régionales. p. 15

■ La méningite tue au Nigeria

La méningite a fait près de deux mille morts au Nigeria depuis le mois de décembre 1995, tandis que l'épidémie due au virus Ebola semble circonscrite au Gabon. p. 4

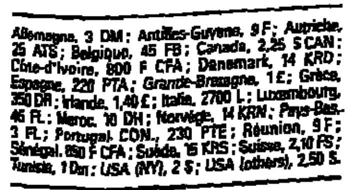
■ Lucy serait un homme

Des anthropologues affirment que Lucy, la « mère de l'humanité », dont le squelette vieux de trois millions d'années avait été découvert en Afrique, est de sexe masculin. p. 18

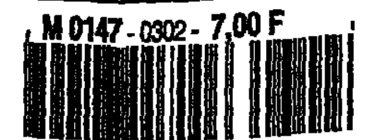
■ Clinton, violence, sexe et télévision

Bill Clinton a reçu, le 29 mars, une trentaine de patrons de la télévision afin d'officialiser un accord sur le repérage de la violence et du sexe sur les écrans. Objectif : installer des « puces » espionnes. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0302 - 7,00 F



La moitié du patrimoine des Français est détenue par 10 % des ménages

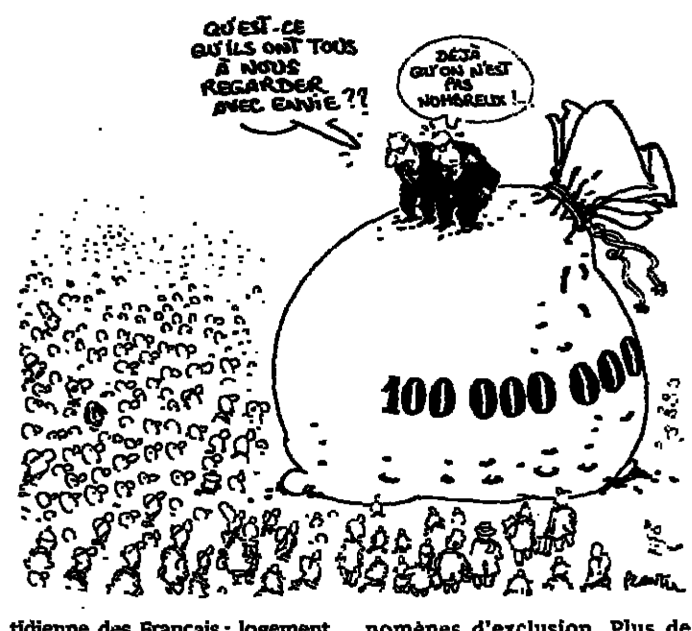
L'Insee dresse l'inventaire des inégalités sociales

LES INÉGALITÉS devant le patrimoine restent très importantes. C'est l'un des constats que dresse l'Insee dans ses *Données sociales*, publiées vendredi 1er mars.

Celles-ci font apparaître que le patrimoine des ménages s'élevait à 21 759 milliards de francs en 1994, soit un peu plus de 1 million de francs par foyer. Mais cette moyenne recouvre de très grandes disparités, puisque 50 % des ménages, les moins favorisés, ne possèdent que 8 % du patrimoine.

A l'autre extrémité de l'échelle, 10 %, parmi les plus aisés, en détiennent, à eux seuls, 50 %. La concentration des revenus est, elle, un peu moins marquée. L'Insee relève que *« ces résultats sont stables dans le temps »*. Le rapport du conseil des impôts consacré à l'imposition du capital relevait qu'en 1982, un an après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les 10 % de ménages les plus riches détenaient déjà la moitié du patrimoine.

Réalisées tous les trois ans, ces *Données sociales* radiographient plusieurs domaines de la vie quotidienne des Français : logement, santé, travail. L'institut tente de quantifier les petits maux de la vie quotidienne (mal de dos, troubles de la vision) et leur coût. Il s'attarde également sur les phénomènes d'exclusion. Plus de 23 000 personnes vivent ainsi dans des centres d'hébergement et de réadaptation sociale.



Lire page 7

La droite espagnole favorite aux législatives du 3 mars

Les scandales ont handicapé Felipe Gonzalez

LES ÉLECTIONS législatives du dimanche 3 mars en Espagne s'annoncent mal pour le président socialiste du gouvernement sortant, Felipe Gonzalez. L'opposition dirigée par José Maria Aznar est, selon les derniers sondages, proche de la majorité absolue.

Au pouvoir depuis 1982, le chef du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a gouverné dans des conditions particulièrement difficiles depuis les dernières législatives de juin 1993. Il avait alors remporté une victoire inattendue, mais sans obtenir la majorité absolue aux Cortès.

Les trois dernières années ont été pour lui un calvaire. Non seulement l'Espagne a traversé une grave récession économique en 1993, mais le pouvoir a été déstabilisé par une cascade de scandales : affaires de corruption, parfois au plus haut niveau (l'ancien gouverneur de la Banque centrale et l'ancien chef de la Guardia civil), écoutes téléphoniques, révélations de l'affaire des GAL. Ces commandos anti-terroristes, actifs dans les années 1980 contre les indépendantistes basques de l'ETA, avaient été manipulés par des hauts responsables administratifs et peut-être aussi politiques.

L'été dernier, l'affaire a pris un tour plus grave pour Felipe Gonzalez, mis en cause par le juge Baltasar Garzon pour une responsabilité présumée dans la constitution des GAL. Lâché par ses alliés catalans de Convergencia i Unio, le président du gouvernement, privé de majorité, a dû se résoudre à organiser des élections anticipées, mais seulement après avoir achevé le semestre espagnol de présidence de l'Union européenne.

Felipe Gonzalez a retrouvé, pendant la campagne, sa combativité. Mais les sondages donnent une avance de 6 à 10 points à son adversaire de droite. La seule incertitude porte sur l'ampleur de la victoire du Parti populaire. Vingt ans après la mort de Franco, en tout cas, l'alternance s'annonce sereine.

*Lire page 2
et le portrait
de José Maria Aznar page 10*

Enfants-éclairs des nuages, les « farfadets rouges »

DEPUIS QUELQUES MOIS, les physiciens des particules de Los Alamos, où fut conçue la bombe atomique, se sont entichés de phénomènes atmosphériques encore méconnus, surnommés *« red sprites »* ou *« blue jets »*. Officiellement, ces « farfadets rouges » et ces « jets bleus » auraient été enregistrés pour la première fois le 21 octobre 1989 par la navette spatiale américaine *Atlantis*. Mais il fait peu de doute que ces éclairs ascendants colorés, qui risquent de chambouler totalement la physique de la haute atmosphère, étaient déjà connus des militaires.

Des pilotes d'aéronefs, civils et militaires, avaient décrit ces flashes fugaces, rougeoyants ou bleutés, qui prennent naissance, lors de puissants orages, au sommet des cumulo-nimbus, et se projettent en quelques millisecondes jusqu'à des altitudes pouvant atteindre 95 kilomètres. Quelques observateurs avaient même pu contempler depuis le sol ces colonnes lumineuses, qui semblaient coïncider avec des décharges d'éclairs classiques. En 1937, le météorologue David Malan avait relaté, devant l'Académie des sciences, une observation faite à Johannesburg. Mais son compte-rendu tomba dans l'oubli. Tout comme celui publié dix ans plus tôt par la revue *Nature*. Ils n'ont été ressuscités qu'un demi-siècle plus tard par les physiciens américains.

Pourquoi une si longue éclipse ? Sans doute parce que ces « éclairs » s'accompagnent de phénomènes électromagnétiques intenses, notamment des bouffées de rayonnement gamma, qui ont tout d'abord été confondus avec ceux générés par les expérimentations atomiques. *« En 1973, les physiciens de Los Alamos avaient décrit des phénomènes analogues, leur attribuant une origine cosmique*, se souvient Jacques Paul, du service d'astrophysique du Commissariat à l'énergie atomique. *L'annonce n'était intervenue que six ans après les premières observations effectuées par un essaim de satellites de surveillance, lancés par les Américains pour contrôler l'application de l'interdiction des essais atomiques atmosphériques »*. Le black-out avait été mis à profit pour s'assurer que ces orages électromagnétiques n'étaient pas d'origine militaire. Dix ans plus tard, les recherches associées à la « guerre des étoiles », annoncée par le président Reagan pour précipiter la chute de l'empire soviétique, ont permis de redécouvrir ces phénomènes atmosphériques.

Là encore, les militaires se sont bien gardés de les décrire, par crainte, peut-être, de fournir à l'ennemi de précieuses informations sur le niveau de leurs connaissances sur la physique des plasmas. Aujourd'hui, les atomistes américains, victorieux mais malmenés par les coupes budgétaires, ne cherchent-ils pas à faire valoir l'intérêt de leurs recherches ? *« Cette reconversion n'est en effet pas dénuée d'arrière-pensées budgétaires »*, souligne une spécialiste française de la foudre. Il est vrai que l'« apparition » de cette nouvelle famille d'éclairs nécessitera une révision complète des modèles forgés par la climatologie. Une discipline porteuse, à l'heure où les opinions publiques livrent bataille pour l'environnement.

Hervé Morin

L'espoir brisé d'une gymnaste



ÉLODIE LUSSAC

ELLE AVAIT tout donné à la gymnastique pendant dix ans, avant qu'une blessure ne mette fin à ses espoirs. A seize ans et demi, Elodie Lussac, championne d'Europe juniors en 1993, a définitivement renoncé aux Jeux olympiques d'Atlanta, tirant sans doute un trait sur une carrière qui s'annonçait brillante. Bien que guérie, Elodie Lussac n'est pas retournée s'entraîner au centre de haut niveau de Marseille, où travaille une bonne partie de l'équipe de France. Elle n'a pas non plus donné suite aux autres propositions de la Fédération française de gymnastique (FFG).

Francis, son père et entraîneur, accuse le système d'avoir « cassé » sa fille par des cadences d'entraînement trop élevées. En novembre 1994, aux championnats du monde, à Dortmund, la jeune fille s'était plainte de douleurs au dos. Les médecins décelèrent une fracture de fatigue de l'isthme qui relie la quatrième et la cinquième vertèbre. La gymnaste est restée emprisonnée pendant six mois dans un corset de plâtre, puis de plastique. Le conflit entre ses parents et la FFG illustre les difficultés du sport de haut niveau pour les très jeunes athlètes.

Lire page 19

Les non-dits du dialogue euro-asiatique

« L'IMPORTANT, à Bangkok, ce sera surtout la photo de groupe ! » Ce propos, un peu abrupt, d'un diplomate donne assez bien la mesure de l'exercice inédit auquel les Quinze et leurs dix hôtes asiatiques se livrent les 1er et 2 mars dans la capitale thaïlandaise. Il en souligne à la fois la valeur et les limites. La première vertu de ce sommet euro-asiatique, c'est en effet qu'il ait lieu.

Il y a un an, peu de gens croyaient qu'un tel projet, franco-singapourien à l'origine, aboutirait. La détermination et l'habileté de Paris et de Bonn, confortées par l'accueil favorable des pays de l'ASEAN, ont eu raison du scepticisme ambiant et des tentatives de sabotage conduites en sous-main par les Etats-Unis. Après s'être trop longtemps ignorées, souvent mal comprises et parfois combattues, l'Europe et l'Asie se redécouvrent. Enfin. Mais, pour que ce dialogue renoué d'égal à égal, sans véritable ordre du jour ni négociation à la clef, et où le fait même d'être ensemble, de se parler, d'apprendre à se connaître compte autant que ce que l'on se dit, ouvre la voie d'une coopération durable et loyale, fût-elle, des deux côtés, sans illusion ni faiblesse, pour que – chose cruciale en Asie – nul n'ait perdu la face et que sur la photo finale, à Bangkok, les sourires ne soient pas trop figés, il faudra que cette rencontre enfante un précieux capital de confiance.

Autrement dit, cela suppose que ses participants recherchent résolument, d'un bout à l'autre, le consensus. Tel fut, dès la genèse du projet, le souci des Européens. Ainsi ont-ils soigneusement « déminé » la route de Bangkok en excluant l'Inde du rendez-vous, puisque sa présence aurait fatalement entraîné celle du Pakistan et fait jaillir leurs nombreuses querelles. Ainsi ont-ils suggéré en douceur et sans froisser quiconque que la Thaïlande fût le pays hôte – protocole oblige – puisque son souverain, doyen des chefs d'Etat d'Asie, célébrera en juin prochain un demi-siècle de règne.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 12

ÉLECTIONS **La campagne électorale pour les législatives anticipées du 3 mars touche à sa fin en Espagne. Le chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, a tenu meeting à Barcelone jeudi 29 février au soir, devant quarante mille personnes. M. Gonzalez a souligné l'œuvre de modernisation accomplie par le gouvernement du PSOE depuis 1982. ● JOSÉ MARIA AZNAR, de son côté, avait réuni près de soixante mille personnes dans un stade à Valence – un record. Le chef du Parti populaire, dont la cote de popularité personnelle n'a jamais réussi à dépasser celle de Felipe Gonzalez, est toutefois pratiquement assuré d'une large victoire de son parti, dimanche. ● LES 32,5 MILLIONS d'électeurs espagnols sont appelés à élire par anticipation les députés, les sénateurs et, en Andalousie, le Parlement régional.**

La droite espagnole espère une nette victoire aux législatives du 3 mars

José Maria Aznar, président du Parti populaire, a mené une campagne modérée contre le chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, après l'avoir harcelé depuis 1993. Le PSOE, distancé dans les sondages, a joué, apparemment sans succès, de la peur du retour d'une droite dure

MADRID
de notre correspondant

Le 3 mars, l'Espagne va sans doute tourner une page importante de son histoire. Si les sondages – qui donnent entre six et dix points d'avance au Parti populaire (PP) – sont exacts, pour la première fois dans l'histoire de la péninsule, la droite accédera au pouvoir de façon démocratique et sans remous particuliers. Le pays attend calmement cette alternance jugée normale, comme si, vingt ans après la mort de Franco, l'Espagne était définitivement devenue une démocratie mûre qui ne s'effraie pas de l'arrivée d'une nouvelle majorité.

Tel est, de prime abord, le plus important enseignement de ce scrutin qui va probablement mettre fin à plus de treize ans de pouvoir socialiste et ouvrir les destinées de l'Espagne à une droite qui trépignait d'impatience. Le quart des 32,5 millions d'électeurs ont moins de trente ans et les enquêtes d'opinion annoncent une participation record, de l'ordre de 80 %. La seule véritable question est de savoir si le PP pourra gouverner en ayant les coudées franches, c'est-à-dire s'il frôlera ou dépassera la majorité absolue de 176 députés, ou si son score se situera au-dessous de 165, ce qui l'obligerait à rechercher des alliances avec les nationalistes basques ou catalans. José Maria Aznar, président du PP, a consacré ses derniers efforts à obtenir que le pays lui donne *« une majorité claire »*.

En face, Felipe Gonzalez a tenté de limiter les dégâts afin que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) garde au moins le statut d'opposition influente. Jusqu'au dernier moment, le président du gouvernement a refusé de s'avouer battu, espérant grignoter l'écart, refusant de s'incliner devant des sondages *« manipulés »*. Apparemment, vingt meetings et six kilos perdus n'ont pas suffi pour renverser la tendance. La volonté de changement était trop manifeste. Reste la faible lueur d'espoir du million d'indécis qui pourraient faire bouger quelques points dans un sens ou dans l'autre, mais, de l'avis général, les jeux sont faits. Felipe Gonzalez a reconnu que la corruption qui a éclaboussé sa fin de « règne » risquait de lui coûter sa cinquième victoire. *« Ne croyez pas que je vais me mettre dans tous mes états comme eux* [la droite] *en 1993. Je suis un démocrate et, si je perds, je céderai le pouvoir sans ressentiment ni colère mais avec reconnaissance pour la confiance qui m'a été accordée pendant tant d'années »*, a-t-il répliqué à son adversaire qui l'accusait de ne pas savoir partir dignement.

Après pratiquement 5 000 jours au pouvoir, Felipe Gonzalez, qui n'a été à nouveau candidat que contraint et forcé par son parti, ne sera pas fâché de prendre du champ. Il sait que le purgatoire est nécessaire après ces trois dernières années qui furent un calvaire. Le souffle de 1993 n'est pas au rendez-vous de 1996, même si la volonté de se battre pour l'honneur persiste. La campagne socialiste n'a pas décollé. Elle s'est faite très agressive dès le départ avec un clip publicitaire sottement manichéen. Et puis, surtout, l'adversaire s'est dérobé. Toutes les tentatives pour organiser un face-à-face télévisé ont capoté, le PP ayant imposé le préalable d'une triangulaire avec le dirigeant communiste Julio Anguita. José Maria Aznar a toujours refusé de relever les attaques. Le nom de son adversaire n'a pas été prononcé, à tel point qu'un journaliste a commencé un jour son interview en lui demandant s'il savait quel était le nom du président du gouvernement...



C'est en fait tout le débat électoral qui n'a pas eu lieu. Chacun a distillé ses discours, égrené ses meetings sans confrontation. Les propositions respectives ont à peine été discutées. Une campagne vide, distante, pour laquelle l'opinion publique ne s'est guère passionnée en dépit de l'enjeu. José Maria Aznar, fort de son avance, s'est surtout préoccupé de ne pas commettre d'impair susceptible de lui coûter des voix. Les boutefeux habituels, Alfonso Guerra pour le PSOE et Francisco Alvarez Cascos pour le PP, se sont montrés particulièrement discrets.

RÊVES DÉÇUS

Le désenchantement de l'opinion est tel que l'on estime que n'importe quel leader de l'opposition serait en mesure de l'emporter le 3 mars. Au-delà de cette date-charnière, il restera encore et toujours à José Maria Aznar à susciter l'enthousiasme comme ce fut le cas le 28 octobre 1982, lorsque le socialisme était synonyme d'espoir.

Depuis, bien des rêves ont été déçus. Felipe Gonzalez a eu beau marteler que la majorité de l'Espagne restait à gauche si l'on additionnait les voix du PSOE et d'Izquierda Unida (IU, gauche unie dominée par le Parti communiste), la droite ne l'emportera pas moins, en raison des divergences profondes qui séparent Felipe Gonzalez et le coordinateur d'IU, Julio Anguita. Divergences sur l'Europe, sur Maastricht, sur la politique économique. Incompréhensions et hostilité personnelles rendent tout accord impossible. Felipe Gonzalez n'a cessé de reprocher à Julio Anguita de faire le jeu de la droite, d'oublier que le mur de Berlin était tombé il y a plus de six ans.

Le seul terrain sur lequel tous les dirigeants politiques se sont retrouvés fut la condamnation unanime du terrorisme basque – avec la grande manifestation de Madrid du 19 février – qui domina la campagne pendant la première semaine. Pour le reste, ce ne fut le plus souvent que frustrations et écrans de fumée. Le PP s'est bien gardé de trop en dire, s'attirant à nouveau les critiques selon lesquelles il dispose d'un *« programme occulte »*.

Placé, dès le départ, dans la position du vainqueur, abandonnant sa tactique de harcèlement des dernières années, ignorant les affaires de corruption, reléguant aux oubliettes le dossier du GAL (groupes antiterroristes de libération), ne mentionnant pratiquement que par distraction les scandales, le PP a mené une campagne *« politiquement correcte »* axée sur la nécessité de la relève. José Maria Aznar a préféré les rencontres sectorielles sur le terrain plutôt que les débats d'idées. Il a essayé de ratisser le plus large possible, recherchant le soutien de personnalités. Le dernier en date fut le chanteur Julio Iglesias. Le PSOE, lui, n'a trouvé que le comédien Antonio Banderas. Le changement de majorité aurait mérité mieux.

Michel Bôle-Richard

Un mode de scrutin complexe

● **Les 32,5 millions** d'électeurs espagnols sont appelés aux urnes le 3 mars pour des législatives anticipées, les précédentes ayant eu lieu le 6 juin 1993. Felipe Gonzalez, le président socialiste du gouvernement, au pouvoir depuis 1982, a annoncé ce scrutin le 27 juillet 1995, lâché par ses alliés nationalistes catalans en pleine affaire des GAL.

● **Il s'agit d'élire** les Cortes generales : les 350 membres du Congrès des députés (à la proportionnelle) et 207 membres du Sénat sur 255 (au scrutin majoritaire). L'Espagne est divisée en 52 circonscriptions électorales (les 43 provinces des 15 régions autonomes, plus 7 régions autonomes ne comportant qu'une seule province, plus Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles au nord du Maroc). La Constitution de 1978 a imposé la proportionnelle, mais c'est une loi organique qui fixe le mode de scrutin : on vote pour des listes bloquées – sans vote préférentiel ni panachage.

● **A part Ceuta et Melilla**, qui élisent un député chacune, à *chaque province revient un* minimum de deux députés, soit au total 102. Les 248 autres sièges sont attribués à la proportionnelle au plus fort reste. Les partis n'ayant pas recueilli 3 % des suffrages exprimés dans leur circonscription ne sont pas pris en compte.

● **Le Sénat** est aussi élu dans le cadre des provinces (à l'exception des Canaries, où les habitants votent par île), mais au scrutin majoritaire à un tour.
208 sénateurs seront choisis lors du scrutin. Les 47 autres sont désignés par les parlements régionaux.

● **A l'issue des législatives**, le roi, après consultation des représentants désignés par les groupes parlementaires, proposera un candidat à la présidence du gouvernement.
Si ce dernier obtient la confiance du Parlement, le monarque le nomme chef du gouvernement.

● **Outre les élections nationales**, les quelque 5,5 millions d'électeurs d'Andalousie sont aussi appelés à voter pour renouveler les 109 députés du Parlement autonome régional.

Felipe Gonzalez mobilise les socialistes aux cris de « No pasaran »

Le chef du PSOE a rassemblé quarante mille personnes à Barcelone

BARCELONE
de notre envoyé special

Contrairement à son habitude, Felipe Gonzalez n'a jamais revêtu, au cours de cette compagne électorale, son fameux blouson en daim qui lui a tant porté chance par le passé. A Barcelone aussi, il a préféré la tenue sobre, blazer bleu marine et cravate, dans ce qui reste un des derniers fiefs socialistes. Plus de quarante mille personnes se sont déplacées, jeudi soir 29 février, dans le Palaciu San Jordi, pour essayer de damer le pion à José Maria Aznar qui, lui, tentait de passer dans les annales du Guinness espagnol en dépassant le nombre de cinquante mille supporters dans le stade de Valence. Pari réussi, puisque le président du Parti populaire a pu dire que ce fut *« le plus grand meeting de l'histoire de la démocratie en Espagne »*, avec soixante mille *aficionados*.

Son rival a préféré la splendide voûte du palais omnisports de Montjuich, édifié par l'architecte japonais Isosaki à l'occasion des Jeux olympiques de 1992. Dans ce temple de la modernité débordant de toutes parts d'une foule conquise, une grande banderole rouge barre les tribunes. *« Por consiguiente, Felipe presidente »* (Par conséquent, Felipe président). Un clin d'œil au tic de langage du président du gouvernement, qui ne cesse de ponctuer son argumentation de nombreux *« par conséquent »*. Evidemment le tic revient, ce qui est son propre, provoquant immédiatement les clameurs du public et son sourire amusé.

« La cathédrale du socialisme catalan », selon l'expression utilisée par le ministre José Borrell, vibre sous les ondulations des *senyeras* (drapeaux à bandes jaunes et rouges de la Catalogne) et des bannières rouges du Parti socialiste catalan (PSC). La Catalogne a fait la fête à Felipe Gonzalez, entouré de toutes les personnalités socialistes locales, comme Pascual Maragall, maire de Barcelone, Narcis Serra, ancien vice-président, et beaucoup d'autres. Lionel Jospin a fait le voyage pour adresser le *« salut fraternel »* des socialistes français. Sérieux comme un secrétaire général dans cette foule d'humeur enjouée, il a dit tout le bien qu'il pensait de l'œuvre accomplie par son ami Felipe : *« L'Europe ne sera pas la même si elle est construite par la gauche ou par les conservateurs. »* L'assistance a à peine suivi ce qu'il disait, en raison d'une traduction tellement simultanée qu'on ne comprenait ni l'orateur ni le traducteur. L'essentiel était la présence, et cette grande communion avec feux de Bengale, jeux de lumière et ballet du sigle lumineux PSC dans l'espace survolté de l'édifice. Un clip vidéo de chanteurs est venu dire qu'*« il fallait aller de l'avant, pas en arrière »*.

Le message est immédiatement repris par Felipe Gonzalez : *« Tant que j'aurai votre affection et votre soutien, ils ne passeront pas. » « No pasaran »* (ils ne passeront pas). Le mot d'ordre des Républicains pendant la guerre civile espagnole fut le leitmotiv de la soirée. *« Le 3 au soir, il y aura une surprise, et la droite sera pétrifiée »*, insiste le candidat Gonzalez, tandis qu'un immense drapeau rouge se déploie sur l'assistance avec cette phrase : *« Felipe, somos imparables »* (Felipe, rien ne peut nous arrêter).

LE « MOUSTACHU »

Effectivement, tout paraît possible à ces Catalans de souche ou d'option, qui brandissent des drapeaux andalous, européens, estrémaduriens. Rappelant ainsi que la Catalogne a été pendant longtemps et reste encore une terre d'accueil des autres régions d'Espagne. Felipe Gonzalez a souligné son souhait de continuer à demander *« le vote de la tolérance et la convivialité pour construire une Catalogne et une Espagne libres et solidaires »*.

Plusieurs rasoirs en carton d'un mètre émergent du dos de supporters qui crient : *« Felipe, grand gaillard, arrache-lui la moustache ! »* Felipe Gonzales évita beaucoup de questions du « moustachu », José Maria Aznar, accusé par la foule de ne pas avoir de *« huevos »*. Felipe Gonzalez a déploré que les deux candidats à la présidence du gouvernement aient parlé l'un après l'autre à la télévision jeudi soir, mais pas sur le même plateau, et il a ironisé ; *« Comment pourra-t-il débattre avec les quatorze autres chefs d'Etat ou de gouvernement européens s'il ne peut pas le faire dans son propre pays? »* Ingénument il s'est aussi demandé où était la droite puisque le PP n'était officiellement plus que le parti du centre. Elle doit bien être quelque part, s'est interrogé un Felipe taquin, qui a revendiqué *« une histoire de longue lutte pour la liberté »*, alors qu'en face *« la droite n'a apparemment pas de passé »*. Il a alors rappelé cette phrase de Francisco Tomas y Vallente, le juriste assassiné par l'ETA le 14 février : *« Personne ne construit l'avenir sans connaître le passé. »*

Pour Felipe Gonzalez, il n'est pas encore trop tard *« afin de ne pas régresser, afin de favoriser la modernité, le développement, de continuer, pour les Espagnols, à marcher la tête haute sur le chemin de la construction de l'Europe. Vous allez voir la tête qu'ils vont faire le 3 mars quand ils perdront. Vont-ils alors continuer leurs pratiques d'avant ou entamer le dialogue ? »*, s'est-il interrogé.

Une foule de jeunes sautent sur l'estrade. Le candidat est submergé. Deux mains adolescentes sont posées sur ses épaules. La gerbe de roses arrive. Cette fois, cependant, elles ne seront pas lancées dans la foule. Felipe Gonzalez lève les bras en signe de gratitude et d'adieu, découvrant une chemise trempée de sueur. Il n'y aura pas de bain de foule, la sortie l'absorbe vers une dernière journée de campagne, vendredi. Un double meeting à Madrid et à Séville pour conclure un parcours du combattant dont le dernier obstacle n'a jamais été aussi difficile à franchir.

M. B.-R.

L'IRA n'envisage pas de nouvelle trêve dans le conflit irlandais après le projet de relance du processus de paix

L'ARMÉE républicaine irlandaise (IRA) a diffusé à Belfast dans la soirée du 29 février un communiqué dans lequel elle n'envisage à aucun moment un rétablissement du cessez-le-feu et constate *« l'échec, jusqu'ici, du processus de paix irlandais »*.

« L'IRA est prête à faire face à ses responsabilités, mais les autres doivent faire de même », indique-t-elle dans son communiqué diffusé à la BBC-Ulster, sans mentionner de conditions explicites, mais en dénonçant *« des éléments critiques »* qui ont conduit à l'échec.

L'absence de signal positif de l'organisation paramilitaire nationaliste intervient au lendemain d'un plan politique de Londres et de Dublin, qui prévoit un calendrier précis pour le processus de paix, et fixe une date ferme, le 10 juin, pour des négociations multipartites sur l'avenir de l'Ulster. Un programme que l'on espérait suffisant pour obtenir un cessez-le-feu.

Le fait que l'IRA ne fasse référence à aucun des points précis du plan anglo-irlandais pourrait indiquer, selon des observateurs à Belfast, que ce communiqué ne représente pas le « verdict » final de l'IRA sur le sommet Major-Bruton de mercredi.

A la lumière du plan anglo-irlandais, Gerry Adams, le leader du Sinn Fein (aile politique de l'IRA) et le leader nationaliste modéré John Hume étaient allés plaider mercredi le rétablissement du cessez-le-feu, rompu le 9 février dernier, au bout de dix-sept mois. *« Nous avons écouté attentivement les arguments présentés par les deux leaders »*, explique l'IRA dans son communiqué. Mais, estimant que le gouvernement britannique a *« abusé du processus de paix pendant dix-huit mois »*, l'IRA réaffirme son *« attachement absolu aux objectifs républicains, dont l'exercice du droit inaliénable du peuple irlandais à l'autodétermination nationale »*.

Downing Street, jeudi soir, a refusé de prendre le communiqué de l'IRA pour une réaction définitive. A Bangkok, où il se trouve pour le sommet euro-asiatique, John Major a qualifié de *« sinistre plaisanterie »* le rejet par l'IRA des appels anglo-irlandais au rétablissement immédiat du cessez-le-feu. Le premier ministre britannique a averti les républicains irlandais que le Sinn Fein ne participerait à aucun pourparler tant que l'IRA n'aurait pas renoncé à la violence. *« Soit ils décident de respecter la démocratie, soit la démocratie se passera d'eux »*, a déclaré John Major.

Depuis la rupture du cessez-le-feu, trois bombes de l'IRA à Londres (dont une désamorcée à temps) ont fait trois morts et quelque 110 blessés. Jeudi, l'IRA a fait paraître un avis de décès dans l'hebdomadaire irlandais républicain *An Phoblacht* en hommage à Edward O'Brien, un de ses membres tué le 18 février, dans un bus, à Londres, par la bombe qu'il transportait. Signé par *« deux camarades et amis »*, l'article rend hommage au jeune Irlandais de vingt et un ans et *« à son audace et son courage dans l'aide apportée à ses camarades lors d'une série d'attaques au cœur de la machine de guerre britannique »*. *« Eddie était un sympathique et malicieux jeune homme »*, écrivent ses *« camarades »*. Edward O'Brien a été inhumé mercredi dans son village, en présence de membres de l'IRA mais aussi de sa famille et de nombreux anonymes qui arboraient le ruban blanc de la paix. – *(AFP, Reuter.)*

Les pays d'Europe et d'Asie de l'Est cherchent à renforcer leur coopération

En marge du sommet de Bangkok, M. Chirac a rencontré le premier ministre chinois, Li Peng

Le sommet entre L'Europe et l'Asie de l'Est, qui rassemble 26 délégations – dont celle de la Commission de Bruxelles – a entamé ses travaux, vendredi 1er mars, à Bangkok. Le premier ministre thaïlandais, Banharn Silapa-archa, a appelé les deux régions à « recréer [leurs] liens ». La veille, Jacques Chirac avait rencontré le premier ministre chinois, entretien à l'occasion duquel il avait évoqué la question des droits de l'homme en Chine.

BANGKOK
de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac tient à établir des relations de confiance avec la Chine. Il l'a clairement démontré en s'entretenant pendant une heure, dans la soirée du jeudi 29 février, avec le premier ministre Li Peng, la veille de l'ouverture, dans la capitale thaïlandaise, du sommet entre les Quinze de l'Union européenne et dix pays de l'Asie de l'Est. Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a qualifié l'entretien franco-chinois de *« cordial »*, y compris lorsque M. Chirac a abordé le sujet toujours très délicat du respect des droits de l'homme en Chine avec son interlocuteur.

M. Chirac a *« notamment »* insisté sur le respect de la liberté religieuse des chrétiens chinois. Il a *« souhaité »* que son interlocuteur réussisse à trouver un *« un accord avec le Vatican »* sur ce sujet. Pour le chef de l'Etat français, ce serait là un gage de la bonne volonté des autorités chinoises pour ce qui concerne la protection des droits de l'homme. Li Peng a expliqué que les deux parties devaient *« faire preuve d'esprit de concession »*.

LA QUESTION DE TAÏWAN

C'est aussi M. Chirac qui a parlé le premier des essais nucléaires. Selon le porte-parole de l'Elysée, la France et la Chine sont d'accord *« pour s'efforcer d'aboutir à une solution positive »* à propos du traité d'interdiction globale des essais. Au sujet de Taïwan, M. Chirac a rappelé que, depuis le général de Gaulle, la France considérait qu'il n'y avait qu'*« une seule Chine »* et qu'il n'était pas question de changer de politique. Les deux hommes ont aussi évoqué la visite que doit faire Li Peng, du 12 au 14 avril, en France.

Comme toute rencontre internationale, le sommet de Bangkok offre l'occasion d'entretiens bilatéraux. Le président indonésien Suharto a rencontré le premier ministre portugais Antonio Gutteres pour évoquer le dossier de Timor-Oriental. De même, John Major s'est entretenu avec Li Peng de l'avenir de Hongkong, rencontre que le premier ministre britannique a qualifiée de *« très rassurante »*.

Mais, au-delà de ses échanges bilatéraux, le sommet de Bangkok a surtout pour objet, comme l'a rappelé le premier ministre thaïlandais, vendredi 1er mars, dans son discours d'ouverture, de *« recréer des liens »* entre l'Europe et l'Asie orientale. La réunion affiche la volonté de définir les points d'intérêt communs aux deux régions. Quitte à gommer les sujets de désaccord, le sommet recherche *« la coopération, non la confrontation »*, a résumé Jacques Santer, président de la Commission européenne.

Tel avait été le ton donné, la veille, à Singapour, par un Jacques Chirac qui a sans doute ainsi réussi à faire digérer, dans la région Asie-Pacifique, l'ultime série d'essais nucléaires français. Tel sera aussi celui d'une déclaration finale que le président de la réunion, le premier ministre thaïlandais, doit communiquer à la presse, samedi 2 mars. Ce document devrait notamment proposer de renforcer les échanges commerciaux et le courant des investissements entre les deux ensembles. Mais elle éludera les questions litigieuses. En outre, Européens et Asiatiques vont *« se concerter »* pour préparer la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue, en décembre, à Singapour.

CONTRE-SOMMET

C'est dans le cadre de groupes de travail que seront alors abordées les divergences sur les *« clauses sociales »* du commerce global ou la protection des droits d'auteurs dont les Asiatiques n'ont pas voulu discuter à Bangkok. Dans un deuxième temps, en 1997, aura lieu une réunion de *« mi-parcours »* entre le sommet de Bangkok et le suivant, à Londres en 1998.

Pour que l'ébauche d'un partenariat entre l'Europe et l'Asie ne soit pas exclusivement le fait des *« élites »*, plus d'une centaine d'organisations non gouvernementales, européennes et surtout asiatiques – les thaïlandaises étaient présentes en force – se sont réunies *« parallèlement »*, du 27 au 29 février, à Bangkok, pour *« condamner les violations des droits de l'homme »* aussi bien en Irlande du Nord qu'à Timor oriental ou demander aux gouvernements des deux continents de suspendre leurs relations avec la junte militaire birmane.

Les participants ont aussi appelé au désarmement nucléaire, à la fin de la course aux armements, à l'arrêt des *« lourdes subventions »* à l'agriculture du côté européen et au respect des droits des travailleurs immigrés dans les pays asiatiques. Ce « contre-sommet » aura eu au moins l'avantage de rappeler que les conditions de la globalisation du commerce mondial et la gestion des économies émergentes de la région ne font pas l'unanimité.

Tout en affichant globalement une attitude constructive à l'occasion de ce premier sommet, les Européens ont quand même refusé une proposition thaïlandaise d'inclure, dans la déclaration finale, une référence à *« la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui »*. Ils préféreraient que la déclaration du président de la réunion fasse mention des *« obligations et principes acceptés internationalement »* et aux *« droits fondamentaux »*.

Ce qui semble la moindre des choses si l'Europe veut prouver qu'elle a d'autres ambitions que commerciales.

Thierry Bréhier et Jean-Claude Pomonti

« Un petit nombre d'Airbus » pour la Chine

La Chine a donné un accord *« de principe »* pour la commande d'*« un petit nombre d'Airbus »*, a indiqué, jeudi 29 février, le porte-parole de la présidence française, à l'issue d'un entretien de Jacques Chirac avec le premier ministre chinois, Li Peng, à Bangkok, en marge du sommet Europe-Asie. Catherine Colonna s'est refusée à donner la moindre précision sur le nombre d'appareils commandés par la Chine et le montant de cette commande. La France, a-t-elle ajouté, attend *« des résultats concrets »* lors de la visite de M. Li Peng, en avril, à Paris. De son côté, M. Li Peng a déclaré, lors d'une rencontre avec le président de la Commission européenne, Jacques Santer, et le vice-président chargé des relations extérieures, Leon Brittan, que son pays allait commander des appareils Airbus pour un montant de 300 millions d'écus (390 millions de dollars), sans en préciser ni le type ni le nombre. Il est question, pour l'heure, de trois ou quatre appareils. Le premier ministre chinois a déclaré que cette commande serait *« sans doute »* suivie d'autres. – (AFP.)

Paris entend maintenir un « dialogue critique » avec Téhéran

M. Pons a été reçu par le président Rafsandjani

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Le *« mécontentement »* des Etats-Unis – exprimé par la voie officielle – et les protestations du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui, après le double attentat en Israël, aurait voulu voir Bernard Pons regagner *« immédiatement »* Paris, n'y ont rien fait : le ministre français de l'équipement et des transports aura mené jusqu'à son terme sa visite de quatre jours en Iran, qui a pris fin jeudi 29 février. Vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi se rendra à Paris à la mi-mars, dans le cadre des contacts réguliers bilatéraux instaurés entre l'Iran et la France.

Même si la visite de M. Pons a davantage de relief parce qu'elle était la première d'un ministre français à Téhéran depuis cinq ans, elle a ceci de commun avec celle de M. Vaezi : toutes deux traduisent une volonté de maintenir le dialogue entre les deux pays. Un *« dialogue critique »* pour la France, fidèle en cela à une décision prise en 1992 par l'Union européenne (UE), mais un dialogue que Téhéran ne manque pas une occasion de chercher à réchauffer. D'où la « valeur ajoutée » apportée par les Iraniens *au séjour de M. Pons, qui a été reçu* par le président de la République, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, le président du Parlement, Ali Akbar Nateg Nouri, et le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati.

Les trois accords techniques conclus entre les deux pays à l'occasion de cette visite – sur les transports internationaux routiers, sur la coopération en matière de logement urbain et entre Iran Air et Air France – sont, eux, d'une portée très limitée.

L'AFFAIRE RUSHDIE

Côté français, il ne s'agissait ni de faire un pied de nez aux Américains ni de rompre l'unanimité de l'UE vis-à-vis de l'Iran, puisque le *« dialogue critique »* exclut les visites à *« haut niveau »* avec Téhéran. L'expression est suffisamment élastique pour avoir permis les visites dans la capitale iranienne, en 1994, du ministre irlandais de la défense, du ministre grec de l'intérieur et du ministre portugais du commerce, en 1995, sans oublier une visite du coordinateur du service de renseignement allemand.

La visite de M. Pons n'en véhicule pas moins un message. Celui de la continuité de la politique de la France envers l'Iran, étant entendu que l'« affaire » Salman Rushdie d'abord, l'attitude de l'Iran vis-à-vis du processus de paix israélo-arabe, le soutien au terrorisme et la question des droits de l'homme ensuite, sont de sérieux obstacles à une amélioration des relations bilatérales ou irano-européennes. Etant aussi entendu que si les Européens – contrairement aux Etats-Unis – considèrent que le boycottage et l'anathème ne sont pas très efficaces, selon l'expression d'un diplomate, il n'en existe pas moins des principes fondamentaux intangibles.

C'est si vrai que des déclarations iraniennes approuvant l'assassinat d'Itzhak Rabin ont fait capoter, en décembre 1995, un projet de rencontre, à Paris, entre le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, et M. Vaezi, lequel avait alors jugé bon d'annuler sa visite en France. C'est si vrai aussi que M. de Charette a reçu, le 19 février, à Paris, l'auteur des *Versets sataniques*, auquel il a affirmé que la France continuera d'œuvrer pour que l'Iran lève la fatwa prononcée contre lui.

A cet égard, le report d'un prochain voyage de M. Vaezi à Rome et à Berne soulève quelques interrogations. Selon le journal *Iran News*, les deux visites ont été reportées pour des raisons techniques, *« M. Vaezi étant trop occupé à mettre la dernière main à une tournée du chef de la diplomatie Ali Akbar Velayati dans dix pays étrangers »*. L'Italie assurant la présidence de l'Union européenne, l'« affaire » Rushdie aurait dû occuper la première place dans les entretiens de M. Vaezi à Rome. L'explication fournie par *Iran News* paraît un peu courte, une tournée de M. Velayati ne se préparant pas au dernier moment. Pour autant, de source européenne, on affirme que le dialogue euro-iranien sur l'affaire Rushdie continue sérieusement.

Mouna Naïm

Lire aussi notre éditorial page 12

Le Parti travailliste australien tente de conserver le pouvoir

CANBERRA
de notre envoyée spéciale

Les électeurs australiens sont invités, samedi 2 mars, à renouveler la Chambre des représentants et une partie (40 sièges sur 72) du Sénat dans un contexte qui n'est guère favorable – si l'on en croit du moins les sondages – au Parti travailliste, au pouvoir depuis 1983. Faute de réelles divergences politiques entre le premier ministre Paul Keating et John Howard, le porte-étendard de la coalition conservatrice qui rassemble le Parti libéral et le Parti national, la campagne électorale s'est surtout focalisée sur la personnalité des deux candidats à la direction des affaires du pays.

Considéré comme un redoutable animal politique, M. Keating s'est efforcé de gommer les aspects les plus tranchés de son tempérament, au risque d'affadir son style. Fervent avocat de l'avènement de la République dans une Australie qui s'éloigne chaque jour davantage de ses racines britanniques à mesure qu'elle opte pour le multiculturalisme et son insertion en Asie, M. Keating est soutenu par les milieux culturels, la plupart des écologistes, les aborigènes et les minorités ethniques. Il ne jouit toutefois pas de la cote de son prédécesseur, Bob Hawke, auprès des milieux populaires. Figure de l'aile droite du Parti travailliste et parrain d'un *aggiornamento* idéologique qui a conduit le parti à amorcer la déréglementation de l'économie dans les années 80, il s'est progressivement aliéné son électorat traditionnel.

Face à un tel « poids lourd », John Howard, surnommé « Little Johnny » et souvent caricaturé comme un petit écolier appliqué, a fait preuve d'une agressivité et d'une assurance que le public ne lui connaissait pas. Blanchi sous le harnais du combat contre les travaillistes à la fin de la décennie 80, il a été rappelé il y a un an à la tête d'une opposition tétanisée par cinq défaites consécutives. Bénéficiant du soutien traditionnel des milieux d'affaires, il s'est prononcé pour la révision des lois sur l'emploi, dans le cadre de son programme de lutte contre le chômage, qui, à 8,6 %, reste un des points noirs d'un économie jugée *« globalement saine »*. Sa campagne a porté sur la dénonciation de l'endettement extérieur et le déficit budgétaire, ce qui ne l'a pas empêché de proposer d'engager de nouvelles dépenses publiques.

En dépit de la perplexité d'une partie de l'électorat face aux deux principaux candidats, ni les démocrates ni les Verts ne semblaient s'imposer comme véritable troisième force. Alors que les travaillistes comptent fermement sur les 10 % d'électeurs indécis pour remporter leur sixième victoire d'affilée, les marchés financiers anticipaient un succès de la coalition conservatrice.

Florence de Changy

Ernesto Samper veut rétablir la peine de mort en Colombie

Les enlèvements avec demande de rançon sont devenus une véritable industrie

BOGOTA
de notre correspondante

Mille soixante-dix enlèvements en 1995, 105 entre le 1er janvier et le 6 février 1996, soit une moyenne de trois par jour sur tout le territoire, tel est le triste record d'une des entreprises criminelles les plus rentables en Colombie : l'enlèvement avec demande de rançon. La guérilla en tire plus de la moitié de ses ressources, et quelques bandes de délinquants très organisées en ont fait leur spécialité. Le président Ernesto Samper a annoncé, mercredi 21 février, qu'il présenterait au Congrès un projet de loi rétablissant la peine de mort – abolie en 1810 – pour les auteurs *« d'enlèvements, de massacres ou d'homicides sur des personnes sans défense »*.

Cette proposition, faite par un président affaibli par la crise politique, et surprenante pour un gouvernement libéral, ne fait pas *a priori* l'unanimité parmi les parlementaires. Mais elle rencontre un certain écho, car la peur d'être enlevé est l'une des principales angoisses des Colombiens. La pratique de l'enlèvement existe en Colombie depuis la fin des années 60. Au départ, il s'agissait de bandes de délinquants qui, dans les campagnes, séquestraient leurs patrons contre une petite rançon. Plus tard, la guérilla adopta cette pratique pour se procurer des fonds. Il s'agissait et il s'agit toujours, de prélever *« un impôt révolutionnaire »* sur les personnes *« retenues »*.

GUÉRILLA ET DÉLINQUANTS

Dans les années 80, la guérilla, mais surtout les trafiquants de drogue, utilisèrent aussi l'enlèvement comme moyen de pression politique. Au temps du narco-terrorisme, pour protester contre les extraditions vers les États-Unis, le cartel de Medellin, en plus des bombes qu'il posait, enlevait des personnalités publiques, notamment des journalistes. Dans les années 90, la pratique des enlèvements est devenue une véritable industrie. Le nombre d'enlèvements a augmenté de manière spectaculaire, jusqu'à atteindre son maximum (1 717 enlèvements) en 1991. L'industrie rapporte gros à la guérilla et la délinquance qui se partagent ce sinistre marché, à cinquante-cinquante. Chacune a sa méthode. Les délinquants agissent en milieu urbain : ils maltraitent en général leurs victimes et n'hésitent pas à les tuer, dès qu'ils ont reçu un peu d'argent. La durée de l'enlèvement est relativement courte : de une semaine à deux mois, et les rançons demandées ne sont pas toujours très élevées.

La guérilla, elle, travaille en secteur rural : elle emmène ses victimes au plus profond du maquis, dans des zones difficiles d'accès pour les militaires. Selon les témoignages, les conditions de détention sont relativement *« meilleures »*. Mais l'enlèvement dure beaucoup plus longtemps : en moyenne, entre trois et douze mois. Les sommes demandées sont aussi bien plus importantes. La rançon peut aller jusqu'à 10 millions de dollars (50 millions de francs). Selon le gouvernement, la guérilla reçoit en moyenne 300 000 dollars (1,5 million de francs) par personne enlevée. A raison de cinq cents enlèvements par an, les bénéfices sont substantiels... même si tout le monde ne paie pas.

Selon le programme de la présidence, chargée depuis un an de traiter ce problème, 25 % des victimes sont sauvées dans des opérations militaires ou policières ; 35 % sont libérées après avoir payé la rançon et 10 % sont tuées. Les 30 % restants représentent une population *« retenue »* en permanence. Les séquelles psychologiques sont lourdes pour la victime comme pour ses proches. Certaines familles colombiennes ont fait, entre elles, un pacte terrible : ne jamais négocier. Le contraire de ce que conseille le directeur du programme national anti-séquestre : *« Si vous ne négociez pas immédiatement, la mort est pratiquement assurée. Il faut le faire, que ce soit pour gagner du temps, payer moins, ou trouver des indices... »*

Anne Proenza

Au Bénin, une démocratisation modèle est menacée d'un retour en arrière

L'ancien dictateur Mathieu Kérékou aurait des chances de gagner l'élection présidentielle

Le chef de l'Etat béninois, Nicéphore Soglo, est opposé, dimanche 3 mars, au premier tour de l'élection présidentielle, à six autres candidats, parmi lesquels le général Mathieu Kérékou, évincé du pouvoir en 1990 par un mouvement de démocratisation qui a fait école en Afrique. A la tête d'un régime totalitaire pendant dix-sept ans, le « Caméléon » – emblème choisi pour ses bulletins de vote – a quelques chances de l'emporter.

COTONOU
de notre envoyé spécial

Au cœur de la vieille ville de Porto Novo, la foule des militants chante et danse sur le thème du principal slogan de la campagne électorale du président Nicéphore Dieudonné Soglo : *« O. K. Soglo… Le Bénin avance, n'arrêtons pas le mouvement ! »*

Mais, ce *« mouvement »* pourrait bien s'arrêter, tout au moins être gravement remis en cause, après le scrutin présidentiel de dimanche. M. Soglo, qui fit l'unanimité, il y a tout juste six ans, pour mener un *« renouveau démocratique »* exemplaire à plus d'un titre, se heurte à un phénomène de rejet presque comparable à celui qui mit un terme aux dix-sept ans de dictature du général Mathieu Kérékou. Ce dernier, après cinq ans de silence et d'effacement, vient de faire un étonnant retour sur la scène politique et rallie autour de sa candidature nombre de ses ennemis d'autrefois, hier alliés de M. Soglo, aujourd'hui profondément *« déçus »* par la prestation du président sortant.

Pionnier du processus de démocratisation qui s'est étendu, ces dernières années, en Afrique, le Bénin va-t-il se distinguer encore et écrire une nouvelle page de l'histoire du continent noir en réinstallant au pouvoir, le plus démocratiquement du monde, un ancien dictateur maintenant repenti, au point de se présenter comme zélateur de *« l'Etat de droit »* ? A la veille de l'élection, M. Soglo semblait toujours en position de favori, mais le résultat demeure incertain, tant son isolement paraît grand, face au général Kérékou et aux cinq autres candidats, tous lancés dans une virulente opposition.

Inventeur de la formule des « conférences nationales », reprise dans plusieurs pays de la région, ce petit pays ne serait-il plus un modèle ? En apparence, les institutions fonctionnent remarquablement mieux qu'ailleurs. L'Assemblée nationale a pleinement tenu son rôle de contre-pouvoir. La Cour constitutionnelle n'a pas hésité à censurer certaines décisions gouvernementales. Une Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication tente de limiter les excès des uns et des autres. La Commission électorale nationale ne paraît pas avoir besoin d'observateurs étrangers pour veiller à un minimum de régularité.

LE « GRAND DÉFLATAGE »

Le bilan est satisfaisant sur de nombreux points et justifie l'appui des principaux bailleurs de fonds étrangers. Etats (la France en premier) et organismes internationaux (Banque mondiale et FMI) ont manifesté beaucoup de bienveillance pour ce pays qui était en faillite à la fin des années 80, après les errements de la *« République populaire »* établie par le général Kérékou. M. Soglo peut se targuer d'avoir redressé l'économie et les finances de l'Etat. Les grands équilibres, fixés par les institutions de Bretton Woods dans le cadre des plans d'ajustement structurel, ont été *grosso modo* respectés. L'inflation, qui s'est élevée à 54 % en 1994, après la dévaluation du franc CFA, est retombée à quelque 3 % en 1995, en dessous de la moyenne régionale. Le Bénin a retrouvé le chemin de la croissance, estimée actuellement à 5,8 %.

Pour autant, la plupart des Béninois n'ont pas encore goûté les fruits de cette croissance. L'austérité imposée par les bailleurs de fonds a coûté cher à la majeure partie de la population. Comme dans les pays d'Europe de l'Est, des voix se font entendre pour dire que l'on ne vivait pas moins bien sous l'ancien régime. Le chômage s'est accru avec le *« grand déflatage »*, la réduction des effectifs de l'administration et du secteur public. Ce qui fait le jeu de l'opposition, qui accuse le président, ancien administrateur de la Banque mondiale, d'être *« inféodé »* à l'étranger et aux *« gens de Bretton Woods »*. M. Soglo promet des améliorations et se défend de n'avoir pu guère *« faire du social »* tant que les finances n'étaient pas *« apurées »*. Et d'affirmer : *« Il m'a fallu accomplir d'abord les douze travaux d'Hercule. »*

Mais le passif reproché à M. Soglo est surtout d'ordre politique. Faute de disposer d'une majorité à l'Assemblée – les élections législatives de mars 1995 lui ont été défavorables –, le président en est venu à gouverner de plus en plus par ordonnances. Il a imposé son *« clan »* au pouvoir. Sa femme, qui exerçait déjà une grande influence, est désormais député de Cotonou, et le frère de celle-ci, qui détient le portefeuille de la défense, fait office de premier ministre. Les privatisations et travaux d'infrastructure ont notamment profité à un petit cercle d'*« amis »*. La corruption, à tous les niveaux, fait tache d'huile. Forte minorité dans ce pays animiste, les chrétiens dénoncent sa volonté de remettre en valeur le culte vaudou : une journée nationale, fériée, lui est consacrée. De même s'inquiète-t-on de le voir se ménager les faveurs d'une chefferie traditionnelle renaissante.

« SADO-MASOCHISME »

D'autre part, M. Soglo a sans doute eu le tort de faire appel, pour sa campagne électorale, à une *« société de gardiennage »* dirigée par un membre notoire du « milieu ». De là à penser qu'il créait ainsi une *« milice »*, il n'y avait qu'un pas. Comme l'on craint d'éventuels affrontements avec des militaires déserteurs, anciens partisans du général Kérékou, entraînés au Togo voisin, les évêques béninois ont dû sortir de leur réserve pour mettre en garde les deux camps.

Le général Kérékou et ses nouveaux alliés fustigent *« la suffisance, l'arrogance et le mépris »* manifestés par le chef de l'Etat. Il est vrai que M. Soglo ne mâche pas ses mots pour qualifier l'attitude de ceux qui ont rallié son adversaire, alors que beaucoup ont été victimes du régime militaire et marxiste-léniniste qu'il présidait dans les années 70 et 80. M. Soglo ne se prive pas d'évoquer des *« cas pathologiques »*, assimilant ces personnes à celles qui *« entretiennent des relations sado-masochistes avec leurs tortionnaires »*.

De tels propos attisent évidemment l'animosité des adversaires de M. Soglo. Certes, il est surprenant d'entendre, par exemple, l'ancien président Justin Ahomadegbe vanter aujourd'hui les mérites du général Kérékou, bien que ce fût le régime de ce dernier qui le renversa en 1972 et le maintint prisonnier pendant neuf ans…

A l'instar de M. Ahomadegbe, le chef de file de la coalition réunie autour de l'ancien dictateur, Albert Tévoédjré, ne nie pas *« les erreurs, dérives et turpitudes passées »* de ce dernier. Il lui sait gré, toutefois, d'avoir fait amende honorable, en renonçant lui-même au *« marxisme-léninisme »*, en acceptant le multipartisme et le libéralisme économique, en ne s'opposant pas à son éviction, alors qu'il en avait les moyens militaires. Bref, d'avoir eu *« le courage du changement »* et d'avoir tenu son *« engagement »* à respecter les règles démocratiques.

Pour M. Tévoédjré, comme pour nombre de Béninois, il n'y a pas de meilleur candidat pour s'opposer à M. Soglo, dont l'autoritarisme est en train de *« détourner »* la révolution tranquille du Bénin. Quels que soient les jugements portés sur les travers ou les fautes du président Soglo, sur l'authenticité de la *« conversion »* du général Kérékou, certains Béninois ont conscience que la réhabilitation électorale d'un ex-dictateur ne manquerait pas d'être considérée comme un redoutable retour en arrière, non seulement pour le Bénin, mais encore pour le reste de l'Afrique, après les récents incidents de la démocratisation au Niger et en Guinée.

Francis Cornu

Une épidémie de méningite a fait près de 2 000 morts au Nigeria

L'ÉPIDÉMIE de méningite cérébro-spinale qui sévit au Nigeria depuis la fin de décembre 1995 a fait près de 2 000 victimes. Seize des trente Etats de la fédération sont touchés. Selon Médecins sans frontières (MSF), la situation est *« critique. Plus de 1 650 morts »* ont été recensés depuis le début de l'épidémie dans les seuls Etats de Kano, Bauchi, Kebbi et Katsina.

A ce jour, selon MSF, qui considère cette épidémie comme d'une *« ampleur sans précédent »*, on compte plus de 7 000 malades dans ces quatre Etats, où en l'espace d'une semaine le nombre d'admissions dans les hôpitaux est passé de 30 à 85 nouveaux patients par jour. Dans l'Etat de Kano, qui apparaît comme l'un des principaux foyers, 5 décès par jour sont enregistrés à l'hôpital des maladies infectieuses (IDH) de la ville de Kano, a indiqué, mercredi, le docteur Sanda Mohammed, responsable du ministère de la santé de cet Etat.

Les autorités nigérianes avaient annoncé, mardi, qu'elles envisageaient de déclarer l'état d'urgence dans le nord du pays si les mesures prises pour enrayer l'épidémie se révélaient inefficaces. Dans cette région, les risques de décès des suites de la maladie sont estimés à environ 20 % par MSF, qui dispose sur place d'une équipe de dix médecins.

Cinq médecins épidémiologistes ont été dépêchés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les secteurs touchés, où ils travaillent en étroite collaboration avec MSF, des équipes médicales de l'Unicef et du ministère nigérian de la santé. La Croix-Rouge nigériane a demandé l'assistance de la Fédération internationale des Croix-Rouge et des Croissant-Rouge (FICR) pour mettre sur pied des structures d'encadrement des populations, a indiqué, mercredi, un responsable local du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les autorités ont adressé une demande pressante d'aide pour la fourniture de stocks de chloramphénicol, un antibiotique qui, pris en une seule dose, permet de traiter les cas déclarés, a indiqué le docteur Jide Coker, du département d'épidémiologie du ministère de la santé. Une campagne de vaccination massive des populations est en cours. Huit millions de doses de vaccin, dont cinq millions pour les Etats du Nord, ont été envoyées par les autorités dans les zones frappées par l'épidémie.

LE VIRUS EBOLA AU GABON

D'autre part, l'épidémie de fièvre hémorragique due au virus Ebola, qui a fait, dans l'est du Gabon, une trentaine de victimes, dont 24 sont décédées, semble circonscrite, selon l'OMS. Elle s'était déclarée au début de février à Mayibout-II, village isolé, situé à 400 kilomètres de Libreville. L'enquête épidémiologique a montré que l'une des victimes avait été en contact avec le cadavre d'un chimpanzé. Identifié pour la première fois en 1976 au Soudan et au Zaïre, le virus Ebola est hautement contagieux. L'infection de l'organisme humain est très souvent mortelle. Aucun vaccin ou traitement spécifique n'existe.

Sarajevo n'est plus encerclée par les Serbes de Bosnie

SARAJEVO. L'encerclement de Sarajevo par les Serbes de Bosnie a pris fin, jeudi 29 février, avec la prise de contrôle par la police croato-musulmane d'un secteur au nord de la ville, Ilijas, tenu par les Serbes. Une continuité territoriale est ainsi établie entre la capitale bosniaque et les zones contrôlées par la Fédération croato-musulmane. Désormais, un large corridor contrôlé par le gouvernement bosniaque relie Sarajevo à la localité de Visoko, au nord-ouest. Deux autres districts à l'ouest de la ville doivent encore passer sous contrôle bosniaque pour assurer la liberté de circulation vers Mostar et compléter le désenclavement.

Par ailleurs, le général serbe de Bosnie, Djordje Djukic, a été inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, vendredi 1er mars, par le Tribunal pénal international de La Haye. Le procureur général, Richard Goldstone, a déclaré que l'inculpation avait été notifiée au général Djukic, qui a été capturé par le gouvernement bosniaque le 30 janvier et est en détention à La Haye depuis le 12 février. – *(AFP)*

Réprobation internationale après la condamnation du principal opposant tunisien

TUNIS. La Commission internationale des juristes (CIJ) a exprimé, jeudi 29 février, sa *« très vive préoccupation »* après la condamnation de Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), à onze ans de prison pour *« intelligence avec un Etat étranger »*. *« Un grand nombre d'observateurs »* pensent que la condamnation du principal dirigeant de l'opposition légale est *« basée sur des chefs d'inculpation qui ont été fabriqués de toutes pièces »*, déclare-t-elle dans un communiqué. Amnesty International a également condamné le procès en estimant qu'*« aucune preuve convaincante (…) n'a été présentée »*. Jacques Rummelhardt, porte-parole du quai d'Orsay, a déclaré que la France a *« pris note »* de cette condamnation et qu'elle va *« évaluer* [ses développements] *avec ses partenaires de l'Union européenne »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Washington a adressé,** jeudi 29 février, un *« ferme avertissement »* à Cuba afin que les autorités cubaines n'interfèrent pas, samedi 2 mars, avec une cérémonie d'hommage aux quatre victimes des deux petits avions civils américains abattus par la chasse cubaine. Washington a pris des mesures interdisant à tout avion ou bateau américains de pénétrer illégalement dans l'espace aérien ou les eaux territoriales de Cuba, qui couvrent une zone de 12 miles nautiques. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé,** jeudi 29 février, la prorogation pour une *« dernière période de quatre mois »* de la mission de Nations unies en Haïti (Minuha), quelques heures seulement avant son expiration, à l'issue de laborieuses tractations avec la Chine, qui menaçait d'opposer son veto compte tenu des relations entretenues par Haïti et les Etats-Unis avec Taïwan. – *(AFP, Reuter.)*

■ **PÉROU : un Boeing 737 de la compagnie aérienne** péruvienne Fawcett s'est écrasé, jeudi 29 février, peu avant son atterrissage à Arequipa, avec 123 personnes à bord, dont aucune n'a survécu, a indiqué, vendredi 1er mars, un porte-parole de la compagnie. – (AFP.)

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le président des services des renseignements** extérieurs allemands (BND) a démissionné, jeudi 29 février, après un désaccord avec la chancellerie. Konrad Porzner a indiqué qu'il avait dû quitter son poste après le refus de la chancellerie de renvoyer deux responsables du BND, qui, selon l'hebdomadaire *Focus*, auraient vendu à des services occidentaux des renseignements sur l'armée russe. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le tribunal de Gdansk a hypothéqué** la maison de Lech Walesa, jeudi 29 février, au titre des arriérés d'impôts sur la somme touchée par l'ancien président en 1989 pour le droit de tournage de sa biographie filmée, a rapporté l'agence PAP. M. Walesa affirme qu'il s'agissait d'un don, non imposable selon la loi polonaise en vigueur à l'époque. Il dispose de quatorze jours pour faire appel. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le vice-premier ministre, Oleg Soskovets,** a indiqué, jeudi 29 février, que les exportations d'armes ont presque doublé en 1995 par rapport à 1994, grâce à des contrats d'une valeur de 3 milliards de dollars. Selon M. Soskovets, le développement de la coopération militaire est la priorité de la politique économique extérieure du gouvernement qui doit *« stimuler à nouveau les commandes d'Etat »*. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le ministre russe des affaires étrangères,** Evgueni Primakov, a réitéré l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'OTAN à l'Est, jeudi 29 février, lors d'une visite à Bratislava. Le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a, lui, rappelé que son pays souhaite au contraire *« s'approcher des structures »* de l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : le couvre-feu imposé par l'armée** pour empêcher les syndicats de manifester à l'occasion de la grève générale, jeudi 29 février, a été levé en milieu de journée. La Confédération générale des travailleurs libanais (CGTL) décidera le 4 mars de la suite d'un mouvement dont les revendications portent sur les salaires et les libertés publiques. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

■ **ONU : 39 des 185 membres de l'Organisation des Nations unies** – dont 16 en Afrique – ont perdu leur droit de vote à l'Assemblée générale de l'ONU pour n'avoir pas payé leurs contributions, a annoncé, mercredi 28 février, une porte-parole de l'ONU. – *(AFP.)*

L'Union européenne a enregistré en janvier son plus bas chiffre d'inflation depuis 1987

LA HAUSSE des prix à la consommation dans l'Union européenne a été de 2,8 % en janvier 1996 par rapport à janvier 1995, soit le chiffre le plus faible enregistré depuis janvier 1987, a indiqué Eurostat, jeudi 29 février. L'augmentation a été de 0,8 % en Finlande, 1,1 % au Luxembourg, 1,3 % aux Pays-Bas, 1,4 % en Allemagne, 1,6 % en Suède et en Belgique, 1,7 % en Autriche, 1,8 % au Danemark, 2 % en France, 2,3 % au Portugal, 3,2 % en Grande-Bretagne, 3,9 % en Espagne, 5,7 % en Italie et 8,1 % en Grèce. L'indice « harmonisé », publié pour la première fois par Eurostat, exclut certaines dépenses difficiles à calculer de manière homogène : logement, santé, éducation, assurance et taxes sur l'automobile. Cela aboutit à majorer de 0,3 point la hausse pour la Grande-Bretagne, l'Italie et la Finlande, mais à la diminuer de 0,6 point pour les Pays-Bas, et de 0,4 point pour la Belgique et la Suède.

POUVOIR Le gouvernement a communiqué aux deux Assemblées la liste des textes qu'il envisage de faire discuter par le Parlement avant la fin de la session, en juin. Grâce à ce programme chargé, il entend démontrer la continuité de son action sur quelques grands dossiers (Sécurité sociale, exclusion, ville, défense) et espère surmonter la morosité de sa majorité. ● LES SONDAGES confirment la tendance à une reconquête de l'électorat de droite par Jacques Chirac, tandis que le manque de popularité d'Alain Juppé perdure, voire s'aggrave. ● LES ORDONNANCES sur la Sécurité sociale, qui donneront lieu à un débat de ratification au Parlement, pourraient prévoir un renforcement de la place du patronat au sein des caisses. Des sanctions seront bien prévues à l'encontre des médecins qui dépasseraient les objectifs de dépenses fixés chaque année.

Le gouvernement fixe son programme de travail jusqu'à l'été

Jacques Chirac bénéficie d'un regain de confiance dans les sondages, alors qu'Alain Juppé ne parvient pas à surmonter la morosité de l'opinion, ni celle de la majorité. L'idée d'un nouveau remaniement, permettant d'élargir l'assise de l'équipe gouvernementale, fait son chemin

LA SCÈNE se déroule, jeudi 22 février, à l'Hôtel Matignon. Alain Juppé a convoqué ses ministres. Les réunions interministérielles sont lourdes, un peu fastidieuses, et elles regroupent un grand nombre de conseillers et collaborateurs. Ce jour-là, M. Juppé inaugure une nouvelle forme de relations au sein de l'équipe gouvernementale. Les ministres ont été dûment prévenus : ils doivent venir seuls. La séance de travail ne se tient pas dans le célèbre salon du rez-de-chaussée, mais dans le bureau même du premier ministre. Elle revêt, ainsi, un caractère moins formel.

L'objet de cette réunion est la mise au point du projet de loi sur l'air. Il y a là Corinne Lepage (environnement) et Franck Borotra (industrie), qui ne sont pas vraiment sur la même longueur d'ondes ; Bernard Pons (équipement) et son secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac ; Jean-Louis Debré (intérieur), Alain Lamassoure (budget), Dominique Perben (fonction publique) et Jean-Pierre Raffarin (PME). Deux hauts fonctionnaires assistent à cette séance : le secrétaire général du gouvernement et un directeur adjoint du cabinet de M. Juppé. Le but de l'opération est clair. Privés de leur « staff », les ministres ne peuvent se retrancher derrière la technique et doivent s'impliquer sur le plan politique.



Ce 22 février, les derniers arbitrages du projet examiné ont été rendus. Le texte a été transmis, pour avis, au Conseil d'Etat et devrait être approuvé début avril par le conseil des ministres, pour être soumis au Parlement en mai. En effet, Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, a communiqué à l'Assemblée nationale et au Sénat, le 19 février, un programme de travail indicatif, comme il y est obligé depuis la réforme des règlements des deux Assemblées. La liste des textes que le gouvernement envisage d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement avant la fin de la session, en juin, est copieuse.

LES ÉPINES DE LA « SÉCU »

Au-delà des textes en cours de discussion ou qui vont être examinés avant fin mars – entre autres, le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui comporte notamment les mesures de relance annoncées fin décembre –, la première préoccupation de Matignon est d'en finir avec la « Sécu ». Pour boucler ce dossier, le gouvernement doit adopter trois ordonnances supplémentaires *(lire ci-dessous)*, mais aussi trois projets épineux : le projet de loi organique de mise en œuvre de la révision constitutionnelle autorisant le Parlement à voter des lois de financement de la Sécurité sociale ; un projet de loi tendant à instaurer le régime universel d'assurance-maladie ; un autre portant réforme du financement de la « Sécu ». Sans oublier le débat sur le projet de loi de ratification des ordonnances, que M. Juppé s'est engagé à organiser avant fin juin, allant ainsi au-delà de la lettre de l'article 38 de la Constitution, qui impose le dépôt *du projet, mais non sa discussion.*

Le gouvernement envisage d'ouvrir plusieurs autres chantiers importants. Ainsi, la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, très attendue par les parlementaires et dont l'application a été reportée au 1er janvier 1997 malgré les engagements pris pendant la campagne présidentielle, devrait venir en discussion au mois de mai.

Deux autres promesses réitérées devraient commencer à se concrétiser : le pacte de relance pour la ville, examiné par le conseil des ministres à la mi-avril, pourrait, selon M. Romani, être discuté, au moins en première lecture, avant la fin juin. Il en est de même pour le projet de loi sur l'exclusion et la nouvelle loi de programmation militaire, qui devrait prolonger le débat sur le service national. A ce menu déjà chargé s'ajoutent le projet de réforme de la détention provisoire (pour lequel les arbitrages ne devraient pas mécontenter le ministre de la justice) ; celui sur la concurrence, adopté par le conseil des ministres le 26 février ; ainsi que celui sur l'urbanisme commercial. Par ailleurs, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, prépare un texte sur le monde rural, qui équilibrerait les dispositions prévues pour le monde urbain.

Ce pré-programme permettra-t-il de mettre un terme aux flottements et aux interrogations qui ont miné la majorité depuis l'automne ? C'est évidemment l'espoir du premier ministre. Le gouvernement peut observer avec quelque satisfaction que la mise en place de la session unique s'effectue dans des *conditions satisfaisantes*. A l'Assemblée nationale, notamment, sous la houlette de Philippe Séguin, les députés portent un jugement globalement positif sur leurs nouvelles conditions de travail, même si beaucoup, parmi les provinciaux, jugent le rythme excessivement rapide.

MANQUE D'ENTHOUSIASME

Dans l'ensemble, cependant, les élus apprécient la suppression des séances de nuit et une organisation de leurs travaux sur trois jours (du mardi au jeudi), qui leur permet de maintenir leur présence dans leur circonscription. Ils soulignent, aussi, que l'ordre du jour est moins chaotique et se réjouissent, pour la plupart, du temps accru consacré au contrôle parlementaire, du fait des deux séances hebdomadaires de questions au gouvernement.

Néanmoins, le gouvernement se heurte à un manque d'enthousiasme de sa majorité. Depuis la mi-janvier, les députés ont tendance à déserter l'hémicycle plus que de coutume. *Ainsi, lors de la* séance des questions d'actualité, le 13 février, on comptait 250 députés présents sur 577. On dépassait à peine la barre des 300 le lendemain. L'affluence est également en baisse notoire lors des réunions de groupes du mardi. Certes, beaucoup de parlementaires ont la tête *ailleurs : ceux de l'UDF* sont absorbés par la compétition interne pour le renouvellement du président de la confédération, le 31 mars, et tous appréhendent l'échéance législative de 1998.

Beaucoup, au-delà de la loyauté affichée à l'égard du gouvernement, restent inquiets. Tout y contribue : la conjoncture économique médiocre ; l'oubli, dans le programme gouvernemental, de la réforme fiscale tant de fois annoncée ; le manque d'*« élan »* de la politique gouvernementale, selon l'expression de Charles Pasqua. Au point d'alimenter la rumeur sur l'éventualité d'un gouvernement « Juppé 3 », dans les mois à venir, susceptible d'élargir la base politique de l'équipe actuelle et de prendre acte de la volonté d'apaisement dans la majorité.

Olivier Biffaud et Gérard Courtois

M. Pasqua : « Il manque un projet d'ensemble »

Charles Pasqua estime qu'il ***« manque »*** un ***« projet d'ensemble »*** à l'action du gouvernement. Invité spécial de France 2, jeudi 29 février, l'ancien ministre de l'intérieur a regretté que le gouvernement de M. Juppé traite ***« les problèmes secteur par secteur, colonne par colonne »***. ***« Je trouve que la politique conduite actuellement n'est pas suffisante »***, a-t-il déclaré, en réclamant ***« des mesures profondes »*** et en ajoutant que ***« ce n'est pas avec des traitements homéopathiques que l'on va résoudre les problèmes »***. M. Pasqua trouve en même temps ***« un peu injuste »*** que ***« les Français débitent Alain Juppé de ce qui va mal »*** car, a-t-il expliqué, ***« la politique (...) est aussi définie par le chef de l'Etat »***. Pour le sénateur, président RPR du conseil général des Hauts-de-Seine, ***« si l'on veut redonner un peu de tonus à ce pays, il faudra un sérieux coup de rein et un grand effort. Le message devra d'abord être celui du président de la République. »***

Le chef de l'Etat distance le premier ministre dans les sondages

LE SORT de Jacques Chirac et celui d'Alain Juppé dans l'opinion publique paraissaient liés depuis leur arrivée à l'Elysée et à Matignon. Ils avaient dégringolé, l'un et l'autre, au fil de l'été et de l'automne 1995, vers des records d'impopularité. Or, depuis le début de l'année, leurs trajectoires semblent se séparer : le président de la République regagne peu à peu la confiance de son électorat, alors que le premier ministre ne parvient pas à surmonter le manque de confiance de l'opinion.

Après celles de BVA pour *La Vie* et de Gallup pour *L'Express (Le Monde* du 27 février), deux nouvelles enquêtes le confirment. La première a été réalisée par la Sofres, pour *Le Figaro-Magazine* (daté 2-8 mars), du 21 au 23 février auprès de 1 000 personnes ; la seconde par Ipsos, pour *Le Point* (daté 1er-7 mars), les 23 et 24 février, auprès de 967 personnes. Selon la Sofres, la cote de confiance de M. Chirac s'est stabilisée à 40 %, contre 59 % d'opinions négatives. En un mois, au contraire, M. Juppé a perdu encore 2 points d'opinions positives (à 33 %), alors que les opinions négatives augmentent de 2 points, à 65 %, dont 40 % de personnes interrogées qui ne lui font *« pas du tout confiance »*. Cette enquête a été réalisée, en partie, avant l'annonce par le chef de l'Etat de la réforme de la politique militaire.

Le sondage d'Ipsos, réalisé après cette intervention, accentue nettement le redressement de M. Chirac et l'incapacité de M. Juppé à remonter la pente. Selon cette enquête, le président de la République recueille en effet 43 % d'opinions positives, soit une hausse importante de 5 points en un mois, tandis que les opinions négatives baissent de 6 points, à 50 %.

12 POINTS D'ÉCART

Grâce à plusieurs interventions – notamment l'annonce de l'arrêt des essais nucléaires, puis de la suppression à terme du service militaire, ainsi que son voyage en province, dans les Deux-Sèvres – M. Chirac regagne du terrain chez les jeunes (+ 6 points d'opinions favorables chez les moins de 25 ans et + 9 points chez les personnes âgées de 25 à 34 ans) et auprès des professions intermédiaires (+ 9 points), ainsi que parmi les sympathisants du Front national (+ 18 points). De façon significative, dans les trois enquêtes (Ipsos, CSA et Gallup) réalisées au lendemain de ses déclarations sur la politique de défense, le chef de l'Etat repasse nettement au-dessus des 40 % d'opinions positives.

En revanche, toujours selon Ipsos, le premier ministre ne recueille que 31 % d'avis favorables (en baisse de 4 points), contre 63 % d'avis négatifs (+ 3 points). M. Juppé enregistre surtout une forte baisse de popularité auprès des sympathisants de l'UDF, qui ne sont plus que 52 % à approuver son action, contre 69 % le mois précédent. Sa cote de confiance est plus élevée, naturellement, auprès des sympathisants du RPR (66 % d'opinions favorables, en baisse de 8 points).

L'écart entre la cote de confiance du chef de l'Etat et celle du premier ministre atteint donc 12 points, selon Ipsos, alors qu'il n'était que de 3 points le mois dernier. M. Juppé ne fait plus d'ombre à M. Chirac, et il ne l'entraîne pas, non plus, vers l'impopularité. Cela peut lui assurer une certaine longévité à l'hôtel Matignon...

G. C.

Vingt-quatre parlementaires en mission en neuf mois

LA QUALITÉ des relations entre un premier ministre et sa majorité parlementaire se jauge aussi à l'aune des missions temporaires (six mois) dont sont chargés, à la discrétion du chef du gouvernement, députés et sénateurs. Leur objet, le rythme de leur attribution et l'étiquette de ceux qui en bénéficient sont des indicateurs tant du professionnalisme du cabinet de l'hôtel Matignon que de la nature de son rapport avec les parlementaires.

Sous l'impulsion de Bernard Pons, alors président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Edouard Balladur, chef du gouvernement de la deuxième cohabitation, s'était vu reprocher de désigner d'innombrables parlementaires en mission dans les mois précédant l'élection présidentielle.

PLUS QUE SOUS M. BALLADUR

L'examen des nominations, depuis les élections législatives de mars 1993, montre que les parlementaires RPR sont les grands bénéficiaires de ces missions. Depuis 1993, 73 parlementaires ont été nommés (59 députés et 14 sénateurs), parmi lesquels 45 RPR, 26 UDF, 1 socialiste et 1 membre du groupe République et Liberté. En neuf mois à Matignon, Alain Juppé a nommé 24 parlementaires en mission (dont 20 députés), parmi lesquels 15 RPR et 9 UDF. En vingt-cinq mois de gouvernement, *M. Balladur avait désigné* 49 parlementaires (dont 39 députés), qui se répartissaient en 30 RPR, 17 UDF et 2 députés n'appartenant pas à la majorité.

Au cours de ses neuf premiers mois à Matignon, M. Balladur avait nommé 17 parlementaires en mission ; pendant les neuf derniers *mois de nomination* (la dernière est intervenue le 31 mars 1995), il en avait désigné 24. Il avait confié une mission à 2 femmes députés, Colette Codaccioni (politique familiale) et Françoise de Veyrinas (emploi des jeunes), qui ont ensuite rejoint, puis quitté le gouvernement Juppé. L'actuel locataire de Matignon n'a nommé, lui, aucune femme.

Pour M. Balladur comme pour M. Juppé, un tiers environ des missions confiées aux députés et sénateurs sont destinées à l'information du premier ministre. Si certaines d'entre elles apparaissaient, dans le cas de M. Balladur, comme des compensations pour des députés qui n'avaient pas eu accès au gouvernement, d'autres, dans celui de M. Juppé, peuvent être interprétées *comme des remerciements après* l'élection présidentielle.

Deux parlementaires ont bénéficié d'une mission confiée par les deux chefs de gouvernement : Jacques Oudin, sénateur, et Nicolas Forissier, député. Le premier, ancien *trésorier du RPR, s'est penché sur « les fondations à vocation politique »*, pour M. Juppé, après *« l'organisation et le financement des transports entre la Corse et le continent »*, pour M. Balladur. Le second, membre du PR, s'est intéressé deux fois au même sujet. Avec M. Balladur, il s'agissait des *« relations entre nos entreprises et les institutions communautaires »* ; avec M. Juppé, de la *« vérification que les procédures d'appui au développement de la présence de nos entreprises sur les marchés des pays de l'Union européenne sont bien adaptées »*.

O. B.

Le contenu des ordonnances sur la Sécurité sociale se précise

LE GOUVERNEMENT n'a plus que quelques semaines pour mettre un point final aux trois ordonnances sur la Sécurité sociale qui, au terme de la loi d'habilitation, devront être prises avant fin avril. Alain Juppé a annoncé, mercredi 28 février, à l'issue d'une réunion interministérielle sur ce dossier, que ces textes portant sur la gestion des caisses, la régulation des dépenses de médecine de ville et l'hôpital seront présentés *« au dernier conseil des ministres du mois d'avril »*. Dans l'intervalle, une première mouture des ordonnances sera présentée les 12 et 13 mars aux commissions parlementaires compétentes, les partenaires sociaux étant, une nouvelle fois, consultés dans le cadre des « ateliers » de travail animés par quelques experts.

● **La gestion de la Sécurité sociale.** – Elle pourrait réserver une surprise. Alors que le renforcement du rôle du patronat dans les caisses d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse n'était pas inscrit dans les pistes de réforme tracées le 15 novembre 1995 par le premier ministre, celui-ci envisage d'instaurer un véritable paritarisme, se traduisant par un nombre égal de représentants des employeurs et des salariés dans les conseils d'administration des organismes. *Instauré par une ordonnance* de 1967, ce paritarisme avait été supprimé en 1982. Depuis, le patronat ne dispose que de sept sièges au sein de l'assurance-maladie (contre quinze aux syndicats). Toutefois, les « personnalités qualifiées » devraient être en plus grand nombre et les pouvoirs publics souhaitent ouvrir les caisses d'assurance-maladie aux associations de retraités et au mouvement familial.

● ***La maîtrise des dépenses de* médecine de ville.** – Le ministre des affaires sociales assure que les médecins devront respecter le plafond de dépenses annuelles (+ 2,1 % en 1996) sous peine de sanctions. Ce point, qui l'oppose à trois des quatre syndicats médicaux représentatifs (CSMF, FMF, SML), constitue un enjeu capital. Jacques Barrot étudie un dispositif dans lequel la revalorisation des honoraires, accordée dans le principe en début d'année, n'interviendrait qu'à la fin de l'année si l'objectif des dépenses a été respecté, ces augmentations étant modulées selon l'activité de chaque praticien. S'ils dépassent ce plafond, les médecins devraient rétrocéder le trop-perçu, comme le font déjà les laboratoires de biologie et les cliniques.

● **L'hôpital.** – Pour assurer une meilleure allocation des moyens, une instance régionale regroupant l'Etat (Drass) et l'assurance-maladie (CRAM) répartira les dotations, après avoir passé un contrat pluriannuel où chaque établissement de soins précisera ses projets et ses perspectives d'activité. *« Ce n'est pas la plus forte probabilité que cette instance soit présidée par le préfet »*, précise-t-on au ministère des affaires sociales. De plus, les schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS), qui définissent les besoins et les moyens au niveau de chaque région, deviendront opposables au moment du renouvellement des autorisations. En clair, des lits, des services ou des équipements devront fermer s'ils ne sont pas inscrits dans le SROS.

Jean-Michel Bezat

M. Léotard prône « un vrai dialogue » dans la majorité

APRÈS LE DÉJEUNER qui a réuni à Matignon, mercredi 28 février, Alain Juppé et Edouard Balladur, François Léotard, président du Parti républicain, s'est *« réjoui »*, jeudi au Forum RMC-*L'Express*, *« de voir que le premier ministre accepte qu'il y ait, à l'intérieur de la majorité, la nécessité d'un vrai dialogue, et même d'une espèce de compétition des idées »*. *« Nous voulons être une force de proposition. Je me réjouis de voir que M. Balladur l'est à sa manière. M. Séguin aussi. J'espère l'être à ma manière »*, a expliqué le candidat à la présidence de l'UDF. M. Léotard a réaffirmé qu'à ses yeux, dans la perspective des législatives de 1998, *« au-delà du chef du gouvernement, il faudra une équipe nouvelle »*. *« Et si nous voulons une vraie victoire, il faudra que tout le monde mette la main à la pâte »*, a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, a jugé** *« inacceptable »* et qualifié de *« provocation »*, jeudi 29 février au cours de l'émission Invité spécial sur France 2, la conférence de presse clandestine tenue par quelque 600 hommes en armes du FLNC-Canal historique à la veille de la visite en Corse de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, dans la nuit du 11 au 12 janvier. M. Pasqua a rejeté toute idée de *« négociation »* avec les nationalistes, en rappelant comment il avait, en tant que ministre de l'intérieur, fixé les bornes du dialogue avec les nationalistes. M. Pasqua a aussi évoqué l'idée d'un éventuel *« toilettage »* des institutions corses.

■ **TEMPS DE TRAVAIL : Michel Rocard estime que l'Etat devrait** adresser *« un signal marchand »* aux entreprises pour les inciter à réduire la durée du travail. Dans un entretien au *Figaro* du vendredi 1er mars, l'ancien premier ministre, sénateur (PS) des Yvelines et député européen, où il propose de marier *« la réduction des charges patronales sur le travail compensée par une hausse de la CSG et l'annualisation du temps de travail »*, M. Rocard suggère de *« baisser puissamment – 7 francs de l'heure, soit 40 % – le coût social de chaque heure travaillée en dessous de 32 heures, et de surtaxer à due concurrence – 28 francs de l'heure, soit 200 % – chaque heure travaillée au dessus de 32 heures »*.

■ **CHÔMAGE : la chambre criminelle de la Cour de cassation** a jugé, mercredi 28 février, qu'un chômeur qui avait des occupations bénévoles à plein temps ne pouvait pas percevoir des allocations. Elle a rejeté le pourvoi d'un chômeur condamné pour avoir perçu des indemnités alors qu'il était occupé à plein temps par un club de modélisme. Selon la Cour, ce chômeur s'est rendu coupable de *« fraude ou fausse déclaration pour obtenir des allocations d'aide aux travailleurs sans emploi »* indues, car son activité au sein de l'association, *« par son caractère permanent* (...), *l'a placé dans l'impossibilité de rechercher un autre emploi »*.

■ **ÉLECTION : Dominique Lefebvre (PS) a été élu maire de Cergy (Val-d'Oise)**, jeudi 29 février, en remplacement d'Isabelle Massin (div. gauche), qui avait remis sa démission le 16 février après le rejet de son compte par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. M. Lefebvre était, depuis octobre 1994, adjoint chargé des finances et de la vie urbaine. Il est, par ailleurs, vice-président du syndicat de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, chargé de l'urbanisme.

■ **RETRAITES.** Le conseil d'administration de l'AGIRC (régime de retraites complémentaires des cadres) a élu à sa présidence, jeudi 29 février, Emile-Yves Rio (CNPF), directeur des affaires sociales et des ressources humaines de Philips France. Il succède à Paul Marchelli (CFE-CGC), qui avait quitté ce poste en octobre 1995, après sa nomination au conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

La jeunesse communiste entend s'ouvrir « à tous ceux qui veulent changer la vie »

Lors de son congrès, le MJCF appelle à une marche nationale pour l'emploi des jeunes, le 18 mai

Le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste française (MJCF) s'est ouvert, jeudi 29 février, à Villejuif (Val-de-marne). Le conseil national et le nouveau secrétaire général seront élus dimanche. Robert Hue devrait clôturer ces journées en insistant sur la nouvelle organisation des travaux, qui préfigure le déroulement du vingt-neuvième Congrès du PCF, en décembre à Paris, au Palais des Congrès.

DE MÉMOIRE de vieux jeunes communistes, on n'avait jamais vu ça. Dans la salle de Villejuif (Val-de-Marne), où se tient le congrès de la jeunesse communiste, il n'y a pas d'estrade. Un peu étonnées, les délégations étrangères apprennent aussi que, cette fois, on ne leur fera pas le fameux salut, et qu'elles ne liront pas de papier. *« C'était émouvant, mais un peu figé »*, sourit Yasmine Boudjenah, vingt-cinq ans, responsable de l'Union des étudiants communistes (UEC).

Accueilli par une formidable *standing ovation*, le responsable de la jeunesse communiste cubaine, qui évoque l'affaire des deux Cessna abattus par la chasse de son pays, comprend vite son malheur. A peine le temps de décrire *« le mensonge que la presse vient de créer, en faisant passer une légitime défense de la souveraineté pour une attaque de Cuba à la sécurité internationale »*, et le délire enthousiaste des 1 000 délégués laisse la place au micro baladeur – la nouvelle coqueluche communiste – et aux mains qui se lèvent pour participer au débat.

« Je ne suis pas d'accord pour dire « amen », tout le temps, à la ligne du Parti ou de la JC », lance un délégué des Alpes-Maritimes. *Restons lucide ! Fidel Castro, c'est un dictateur, rien de plus. La révolution, d'accord, mais pas avec n'importe qui.* » Jean-Yves, de l'UEC de Lille, enfonce le clou : *« Y'en a marre de ces mondes manichéens, tout blanc ou tout noir. Ce matin, j'entends parler de Bosnie unitaire, puis, l'après-midi, de Québec et d'Irlande du Nord indépendants. Il faut rester dans un point de vue d'analyse marxiste. Ne perdons pas de vue la lutte des classes ! »* Ces débats, voilà longtemps que la Jeunesse communiste les tient à l'ombre de ses « cercles ». *« Mais c'est la première fois qu'on en parle en congrès »*, réfléchit Jean-Yves. Chacun devine aussi que samedi, lors de la séance traditionnellement réservée aux étudiants, le débat viendra sur leur rôle dans le mouvement de novembre et décembre 1995 : l'UEC n'a-t-elle pas été trop discrète, laissant le syndicat – l'UNEF – monter en première ligne ?

LES « STALS » SONT RARES

C'est toutefois sur la *« mutation de l'identité communiste »* et le refus de la JC de demeurer *« l'avant-garde éclairée de la jeunesse »* que les débats les plus vifs devaient se nouer vendredi. Dans un rapport de deux heures, la secrétaire générale du MJCF, Sylvie Vassallo, a en effet plaidé pour *« l'ouverture »* du MJCF. Il *« devrait être l'association de tous ceux qui veulent changer la vie »*, a expliqué la secrétaire générale, qui a appelé, pour le 18 mai, à une *« marche nationale pour l'emploi des jeunes »*, où elle souhaite convier d'autres organisations, comme le Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS), les syndicats étudiants et diverses associations.

Les mystérieux *« stals »* [staliniens] de la « coordination communiste » qui plaident *« contre la déliquescence du MJCF »* sont rares et discrets. *« En gros, on est d'accord avec Robert Hue*, explique un membre de l'UEC, *mais il faut un minimum de formation pour les nouveaux venus. Si le communisme, ce n'est plus qu'un humanisme, c'est quand même un peu maigre. »*

D'autres, plus jeunes, y trouvent leur compte. Question de *« look »*, comme disent les rappers à casquette de la « fédé » de Seine-Saint-Denis ? *« Entre la délégation bulgare ou la fédé du Rhône* [réputée « orthodoxe »], *et nous, y'a pas grand-chose à voir. Eux, ils font de la politique, nous on fait plutôt du social. »*

Ariane Chemin

58 000 adhérents revendiqués malgré une forte baisse

Deuxième organisation de jeunes en France – après la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) –, le Mouvement de la jeunesse communiste française (MJCF) se réunit en congrès tous les trois ans. La secrétaire générale de la JC, Sylvie Vassallo, revendique 58 000 adhérents, mais reconnaît une perte de 10 000 adhérents depuis le dernier congrès. L'Union des étudiants communistes (UEC), la branche traditionnellement la plus « politique » du mouvement, en compte, pour sa part, 4 000.

La Jeunesse communiste publie un mensuel, *Avant-garde*, et, trois fois par an, *Clarté*. Les deux titres devraient être rénovés pour devenir *« un outil non pas de propagande, mais de libération »*.

Agir veut peser sur la rénovation de la gauche

LE MOUVEMENT AGIR, fondé le 14 février 1995, entend *« participer à la rénovation des positions et des pratiques politiques »* des partis de gauche. Présidé par Martine Aubry, ancien ministre socialiste du travail, Agir rassemble des militants qui viennent de *« toutes les sensibilités »* de cette gauche qui cherche à se rénover : des socialistes, des communistes rénovateurs, des écologistes. Mais sur les 9 000 adhérents revendiqués, à travers quatre-vingt-quatre clubs locaux, seuls 20 % sont membres d'un parti (pour la majorité du Parti socialiste). La plupart sont des déçus de l'action politique ou n'ont pas encore franchi le pas d'un engagement partisan.

S'IMPLANTER « DOUCEMENT ET MODESTEMENT »

Jeudi 29 février à Paris, les animateurs d'Agir ont réuni une conférence de presse, en lever de rideau d'un colloque *« autour du mouvement social »* – en présence d'une assistance fournie –, qui sera lui-même suivi par une douzaine de forums en province. Les organisateurs ont insisté sur leur volonté de peser sur la *« rénovation »* de la gauche en cours. Aux côtés de Martine Aubry avaient ainsi pris place Charles Fiterman, ancien ministe communiste, en rupture du PCF et membre de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), Philippe Herzog, membre du bureau national du PCF, Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, et d'anciens dirigeants syndicaux comme Alain Obadia, ancien responsable des cadres CGT, ou Pierre Héritier, ancien dirigeant de la CFDT. *« Les Français sont prêts à des réformes, à condition qu'elles soient négociées et justes »*, a assuré Mme Aubry.

Les animateurs d'Agir, qui veulent implanter leur mouvement *« doucement et modestement »*, cherchent à tirer des leçons du mouvement social de la fin 1995, afin d'y déceler *« comment on doit faire de la politique aujourd'hui »*. *« Il faut enclencher un processus qui fasse bouger tout le monde »*, a souligné Charles Fiterman, qui appartient, comme un autre ancien ministre communiste, Jack Ralite, au conseil politique d'Agir.

Annoncé comme participant au colloque organisé par le PS, le 16 mars, sur la mondialisation, à l'instar de Robert Hue et de Jean-Pierre Chevènement, M. Fiterman a insisté sur la nécessité de développer des *« lieux de débat pluralistes »*. *« Dans la démarche, nous partageons les mêmes orientations »*, a affirmé M. Herzog, soucieux que les Français ne fassent pas de Maastricht *« un exutoire »*. *« Nous ne devons pas dissimuler aux Français les causes intérieures de nos difficultés »*, a-t-il conclu, sans dissimuler, comme M. Fiterman, qu'une même démarche au sein d'Agir n'empêche pas l'expression des différences.

Michel Noblecourt

La large victoire de Marc Blondel a permis d'occulter le manque d'idées nouvelles au congrès de FO

IL NE MANQUAIT qu'une saynète finale : l'accolade et le baiser de paix échangés sur l'estrade par Marc Blondel et Jacques Mairé, après l'annonce des résultats du vote sur le rapport d'activité, jeudi 29 février, ont étanché la soif de légitimité et d'unanimité des trois mille trois cents délégués réunis à la porte de Versailles, à Paris. Un grand coup d'éponge et les joutes oratoires des trois derniers jours, les passes d'armes, voire les coups bas, se sont soudain effacés.

Imperator, le « camarade Marc » put alors ceindre son écharpe rouge et s'exclamer à la tribune : *« Je ne vais pas jouer les faux modestes : vous m'avez fait plaisir. Ce n'est pas un vote contre des camarades à l'intérieur de l'organisation mais contre tous ceux qui, à l'extérieur, veulent tuer l'organisation. »*

Reprenant le slogan du mouvement de novembre-décembre 1995 – *« Tous ensemble! Tous ensemble! »* –, les délégués debouts, certains agitant des écharpes rouges acclamaient « la paix des braves ».

78,1 % pour, 20,3 % contre, 1,6 % d'abstention. Le couperet du vote permet de solder à bon compte les tensions internes. Marc Blondel n'atteint certes pas la barre de 80 %, il fait six points de moins que lors du congrès confédéral de Lyon, il y a trois ans (où le rapport d'activité avait été approuvé par 84,2 % des mandats) : son score n'est pas « bergeronien », mais les temps ne le sont plus. M. Blondel conforte son autorité à la tête de l'organisation. *« Toute l'opération menée par l'opposition interne a échoué »*, pourra-t-il commenter sereinement hors du champ des caméras. Au-dessous de 20 % en faveur de l'opposition interne, le résultat du vote aurait été interprété comme un véritable camouflet pour cette dernière. Le score, somme toute modeste, obtenu par le secrétaire de l'union départementale de Paris permet toutefois à ses partisans de ne pas baisser la tête.

« C'est le bas de la fourchette », commente l'un d'entre eux, mais *« de toute façon, le congrès était solidement verrouillé »*. Serein, voire plutôt soulagé, Jacques Mairé a pu confier en aparté qu'il espérait que *« dans trois ans, il y aurait deux candidats, plus jeunes et meilleurs que nous »*.

UNANIMITÉ EN TROMPE-L'ŒIL

Le dix-huitième congrès de Force ouvrière va donc pouvoir se clôre sur cette unanimité en trompe-l'oeil. C'est d'abord sur le refus de tout rapprochement avec la CGT que le ciment de l'unité a pu prendre. *« Je n'oublierai jamais que les communistes de la CGT nous ont virés de la CGT, notre maison, au nom de la défense des intérêts des salariés »*, a rappellé opportunément Marc Blondel, dans son discours. *« Moi, je ne me rapprocherai pas de la CGT. »*, a-t-il répété.

Les résultats partiels aux élections professionnelles de 1994 et 1995, rendus publics par la CGT (*Le Monde* du 1er mars) ont toutefois jeté un certain froid. Les gains obtenus par la CGT et la CFDT, au détriment de Force ouvrière, ont été accueillis fraîchement par le secrétaire général, qui n'a pas exclu de faire une mise au point sur ces chiffres. Au bout du compte, c'est sans aucune surprise que, samedi, au terme du congrès et dans le cadre d'un comité confédéral national (CCN), le parlement de Force ouvrière (qui réunit les secrétaires des fédérations et des unions départementales), Marc Blondel et ses principaux collaborateurs seront reconduits. Le maintien de la candidature de Jacques Mairé est de pure forme.

Auparavant, le travail en commission devait permettre, vendredi, d'adopter plusieurs résolutions d'orientations qui fourniront les bases des revendications de la centrale pour les trois ans à venir.

Sur ce point, des délégués ne cachaient pas leur embarras. Embrayant sur les propos de M. Blondel lui-même, qui avait constaté que *« ce ne sont pas les idées qui font masse »* au congrès, beaucoup déploraient que le débat d'idées ait été occulté par le combat des chefs.

Alain Beuve-Méry

SOCIAL L'Insee a publié, vendredi 1er mars, l'édition 1996 des *Données sociales*. Edité tous les trois ans, ce volumineux rapport dresse un véritable panorama de la société française dans les domaines les plus divers, santé, emploi, logement, revenus, loisirs, etc. ● LE PATRIMOINE des Français est notamment l'objet d'une des études. En augmentation depuis vingt-cinq ans, il dépassait les 21 000 milliards de francs en 1994. Cette progression se double de considérables écarts. Ainsi, 10 % des ménages possèdent 50 % des patrimoines, les professions libérales arrivant en tête. ● LES PETITS MAUX de la vie quotidienne font également l'objet de l'analyse. ● L'EXCLUSION est aussi traitée, de nouvelles données étant livrées. Ainsi, plus de 23 000 personnes vivaient, en 1994, dans des centres d'hébergement et de réadaptation sociale.

Près de 10 % des foyers détiennent 50 % des patrimoines

Tous les trois ans, l'Insee dresse le palmarès des inégalités devant la fortune. Les avoirs des ménages français dépassaient 21 000 milliards de francs en 1994. Leur progression recouvre d'importantes disparités

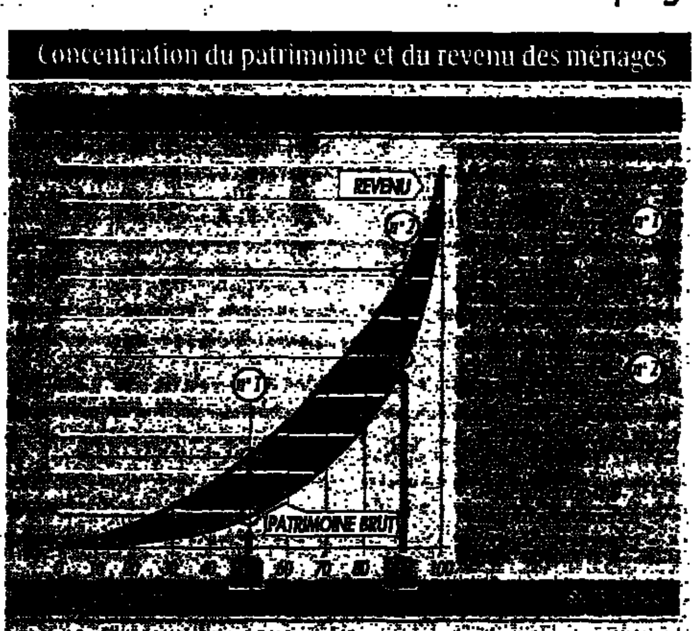
SI, EN PÉRIODE d'envolée du chômage, les inégalités devant l'emploi retiennent beaucoup plus l'attention que celles devant le patrimoine, ces dernières n'en sont pas moins considérables. C'est, en substance, l'une des conclusions à laquelle invite la dernière livraison des *Données sociales* de l'Insee, dont l'édition de 1996 est publiée vendredi 1er mars.

Réalisé une fois tous les trois ans par l'institut, en collaboration avec une vingtaine d'organismes publics spécialisés dans la recherche économique, statistique ou sociologique, ce document dresse un véritable panorama de la société française dans les domaines les plus divers : démographie, emploi, revenus, santé, condition de vie, précarité, etc. C'est donc aussi l'une des rares sources permettant de se faire une idée précise du montant des patrimoines possédés par les Français et de leur concentration.

Cette radiographie de la richesse – ou de la pauvreté – des Français permet d'abord de mesurer que, sur une longue période, le patrimoine a plutôt tendance à progresser. Le patrimoine net – déduction faite de l'endettement – est ainsi progressivement passé de 1 956,5 milliards de francs en 1969 à 21 759,9 milliards de francs en 1994. Il faut toutefois relativiser cette envolée, car, en moyenne, au *cours de ces vingt-cinq années*, le patrimoine total des Français n'a jamais dépassé l'équivalent de quatre années de revenu disponible (soit le revenu après prélèvements et prestations sociales). Tout juste a-t-il été légèrement inférieur à ce seuil en début de période et légèrement supérieur en fin de période. Si les Français, globalement, s'enrichissent, ce n'est que très lentement.

ENDETTEMENT EN HAUSSE

Ce constat doit être nuancé par deux observations. D'abord, l'endettement des ménages progresse. *Représentant* à peu près sept mois de revenu disponible au début des années 70, il est désormais l'équivalent de neuf à dix mois de revenus. L'Insee relève que *« la moindre croissance du pouvoir d'achat, l'augmentation des taux d'intérêt réels, les mesures contre le surendettement et la stagnation du marché immobilier »* sont à l'origine de cette évolution. Ensuite, si le patrimoine augmente, cette évolution moyenne recouvre de gigantesques disparités.



L'Insee estime ainsi que le patrimoine brut (hors endettement et hors droits à la retraite) peut être estimé à 1,1 million de francs par ménages en 1992. Mais, la moitié des ménages déclarant posséder moins de 460 000 francs, on se doute bien que, du haut au bas de l'échelle, les disparités sont très grandes. Ainsi, 10 % des ménages (les plus pauvres) détiennent-ils moins de 25 000 francs, tandis que 10 % (les plus riches) possèdent plus de 1,8 million de francs, soit un rapport de 1 à 75.

Dans ce palmarès des inégalités, les ouvriers sont, sans surprise, les plus mal lotis, avec un patrimoine brut moyen de 420 000 francs, juste derrière les employés (450 000 francs). Disposant d'un patrimoine professionnel, les agriculteurs exploitants font partie des favorisés (2,34 millions de francs, *soit plus du double de* la *moyenne* des Français). En haut de l'échelle, on trouve les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2,83 millions de francs), les anciens indépendants non agricoles (2,9 millions de francs) et, surtout, les plus favorisées, les professions libérales (3,9 millions de francs).

L'ENJEU FISCAL

Au total, les inégalités qui séparent les Français face à l'argent apparaissent très importantes. On le savait dans le cas des revenus, c'est encore plus vrai avec le patrimoine. L'Insee publie d'ailleurs des statistiques éloquentes *(voir graphique ci-contre)*. Celles-ci font apparaître que 50 % des ménages (les moins favorisés) se partagent seulement 25 % des revenus distribués en France et détiennent... 8 % des patrimoines. A l'autre extrémité de l'échelle, 10 % des ménages (les plus fortunés) se partagent 28 % de l'ensemble des revenus et détiennent... 50 % des patrimoines.

Ces statistiques sont précieuses car, depuis la disparition du Centre des revenus et des coûts (CERC), décidée par le gouvernement d'Edouard Balladur, la mesure de ces évolutions était à établir. De *surcroît*, le CERC avait *tenté* d'établir un diagnostic dont l'horizon était malgré tout limité : ses experts cherchaient à cerner les seules évolutions de ce qu'il est convenu d'appeler le « patrimoine de rapport », c'est-à-dire le patrimoine dont les ménages peuvent tirer un revenu (immobilier de rapport, actifs financiers, etc.).

L'apport de l'Insee est donc décisif. Il permet de cerner les enjeux des débats permanents que suscitent la fiscalité sur le patrimoine, et notamment les droits de succession. Faut-il les abaisser, parce qu'ils sont *« confiscatoires »*, ou bien faut-il qu'ils jouent un rôle de redistribution des richesses ? Les *Données sociales* apportent un éclairage décisif à la controverse.

Laurent Mauduit

★ *Données sociales 1996*, Insee, 550 pages, 285 F (245 F jusqu'au 1er juillet).

Plus de 23 000 personnes en CHRS

LES 762 CENTRES d'hébergement et de réadaptation sociale *(CHRS) abritaient, au 1er janvier* 1994, 23 466 personnes : 10 712 hommes (dont 9 812 étaient seuls et 45 % âgés de plus de trente-cinq ans), 6 113 femmes et 6 641 enfants, dont près d'un sur deux avait moins de six ans. Les familles étaient constituées, près de neuf fois sur dix, d'une mère (au nombre de 3 480) et de ses enfants. 22 % des adultes avaient auparavant un logement personnel, dont ils ont été expulsés ou qu'ils ont dû quitter (femmes battues ou abandonnées par leur conjoint). Les autres étaient hébergés chez des parents ou des amis (24 %), sortaient d'établissements sociaux, médicaux (surtout psychiatriques) ou pénitentiaires (34 %), ou étaient sans abri.

A peine un quart (24 %) des adultes avait une activité salariée, tandis que 36 % étaient au chômage, 19 % étaient inactifs (dont une majorité de femmes) et 18 % étaient en stages de formation (surtout des jeunes de moins de vingt-cinq ans) ou en activité d'insertion. Sur les quelque 12 500 personnes âgées de vingt-cinq ans et plus, 29 % percevaient le revenu minimum d'insertion (RMI), un tiers des jeunes de moins de vingt-cinq ans n'ayant aucune ressource.

L'entrée en CHRS (gérés par des associations loi 1901 et financés par l'Etat) permet d'abord d'avoir un toit. Pour une minorité de personnes accueillies, l'aide se limite au gîte et au couvert. Les travailleurs sociaux assistent tous les autres dans leurs démarches administratives, juridiques ou professionnelles. Mais ils ne leur procurent pas d'emplois.

La réglementation des CHRS impose une participation financière des « locataires », en fonction de leurs ressources. Pour ceux qui n'en ont pas, cette participation peut prendre la forme d'une aide matérielle à la vie du centre. D'une façon générale, les personnes hébergées en CHRS, commente le document de l'Insee, *« éprouvent des difficultés pour vivre de manière autonome »* et sont *« confrontées à des problèmes qu'elles n'ont pas su résoudre, la plupart du temps en l'absence ou par la défaillance de solidarités essentielles : famille, amis, voisinage, travail, etc. »*. Leur séjour en CHRS *« doit leur permettre d'acquérir ou de retrouver une autonomie »*.

M. C.

26 millions de Français ont des problèmes de vue

CE SONT des bobos, des petites misères qui gâchent la vie quotidienne *: mal de dos, mauvaise* vision, mal de dents, grippes et rhumes. Ces gênes ou affections a priori sans gravité sont rarement quantifiées. De la même façon, on sous-estime souvent la consommation de médicaments, les actes de soins et les interruptions d'activité que ces désagréments entraînent, alors qu'ils sont loin d'être négligeables. Ainsi ces petites maladies sont à l'origine d'une consultation sur trois chez le médecin de ville et d'un achat de médicament sur trois.

Les problèmes de vision sont particulièrement répandus. Tous âges confondus, 45 % des personnes en souffrent, et leur proportion croît avec les années. Entre quarante et cinquante ans, le nombre de personnes concernées passe de quatre sur dix à six sur dix, en raison de l'augmentation de la presbytie et, à soixante ans, seule une personne sur dix se déclare indemne de tout problème visuel. La myopie est le trouble le plus répandu : 19 % des Français sont myopes, 4,5 % astigmates et 2 % *hypermétropes*. Après cinquante ans, 64 % des individus se considèrent comme presbytes. Six personnes sur dix portent des lunettes ou des lentilles correctrices, *soit 26 millions au total*. La moitié d'entre elles ont plus de cinquante-sept ans.

Les problèmes de dentition occupent la deuxième place en termes de fréquence. A dix-huit ans, seule une personne sur cinq a encore toutes ses dents en bon état : 7 % des hommes et 15 % des femmes ont dû se faire remplacer une ou plusieurs dents et près de 60 % ont déjà souffert de caries. Au total, 11,5 millions de Français portent une prothèse dentaire amovible. A partir de quarante ans, une personne sur cinq porte un dentier et, à soixante-cinq ans, une sur deux. En un an, on a comptabilisé 70 millions d'actes *dentaires* – soit 1,4 *acte* par personne et par an. Toutefois, la moitié des adultes n'ont pas consulté de dentiste depuis un an en raison du coût des soins dentaires et de leur faible remboursement, et aussi parce qu'il estiment *« avoir de bonnes dents »*.

MAL DE DOS

La grippe, le rhume et les pathologies aiguës des voies respiratoires sont également très fréquentes. Les enfants sont les plus touchés. Ces affections provoquent près d'un arrêt de travail sur cinq et près de la moitié des absences scolaires. Les grippes, les angines et les bronchites sont *particulièrement invalidantes*. Elles entraînent des achats de médicaments dans plus de 80 % des cas, des consultations médicales dans 63 % des cas, mais très peu d'examens médicaux : 12 % des individus réalisent leurs achats sans ordonnance.

Près de 8 millions de personnes enfin déclarent connaître des problèmes de dos, les femmes davantage que les hommes. Un tiers des personnes souffrant du dos ont consulté un médecin, les généralistes assurant les trois quarts des consultations et les rhumatologues une sur sept. Une personne sur dix souffrant du dos a par ailleurs recours aux masseurs-kinésithérapeutes. Au total, ces douleurs dorsales ont donné lieu à 7 millions de séances de kinésithérapie sur une période de trois mois – soit 28 % de l'activité de la profession – et à 4 millions de piqûres effectuées par des infirmières. De plus, 800 000 actes paramédicaux relevant des médecines parallèles, comme l'acupuncture ou l'ostéopathie, sont comptabilisés chaque année.

Michèle Aulagnon

L'asthme responsable de 2 000 décès en 1990

La mortalité provoquée par l'asthme a augmenté de 30 % en France entre 1980 et 1990 : près de 2 000 personnes sont décédées à cause de cette affection en 1990. *« Même si les facteurs génétiques sont à prendre en compte, les facteurs d'environnement aérien jouent un rôle prépondérant dans cette évolution »*, note l'Insee. Ces chiffres sont rendus publics quelques semaines après la publication par le Réseau national de santé publique (RNSP) d'une étude montrant que la pollution de l'air aurait entraîné une mortalité cardio-vasculaire prématurée de 30 à 50 personnes par an à Lyon et de 260 à 350 dans l'agglomération parisienne. Ces conclusions reposent sur des études épidémiologiques conduites dans le cadre du projet européen Aphea (Air Pollution and Health) sur quinze villes (*Le Monde* du 7 février).

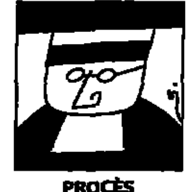
Deux vies de « femmes alcoolisées » défilent devant la cour d'assises du Finistère

Un jour de boisson, Yvonne a poussé son amie Janine du haut d'un pont

Yvonne Léon, quarante-huit ans, a comparu, jeudi 29 février, devant la cour d'assises du Finistère. Poursuivie pour meurtre, écrouée pendant huit mois, elle est accusée d'avoir poussé son amie Janine Rolland du haut d'un pont, un après-midi où elles avaient bu. A la barre, Yvonne Léon a longuement raconté leurs vies de « femmes alcoolisées ». Elles s'étaient rencontrées, en 1993, lors d'une cure de désintoxication.

QUIMPER
de notre envoyé spécial

C'est une histoire de vertiges suicidaires et de rechutes éthyliques, le récit de deux vies-galères, dont l'une s'est achevée le 8 avril 1994, en contrebas du pont Robert-Schuman, à Brest. Yvonne et Janine avaient alors la quarantaine tassée par l'errance, et absorbaient quotidiennement deux ou trois litres de rosé et de bière. Des vies à la Zola, minées par l'alcool, taraudées par les dépressions et la mort qui rôde.



PROCÈS

Yvonne Léon, quarante-huit ans, s'avance ce jeudi 29 février vers le box des accusés comme elle avait approché, ce jour de grosse pluie, la rambarde du pont brestois. Elle dit ne savoir pas grand-chose et ne se souvient de rien. Et puis là, face aux jurés des assises du Finistère, elle tend soudain la main pour mimer le geste. *« Janine avait passé une jambe par-dessus la rambarde. Je suis arrivée et j'ai retiré sa jambe. Après, je ne sais pas. Elle s'est penchée à demi dans le vide. J'avais ma main sur son dos et... il me semble que j'ai dû la pousser. Je peux pas vous l'affirmer, mais, oui, j'ai dû faire un geste pour la pousser. »*

Il était 5 heures de l'après-midi, le pont était encombré par les embouteillages. Les témoins de la scène sont plus formels. Janine Rolland, alors âgée de quarante-trois ans, a une première fois enjambé le pont *« toute seule »*, puis s'est ravisée. Une vive altercation a eu lieu entre les deux femmes. Janine a de nouveau franchi la rambarde. Yvonne l'a d'abord retenue par la taille, puis, soudainement, l'a *« basculée »*, *« poussée »*, *« jetée »*, *« lancée »*, selon les termes employés par les témoins. S'est-elle rendu compte de ce qu'elle avait fait ? *« J'm'en fous, c'est ce qu'elle voulait »*, a-t-elle lancé à un passant. Au poste de police, on lui compta 2 grammes d'alcool dans le sang.

Poursuivie pour meurtre, Yvonne Léon a été écrouée pendant huit mois. Pour la défense, il pourrait s'agir d'aide au suicide. Hébétée le jour des faits, comme à l'audience, l'accusée n'a même pas jeté un regard 35 mètres en contrebas du pont pour y voir l'image brisée d'une vie-miroir. Toute deux avaient un Roger pour mari, une Sonia parmi leurs filles. Leur amitié était née au cours d'une cure de désintoxication, en août 1993. Elles y avaient échangé leurs vies de *« femmes alcoolisées »*, selon l'expression d'Yvonne.

DISSEMBLABLES

Janine, apprend-on par sa sœur, avait eu *« une enfance difficile ». Celle d'Yvonne avait commencé sous le joug d'un père alcoolique et violent, un couvreur-zingueur aux vertèbres brisées par un accident du travail. Elle a sept sœurs, dont quatre « alcoolisées »*, et l'alcool a tué prématurément son seul frère.

Yvonne et Janine avaient toutes deux fondé un foyer, éduqué des enfants. Mais les maris avaient fait défaut. Celui de Janine était décédé. Celui d'Yvonne, un CRS *« qui buvait avant d'entrer dans la police »*, était toujours en mission. Alors, elles ont bu. *« Un petit verre d'alcool pour donner un petit coup de fouet*, confesse Yvonne, *ça a commencé comme ça. »* Elles ont bu, puis sombré. De cure en cure, pour Yvonne. De tentatives de suicide en tentatives de suicide, pour Janine, chez qui la famille avait fini par *« installer des plaques électriques pour éviter qu'elle n'ouvre les bouteilles de gaz »*.

Mais Yvonne et Janine n'étaient pas non plus totalement faites du même bois. Alors que Janine ne cessait de parler de mort et jetait en pâture à ses proches ses envies d'autodestruction, Yvonne s'était impliquée activement dans l'association Vie libre, où d'anciens alcooliques prennent en charge des malades. Elle avait trouvé un petit boulot d'aide ménagère, puis un poste de gardienne d'immeuble.

Janine broyait du noir. Les derniers temps, elle s'était faite plus pressante. Yvonne avait dû se mettre sur liste rouge. L'amitié était devenue violente. *« On peut imaginer*, note un expert psychiatre, *que, pour Janine Rolland, cette volonté de suicide n'était qu'un nouvel appel à l'aide. Mais que, cette fois, l'accusée n'était plus en mesure de répondre. »* Ce fut donc une nouvelle rencontre, trois kirs et deux demis avalés dans un bar, et un taxi commandé pour se rendre vers un pont.

Jean-Michel Dumay

Garde à vue prolongée pour un orteil écrasé

ONZE HEURES de garde à vue dont six en dépit d'une remise en liberté ordonnée par le parquet : Baya Zouaoui, soixante-trois ans, et sa fille, Sadia Kaced, ne sont pas près d'oublier ce que peut coûter de marcher sur les pieds d'un policier. Surtout lorsque, comme ce mardi 27 février, l'incident se transforme en affrontement et en insultes. Entre 12 heures et 23 h 30, elles sont passées par trois commissariats parisiens, sans oublier l'institut médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu.

Lorsque les deux femmes montent dans l'autobus 29, ce matin-là, elles pensent simplement à la consultation d'ophtalmologie à l'hôpital des Quinze-Vingts, où la mère a rendez-vous. Mais, dès le départ du véhicule, les choses se gâtent. Mme Zouaoui marche sur les pieds d'un grand blond d'une trentaine d'années. Le jeune homme réclame des excuses, la vieille femme s'exécute. A partir de là, les versions divergent. Elles racontent qu'il ne veut rien entendre, se met à crier des propos racistes, puis gifle l'une d'elles. Lui assure que la sexagénaire lui marche à nouveau sur le pied et l'insulte. Tous les trois se retrouvent sur le trottoir, rue Vieille-du-Temple. Nouveaux cris, nouvel échange de coups, sous le regard de quelques témoins aujourd'hui introuvables. Les deux femmes veulent appeler la police. C'est alors que le jeune homme sort sa carte d'inspecteur.

Les deux femmes sont conduites au commissariat de la rue Beaubourg (3e arrondissement), où elles sont placées en garde à vue. Vers 17 h 30, le parquet de Paris, averti par la famille, ordonne leur remise en liberté. Reste une formalité à accomplir : un examen aux urgences médico-judiciaires de l'Hôtel-Dieu. La mère souffre en effet d'ecchymoses, la fille, enceinte, a perdu deux dents à pivot et se plaint de maux de ventre. Toutes deux reçoivent une incapacité temporaire de travail (ITT) de trois jours, tandis que l'inspecteur, lui aussi examiné pour des contusions et des griffures, est arrêté deux jours.

Loin de retrouver alors leur liberté, elles sont ramenées au poste de police, puis transférées au commissariat de la mairie du 3e, avant de finir leur course à la 3e division de police judiciaire, dans le 10e arrondissement. Ce n'est que vers 23 h 15, après une nouvelle intervention du parquet, que les deux femmes seront finalement libérées.

L'inspecteur a déposé plainte pour violence volontaire et outrage à agent. La mère et la fille s'apprêtent à faire de même. Le parquet de Paris a, *« par simple précaution »*, souligne-t-il, saisi l'inspection générale des services (IGS), la police des police, afin d'y voir plus clair.

Nathaniel Herzberg

La commission de contrôle expertise les comptes rendus des écoutes visant M. Krivine

Son président réserve ses conclusions à M. Juppé

LA COMMISSION nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) poursuit ses investigations sur les écoutes téléphoniques visant le dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) Alain Krivine et l'ancien gendarme Paul Barril récemment révélées par *Le Journal du dimanche* (*Le Monde* du 27 février). Son président, Paul Bouchet, entend réserver la primeur de ses conclusions au premier ministre, Alain Juppé, dans le courant de la semaine prochaine. Si la réalité des écoutes ne semble faire aucun doute, selon ceux qui en ont été victimes, en revanche la nature des transcriptions dactylographiées laisse planer un doute sur leur origine. La présentation de ces comptes rendus diffère en effet sensiblement des transcriptions d'écoutes réalisées par le Groupement interministériel de contrôle (GIC), chargé d'effectuer les écoutes administratives d'origine gouvernementale et placé sous l'autorité directe de Matignon.

Selon les victimes de cette opération d'espionnage, qui ont désormais pu consulter les comptes rendus les concernant, la réalité de l'interception de leurs conversations n'en est pas moins avérée. A la lecture de la transcription d'un entretien téléphonique daté du 25 mars 1992 avec un journaliste parisien, Alain Krivine est ainsi formel : *« Il est absolument évident que cette conversation a été écoutée*, nous a-t-il déclaré. *Mais il y a eu réécriture complète de l'entretien, dont je ne reconnais ni le style ni la tonalité. »* Marquées d'un tampon *« Source secrète »* et rédigées sous le nom de code *« Pêcherie »* (la ligne branchée est celle du siège de la LCR), ces deux pages dactylographiées reproduisent un entretien au cours duquel sont évoquées des considérations sur l'actualité politique du moment.

La question que devra trancher la CNCIS est de savoir si une telle transcription d'écoute administrative peut avoir été effectuée au GIC. Une réponse positive ne manquerait pas d'embarrasser la commission elle-même dans la mesure où, à cette époque (mars 1992), les vérifications que la loi du 10 juillet 1991 l'a chargée d'effectuer sont devenues régulières et effectives. Depuis octobre 1991, une fois par semaine, son président, Paul Bouchet, se rend au centre d'enregistrement des Invalides pour s'assurer que les écoutes en cours sont justifiées par l'un des cinq motifs légaux mentionnés dans l'article 3 de la loi de 1991 : *« Peuvent être autorisées, à titre exceptionnel (...), les interceptions de correspondances émises par voie de télécommunications ayant pour objet de rechercher des renseignements intéressant la sécurité nationale, la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France, ou de la prévention du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance organisées, et de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous en application de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées. »*

Il est clair que les écoutes révélées par *Le Journal du dimanche* contreviennent à ces dispositions légales, tant par leurs cibles que par le contenu des conversations enregistrées dont la transcription viole aussi bien la vie privée que le secret professionnel. Les services du GIC ont-ils couru le risque d'être pris en aussi flagrant délit d'illégalité ? D'autant que les écoutes visant directement les lignes de MM. Krivine et Barril ne correspondent pas davantage à la loi qui stipule : *« Dans les correspondances interceptées, seuls les renseignements en relation avec l'un des objectifs énumérés à l'article 3 peuvent faire l'objet d'une transcription. »*

« PROFESSION DITE SENSIBLE »

La commission de contrôle avait, en outre, exigé que les écoutes demandées par Matignon soient accompagnées des *« renseignements les plus complets sur la profession des personnes dont l'écoute est demandée, afin qu'elle puisse s'assurer qu'il ne sagit pas d'une profession dite sensible* [avocat, journaliste], *pouvant légitimement prétendre à une protection particulière au titre du secret professionnel ou d'une fonction politique ou syndicale »*.

La commission a déjà examiné les sept comptes rendus concernant Alain Krivine et Paul Barril (code *« Rillon »*) qui sont à sa disposition. Elles les soumet à des expertises, avant de se prononcer sur leur authenticité et leur caractère légal, puis de rendre ses conclusions au premier ministre. Voulant savoir qui a commandité l'espionnage de ses communications pendant plusieurs mois – un deuxième compte rendu est daté du 23 octobre 1991 –, M. Krivine envisage de saisir prochainement la commission. Ses deux avocats, Mes Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'Homme, et Antoine Comte, s'apprêtent parallèlement à porter plainte devant la justice pénale.

Erich Inciyan

Un médecin est interdit d'exercice pour avoir prescrit du Temgésic

« IL EST INFLIGÉ au docteur Albert Cohen la peine d'interdiction d'exercer la médecine pendant deux ans, qui prendra effet le 1er mars 1996 et cessera de porter effet le 28 février 1998 à minuit. » La sentence est tombée le 13 décembre 1995. Elle est signée par le docteur Coudurier, président de la section disciplinaire du conseil national de l'ordre des médecins. Qu'a donc fait le docteur Cohen ? Il est accusé d'avoir *« fait courir à ses patients des risques injustifiés en prescrivant du Temgésic à raison de huit comprimés par jour »* alors que *« ce médicament ne doit pas être utilisé dans le sevrage des toxicomanes »*. En octobre 1994, le généraliste avait été condamné à un *« avertissement simple »*, pour ces mêmes faits, par la section disciplinaire du conseil régional de l'ordre des médecins.

Après avoir longtemps été hors la loi, la prescription de ce médicament antidouleur aux héroïnomanes est désormais officiellement préconisée. La décision prise à l'encontre du docteur Cohen a d'ailleurs précédé de quelques semaines seulement la mise sur le marché du Subutex, une version rigoureusement identique au Temgésic (buprénorphine), mais plus dosée. Le médicament est cette fois expressément indiqué dans le *« traitement de substitution des pharmacodépendances majeures aux opiacés, dans le cadre d'un suivi médical et psychosocial fondé sur un accord entre le patient et son médecin »*. Le docteur Cohen a certes un passif pour deux certificats prénuptiaux délivrés lors d'un « mariage blanc ». Dans une lettre adressée le 9 février au président du conseil national de l'ordre, il explique n'avoir agi *« que par compassion et sans aucun but lucratif »* et il estime s'être fait *« piéger »*.

UNE STRATÉGIE LÉGITIMÉE

En l'absence de cadre légal, il bricolait sans doute la délivrance des médicaments de substitution à ses patients toxicomanes. Cette stratégie thérapeutique visant à diminuer au minimum les risques sanitaires (sida, hépatites) et sociaux (délinquance) chez les usagers de drogues par voie intraveineuse a ensuite été légitimée par Simone Veil et Philippe Douste-Blazy lorsqu'ils étaient en charge de la santé.

Accusation plus lourde à porter : le généraliste aurait signé un certificat de décès par mort naturelle *« alors qu'il n'ignorait pas que le défunt avait succombé à une dose excessive de stupéfiants »*, a indiqué le conseil. Le condamné s'occupe de toxicomanes depuis trente ans. Il soutient que *« ce certificat fut rédigé devant l'inspecteur de police appelé par* (ses) *soins justement pour déclencher une enquête et à sa demande »* et assure que le parquet a abandonné les poursuites qu'il encourait. La branche parisienne du syndicat MG France s'est émue du sort réservé au médecin. Dans un communiqué publié mercredi 28 février, MG Paris *« s'étonne que (...) des soins de substitution à des toxicomanes fortement dépendants aux opiacés aient été jugés contraires à l'honneur de la médecine »*. Le syndicat s'en prend au conseil de l'ordre à propos des pratiques thérapeutiques de réduction des risques, *« dont on peut se demander si leur validation plus précoce n'aurait pas permis de mieux contrôler l'épidémie dramatique de sida et d'hépatites »*.

Jugeant *« suspect l'acharnement procédurier dont est victime le docteur Albert Cohen »*, MG Paris évoque le fait que le praticien soit *« un témoin capital dans une affaire de trafic de stupéfiants dans laquelle le conseil départemental de l'ordre de la Ville de Paris pourrait être mis en cause pour complicité d'homicides »*. Le généraliste avait en effet signalé, le 27 avril 1993, au conseil départemental de Paris les agissements du docteur Khouri, un médecin parisien arrêté trois mois plus tard par la brigade des stupéfiants, condamné pour homicides involontaires et incarcéré (*Le Monde* daté 13-14 juin 1993). Le docteur Cohen a déposé un recours devant le Conseil d'Etat.

Laurence Folléa

Toxicomanes et généralistes

Une étude sur *« la place des généralistes dans la prise en charge des toxicomanes »* réalisée par la société EVAL pour l'année 1995 révèle une certaine *« fidélisation de la clientèle des toxicomanes »*. La moyenne, sur tout le territoire, est de 4,3 toxicomanes vus par médecin et par an, soit une file active d'environ 200 000 personnes. Plus de la moitié prescrivent des médicaments de substitution à l'héroïne, dont la buprénorphine. *« La perception de ces produits a changé : ils sont actuellement souvent considérés comme des outils de traitement et non plus comme le remplacement d'une drogue par une autre »*, commentent les chercheurs. Parmi les médecins refusant de recevoir des toxicomanes, les trois quarts invoquent *« l'absence de demande »* et le quart restant *« refuse personnellement »* ce type de patient.

Reynolds France dément avoir cherché à contourner la loi Evin

LA SOCIÉTÉ RJ Reynolds Tobacco France (Camel, Winston) a affirmé, jeudi 29 février, n'avoir jamais cherché à contourner la loi Evin contre la publicité en faveur des produits du tabac. Le fabricant a réagi à la publication, dans ces colonnes, des plans stratégiques de la firme pour les années 1993-1997, saisis voilà plus d'un an lors d'une perquisition (*Le Monde* du 28 février). RJ Reynolds Tobacco France précise que ces études ont été effectuées avant l'application effective de la loi Evin, le 1er janvier 1993.

Ces études *« envisageaient différentes hypothèses d'application de la loi »*, se justifie le fabricant, assurant que *« dès qu'un premier jugement hostile à l'utilisation de marques de tabac par des produits de diversification est intervenu – en 1994 seulement –, les titulaires de licences Camel et Winston ont cessé toute publicité en faveur des produits concernés »*.

■ **SIDA : le tirage au sort des malades** pour un médicament *« peut être utilisé lors d'expérimentations cliniques »* mais est *« inacceptable par le médecin en thérapeutique »* pour des malades atteints de sida, a estimé le conseil national de l'ordre des médecins dans un communiqué publié jeudi 29 février.

■ **RWANDA : l'évêque de Viviers (Ardèche), Mgr Jean Bonfils**, a pris vigoureusement la défense du prêtre rwandais Wenceslas Munyeshyaka, soupçonné d'avoir participé aux massacres dans son pays, affirmant, dans un communiqué publié jeudi 29 février, que l'ecclésiastique était victime en France d'un *« tribunal de l'opinion publique »*.

■ **AFFAIRES : Elie Castor, ancien député et président du conseil général de Guyane et actuel maire de Sinnamary**, a été mis en examen jeudi 29 février dans le cadre de l'« affaire Pacary » par le juge d'instruction parisien Edith Boizette. Le juge le soupçonne d'avoir élaboré et antidaté une fausse délibération du conseil général de Guyane, au terme de laquelle celui-ci se portait caution à 100 % auprès des banques pour une entreprise locale. Le financier Michel Pacary, déjà mis en examen et écroué dans cette procédure, se serait chargé de débloquer un crédit pour le compte de l'entreprise visée, moyennant une commission de 800 000 F.

DISPARITIONS

Jean-François Sailly

Vingt ans au service du « Monde » dans la fidélité à la culture ouvrière

JEAN-FRANÇOIS SAILLY, directeur de la préparation au *Monde*, est mort, mercredi 28 février, à l'âge de quarante-neuf ans.

Il était entré dans la vie professionnelle à quatorze ans, comme apprenti dans une imprimerie de Meaux. Avec ses yeux d'adolescent, il découvre un métier dont il ne devine pas encore la richesse et qui va transformer son existence. Il apprend sur le tas les différentes tâches du typographe, allant de donner vie à un texte en jouant avec des lettres mobiles jusqu'au travail minutieux du rangement des caractères dans les casses un par un.

Le métier le passionne. Il s'y engage avec détermination. Linotypiste chez Moriamé de 1969 à 1974, il entre au *Monde* en avril 1975. Parallèlement, il occupe de 1971 à 1982 des responsabilités importantes au bureau de la Chambre syndicale typographique parisienne (CSTP).

Jean-François Sailly s'aperçoit très vite que sa profession doit préparer l'avenir si elle ne veut pas disparaître. Le dur conflit du *Parisien libéré*, qui secoue la presse parisienne de mars 1975 à août 1977, en est l'illustration. Il met tout son savoir-faire et sa conviction au service d'une profession pour la faire évoluer dans les techniques et les nouveaux rapports sociaux qu'elle implique.

Cette philosophie inspirera, dès fin 1976, la direction du *Monde* dans sa démarche de modernisation, qui s'achèvera en décembre 1981. Mais le plus dur reste à faire : domestiquer la technique pour assurer la sortie du quotidien. Il s'investit complètement dans l'informatique de composition pour satisfaire les exigences de la fabrication.

Chargé du développement, il participe au choix puis à la mise au point du nouveau matériel informatique SII, qui conduira sans heurts, en 1990, les journalistes au système rédactionnel.

En mars 1994, quand Jean-Marie Colombani accède à la direction du *Monde*, il charge Jean-François Sailly d'étudier la prochaine étape de modernisation de l'entreprise.

Homme de dialogue et de réflexion, il avait su acquérir l'estime de tous. C'est ainsi que les cadres actionnaires de l'entreprise l'ont élu en juillet 1995 à leur conseil d'administration avant de le choisir comme président.

En prenant ses fonctions, il avait su convaincre chacun avec sa courtoisie légendaire que l'ancien typographe qu'il était saurait être le représentant de tous les cadres de l'entreprise.

Alain Fourment

[Au-delà du chagrin qui nous étreint de voir partir ainsi, à mi-vie, un homme d'une telle qualité – droit, juste, lucide –, la disparition de Jean-François Sailly, qui venait d'être nommé directeur de la préparation, est une lourde perte pour *Le Monde*. Pour la société des cadres, qu'il présidait, et surtout pour l'entreprise.

Il était pour nous une aide et un conseiller précieux, incarnation d'une culture ouvrière à laquelle il est toujours resté fidèle, comme il était fidèle à ceux qui, au sein du Syndicat du Livre, l'avaient formé et, les premiers, lui avaient donné la possibilité d'exprimer ses talents. Il était en même temps d'un total dévouement au *Monde*, à l'entreprise, pour laquelle il s'était dépensé sans compter. Il se trouvait au cœur de nos réflexions sur les prochaines étapes de notre modernisation, avec, à l'esprit, l'absolue nécessité que nous nous sommes donnée de concilier l'indépendance du journal et l'évolution des métiers. A sa femme, à ses enfants, j'exprime ici nos condoléances infiniment attristées. – J.-M. C.]

● **Le comité intersyndical du Livre parisien :** *« Nous perdons un homme remarquable, qui a joué un rôle important dans la vie et le développement du* Monde*. En témoignage de notre sympathie, nous adressons à la famille de Jean-François Sailly, à ses proches et au personnel du journal, nos sincères condoléances. »*

● **Les ouvriers et cadres techniques CGT du *Monde* :** *« Notre tristesse est grande devant la disparition d'un homme encore jeune, qui était apprécié pour ses qualités humaines et estimé pour sa rectitude dans les diverses fonctions professionnelles et syndicales qu'il occupa : d'abord délégué du personnel, représentant syndical CGT au comité d'entreprise, membre du bureau de la Chambre typographique, puis chef de la composition, et, enfin, directeur de la préparation, par une nomination récente qui faisait de lui un interlocuteur direct de la direction générale. Comme militant syndical, habile négociateur maîtrisant parfaitement les dossiers techniques, il sut défendre les intérêts immédiats de ses camarades, tout en trouvant les solutions d'avenir qui permettaient aux anciens typographes de conserver leur place dans la fabrication de l'écrit. Ces qualités, il sut les mettre à profit quand il passa, par la promotion ouvrière, à l'encadrement, où il tenta de poursuivre la même action sur un autre plan : permettre à de vrais professionnels sachant s'adapter de maintenir dans un nouvel environnement l'art des "hommes du plomb". »*

● **Claude Fortin, délégué syndical CGT SA Le Monde :** *« Le 28 février, notre camarade Jean-François Sailly a été emporté par la maladie. Bien que ces quelques mots ne suffisent pas à exprimer véritablement les sentiments que j'éprouve, c'est surtout le souvenir de l'homme avec un grand H que je garderai de lui. Sa gentillesse n'était pas une légende. Son humanisme restera la qualité première que je lui connaissais. C'est à sa femme, à ses enfants que je pense aujourd'hui. »*

● **Les journalistes CGT, CFDT et SNJ du journal *Le Monde*** ont appris avec tristesse la disparition de leur camarade et ami Jean-François Sailly, un humaniste aux convictions fortes, qui a servi avec succès et lucidité le journal dans le cadre des responsabilités diverses qu'il a assumées. Ils tiennent à exprimer leurs condoléances à sa famille.

● **La section employés CGT du journal *Le Monde***, extrêmement touchée par la disparition de Jean-François Sailly, tient à dire à sa famille et à ses proches sa très profonde tristesse. *« Nous l'estimions ; nous avons perdu un ami ».*

● **La Société des rédacteurs du *Monde* :** le conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde* apprend avec beaucoup de peine la disparition de Jean-François Sailly, dont il avait su apprécier la gentillesse, la compétence et l'ouverture d'esprit à la tête de la Société des cadres de notre quotidien. Au nom des journalistes du *Monde*, il présente ses sincères condoléances à sa femme et à ses enfants.

■ **CHOHREH FEYZDJOU**, artiste d'origine iranienne, est décédée à Paris le 17 février, à l'âge de quarante ans. Née à Téhéran, elle vivait depuis peu à Paris. Son œuvre a été découverte par le public français lors des expositions au CAPC de Bordeaux (« GAS », « Grandiose Ambitieux Silencieux », 1993) et à la Galerie nationale du Jeu de Paume (« Invitations », 1994). A l'étranger, Chohreh Feyzdjou a notamment exposé en Allemagne (à Coblence en 1993) et aux Pays-Bas (à Rotterdam en 1994, à Otterlo en 1995). Depuis le 13 mai 1995, l'artiste avait transformé l'un des espaces de la galerie parisienne Le Monde de l'Art rive gauche en *« Boutique »*. Ce projet y sera présenté jusqu'au 20 avril.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Brigitte LATAPIE, Miki DARIN
et Edith
sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 20 février 1996, à Paris.

59, rue du Temple,
75004 Paris.

Béatrice et Olivier VARENNE,
Sophie et Nicolas
ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 23 février 1996.

Décès

Patrick BAUDET,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure (rue d'Ulm),
agrégé de philosophie,
ancien chargé de recherche au CNRS,
ancien président des pensionnaires
de la fondation Thiers,

est décédé, à Paris, le 22 février 1996, à l'âge de trente-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le mardi 5 mars, à 10 heures, en l'église paroissiale de Fauguerolles (Lot-et-Garonne).

De la part de
M. et Mme Pierre Baudet,
ses parents,
Jérôme,
son frère.

32, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.
47400 Fauguerolles.

– Son époux,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lise BADOCHE-DENNERY,

survenu en son domicile, le 28 février 1996.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 1er mars, au cimetière de Chezelles (Allier), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 27 janvier 1996, disparaissait brutalement

Thierry DORIDANT,
DRH.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé,

Sa fille, son épouse, toute sa famille et tous ses amis.

L'incinération aura lieu le mercredi 6 mars, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

– Mme Mireille Gay,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie GAY,

survenu le 21 février 1996, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

Le service religieux en l'église d'Orgeval (78), et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière d'Orgeval, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Notre amie le docteur pédiatre

Salka KLAJNER DIAMENT,

nous a quittés le 27 février 1996.

Avec Salka, disparaît un peu de notre histoire d'enfant et d'adolescent.

Après avoir combattu dans la Résistance, elle poursuit son engagement auprès des enfants de déportés.

Toujours disponible, ne ménageant pas sa peine, elle a toujours su nous offrir son aide et son réconfort pour nous-mêmes, et plus tard pour nos enfants.

Avec émotion, nous nous associons à sa famille, à ses amis, pour lui rendre un dernier hommage d'affection et d'estime.

Les Enfants de déportés recueillis dans les foyers de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE).

– Le président de l'université Claude-Bernard Lyon-I,
Le vice-président de la Fédération sciences,
Tous les personnels de l'université Claude-Bernard,
Et en particulier ceux de biologie végétale,

ont le regret de faire part du décès de

M. Robert KUHNER,
professeur honoraire
de botanique et mycologie,
membre correspondant
de l'Académie des sciences.

– Françoise Sailly,
son épouse,
Frédérique, Laurence, Nicolas,
ses enfants,
M. et Mme Jean Sailly,
ses parents,
Ainsi que tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François SAILLY,

survenu le 28 février 1996, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Magny-le-Hongre (Seine-et-Marne), le lundi 4 mars, à 14 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de Magny-le-Hongre, à l'issue de la cérémonie.

Chemin de Saint-Maur,
77700 Magny-le-Hongre.

– Les membres du comité d'entreprise de la SA *Le Monde*
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-François SAILLY,

et s'associent à la peine de sa famille.

C'est en tant que représentant syndical que Jean-François a contribué avec efficacité aux activités du comité d'entreprise.

– *La Société des cadres du Monde*
a la tristesse de faire part du décès, le 28 février 1996, de

Jean-François SAILLY,
son président.

– Très émue par la disparition de notre ami

Jean-François SAILLY,

la section CGT cadres administratifs et techniques du journal *Le Monde* présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

(Lire ci-dessus).

– Le président,
La secrétaire générale,
Le conseil d'administration,
Ses collègues,
Et l'ensemble du personnel de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Edmond LANIER,

leur collaborateur depuis de nombreuses années.

Nous perdons en lui un homme généreux. Ses qualités d'homme libre et intègre, sa culture et son souci permanent d'œuvrer pour les droits des jeunes le rendront inoubliable au sein de notre Fédération.

Ses amis et ses collègues pourront assister à ses obsèques civiles le lundi 4 mars 1996, à 12 h 15.

Elles auront lieu au crématorium du Père-Lachaise.

René LE VAN KIM,
architecte DPLG,

est décédé accidentellement à l'île de la Réunion le 26 février 1996.

L'espoir est maintenant éternel.

Sa famille, ses amis.

– Rose Zilberg,
son épouse,
France et Bernard Zilberg,
Arlette Zilberg et René Celhay,
Bruno, Liza, Jérémie, Jonathan, Maxime,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses alliés et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges ZILBERG,

survenu le 28 février 1996, dans sa soixante et onzième année.

Interné à Drancy et ayant échappé à la déportation, il n'a cessé de lutter toute sa vie pour un idéal humaniste, socialiste et juif. Il croyait en la paix, la fraternité et la solidarité.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 mars, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

72, avenue Parmentier,
75011 Paris.

– L'Union des socialistes juifs « Bund »,
Le Cercle amical Arbeter Ring,
Le Club laïque de l'enfance juive (CLEJ),

ont la douleur de faire part du décès de leur fidèle camarade et ami,

Georges ZILBERG,
président du CLEJ,
secrétaire général de l'Arbeter Ring,

survenu le 28 février 1996, dans sa soixante et onzième année.

Son souvenir restera profondément marqué dans notre cœur.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Maximilien RUBEL,
maître de recherche honoraire
au CNRS,
directeur des Etudes de marxologie
à l'ISMEA,

survenu le 28 février 1996.

Pour un dernier adieu, on se réunira le 8 mars, à 15 h 15, au crématoire du Père-Lachaise.

Maximilien Rubel a consacré sa vie, sa compétence, son esprit de précision à l'édition scientifique des œuvres de Marx, dont il a fourni par ailleurs des analyses et des commentaires qui ont fait sa réputation internationale.

Remerciements

– Mme Jean Duque,
son épouse,
Et toute sa famille,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

général Jean DUQUE,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, se sont associées à leur profond chagrin.

Souvenirs

– A mon grand-père,

Jacob DZIALOSZYCKA,

raflé à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, déporté le 2 mars 1943, par le convoi n° 49, assassiné à Auschwitz.

« Ecoute, Israël, l'Eternel, notre Dieu, l'Eternel est un. »

Jeanine Strubel.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des amis de Passages, avec le concours de l'Alliance des femmes pour la démocratie, organisent le 8 mars au Sénat, de 14 heures à 19 heures, un après-midi de témoignages et de débats autour de la question : ***L'intégration des femmes migrantes en Europe.*** Les invitations sont à retirer à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

PORTRAIT

José Maria Aznar ou la stratégie de la tortue

Depuis six ans qu'il préside le Parti populaire, ce quadragénaire froid, tenace, patient et rigoureux a su restructurer la principale force d'opposition de droite d'Espagne pour préparer l'alternance

A la suite de son premier entretien officiel avec José Maria Aznar, Felipe Gonzalez avait lâché : *« Je n'en ferai qu'une bouchée. »* En août 1989, Manuel Fraga Iribarne, le vieux patron de l'opposition de droite, avait désigné Aznar sous la pression d'un groupe de jeunes loups, pour prendre en main les destinées du parti. Cet inspecteur des finances, timide, n'avait que trente-six ans. Il succédait à une kyrielle de dirigeants de l'Alliance populaire (ancienne appellation du Parti Populaire) qui tous avaient échoué dans l'unification et le renforcement du parti. Personne ne donnait de chance à ce freluquet moustachu faisant penser à Charlot, dans sa tâche de redressement d'une droite qui ne parvenait pas à dépasser son plafond de 25 % de voix et dont la direction ressemblait à un panier de crabes. Pour Felipe Gonzalez, ce nouveau rival finirait comme les autres, déchiqueté par les rivalités internes. *« Aznar est un leader sans substance, inconsistant, qui va peu durer »*, répétait en mai 1991 le président du gouvernement.

Felipe Gonzalez n'était pas le seul à refuser de miser sur ce novice en politique. Tout le monde aurait ri au nez de José Maria Aznar, s'il avait affirmé à cette époque, comme il le fit en mai dernier : *« Je suis un lutteur et un gagneur. Je joue pour gagner. Et, parce que je veux gagner, je me bats toujours plus que tout autre. Toujours, tout le temps. »*

Face au politicien confirmé qu'est Felipe Gonzalez, le président discret et sans relief du PP faisait figure de challenger sans espoir. David contre Goliath. Les rires ont cessé lorsque José Maria Aznar a mis en difficulté celui qui ne l'avait jamais pris au sérieux lors du premier face-à-face télévisé des élections législatives de juin 1993. Toute l'Espagne a découvert l'œil noir et le verbe incisif d'un petit homme teigneux qui posait hardiment ses banderilles dans la cuirasse d'un adversaire qui n'était pas préparé à un assaut en règle. Les huit millions de suffrages et les 9 points gagnés par celui qui, en trois ans, avait su redonner l'espoir à la droite ont transformé le mépris en respect. Felipe Gonzalez a continué à le toiser, mais il a su que, désormais, il fallait tenir compte de cette force montante et de son patient artisan.

Demain, le rénovateur de l'opposition a des chances de succéder à celui qui l'accusait encore, il y a quelques mois, d'*« être un robot qui répète ce que ses conseillers lui disent »*. La machine Aznar a en tout cas trompé tous ses détracteurs. Elle a été suffisamment efficace pour forger en cinq ans un parti soudé, recadré au centre et offrant une alternative crédible de gouvernement. Quel est donc le secret de cet homme ordinaire ? Quelle a été sa recette pour s'imposer dans la douceur, presque furtivement ? Où a-t-il puisé son autorité pour faire taire les vieux crocodiles du PP et imposer sa marque ? Une autorité dont il était a priori dépourvu. *« C'est une personne qui fait les choses sans bruit, sans soubresaut*, explique son ami intime Miguel Blesa. *Il les a faites en silence, pendant vingt ans, donnant chaque jour un petit coup de marteau, un marteau silencieux, un marteau en plastique. »*

Son véritable ressort, sa dynamique interne, réside sans doute dans cette volonté farouche de démontrer à tous ceux qui ne lui ont prêté aucune considération, qui l'ont ravalé au rang de personnage falot, qu'il était capable de s'imposer, de se faire respecter. *« Je suis vivant parce qu'ils m'ont méprisé »*, a-t-il un jour confessé. Petit à petit, José Maria Aznar a réussi à écarter, sans éclat, sans crise, tous ceux qui étaient susceptibles de lui faire de l'ombre ou de contrecarrer son assise, les uns après les autres, à commencer par Isabel Tocino, qui avait été choisie par Manuel Fraga pour lui succéder. Immédiatement, il s'est entouré de gens à lui, de jeunes, de nouveaux venus, jouant avec les ambitions sans jamais rien promettre. Jusqu'à présent, il s'est toujours refusé à garantir à ses plus proches les postes qu'ils obtiendront en cas de victoire, pratiquant le jeu des récompenses et des disgrâces qui suscite la crainte. *« La vie est un mélange de chance, de talent et d'efforts*, dit-il, philosophe. *Certains m'ont aidé, mais personne ne m'a fait de cadeau. »*

José Maria Aznar cultive l'image du self-made-man, arrivé à la force du poignet grâce à deux qualités majeures, une incroyable ténacité et une énorme prudence. La recette de son succès a toujours été de se garder des luttes d'influence, des factions, de ne pas donner prise aux critiques par des initiatives trop originales. La tactique est celle du passe-partout, idéale pour ne pas se faire d'ennemis. Son mot d'ordre pourrait être : la neutralité active. La formule lui a réussi.

Peu expansif, *« à tel point que, quelquefois, j'ai envie de le bousculer »*, raconte Miguel Blesa, José Maria Aznar est un personnage pudique, réservé, maître de ses sentiments et de ses attitudes.

UN jour, il eut cette formule : *« Tu peux seulement te repentir de ce que tu dis, jamais de ce tu tais. »* Lors de la tentative d'attentat dont il fut victime, le 19 avril 1995 – à laquelle il échappa de justesse grâce au blindage de sa voiture et à la petite seconde d'avance qui fit que la déflagration se produisît vers l'avant du véhicule –, son sang-froid et sa maîtrise lui valurent l'admiration de l'Espagne entière. Calmement, il a expliqué à son fils aîné que cela pouvait se reproduire et qu'il fallait qu'il soit *« préparé à cela parce que* son *père avait une tâche à accomplir pour ce pays »*. Avec ironie, il a donné une raison à cette popularité soudaine : *« Il semble que maintenant on me trouve du charisme. »*

« Blindé », comme il le répète, face à toutes les critiques quant à son manque de charisme, il revendique en revanche d'être un *« homme de convictions »* et que, demain, *« il sera un gouvernant normal, ce qui pourra être le petit et à la fois le grand changement révolutionnaire »*. Il se définit lui-même comme *« un homme discipliné qui sait se contrôler »*. *« Je ne suis pas une personne qui perd les pédales*, dit-il, *je suis de ceux qui croient que, pour avoir de l'autorité, il n'est pas nécessaire d'élever la voix. Je suis serein, tranquille, mais en même temps j'ai fait un énorme effort, pendant plusieurs années, d'autodiscipline. Ma femme en revanche est d'un caractère très vif et je lui ai dit : "Si tout le monde exprimait ses sentiments à ta manière, ce serait très ennuyeux car la vie ne serait qu'une bagarre perpétuelle" »*. Ce qui n'interdit pas à José Maria Aznar d'élever de temps à autre la voix, d'être particulièrement pugnace.

Tout le monde se souvient d'un discours très virulent prononcé au Congrès des députés, en avril 1994, au cours duquel le leader de l'opposition avait lancé à plusieurs reprises au chef du gouvernement : *« Allez-vous-en, monsieur Gonzalez, allez-vous-en. Assumez la responsabilité qui est la vôtre et partez ! »* José Maria Aznar sait donc sortir de sa réserve. Il a appris à se montrer dur. Il l'a toujours été, pour Pedro Casals, auteur du livre *Portraits intimes de José Maria Aznar*. *« Dans le groupe qui a comblé le vide laissé par la disparition de l'UCD* (Union du centre démocrate), *Aznar fut le plus dur, le plus décidé »*, ce qui explique qu'il se soit imposé. Il sait aussi se mettre en colère. *« Il se fâche seulement quand il a tort... C'est de sa faute et en plus il le sait »*, fait remarquer Miguel Angel Rodriguez, l'un de ses plus proches lieutenants.

Tout est allé très vite pour ce Madrilène né le 25 février 1953. Sa vocation politique est, paraît-il, née après avoir assisté à un meeting de Manuel Fraga, ancien ministre de Franco qui avait nommé son père à la tête de la Radio nationale d'Espagne. Son grand-père, diplomate, directeur du quotidien *El Sol* et biographe zélé du Caudillo, aura une grande influence sur le jeune Aznar. Il n'a pas contesté avoir écrit, à seize ans, une lettre dans laquelle il se déclarait *« phalangiste indépendant »* et admirateur du dictateur Antonio Primo de Rivera. Simplement *« une démonstration de l'ingénuité propre à l'adolescence »*, dira-t-il plus tard. Après avoir voté une première fois pour l'UCD d'Adolfo Suarez, il adhère à l'Alliance populaire (AP) en janvier 1979. Neuf mois plus tard, il accède au poste de secrétaire général local de la région de la Rioja en raison d'une démission. En octobre 1982, lors des élections qui virent le triomphe des socialistes, il est élu député à Avila, siège remporté de haute lutte.

« Tu peux seulement te repentir de ce que tu dis, jamais de ce que tu tais »

Rapidement, il gravit les échelons au sein de l'AP et conquiert sa respectabilité politique en enlevant par seulement 5 000 voix de majorité la présidence de la communauté autonome de Castille et Leon en juin 1987. Devenu *le plus jeune président d'une région*, celui que l'on surnomme *« le sherpa »* utilise ce tremplin pour s'imposer auprès des jeunes turcs du parti qui sollicitent de Manuel Fraga sa désignation au poste de président. Le 1er avril 1990, lors du congrès de Séville, il est élu à la tête de la principale formation de droite, rebaptisée Parti populaire. Méthodiquement, en bon stratège, il débarrassera le parti de ses caciques et de ses pesanteurs franquistes pour en faire une nouvelle force, construite en partie sur les lambeaux de l'UCD. Il ne lui restera plus alors qu'à se forger une stature nationale. Sa discrétion légendaire lui aura, au cours de son ascension, été un instrument efficace. Tout au long de sa carrière, il n'a cessé de se persuader que la victoire était à sa portée. Signe révélateur, répondant au fameux questionnaire de Proust, il a inscrit comme devise : *« Il n'y a pas d'objectif que ton effort ne puisse atteindre. »*

Pourtant, le petit dernier d'une famille de quatre enfants n'avait pas d'autre but dans la vie que de fonder un foyer et de mener la vie tranquille d'un inspecteur des finances. *« Je n'aurais jamais imaginé qu'il arriverait à cela*, raconte sa mère. *Mon aîné a toujours eu de meilleures notes. En plus, José Maria a toujours été celui qui discutait le moins, qui était le moins polémiste. »* Sérieux, obéissant, travailleur, ce fils de la bonne société, élevé comme il se doit au collège du Pilar, pépinière de la bourgeoisie, n'a laissé de son passage au lycée, puis à la faculté de droit de l'université de Madrid, que le souvenir d'un étudiant sans histoire, ne se mêlant pas de politique, ne se faisant remarquer en rien. *« Son obsession*, se souvient un professeur, *était toujours de maintenir intact le pli de son pantalon. »* A la mort de Franco, son unique souci était de réussir ses examens. Marié à vingt-quatre ans avec Ana Botella, une compagne de classe qui est, dit-il, son *« seul et unique engagement »*, ce père de famille (trois enfants), bon catholique, bon époux, était promis à la vie moyenne d'un fonctionnaire, buvant peu, mangeant modérément, appréciant la lecture et le confort familial (à tel point qu'il rechignerait à s'installer à la Moncloa, siège du gouvernement).

LA vie semblait toute tracée pour cet homme apparemment sans passion. Ses proches avouent que sa femme est sa meilleure conseillère, que sans elle il est perdu. Bourgeoise influente, souvent comparée à Hillary Clinton, elle aurait, dit-on, *de l'ambition pour deux. Son rôle* n'est sans doute pas étranger à l'engagement politique de son mari.

Depuis, ce coureur de fond proche de son objectif final clame qu'il ne convoite que deux mandats (huit ans), qu'il ne deviendra pas un *« caudillo »*, comme il reproche à Felipe Gonzalez de l'avoir été.

Maniaque de l'ordre, José Maria Aznar abhorre le manque de loyauté. Il n'a jamais pardonné à l'Andalou roublard qu'est Felipe Gonzalez d'avoir révélé le contenu de certains entretiens privés. *« Il a élevé la tricherie au niveau de l'art »*, a amèrement regretté cet homme de nature méfiante. Tout *sépare ces deux personnages* nés sous le signe du poisson. D'un côté le lisse, froid, rigoureux. De l'autre, l'enjôleur, le bon vivant, le passionné. Le premier reproche à l'autre d'être un funambule. Le second taxe son adversaire d'être une marionnette. Le fossé entre un Andalou et un Castillan. En plus, ils se détestent. D'ores et déjà, José Maria Aznar a assuré que, *« dès le premier instant, le changement de style de gouvernement et de politique sera visible »*.

Accusé d'être un homme mystérieux, le leader du PP réplique qu'il est un homme libre, indépendant, qu'il ne doit rien à personne, qu'il n'est lié par aucun contrat sinon électoral. Souvent blessé sans qu'il le fasse paraître par les critiques sur son comportement, sur son physique, il répond sur le ton badin : *« Ils ont voulu me retrousser la moustache. »* Et il attend son heure. Lorsque Jordi Pujol, président de Catalogne, lui a lancé, en mai 1995, qu'il n'avait *« pas la stature pour être le chef du gouvernement espagnol »*, il a attribué le propos à un dérapage de campagne électorale, mais il a enregistré. Le 3 mars pourrait être la plus belle de ses revanches. Un jour, comme on lui demandait quel était son homme politique modèle, il a simplement répondu : *« Aznar »*...

Michel Bole-Richard
Dessin Nicolas Vial

Alice et Léonie : un passé qui ne passe pas

par Miguel Benasayag et Michael Löwy

LES événements sont connus et la justice française s'est déjà prononcée : le capitaine de frégate argentin Alfredo Astiz est directement responsable de l'arrestation, torture et assassinat en 1977 de deux religieuses françaises, les sœurs Alice Domon et Léonie Duquet, coupables d'avoir soutenu les « Mères de la Place de Mai ». *« La France n'oublie pas »*, avait déclaré en octobre 1994 M. Juppé, alors ministre des affaires étrangères.

Peu avant le voyage en France de Carlos Menem, président de l'Argentine, les autorités ont mis Alfredo Astiz en retraite anticipée, à partir du 1er septembre 1996. En attendant cette confortable retraite militaire, le capitaine-tortionnaire a été mis en *« congé spécial »*. Vacances au bord de la mer ? En tout cas, impunité garantie.

Des déclarations contradictoires d'anciens militaires argentins font référence au destin des deux religieuses : après les tortures subies à la tristement célèbre Ecole de mécanique de la marine, ont-elles été jetées vivantes dans la mer, comme des milliers d'autres victimes de la dictature militaire, ou enterrées dans une fosse commune ? La presse argentine s'en émeut, des ministres s'empressent de démentir.

Pendant ce temps, en France, le silence règne. Seules quelques voix de protestation isolées se font entendre. Le gouvernement français ne semble plus demander l'extradition du criminel. L'Eglise ne fait pas entendre sa voix. La France aurait-elle oublié ?

Nous sommes quelques-uns à refuser l'amnésie des uns et l'auto-amnistie des autres. Parce que le jour où aucune voix ne s'élèvera plus pour protester contre l'injustice et l'impunité, ce sera comme si Alice et Léonie étaient tuées une seconde fois.

Nous avons affaire ici à deux gouvernements – le français et l'argentin – très compétents dans la gestion asseptisée, neutre et « moderne » des affaires, et en particulier des relations économiques et commerciales. Mais derrière ce masque lisse se cache un passé barbare – celui de la dictature argentine – *qui ne peut pas être évacué* si facilement.

Le sens commun nous dicte que *« le passé est passé, que les morts enterrent les morts »*. A l'heure du réalisme politique et économique, deux grands gestionnaires se sont rencontrés. Menem comme Juppé sont deux modèles différents du même impératif marchand qui sait laisser derrière lui tout principe, souvenir ou contradiction qui fasse obstacle aux besoins du marché international. La marchandise existe dans un présent éternel, dans l'instantanéité des échanges financiers qui s'opèrent à la vitesse informatique. Toute évocation du passé n'est donc qu'un grand court-circuit dans l'Internet des cours de la Bourse.

Il existe essentiellement deux façons de se rapporter au passé : la première, considérée comme désuète, mais néanmoins celle sur laquelle se fondent les civilisations et les cultures, consiste à traiter le passé comme un élément ordonnateur du présent. La seconde, aujourd'hui dominante, est celle de la tentation du refoulement. Mais, qui dit refoulé, dit retour imprévisible, sous d'autres formes, de ce qu'on a voulu laisser derrière.

La seule chose qui n'est pas possible, c'est la réalisation de la chimère cauchemardesque souhaitée par la gestion : effacer le passé une bonne fois pour toutes.

Le capitaine Astiz est ici et maintenant un symptôme de nos sociétés qui essaient d'effacer toute contradiction. Car on peut procéder avec les contradictions sociales de la même façon qu'avec le passé : les refouler.

Nous avons affaire à deux gouvernements, le français et l'argentin, très compétents dans la gestion aseptisée, neutre et « moderne » des affaires

Les deux religieuses ont été tuées sous la torture parce qu'elles s'opposaient à l'horreur. On nous objectera : quel poids ont deux vies quant il y a tellement de victimes, en Argentine ou ailleurs ? Il existe, n'en déplaise à nos gestionnaires, des dimensions non quantitatives qui ont leur signification pour la vie et la culture des peuples.

Il dépend aussi de nous que la mort physique d'Alice et Léonie ne soit pas, comme certains le souhaitent, la mort de deux idéaux, de leurs espoirs et de leurs luttes. L'enjeu n'est pas seulement juridique ou historique. Alice et Léonie *nous lancent un défi ici et maintenant*.

***Miguel Benasayag** est philosophe et psychanalyste. Il a connu Alice Domon lors d'une campagne d'alphabétisation dans la banlieue de Buenos Aires.*

***Michael Löwy** est directeur de recherche au CNRS.*

Mondialisation, Europe, emploi

par Martine Aubry

SI la France va mal, si les Français sont inquiets, cessons de mettre tous nos maux sur le dos de l'Europe. Ce n'est pas la libéralisation des échanges qui est à l'origine du chômage de masse que nous connaissons : 80 % de nos échanges sont réalisés dans la zone OCDE. Et quand nous achetons à la Corée des produits d'habillement ou de l'électronique grand public, nous vendons en même temps des TGV ! Ce n'est pas l'Europe qui nous empêche d'avoir une politique vigoureuse d'abaissement de la durée du travail. Les Allemands le font depuis 1984, sous l'impulsion de IG Metall et du DGB. Ce n'est pas la déréglementation qui rend illusoires les monopoles dans l'audiovisuel, les télécommunications, le transport aérien. Ce sont les évolutions technologiques, d'une part, et la préférence naturelle des consommateurs pour le service le moins cher à qualité donnée, d'autre part.

Si l'Europe n'est pas la cause première de nos difficultés, elle n'a pas été à la hauteur des réponses à y apporter. Elle doit retrouver un sens, et en premier lieu défendre son modèle historique et culturel, souvent oublié ces dernières années : la recherche de meilleures conditions de vie pour les citoyens, tous les citoyens, un niveau de protection sociale garantissant des droits pour tous (à l'éducation, à la santé, au logement, à l'accès aux services publics...), une démocratie vivante et décentralisée. N'en déplaise aux participants de Davos, c'est cette Europe-là pour laquelle nous nous battons et nous nous battrons.

Elle n'a pas su consolider la croissance par des politiques économiques communes, aider au développement des nouveaux emplois, engager un mouvement fort de développement de la réduction de la durée du travail et permettre un accès de tous aux services publics. Ce doit être son ambition pour réussir le plus rapidement possible l'Union économique et monétaire.

Celle-ci crée, en effet, un espace économique vaste – le premier du monde – et plus homogène que les autres, propice à l'investissement et à la croissance. Elle permet la puissance monétaire, que seuls aujourd'hui détiennent vraiment les Etats-Unis qui, naturellement, l'utilisent à leur profit.

Enfin, sa mise en place nous ferait sortir de cette période d'instabilité et d'incertitude qui pénalise la croissance et l'emploi. Les raisons de craindre l'Union sont limitées. Une union monétaire a des effets déstabilisateurs, quand il existe de grands écarts de productivité en valeur dans la zone de sa mise en œuvre. Ce n'est pas le cas entre les pays concernés aujourd'hui : les écarts de productivité sont plus forts à l'intérieur de chaque pays qu'entre ceux-ci. Il faut relativiser aussi la peur de la dépendance vis-à-vis de la politique monétaire allemande. Celle-ci a été, dans la décennie passée, moins restrictive que celle de la France. La politique économique et monétaire allemande ignore moins l'emploi que la nôtre.

L'Europe monétaire est un moyen, une condition aujourd'hui indispensable pour retrouver la prospérité en Europe. Bien sûr, elle ne suffit pas, car la croissance et même la baisse du chômage n'empêchent pas la croissance de la pauvreté. Les Etats-Unis ont créé beaucoup d'emplois dans les vingt années passées, beaucoup plus que l'Europe, mais au prix d'une paupérisation et d'une précarisation d'un grand nombre de travailleurs. Ce n'est pas cette société-là que nous voulons.

Nous avons en France des problèmes structurels que nous devons régler nous-mêmes, et dont il serait illusoire d'attendre des réponses de la seule action européenne. Nous devons prendre des initiatives internes, qui favoriseront des dynamiques élargies au niveau de l'Europe et nous permettront de tirer au mieux parti d'une meilleure régulation conjoncturelle européenne. Nous pouvons, nous devons agir.

En vingt ans, la richesse par tête a augmenté de 60 %. Nous avons surmonté les lourds handicaps qui, si l'on en croit les débats de l'époque, nous conduisaient à l'impuissance. L'inflation a été maîtrisée, l'équilibre du commerce extérieur rétabli. Et pourtant la croissance est plus faible, le chômage est plus fort, les inégalités s'agrandissent, la cohésion sociale est fragilisée.

Les ratés du partage des revenus sont une cause essentielle de notre inefficacité économique et sociale. Si on veut assurer tout à la fois plus de croissance, moins de chômage et le maintien d'un haut niveau de garanties sociales, il faut plus de partage, beaucoup plus de partage. Donnons-en trois illustrations, qui sont autant de pistes d'actions.

Pendant trente ans a fonctionné dans notre pays un cycle d'enrichissement collectif : accroissement des revenus qui crée la demande, qui engendre de la croissance et de l'emploi, qui entraîne à son tour l'amélioration des revenus sous toutes ses formes. Si ce cycle vertueux s'est brisé, c'est d'abord à cause de la baisse vertigineuse de la part des salaires dans la valeur ajoutée, qui conduit à une sorte de fuite de la consommation, car les revenus du patrimoine, eux, débouchent moins que les salaires sur la consommation. Dans la zone OCDE, la France est, avec l'Italie, le pays dont la part des salaires dans la valeur ajoutée est la plus basse et un de ceux où ce ratio a le plus baissé dans la décennie 80. Les salaires ont perdu dix points dans le partage de la richesse nationale en dix ans.

C'est en résolvant les problèmes qui relèvent de sa responsabilité que la France sera plus forte pour défendre l'Europe politique et sociale que nous souhaitons

Ce mouvement doit être inversé. Aux branches et aux entreprises de se saisir du sujet, en fonction de leur situation propre. Mais les pouvoirs publics ne sont pas impuissants. Ils sont d'abord eux-mêmes employeurs. Ils peuvent créer les conditions pour que la question du temps de travail soit abordée simultanément, de telle sorte qu'on débatte conjointement de l'évolution de la masse salariale, du temps de travail et de l'emploi.

Faire baisser dans les trois ans le temps de travail en moyenne de 10 %, plus largement mobiliser les entreprises, et en particulier les salariés, dans un grand projet de plus grande maîtrise du temps, en particulier par un développement massif et mutualisé de formes de capital-temps, garantir le maintien de la rémunération pour les revenus les plus bas, telles pourraient être les bases d'une action qui favorisera tout à la fois la croissance et l'emploi. Celle-ci doit être menée en cohérence avec la réforme fiscale.

Dans la décennie 80, les prélèvements sur le travail se sont accrus fortement, de 38 à 43 %. Pendant ce temps-là, la fiscalité sur les revenus du patrimoine a baissé, alors que ceux-ci étaient en fort accroissement. Aujourd'hui, si on excepte le RDS, près de 50 % des revenus du patrimoine ne paient aucun impôt.

En outre, compte tenu du poids très élevé des cotisations sociales, les prélèvements totaux sur les salaires (impôt, CSG, cotisations) sont très peu progressifs, moins qu'à l'étranger. En définitive, le financement des dépenses collectives pèse trop lourdement sur les bas salaires. Il s'ensuit des réticences à l'embauche de la part des employeurs du fait du coût du travail, une pression sur l'évolution du pouvoir d'achat de ceux qui ont des bas salaires, et une difficulté à financer les dépenses collectives.

Une grande réforme fiscale est indispensable. Les cotisations sociales sur les bas salaires doivent baisser, compensées par un certain accroissement de celles sur les salaires supérieurs à 14 000 F par mois. L'ensemble des revenus du capital doit donner lieu à un prélèvement fiscal au taux de 15 %, taux aujourd'hui « de droit commun » qui, malgré sa modestie, ne touche pas la moitié de ces revenus. Les cotisations maladie des salariés doivent baisser de 3 points, remplacées par 3 points de CSG, celle-ci ayant été étendue à l'ensemble des revenus.

Cette réforme facilitera la résorption des déficits publics et donnera des moyens supplémentaires aux collectivités publiques, de l'ordre de 100 milliards. Elle donnera à l'Etat la possibilité de financer un vrai programme de logements sociaux, un véritable plan national pour les banlieues, et de favoriser le développement de vrais emplois de service. Elle permettra de supprimer les mesures les plus inéquitables prises par le gouvernement, en particulier l'augmentation de la cotisation assurance-maladie de certains chômeurs, et l'application du RDS à ceux qui sont proches des minima sociaux.

C'est en résolvant les problèmes qui relèvent de sa responsabilité que la France sera plus forte pour défendre l'Europe politique et sociale que nous souhaitons.

***Martine Aubry** (PS) est ancien ministre.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EN GARE DE LILLE

Usager régulier de la ligne TGV de Paris-Lille, j'ai lu avec un intérêt amusé l'article : *« La SNCF soigne le confort psychologique de ses voyageurs »* (*Le Monde* du 6 février) et puis, à cet égard, vous donner quelques précisions sur la nouvelle gare TGV de Lille-Europe.

La gare est un véritable palais des courants d'air, les quais (situés en contrebas) sont trop étroits, et les voyageurs arrivant à Lille ont à leur disposition des escaliers classiques pour monter vers la sortie avec leurs bagages.

Il y a bien quelques escaliers mécaniques, mais ils fonctionnent à la descente vers le quai et ne peuvent donc servir qu'à ceux qui vont prendre le train, ce qui est très judicieux. Il n'y a pas de composteur sur les quais, si bien que tout voyageur au départ ayant négligé de composter son titre de transport doit remonter les escaliers pour acquitter cette formalité.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur cette gare qui pourrait opportunément être reliée par un trottoir roulant souterrain à la gare de Lille-Flandres, distante de 350 mètres...

Jean Martin, Versailles

CONFUSION

J'ai entendu à la radio : *« C'est Mardi gras, il faut faire des crêpes. »* Non ! les crêpes se font à la Chandeleur (le 2 février). Le jour du Mardi gras, selon la tradition, on confectionne des bugnes, ou beignets ou pets de nonne ! Et à l'Epiphanie nous fêtons les Rois...

Bien sûr, ce sont des détails, il y a des problèmes plus aigus en cette fin de siècle, mais il est désolant que toutes les traditions soient si mal connues ! Est-ce un mal parisien ?

Françoise Robert, Paris

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les non-dits du dialogue euro-asiatique

Suite de la première page

La contradiction, dans cette insistante recherche du consensus, tient en ce que les Européens voulaient aussi dès l'origine faire de Bangkok une rencontre autant politique – au sens le plus large du terme – qu'économique. En témoigne la décision de ne pas y convier les ministres de l'économie et des finances. Et le voeu initial d'aborder des thèmes hautement « sensibles » en Asie : le respect des droits de l'homme, le travail des enfants, la liberté syndicale, la répression à Timor-Oriental, la sécurité régionale, le piètre état de l'environnement.

Il y a seulement un peu plus de deux mois, lors du sommet européen de Madrid, les Quinze invitaient leurs partenaires asiatiques à engager un dialogue *« large et ouvert sur les valeurs et les codes qui régissent les deux continents »* en les appelant à coopérer pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Voilà qui promettait un débat ambitieux, passionnant et... explosif.

Fatuité ? Inconscience ? Désir de lancer un ballon d'essai ? Toujours est-il que l'Europe, en quelques semaines, a tourné casaque face aux courtoises mais fermes mises en garde de l'Asie. Prenant les devants, celle-ci a fait savoir clairement, notamment par la voix d'Ali Alatas, le chef de la diplomatie indonésienne, que l'Europe ferait mieux de ne pas mettre sur le tapis à Bangkok des *« questions controversées et hors sujet »*.

D'abord parce qu'un tel affront provoquerait une levée de boucliers en Asie et inciterait l'offensée à resserrer les rangs, scellant à coup sûr l'échec du sommet. Ensuite parce que l'Asie aurait alors loisir de relever le gant, par exemple en sommant l'Europe de s'expliquer sur ses échecs en Bosnie ou en Irlande du Nord, voire sur la situation des minorités ethniques et religieuses dans certains de ses pays membres. Et qu'en conséquence le Vieux Continent ne serait ni en droit ni bien inspiré de dispenser des leçons de morale à ses partenaires d'Orient.

Le message a été fort bien compris en Europe, notamment à Bruxelles où, surmontant vite leur embarras, les dirigeants de la Commission jurent leurs grands dieux – et on peut les croire – que *« Bangkok ne sera pas un lieu d'affrontement mais de dialogue »*. Avant de s'envoler pour la Thaïlande, le président de la Commission, Jacques Santer, a assuré que les Européens ne s'y rendaient pas *« en conquérants, en successeurs des anciens colonisateurs »*. Son adjoint, Leon Brittan, souligne que l'Europe n'a jamais eu l'intention d'imposer au reste du monde un quelconque *« diktat social »* et qu'elle ne tient pas la modicité des salaires pratiqués en Asie – et par-là même des coûts de production – pour une cause de concurrence déloyale. D'autant moins d'ailleurs que, dans un pays comme Singapour, le niveau des revenus est déjà comparable à celui en vigueur en Europe.

Robert Madelin, conseiller de Leon Brittan, ajoute, dans la dernière livraison de la *Far Eastern Economic Review*, que bien évidemment le commerce et l'investissement sont de loin *« les deux problèmes les plus urgents »* que l'Europe et l'Asie affrontent. Autrement dit, c'est de cela qu'on devra surtout parler à Bangkok. Certes, nul ne pourra empêcher le Portugal d'évoquer la répression à Timor – une cause sacrée à Lisbonne – ou la Suède de déplorer la misère dans les orphelinats chinois. Mais la Commission, en tant que telle, n'enfourchera pas ces chevaux de bataille.

TROIS ATOUTS

Il est vrai que les vingt-cinq pays réunis à Bangkok ont beaucoup à gagner au succès de cette rencontre. Pour l'Europe, l'Asie est le seul vrai « nouveau chantier », et le plus alléchant de tous. Moteur de l'économie mondiale, elle présente, vue d'ici, trois atouts rassemblés : elle a d'énormes besoins d'équipement, un pouvoir d'achat en forte hausse, qui attise ses désirs de consommation, et – surtout – elle est solvable. Exemple : la monnaie thaïlandaise, qui n'était même pas convertible il y a une douzaine d'années, est aujourd'hui monnaie de réserve. Et la Thaïlande dispose d'un plus gros stock de devises que la France.

Vue d'Asie, l'Europe possède aussi bien des attraits. Avec ses 370 millions de consommateurs, c'est pour longtemps encore le premier marché de la planète, auquel elle souhaite un meilleur accès. L'Europe est une pourvoyeuse d'investissements qui pourrait beaucoup mieux faire sur un continent dont la fringale dans ce domaine n'est pas près de s'assouvir. L'Asie aurait besoin, estime-t-on, dans les dix prochaines années, d'investir 1 500 milliards de dollars, alors que l'Europe ne lui affecte pour l'instant que 1 % du total de ses investissements directs.

Même si les politiciens et les hommes d'affaires asiatiques, rentrant d'Europe, se disent, un brin condescendants, déprimés par le spectacle d'un Vieux Continent perclus de chômage et en proie à la déprime, ils admirent les prouesses de ses technologies et souhaitent en obtenir le maximum de « transferts ». En l'espèce, ils savent l'Europe plus généreuse que les Etats-Unis ou le Japon.

L'Asie attend enfin du dialogue qui s'amorce avec l'Europe un avantage politique majeur : il la soulagera d'un tête-à-tête avec Washington qu'elle juge trop pesant et trop inégal. Avec, pour bénéfice annexe, l'espoir que plus la Chine nouera de liens économiques multilatéraux, notamment avec l'Europe, moins elle sera tentée de recourir à la menace dans les relations bilatérales avec ses voisins. C'est ici qu'en se nouant le fameux « chaînon manquant » *(missing link)* entre l'Europe et l'Asie peut jouer pleinement son rôle, dans le monde tripolaire de l'après-guerre froide. A condition que la photo qui sera prise ce week-end à Bangkok soit la première d'une longue série.

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIFS

ARCHITECTURE

Lors des élections du conseil régional des architectes d'Ile-de-France (*Le Monde* daté 20 février), la liste ARPAE était conduite par Philippe Deban et non par Bertrand Lemoine, fondateur et ancien président de l'ARPAE. Ce dernier, rédacteur en chef de la revue *Le Moniteur architecture AMC*, a quitté l'association ARPAE en prenant ses nouvelles fonctions en mai 1995 et s'impose une stricte neutralité. D'autre part, Henri Gaudin nous prie de signaler un lapsus : il n'incriminait pas le nouveau quartier de Bercy, exemplaire à ses yeux, mais le quartier de Tolbiac, de l'autre côté de la Seine.

LE PÈRE PEDRO

Dans nos premières éditions du 1er mars, une erreur malencontreuse s'est glissée dans le titre de l'article consacré à la situation des pauvres de Tananarive. Il fallait lire *« Le combat du Père Pedro pour* [et non contre] *les « 4 Mi » de Madagascar »*.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le compromis persan

PARTANT du principe qu'il ne sert à rien de mettre un grand pays à l'index – surtout s'il est riche en pétrole, en gaz naturel, et des potentialités que recèle un marché de 60 millions d'habitants –, la France maintient des relations avec l'Iran. En dépit de tout. En dépit du refus de Téhéran d'annuler la *fatwa* – décret religieux – promettant l'écrivain Salman Rushdie à la mort, en dépit de l'approbation par le régime des mollahs de l'assassinat d'Itzhak Rabin, en dépit de l'opposition de l'Iran au processus de paix israélo-palestinien, etc. Et, pour réaffirmer une politique qui tenait particulièrement à cœur à Roland Dumas, l'ancien chef de la diplomatie française, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, vient d'achever, jeudi 29 février, une visite officielle de quatre jours en Iran.

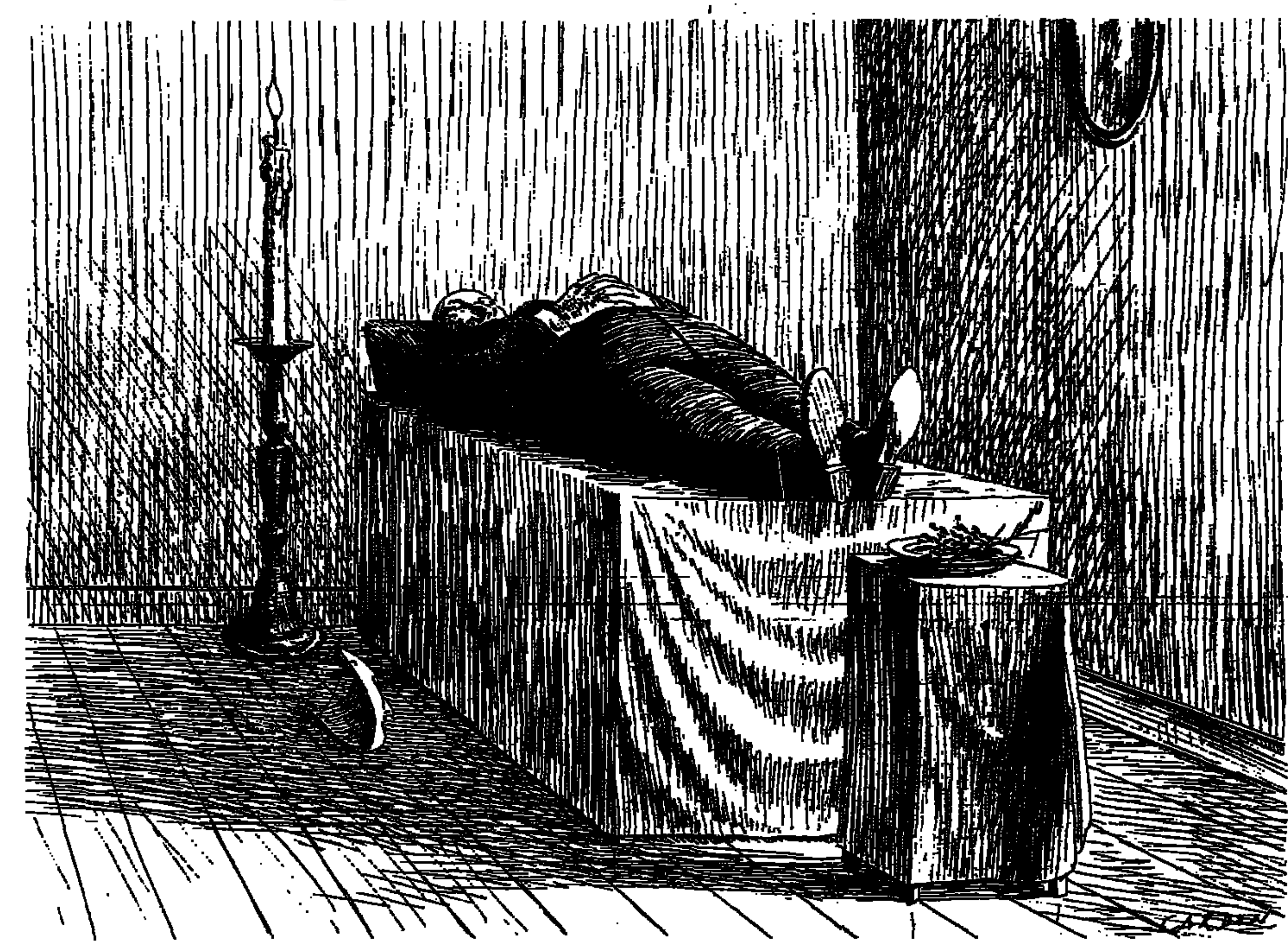
Ce voyage s'est soldé par la conclusion de trois accords de portée limitée dans les domaines de la compétence du ministre (transports routiers, logement urbain, etc.). Mais l'important est qu'il s'agissait de la première visite d'un responsable français depuis cinq ans à Téhéran, qu'elle était le fait d'un homme proche de Jacques Chirac et qu'elle confirmait la ligne, toute d'équilibre subtil, que Paris entend suivre à l'égard d'un pays dirigé par un régime aussi singulier : développement des relations commerciales avec l'Iran, tout en poursuivant un dialogue politique minimal et *« critique »*.

Ce faisant, la France se conforme aux décisions prises par l'Union européenne (UE) en 1992 et dont la philosophie est l'aboutissement d'un savant compromis : on peut discuter avec l'Iran, mais de façon limitée et à petit niveau tant que ses positions sur le Proche-Orient ou le terrorisme n'évolueront pas ; on peut commercer avec l'Iran, mais tout en sachant qu'il y a, là aussi, des limites du fait de la crise financière que traverse le pays. Illustration de ce « compromis persan », un projet de rencontre entre le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, et Mahmoud Vaezi, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a récemment été annulé, tandis que le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a dû, de son côté, renoncer à inviter à Bonn son homologue iranien, Ali Akbar Velayati. L'Europe a des principes.

Mais la visite effectuée par le docteur Pons s'adressait aussi aux Etats-Unis. Elle était une manière de signaler à Washington que les Européens entendent moins que jamais se ranger à la politique d'isolement total de l'Iran que le Congrès veut imposer aux alliés de l'Amérique. Celle-ci cherche à empêcher tout commerce avec Téhéran ; l'administration Clinton a non seulement forcé une compagnie américaine, Conoco, à renoncer à l'exploitation de champs pétroliers iraniens (« désistement » dont a profité la française Total), mais menace aussi de sanctionner les sociétés étrangères qui investiraient dans le secteur énergétique de ce pays.

La visite de Bernard Pons est une manière de répondre – non sans cynisme – aux Etats-Unis : quand on commerce et discute avec d'autres régimes non démocratiques, pourquoi ne pas en faire autant avec l'Iran ?

La vérité finale *par Cardon*



La démocratie africaine à l'épreuve de la misère

LA SIMULTANÉITÉ entre les coups d'Etat militaires qui ont affecté le Niger, la Guinée et le Congo est aussi frappante que les différences qui les séparent. Quoi de commun entre le colonel Baré Maïnassara, Cincinnatus des bords du Niger, factieux par devoir, et les jeunes miliciens de Brazzaville, à peine intégrés dans l'armée régulière, qui exigent avant tout le paiement de leur solde ? Quant aux mutins guinéens, ils ont commencé par réclamer, eux aussi, une amélioration de l'ordinaire, avant de se découvrir des velléités putschistes.

Est-ce assez pour pronostiquer une contagion kaki ? Les réactions africaines au pronunciamento du colonel Maïnassara ont en tout cas fait apparaître une fracture de plus en plus nette entre les pays acquis au jeu démocratique et les partisans d'une restauration des régimes autoritaires.

Les Etats qui ont trouvé des circonstances atténuantes aux putschistes – particulièrement la Côte d'Ivoire, le Togo et le Burkina Faso – appartiennent à la catégorie des régimes auto-réformés. Après les premières manifestations pro-démocratiques fin 1989 et l'aval donné par la France, au sommet de la Baule en juin 1990, à un mouvement qu'elle avait longtemps freiné, voire contrarié, les dirigeants de ces pays se sont, en apparence, conformés aux nouvelles exigences démocratiques, tout en s'efforçant avec succès de conserver le pouvoir. Certains, comme Félix Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire ou Blaise Compaoré au Burkina Faso, ont exécuté la manœuvre sans entamer leur crédit international. Au Togo, Gnassingbé Eyadéma a dû faire couler le sang, en abondance, pour conserver la magistrature suprême. Les présidents gabonais et camerounais ont eu recours à la violence et aux manipulations électorales pour se maintenir. Aujourd'hui, le général Eyadéma apparaît comme la figure de proue de ce camp conservateur, soupçonné de visées restauratrices.

En face, les autorités du Mali ou du Bénin, où des conférences nationales ont abouti à la déposition des dirigeants d'hier, restent attachées à la démocratie et au suffrage universel. Ce camp a reçu le renfort imprévu du général Lansana Conté, qu'a priori tout rapprochait des restaurateurs. Mais, arrivé à la tête de la Guinée grâce à un coup d'Etat en 1984, maintenu par une élection présidentielle aussi contestable que contestée en 1993, il a failli perdre le pouvoir dans les premiers jours de 1996, lors de la mutinerie de Conakry, au cours de laquelle le palais et le bureau présidentiels ont été pillés.

De même, le président congolais, Pascal Lissouba, a dû faire face à la rébellion de militaires issus de la milice qu'il a lui-même formée en 1994, lorsque les élections législatives se sont soldées par un début de guerre civile. Aujourd'hui, le seul rempart de MM. Conté et Lissouba face à une armée imprévisible est leur légitimité démocratique, aussi entachée qu'elle soit par l'état désastreux dans lequel se trouvent les institutions et les services publics de leurs pays.

L'attachement à la démocratie du président béninois Nicéphore Soglo ou de son homologue malien Alpha Konaré est d'un autre ordre. Les deux hommes ont succédé à des dictateurs, ils ont déjà traversé avec plus ou moins de succès – mais en tout cas dans le calme – l'épreuve d'autres scrutins, législatifs et municipaux. Contrairement au Niger, leurs pays ont bénéficié des effets de la dévaluation du franc CFA, qui a correspondu à la hausse des cours de la principale culture d'exportation, le coton.

AJUSTEMENT STRUCTUREL

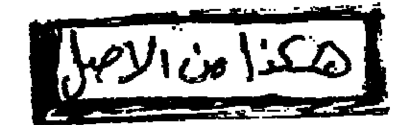
Toutefois, le Bénin et le Mali restent loin d'un décollage économique qui, en Afrique de l'Ouest, n'est envisageable à moyen terme que pour la Côte d'Ivoire ou le Ghana. Ils appartiennent donc à ces pays menacés de crise (massacres, changements de régime violents, guerres civiles) que recensait une étude de la CIA, remise en novembre 1995 au vice-président Gore. Car, quels que soient les distinguos politiques, la plus dure épreuve que doit affronter la démocratie en Afrique reste la misère.

Depuis quinze ans, face aux menaces d'effondrement des économies africaines sous les fardeaux conjugués de la dette, de la chute des cours des matières premières et du gaspillage, les pays riches, par la voix des institutions de Bretton Woods, ont imposé l'ajustement structurel. Aujourd'hui, en Afrique, le débat économique est très étroitement borné par les dogmes des *« staliniens du FMI »*, comme les appelle un ancien ministre de l'économie africain. *« Voilà dix ans que l'ajustement structurel nous empêche de recruter des fonctionnaires*, explique le président malien Konaré. *Les réformes sont donc appliquées par le personnel du régime de parti unique. En termes d'hommes, rien n'a changé. »*

Ce qui vaut pour les fonctionnaires vaut aussi pour l'armée. Souvent, les cadres supérieurs ont ressenti le mouvement de démocratisation comme une mise à l'écart, voire comme une humiliation. Leurs conditions de vie se sont dégradées, phénomène d'autant plus cruellement ressenti que certains d'entre eux ont été engagés dans des opérations internationales de maintien de la paix au cours desquelles leur solde a été considérablement augmentée. Dans d'autres pays, au Mali ou au Congo, l'armée régulière a dû ouvrir ses rangs à des éléments issus de rébellions ou de milices politiques, ce qui a exacerbé les tensions. Enfin, alors qu'elles étaient autrefois les garantes de l'unité nationale, les forces armées sont soumises aux forces centrifuges de l'ethnicisme.

Soumis à ces turbulences, certains militaires sont tentés par la fuite en avant. Mais l'exemple du Nigeria – le plus peuplé et l'un des plus riches des Etats subsahariens – a montré que les intentions réformatrices des généraux cèdent vite la place à un simple souci de domination et d'enrichissement, parfaitement imperméable aux pressions internationales.

Thomas Sotinel



FINANCE Les critiques du chef de l'Etat sur la mauvaise gestion des banques et leur incapacité à soutenir les entreprises pour s'implanter à l'étranger ont suscité de vives réactions. ● LES REPROCHES formulés par Jacques Chirac semblent d'autant moins fondés que le secteur bancaire français dispose du second réseau mondial, après les Etats-Unis ● L'ELYSÉE ET JEAN BOISSONNAT, membre du conseil de politique monétaire, ont tenté de minimiser la portée des propos du président de la République. Yves Thibaud de Silguy, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a souligné que, au-delà de celui des banques, c'est le problème du financement des PME qui est posé. ●LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, Jean Arthuis, s'est pour sa part montré impatient que les banques répercutent la baisse des taux directeurs de la Banque de France sur leurs taux de base.

La polémique se développe entre les banques et les pouvoirs publics

Plusieurs ministres relaient les critiques du chef de l'Etat contre les établissements financiers. Leurs responsables réfutent les accusations de frilosité et rappellent le contexte économique et concurrentiel difficile

JACQUES CHIRAC doit regretter d'avoir réagi aussi épidermiquement aux critiques formulées par des représentants de PME lors d'une table ronde organisée à l'occasion de son voyage à Singapour (*Le Monde* du 1er mars). Depuis sa jeunesse, témoigne un de ses amis, il fait montre d'une totale incompréhension de la manière dont fonctionne le système bancaire, et ne comprend toujours pas pourquoi les banques françaises ne gagnent pas d'argent alors que leurs consoeurs étrangères, à l'instar des banques britanniques, affichent des bénéfices records.

L'Elysée n'a d'ailleurs pas tardé à réagir en minimisant la portée des propos du chef de l'Etat, tenus dans un contexte particulier. Ce discours a été relayé par Jean Boissonnat, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, organisme de tutelle du système bancaire français. Interrogé sur Europe 1, M. Boissonnat a indiqué qu'*« il faudrait voir dans quel contexte le président a été amené à s'exprimer, et si à une question brève il a fait une réponse courte (...). Il ne faut pas exagérer la portée de ses propos. » « Certaines banques*, a-t-il ajouté, *ont pris des risques dans l'immobilier, mais le plus gros risque que les banques ont pris étaient les risques sur les entreprises en 1993, et c'était normal qu'elles les prennent, car 1993 a été une année de récession en France. »*

Le président a également reçu le soutien d'Yves de Silguy, commissaire européen chargé des questions économiques et monétaires – et membre du cabinet du premier ministre Jacques Chirac lors de la seconde cohabitation –, qui a élargi le débat. *« Bien au-delà du problème des banques, c'est le problème généralement du financement des PME qui est posé. » « Il y a une difficulté d'accès aux marchés financiers pour les PME »*, a déclaré vendredi 1er mars M. de Silguy au micro de RMC.

Tout au long de la journée qui a suivi les déclarations de M. Chirac, les banquiers, pour la plupart sous couvert d'anonymat, n'ont pas épargné les propos acerbes contre la mauvaise connaissance du Président de la République. Comme le soulignait M. Boissonnat, *« les banques françaises en Asie ont été les plus actives, et si, aujourd'hui, les industriels français s'installent en Asie, c'est largement grâce au système bancaire ».*

OUVRIR LE DÉBAT

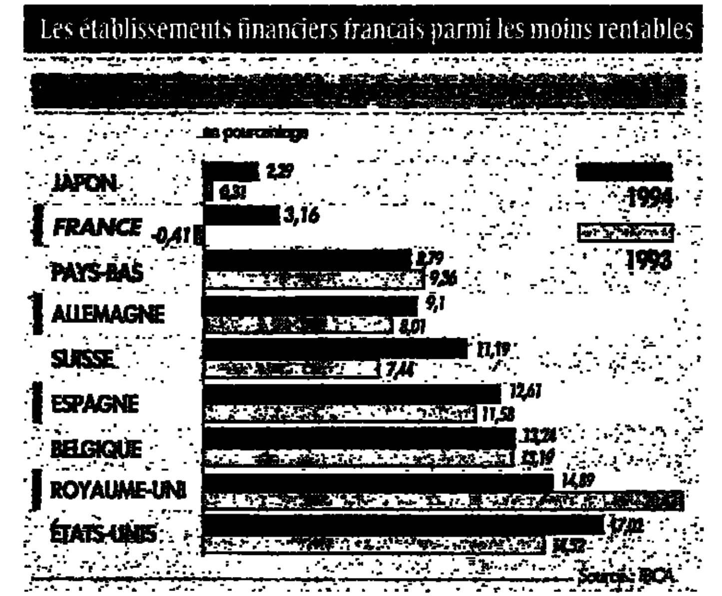
Les établissements français ont le plus beau réseau à l'étranger (2e réseau mondial après les Etats-Unis), en particulier en Asie, où elles sont actives dans le domaine notamment du financement de projets. Un porte-parole de la Société générale a indiqué, non sans une pointe d'ironie, que sa banque ne réagissait pas *« officiellement »* aux propos de M. Chirac en l'absence de son président, Marc Viénot, qui *« est actuellement en visite en Argentine, où il s'emploie à promouvoir le développement des exportations françaises ».*

Les banques françaises n'ont donc pas gâché l'occasion inespérée de se draper dans leur dignité grâce à la maladresse des propos du chef de l'Etat, détournant ainsi le projecteur d'autres critiques qui pourraient être plus fondées. Les déclarations de Jacques Chirac ont par ailleurs permis au ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, et au ministre de l'économie, Jean Arthuis, de plaider pour leurs chapelles. M. Raffarin a souligné *« l'incompréhension grandissante entre les banques et les petites et moyennes entreprises »*. Quant à M. Arthuis, tout en reconnaissant que les banques françaises souffraient de *« problèmes structurels »*, il s'est montré *« impatient que les banques puissent répercuter la baisse des taux d'intérêt »* de la Banque de France. Les banquiers estiment cependant que la répercussion de la baisse des taux directeurs sur celle du taux de base bancaire a ses limites. Le coût de fonctionnement des banques s'inscrit en effet aux alentours de 4 %. Plus les taux d'intérêt se rapprochent de ce niveau, moins les banques disposent de marges de manoeuvre.

Les déclarations de M. Chirac auront eu la vertu d'ouvrir le débat public sur la situation des banques françaises. Le premier responsable du pays s'est ainsi mis en première ligne. Il sera désormais difficile de ne pas mener une réflexion en profondeur sur le rôle des banques dans l'économie et sur la nécessité d'une refonte du système.

Babette Stern

Les établissements financiers français parmi les moins rentables



La rentabilité des fonds propres des banques françaises est la plus faible des pays industrialisés, à l'exception du Japon.

COMMENTAIRE

HYPOCRISIE

Le souci des pouvoirs publics face aux insuffisances de financement de l'économie, des entreprises, et surtout des PME, est compréhensible. Mais la dénonciation par le président de la République et par certains ministres de l'incapacité des banques n'en reste pas moins un sujet d'étonnement. Les pouvoirs publics portent une lourde responsabilité dans le délabrement du système bancaire.

La déréglementation financière a été orchestrée par les gouvernements successifs depuis une dizaine d'années. Elle a eu pour conséquence une concurrence plus forte et des marges plus faibles pour les banques. La concurrence est souhaitable, mais elle devient destructrice quand elle s'accompagne de distorsions. Les établissements financiers français sont loin d'avoir tous les même contraintes. La Poste et les Caisses d'épargne n'ont pas à rémunérer leurs fonds propres.

Plus grave : les groupes publics ont longtemps bénéficié de la mansuétude ou pâti de la négligence de leur actionnaire. Les établissements les plus mal gérés, qui ont gagné des parts de marché en cassant les prix et ont pris les risques les plus insensés, étaient pour la plupart sous tutelle de l'Etat. Le Crédit lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit foncier de France, l'UIC, la banque Worms, auraient fait faillite s'ils avaient été privés. Ils sont à l'origine de la crise de l'immobilier : près de 60 % des 330 milliards de francs de crédits aux professionnels de l'immobilier considérés comme compromis ont été octroyés par des banques publiques.

Dans d'autres pays que la France, le système bancaire a traversé des périodes difficiles. Mais les pouvoirs publics ont pris des mesures pour le soutenir. C'est pour sauver leurs banques, en leur permettant de se refinancer à moindre coût, que la Réserve fédérale américaine en 1990 et la Banque du Japon en 1995 ont baissé brutalement leurs taux d'intérêt.

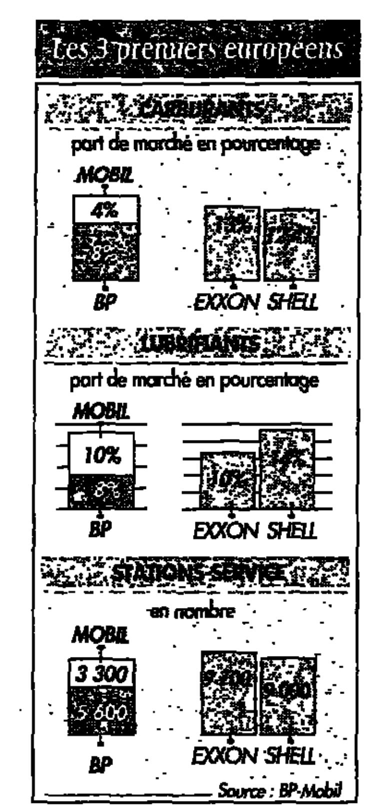
Eric Leser

BP et Mobil unissent leur raffinage

Cette association, qui est une première dans le pétrole, doit permettre de lutter contre les surcapacités

PRIORITÉ au raffinage. Sept mois après son accession à la direction générale de British Petroleum (BP), John Browne prouve une fois de plus que la réorganisation du secteur aval de son groupe doit être menée tambour battant. La cinquième compagnie mondiale privée vient de prendre coup sur coup deux décisions majeures : une réduction de 30 % de son activité de raffinage dans le monde, annoncée le 11 janvier, et un mariage avec l'américain Mobil en Europe, dont les bans ont été publiés le 29 février.

Cette « association », la première du genre dans l'aval pétrolier, crée un ensemble de 5 milliards de dollars d'actifs (20 milliards de francs), réalisant 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires (100 milliards de francs). Opérant dans une vingtaine de pays européens, ce nouveau groupe rejoindra les deux leaders, l'anglo-néerlandais Shell et l'américain Exxon, dans la distribution du carburant avec 12 % des parts du marché sur le Vieux Continent et même 13,5 % en y ajoutant la participation de Mobil dans l'allemand Aral. L'ensemble prendra la tête dans le secteur des lubrifiants avec 18 % du marché européen.



Les stations-service seront aux couleurs BP et les lubrifiants à la marque Mobil.

Ce rapprochement leur permettra surtout de résister à la crise du raffinage et de la distribution, les deux partenaires étant convaincus que les difficultés chroniques sur les marchés occidentaux sont plus structurelles que cycliques. Les économies annuelles attendues d'ici à trois ans oscillent entre 400 et 500 millions de dollars et les restructurations nées de cette fusion devraient entraîner la suppression de 2 000 à 3 000 postes sur les 17 500 existants, hors stations-service, soit une réduction de 17 % des effectifs.

Pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du plan, les deux compagnies se sont répartie la tâche. Mobil prend les lubrifiants, et BP les produits pétroliers. Le britannique gèrera les activités raffinage, de logistique, ainsi que les activités marketing comprenant ses 5 600 stations-service, auxquelles s'ajouteront les 3 300 appartenant à Mobil. Toutes seront peintes en vert et mise à son logo. Dans la corbeille de ce mariage, les deux groupes mettent en commun leurs raffineries, soit plus d'une dizaine, BP étant présent dans huit unités et Mobil dans six.

Pour Michel de Fabiani, président de BP France, son groupe *« s'est toujours distingué de l'ensemble de la profession »*. Après avoir été le premier à s'être attaqué aux surcapacités de raffinage, il est le premier à nouer une alliance de ce genre en aval. *« Jusqu'à présent, les associations se sont toujours faites au cas par cas, mais jamais avec une telle ampleur »*, affirme t-il. *« Culturellement nos deux groupes ont beaucoup de points communs »*, avance pour sa part Christian Schneebeli, président de Mobil Oil française, pour justifier la rapidité des discussions. *« Nous sommes les deux seuls à avoir réorganisé nos activités européennes dès le début des années 90. »*

L'OFFENSIVE D'EXXON

La présence européenne dans les activités de raffinage représente un tiers de l'activité de Mobil et la moitié de celle de BP dans ce secteur. Au fil des ans, les deux groupes ont réduit les capacités de leurs installations, pour produire moins que de besoin, préférant acheter le reste sur le marché. Ainsi la compagnie américaine a-t-elle fermé son site de Woerth en Allemagne et entrepris en 1995 une réorganisation permettant de réduire les coûts en Normandie et en Grande-Bretagne. De son côté, la firme britannique a annoncé en début d'année la fermeture de l'unité de Panis sur le site de Neferco, aux Pays-Bas et la mise en vente de la raffinerie de Lavéra, dans les Bouches-du-Rhône.

Si les pétroliers sont confrontés aux difficultés dans le raffinage, depuis de nombreuses années, provoquées par les surcapacités sur un marché stagnant, ils regardent avec inquiétude leurs marges s'éroder dans la distribution sous le poids de la concurrence de la grande distribution. Après la France, c'est désormais au tour du marché britannique d'être dans la tourmente. La guerre des prix s'est intensifiée au début de l'année dans ce pays où les marges sur le super sont déjà les plus faibles d'Europe avec celles de l'Hexagone. Afin de garder sa position de leader, Exxon a donné le ton en affichant désormais un prix égal au plus bas offert dans un rayon de cinq kilomètres. *« Cette décision sans précédent en Europe »*, selon les grandes marques concurrentes, risque de déséquilibrer profondément le marché insulaire et d'accélérer les restructurations, surtout si le mouvement fait tache d'huile sur le continent.

Destiné avant tout à réagir aux difficultés dans le raffinage et la distribution, l'alliance BP-Mobil se veut aussi offensive pour se développer vers l'Europe de l'Est. Elle n'a pour l'heure entraîné aucune réaction des majors du secteur. Chacun préfère sans doute créer la surprise, par une annonce, le moment venu.

Dominique Gallois

Pas de changement pour la vente de Lavéra

En France, le projet de rapprochement concerne trois mille personnes, hors stations-service, mais aucune décision n'a encore été arrêtée sur les réductions de poste. Au niveau du raffinage, le projet ne change rien à la décision de mise en vente du site de Lavéra annoncée par BP. Le Britannique reste associé à Elf dans une unité à Dunkerque produisant des lubrifiants. Mobil conserve son installation de Notre-Dame-de-Gravenchon, en Seine-Maritime, qui produit des lubrifiants de haute qualité. Les deux sociétés gardent leurs parts (12 % pour BP et 5 % pour Mobil) dans la raffinerie de Reichstett près de Strasbourg.

Avec neuf-cent-dix stations-service, le futur réseau détiendra 10 % du marché français arrivant au niveau de Shell et Esso, loin derrière Total et Elf. Selon Michel de Fabiani, directeur général de BP France, les points de vente sont situés dans les mêmes régions mais *« il n'y a pratiquement pas de doublons »*.

Les salariés du chantier naval ouest-allemand Bremer Vulkan réclament les mêmes aides qu'à l'Est

Le groupe, en cessation de paiement, aurait détourné des subventions

Le chantier naval allemand Bremer Vulkan (9 500 salariés) est accusé par la Commission européenne d'avoir détourné des aides reçues pour ses filiales dans les nouveaux Länder. Les malversations concerneraient 716 millions de deutschemarks, selon l'office public chargé des privatisations qui a porté plainte contre les anciens responsables du groupe. Bonn refuse d'apporter de l'argent frais.

BRÊME
de notre envoyé spécial

Depuis bientôt deux semaines, les ouvriers bloquent les accès du chantier du groupe Bremer Vulkan à Vegesack. L'administrateur judiciaire a garanti le versement des salaires jusqu'à fin avril mais ils se savent en sursis. *« Nous restons vigilants, car nous voulons que notre site soit vraiment sauvé »*, commente Jörg Drost, un des membres du conseil d'entreprise. Les dons en aliments, boissons, charbon continuent d'affluer et sont entreposés sous une grande tente. Un panneau recueille les multiples messages de soutien. Nuit et jour, les volontaires se relaient devant l'entrée. Le travail n'a pas cessé mais la plupart des sous-traitants ne livrent plus faute d'avoir été payés.

La tension de la semaine dernière semble avoir baissé d'un cran : *« C'était difficile à supporter. Maintenant, nous disposons d'un répit »*, estime Frank Tzialek, un jeune ouvrier dont la famille travaille depuis quatre générations aux chantiers de Vegesack, le plus ancien du groupe.

Pourtant, les salariés en faction devant le portail restent prudents. L'administrateur judiciaire n'a pas exclu l'éventualité d'une faillite, synonyme de catastrophe, dans une ville où plus de 15 % des actifs sont au chômage. Les promesses d'un nouveau « concept industriel » n'affaiblissent pas la mobilisation : *« C'est une petite lumière qui brille loin à l'horizon, mais nous ne sommes pas fixés »*, juge Günter Götze, employé dans les ateliers de réparation.

PAS D'« ARGENT FRAIS »

De passage à Brême, le ministre de l'économie, Günter Rexrodt (FDP), aurait voulu – une intention qu'il a par la suite démentie – venir participer à une assemblée d'entreprise. *« Nous l'en avons dissuadé et il a bien fait de ne pas se présenter car les policiers n'auraient pas réussi à le protéger »*, remarque un ouvrier qui ajoute : *« Les politiciens de Bonn ne disent pas clairement s'il faut garder et aider les chantiers. »* Günter Rexrodt a refusé d'accorder le moindre *« argent frais »*. La ville-Etat de Brême cultive une indépendance qui alimente un certain sentiment d'abandon. *« Nous n'avons jamais intéressé le moindre gouvernement fédéral »*, affirme un boucher-charcutier sur le marché du centre-ville, sous les fenêtres du siège social de Bremer Vulkan. Mercredi, cent quarante « vulkanesen », le surnom des salariés du groupe, sont quand même allés à Bonn assister au débat du Bundestag qui les concernait, *« pour montrer qu'on existe »*.

Autre sujet de rancœur, les chantiers des nouveaux Länder. Sentant la menace, les syndicats ont réaffirmé leur volonté de se battre ensemble pour sauvegarder les sites et les emplois à l'Est comme à l'Ouest. Mais le conflit reste latent car la modernisation des anciens sites de l'ex-RDA fait des envieux. *« Nous payons un impôt de solidarité pour les nouveaux Länder qui sert à financer des chantiers qui seront plus modernes que les nôtres avec des coûts moins élevés »*, regrette Frank Dzialek. Dans le bus qui sert de quartier général aux responsables syndicaux, Jörg Dorst reste plus nuancé et demande simplement que les chantiers de l'Ouest *« soient à leur tour modernisés »* : les salariés estiment que ces différents sites doivent continuer à faire partie du même groupe pour ne pas se livrer à une concurrence sauvage.

DES OUVRIERS PRAGMATIQUES

Les ouvriers sont pragmatiques : beaucoup admettent que pour sauver leur chantier, il faudra supprimer de nouveaux emplois : en 1975, ils étaient encore cinq mille six cent quatre-vingt-dix sur le site contre deux mille trois cents en 1995. Devant le portail principal, sur la pancarte qui rappelle ces chiffres aux visiteurs, un gros point d'interrogation est dessiné pour 1996.

Philippe Ricard

Un TGV entre Londres et le tunnel entrera en service en 2003

Le gouvernement a confié à un consortium emmené par Richard Branson et l'américain Bechtel la construction et l'exploitation de la ligne à grande vitesse

La ligne à grande vitesse reliant Londres au tunnel sous la Manche devrait entrer en service en 2003. Le gouvernement britannique a octroyé à London and Continental Railway (LCR) une concession de 999 ans pour construire et exploiter cette nouvelle ligne. D'un coût total de 3 milliards de livres (environ 23,1 milliards de francs), le projet – non rentable – devrait recevoir du gouvernement britannique une subvention de 1,4 milliard de livres. LCR prévoit de s'introduire en Bourse pour lever les fonds nécessaires à ce projet. En attendant, le consortium hérite de European Passengers Services (EPS), société qui exploite les TGV Eurostar côté britannique. Le savoir-faire marketing de Richard Branson, patron du groupe Virgin, qui fait partie de LCR, devrait permettre d'améliorer les performances commerciales d'EPS, qui a perdu 200 millions de livres en 1995.

MIEUX VAUT TARD que jamais ! Si tout se passe comme prévu, les Britanniques devraient avoir construit une ligne à grande vitesse reliant Londres à Folkestone en 2003, soit neuf ans après l'ouverture du tunnel sous la Manche. Cette ligne devrait faire économiser une demi-heure sur le trajet Paris-Londres, actuellement de trois heures. Le gouvernement britannique a en effet choisi, jeudi 29 février, London and Continental Railway (LCR) pour construire et exploiter cette voie rapide.

Le consortium LCR est emmené par le flamboyant Richard Branson, propriétaire du groupe Virgin, et le groupe d'ingénierie américain Bechtel, spécialiste des grands travaux, qui a participé à la construction des métros de Washington et de San Francico. LCR a aussi pour actionnaires la banque d'affaires britannique SBC Warburg, la société de transport par autocars National Express, le distributeur britannique d'électricité London Electricity et Systra, filiale commune de la SNCF et de la RATP, qui a une forte expérience dans la construction de TGV.

D'un coût total de 3 milliards de livres (environ 23,1 milliards de francs), la ligne à grande vitesse aura une longueur de 108 kilomètres, dont 26 kilomètres de tunnel pour l'arrivée sur Londres. LCR devra aussi rénover la gare de Saint Pancras et créer une gare internationale à Stratford, à l'est de Londres, pour désengorger la gare de Waterloo. LCR devra construire aussi une bretelle de contournement de Londres, pour gagner une heure sur la desserte de Glasgow, Manchester ou Birmingham. La concession accordée au consortium est de 999 ans.

La ligne n'étant pas rentable, elle ne sera pas financée exclusivement sur fonds privés : le gouvernement britannique a dû se résoudre à verser une subvention de 1,4 milliard de livres. Mais il ne versera pas cette somme avant octobre 2001, pour être certain que les travaux sont suffisamment avancés. Car le parcours de cette ligne à grande vitesse est semé d'embûches. Ce n'est qu'en avril 1997 que le Parlement autorisera la construction de la ligne nouvelle, tandis que les travaux ne commenceront pas avant le second semestre 1997. Entre-temps, LCR doit s'introduire à la Bourse de Londres pour lever des capitaux et recevoir les appels d'offres pour la construction du projet. Pour éviter de se faire dicter la loi par des entreprises de travaux publics, la construction de la ligne a été divisée en quarante mini-projets qui feront chacun l'objet d'un appel d'offres séparé.

SAVOIR-FAIRE MARKETING

Dès le 1er avril 1996, LCR va hériter gratuitement de European Passengers Service (EPS), qui exploite les Eurostar côté britannique et emploie 1 500 salariés. EPS, qui a perdu 200 millions de livres en 1995, ne possède pas l'ancienne ligne de chemin de fer et n'a pour actifs que quelques rames de TGV Eurostar, la gare internationale de Waterloo et celle d'Ashford. La première tâche de LCR sera de remettre EPS à flot. Elle compte sur le savoir-faire marketing de Richard Branson pour faire décoller le trafic passager sous la Manche.

En 1995, seuls trois millions de passagers ont emprunté l'Eurostar, alors que les prévisions de trafic initiales tablaient sur seize millions au bout de quelques années. LCR, qui compte avoir une politique commerciale agressive, aura toute liberté pour fixer ses tarifs et la fréquence des Eurostar, en accord avec les chemins de fer français et belges. Les lignes aériennes Paris-Londres et Paris-Bruxelles étant encombrées, Richard Branson compte bien dégager ses synergies entre l'Eurostar, ses propres compagnies aériennes et ses agences de voyages.

Ar. Le.

COMMENTAIRE

EVITER LE SYNDROME EUROTUNNEL

Comment confier au privé le financement d'un projet d'infrastructures qui ne peut pas être rentable ? Les Français ont fait du « tout Etat », avec la SNCF ou – poussés par les Britanniques – du « tout privé » avec Eurotunnel. Les deux ont conduit à une catastrophe financière. Pragmatiques, le gouvernement de Sa Majesté a adopté, pour la construction d'une ligne à grande vitesse reliant Londres au tunnel sous la Manche, une solution hybride : l'Etat étant mauvais gestionnaire, les Britanniques préfèrent donner au projet une subvention massive qui rende le projet attractif pour les investisseurs.

Le consortium LCR, qui construira la ligne à grande vitesse, bénéficie d'un monopole privé pour 999 ans. La concurrence avec l'avion devrait limiter sa rente. Le projet demeure risqué mais gouvernement et actionnaires ont des règles claires. S'il échoue, les actionnaires auront été prévenus. En cas de succès, ils toucheront une rémunération raisonnable. LCR a cherché à éviter les erreurs d'Eurotunnel, créé dans un complet brouillard : la société ne restera pas huit ans sans recettes ; elle exploitera dès le mois d'avril les Eurostar avec la SNCF et les chemins de fer belges. Les prévisions de trafic et de recettes sont plus faciles à établir, les Eurostar roulant déjà – lentement – du côté britannique. Enfin, LCR ne sera pas, contrairement à Eurotunnel, l'otage des géants du BTP : l'ouvrage a été divisé en quarante mini-projets sujets à quarante appels d'offre.

Arnaud Leparmentier

La Générale des Eaux s'allie avec le japonais Marubeni

LA GÉNÉRALE des Eaux a annoncé, jeudi 29 février, la signature d'un accord avec le groupe japonais Marubeni, pour développer son activité de production indépendante d'électricité. La société de commerce japonaise (« *sogo sosha* ») lancera une OPA de 260 millions de dollars (1,3 milliard de francs) sur les 30 % du capital dans le public de la Sithe, filiale américaine du groupe français, spécialisée dans la production d'électricité. La Générale des Eaux conservera environ 60 % de la Sithe, aux côtés des managers (10 % du capital). Cet accord va permettre à la Générale des Eaux de bénéficier du soutien d'une des plus puissantes maisons de commerce mondiales, pour attaquer le marché de l'électricité dans les pays émergents, notamment en Asie.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS AÉRIENS : l'Allemagne** a conclu, jeudi 29 février, avec les Etats-Unis un accord total de libéralisation du transport aérien des passagers entre les deux pays. Cet accord va permettre aux compagnies d'opérer sans restriction sur le territoire de l'autre, de choisir librement leurs aéroports et d'organiser sans limitation les dessertes vers des pays tiers.

■ **BOSCH : l'équipementier automobile allemand** a racheté, jeudi 29 février, les activités freinage pour véhicules légers de l'américain Allied Signal pour 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs). Bosch ne produisait que des dispositifs de freinage pour les véhicules utilitaires lourds.

■ **BULL : la direction et trois syndicats** (CFDT, CFE-CGC et FO) de Bull SA ont signé, jeudi 29 février, un accord salarial pour 1996. Cadres et non-cadres bénéficieront de 100 francs d'augmentation générale au 1er janvier et d'une prime de progrès de 850 francs en juin. Par ailleurs, les non-cadres percevront 2,5 % d'augmentation générale ainsi que 0,5 % d'augmentation individuelle. Les cadres qui n'ont bénéficié d'aucune augmentation individuelle depuis janvier 1992 seront augmentés d'au moins 2 %.

Le rapport Martinand met en cause la politique commerciale de la SNCF

ON NE PEUT PAS indéfiniement demander à la collectivité de mettre au pot pour la SNCF 66 milliards de francs par an : c'est le constat fait par Claude Martinand, directeur des affaires économiques au ministère de l'équipement, dans le rapport sur l'avenir du transport ferroviaire, remis au ministre des transports jeudi 29 février.

Avant de s'attaquer au statut et aux retraites des cheminots, à la prise en charge par l'Etat de la dette de la SNCF (175 milliards de francs) et du financement des nouvelles infrastructures, M. Martinand affirme que la SNCF doit d'abord devenir une entreprise commercialement viable et enrayer à tout prix la baisse de ses activités. L'exemple de l'Allemagne de l'Est, à cet égard, est instructif. « *S'il n'apparaît sans doute pas juste de subordonner l'apurement du passé à des résultats futurs, les engagements ou les dispositions à prendre par l'entreprise* [SNCF] *pour éviter le retour d'une telle situation sont indispensables vis-à-vis des contribuables pour qu'ils consentent à cet effort considérable à bon escient* », écrit M. Martinand.

C'est donc l'intégralité de la loi d'orientation des transports intérieurs (Loti) de 1982 qu'il faudrait réformer, et plus particulièrement l'article définissant les missions de la SNCF, suggère M. Martinand dans son rapport. « *Le transport ferroviaire n'est plus le mode prédominant et n'assure plus la desserte fine de l'ensemble du territoire ; il n'y a donc plus, à proprement parler, de service public ferroviaire, se confondant avec une entreprise publique nationale, mais un service public des transports, multimodal et intermodal* ». Dans cette logique, les lignes régionales, non rentables, qui coûtent plus de 1 franc par voyageur-kilomètre, ne doivent pas être systématiquement maintenues. Il existe d'autres moyens de transport tout aussi pratiques et nettement moins coûteux, comme le bus.

CONCURRENCE DE L'AÉRIEN

La politique du « tout TGV » est aussi mise en accusation. Faut-il poursuivre le schéma directeur de la grande vitesse alors même que la « *rentabilité des nouveaux TGV se dégrade sous le double effet de la hausse des coûts de construction et de la concurrence accrue de l'aérien* » ? Etait-il nécessaire d'engager 24,2 milliards de francs dans la construction du TGV Méditerranée, qui permettra en 1999 de faire Paris-Marseille ou Paris-Montpellier en trois heures, alors que le ciel français sera complètement ouvert à la concurrence le 1er avril 1997 et que la guerre des prix entre Air Inter, AOM et autres Air Liberté, se traduit déjà par des tarifs extrêmement compétitifs.

Enfin, M. Martinand évoque l'avenir du fret et suggère une plus grande autonomie de cette activité. Elle ne serait ainsi pas systématiquement reléguée au second rang, derrière le transport passagers, qui mobilise en priorité tous les cheminots : les dédommagements aux entreprises clientes sont coûteux. Pour un service optimal, le transport de la marchandise doit être assuré porte-à-porte, et non gare-à-gare. La SNCF doit donc développer la coopération avec les transporteurs routiers. Dans cette optique, n'est-il pas contre-productif pour la société nationale de détenir les deux principaux acteurs du transport routier français, Calberson et Bourget-Montreuil ?

Virginie Malingre

■ **À TOKYO, vendredi, l'indice Nikkei a gagné 0,21 % (à 20 168,63 points), le rapport de la Banque du Japon ayant éloigné la perspective d'une augmentation des taux d'intérêt.**

■ **L'OR a ouvert en baisse vendredi 1er mars sur le marché international de Hongkong, à 399,10-399,40 dollars l'once contre 400,00-400,40 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR a poursuivi sa hausse vendredi sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 105,31 yens contre 104,60 yens en clôture la veille.**

■ **LES RÉSERVES de changes du Japon ont connu, en février, la plus importante progression – 17,04 milliards de dollars par rapport à janvier – de l'histoire du pays.**

■ **À FRANCFORT, l'indice DAX a inscrit jeudi 29 février un nouveau record de clôture, terminant la séance en hausse marginale de 0,04 % à 2 473,55 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

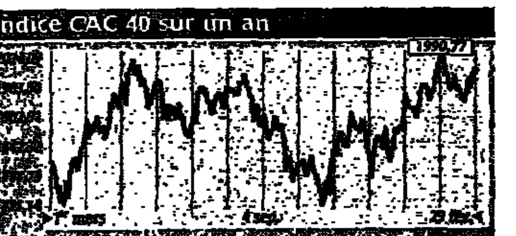
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Vive reprise à Paris

DOPÉE par la hausse des marchés de taux, dans le sillage du dollar, et par le lancement de plusieurs opérations d'envergure, notamment sur la Mixte et sur Chargeurs, la Bourse de Paris progressait très nettement vendredi 1er mars. Affichant un gain de 0,69 % à l'ouverture, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 1,24 % à 2 015,46 points à la mi-journée. Les volumes de transactions étaient très étoffés, avoisinant 2,2 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel, dont 1,6 milliard sur les valeurs de l'indice CAC 40.

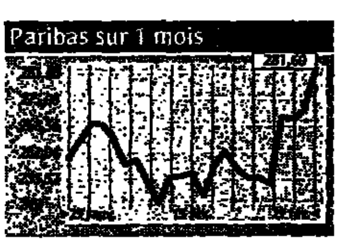
Selon un intervenant, il y a beaucoup de rumeurs sur des opérations d'achat. Et le marché se rappelle que c'est comme cela que ça a démarré aux Etats-Unis il y a plus d'un an. Les rumeurs circulent en particulier sur Schneider, dont 11 % du capital a changé de mains depuis deux mois et qui progresse de 32 % depuis le début de l'année, a-t-il ajouté, se faisant l'écho de l'intérêt pour le groupe de construction mécanique prêté à Siemens et General Electric. Le titre Schneider (+ 5,1 % à 233,30 francs) était de nouveau activement recherché, avec 1,3 million de pièces échangées. Les autres valeurs jugées « opéables » étaient également recherchées. Parmi elles, Casino gagnait 1,2 % à 130,50 francs.



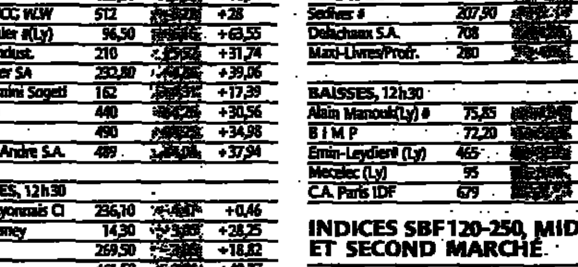
CAC 40 5 jours

Paribas, valeur du jour

VIVE ACTIVITÉ autour de Paribas, jeudi 29 février, à la Bourse de Paris, après une journée de suspension. Le titre a terminé à 281,60 francs (+ 3,53 %), avec 1,78 million de pièces échangées pour un montant de près de 500 millions de francs. Le maintien du dividende 1995, malgré quelque 4 milliards de francs de pertes, a rassuré, mais les interrogations sur l'avenir du groupe bancaire subsistent. Les observateurs se demandent si le provisionnement sur l'immobilier est suffisant et s'interrogent sur le programme de cessions d'actifs (15 milliards de francs).



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 01/03	Var. % 29/02	Var. % 31/12
Union Assur.Fdal	601	[illegible]	+2,73
SGE	125,50	[illegible]	+16,74
Euro RSCG W.W	512	[illegible]	+28
Gr.Zannier #(Ly)	96,50	[illegible]	+63,55
Legris indust.	210	[illegible]	+31,74
Schneider SA	232,80	[illegible]	+39,06
Cap Gemini Sogeti	162	[illegible]	+17,39
Technip	440	[illegible]	+30,56
BIS	490	[illegible]	+34,98
Groupe Andre S.A.	489	[illegible]	+37,94
BAISSES, 12h30			
Credit Lyonnais CI	236,10	[illegible]	+0,46
Euro Disney	14,30	[illegible]	+28,25
Valeo	269,50	[illegible]	+18,82
Alspi	461,50	[illegible]	+40,27
Roussel Uclaf	1053	[illegible]	+26,86
Axime	539	[illegible]	+42,97
Fives-Lille	492	[illegible]	+33,69
NRJ #	567	[illegible]	+14,77
Saint-Louis	1580	[illegible]	+21,53
Selectibanque	105,60	[illegible]	+3,49

VALEURS LES PLUS ACTIVES

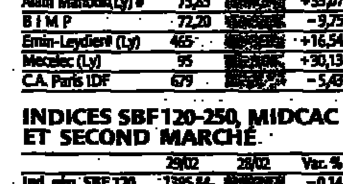
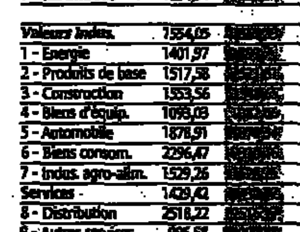


SÉANCE, 12h30	01/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Schneider SA	1342072	311718482,70
Paribas	502194	144063202,20
Eaux (Gle des)	207081	105996077
Total	268272	89789556,10
Peugeot	103197	79141110
Carrefour	22427	77796228
Elf Aquitaine	220835	77707713,60
Saint-Gobain	107121	70228153
Suez	326217	65616886,70
Accor	77123	55244977

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

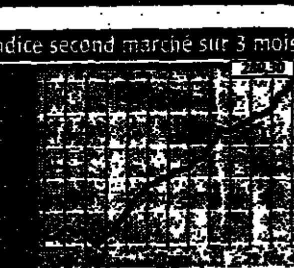
HAUSSES, 12h30	Cours au 01/03	Var. % 29/02	Var. % 31/12
MGI Coutier	264,40	[illegible]	+39,15
Rubis et Cie #	173	[illegible]	+27,20
Sodiver #	207,90	[illegible]	+9,42
Delachaux S.A.	708	[illegible]	+46
Maxi-Livres/Profr.	280	[illegible]	−14,63
BAISSES, 12h30			
Alain Manoukian(Ly) #	75,85	[illegible]	+33,07
B I M P	72,20	[illegible]	−9,75
Emin-Leydier# (Ly)	465	[illegible]	+16,54
Mecelec (Ly)	95	[illegible]	+30,13
C.A. Paris IDF	679	[illegible]	−5,43

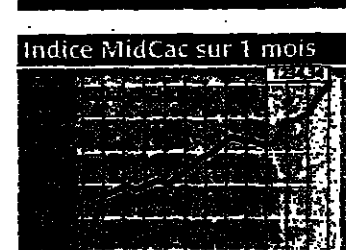
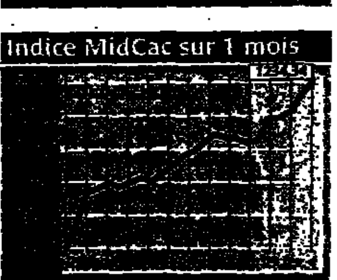
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/02	28/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1395,84	[illegible]	−0,14
Ind. gén. SBF 250	1355,08	[illegible]	+0,01
Ind. Second Marché	280,30	[illegible]	+0,72
Indice MidCac	1234,34	[illegible]	+0,78
Valeurs Indus.	1554,05	[illegible]	+0,08
1 - Energie	1401,97	[illegible]	+0,21
2 - Produits de base	1517,58	[illegible]	−0,28
3 - Construction	1553,56	[illegible]	+0,32
4 - Biens d'équip.	1093,03	[illegible]	+1,01
5 - Automobile	1878,91	[illegible]	+0,03
6 - Biens consom.	2296,47	[illegible]	−0,59
7 - Indus. agro-alim.	1529,26	[illegible]	+0,07
Services	1429,42	[illegible]	−0,23
8 - Distribution	2518,22	[illegible]	+0,08
9 - Autres services	995,58	[illegible]	−0,49
Sociétés financières	1025,53	[illegible]	+0,07
10 - Immobilier	693,86	[illegible]	+0,60
11 - Services financ.	1022,98	[illegible]	−0,21
12 - Sociétés invest.	1291,72	[illegible]	+0,52

Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle hausse à Tokyo

AU TERME d'une séance agitée, la Bourse de Tokyo a affiché une petite hausse, vendredi 1er mars en clôture, grâce au rapport trimestriel de la Banque du Japon, qui a éloigné la perspective d'une augmentation des taux d'intérêt. L'indice Nikkei a gagné 43,26 points, soit 0,21 %, à 20 168,63 points.

La veille, pour la quatrième séance consécutive, Wall Street a poursuivi sa correction. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 20,59 points, soit 0,37 %, à 5 485,62 points. Une remontée du taux d'intérêt sur les obligations du Trésor à 30 ans, à 6,53 %, après l'annonce d'une baisse supérieure aux prévisions des demandes d'allocations-chômage la semaine dernière, a pesé sur Wall Street en début de journée. A ce niveau, les investissements à rendement fixe sont plus rémunérateurs que les valeurs boursières. En Europe, la Bourse de Londres a vécu une journée morose, l'indice Footsie terminant en baisse de 10,6 points, à 3 727,6 points, soit un recul de 0,3 %. La Bourse de Francfort a, en revanche, inscrit un nouveau record, finissant la séance sur un gain marginal de 0,04 %, à 2 473,55 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/02	Cours au 28/02	Var. en %
Paris CAC 40	1990,77	1996,88	−0,31
New-York/DJ indus.	5491,76	5506,21	−0,26
Tokyo/Nikkei	20125,40	19920	+1,02
Londres/FT100	3727,60	3738,20	−0,28
Francfort/Dax 30	2473,55	2472,50	+0,04
Frankfort/Commer.	879,28	876,80	+0,28
Bruxelles/Bel 20	1961,33	1952,91	+0,43
Bruxelles/Général	1689,86	1682,60	+0,43
Milan/MIB 30	1004	1004	—
Amsterdam/Gé. Cbs	341,60	341,70	−0,03
Madrid/Ibex 35	343,98	345,13	−0,33
Stockholm/Affarsal	1475,81	[illegible]	—
Londres FT30	2753,70	2756,20	−0,09
Hong Kong/Hang S.	11125,70	11264,20	−1,25
Singapour/Strait t	2438,51	2438,59	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/02	28/02
Alcoa	55,87	54,62
American Express	46,37	46
Allied Signal	54,25	55,12
AT & T	64	64
Bethlehem	13,87	14,12
Boeing Co	81,25	80,75
Caterpillar Inc.	67	67,75
Chevron Corp.	55,37	54,75
Coca-Cola Co	81	81,37
Disney Corp.	65,37	65,87
Du Pont Nemours&Co	76,50	78
Eastman Kodak Co	71,37	70,75
Exxon Corp.	78,87	78,50
Gén. Motors Corp.H	56,75	56,62
Gén. Electric Co	76,12	76,12
Goodyear T & Rubbe	47	47,62
IBM	123,37	127,50
Intl Paper	36	36,62
J.P. Morgan Co	81,75	82
Mc Don Dougl	89,62	90
Merck & Co.Inc.	66,87	65,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	65
Philip Moris	100	99,87
Procter & Gamble C	81,87	82,12
Sears Roebuck & Co	45,75	45,50
Texaco	79,75	79,50
Union Carb.	45,37	45,25
Utd Technol	108,50	108,25
Westingh. Electric	18,25	18,50
Woolworth	12	12,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/02	28/02
Allied Lyons	5,17	5,25
Barclays Bank	7,76	7,64
B.A.T. Industries	5,71	5,73
British Aerospace	8,70	8,69
British Airways	5,09	5,04
British Gas	2,37	2,38
British Petroleum	5,39	5,28
British Telecom	3,71	3,73
B.T.R.	3,22	3,21
Cadbury Schweppes	5,49	5,44
Eurotunnel	0,82	0,81
Forte	3,48	3,43
Glaxo	9,03	9,08
Grand Metropolitan	4,34	4,34
Guinness	4,59	4,60
Hanson Plc	1,88	1,85
Great Ic	6,62	6,64
H.S.B.C.	10,53	10,67
Imperial Chemical	9,04	8,98
Legal	7,14	7,18
Marks and Spencer	4,19	4,19
National Westminst	6,91	7
Peninsular Orienta	5,23	5,24
Reuters	7	7,05
Saatchi and Saatch	1,09	1,12
Shell Transport	8,44	8,48
Smithkline Beecham	6,96	7
Tate and Lyle	4,76	4,70
Univeler Ltd	12,07	12,11
Zeneca	12,57	12,47

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/02	28/02
Allianz Holding N	2818	2853
Basf AG	367,40	370,90
Bayer AG	448,50	450,50
Bay hyp&Wechselbk	37,70	37,55
Bayer Vereinsbank	44,02	43,77
BMW	826	822
Commerzbank	336	339
Continental AG	25,09	24,90
Daimler-Benz AG	811,50	810,70
Degussa	530	528
Deutsche Babcock A	95,50	96,50
Deutsche Bank AG	74,07	73,67
Dresdner BK AG FR	38,45	38,45
Henkel VZ	573	575,50
Hoechst AG	462,20	462,50
Karstadt AG	573	568
Kaufhof Holding	465,50	458,80
Linde AG	883	893,50
DT. Lufthansa AG	229,90	228,80
Man AG	415	418,60
Mannesmann AG	525,50	521,20
Mettallges AG	32,93	33
Preussag AG	438	437
Rwe	61,08	60,57
Schering AG	106,80	107,20
Siemens AG	838,50	841,50
Thyssen	281,50	276
Veba AG	69,20	68,55
Viag	631	625,50
Wellag AG	731	735

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en hausse vendredi 1er mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 38 centièmes à 121,24 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,64 %, soit un écart de 0,27 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand à dix ans de même échéance.

La veille, le marché obligataire avait terminé sur une note stable, à l'issue d'une journée heurtée qui avait vu le rendement de l'emprunt à trente ans remonter jusqu'à 6,54 %, son niveau le plus élevé depuis le début du mois d'octobre 1995.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 4,13 %, le taux de l'argent au jour le jour. Jeudi, la Bundesbank avait choisi de ne pas modifier sa politique monétaire.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,06	6,63	7,44	2
Allemagne	3,38	6,35	7,18	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,99	7,72	3,90
Italie	10	10,73	11,05	5,80
Japon	0,38	3,25	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,38	6,06	6,46	2,50

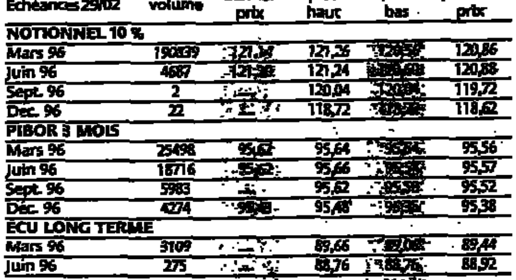
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/02	Taux au 28/02	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,54	5,61	100,37
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,17	6,19	100,04
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,50	6,56	100,13
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,72	6,76	99,90
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,36	7,37	99,53
Obligations françaises	6,96	7	99,62
Fonds d'État à TME	−1,77	−1,75	101,10
Fonds d'État à TRE	−1,28	−1,23	100,67
Obligat. franç. à TME	−1,03	−0,83	99,76
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,17	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 29/02	Vente 29/02	Achat 28/02	Vente 28/02
Jour le jour	[illegible]	—	4,1250	—
1 mois	4,06	4,18	4,09	4,21
3 mois	4,18	4,31	4,20	4,35
6 mois	4,25	4,37	4,30	4,45
1 an	[illegible]	4,50	[illegible]	4,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF



Échéances 29/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	190839	[illegible]	121,26	[illegible]	120,86
Juin 96	4687	[illegible]	121,24	[illegible]	120,88
Sept. 96	2	[illegible]	120,04	[illegible]	119,72
Dec. 96	22	[illegible]	118,72	[illegible]	118,62
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	25498	95,62	95,64	[illegible]	95,56
Juin 96	18716	[illegible]	95,66	[illegible]	95,57
Sept. 96	5983	[illegible]	95,62	95,58	95,52
Déc. 96	4274	[illegible]	95,48	[illegible]	95,38
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	3109	[illegible]	89,66	[illegible]	89,44
Juin 96	275	[illegible]	88,76	88,76	88,92

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	22139	1999	2001	1977	1986,50
Mars 96	23530	2006	2008	1984	1994
Avril 96	166	2011	2011	1995	1998
Juin 96	342	[illegible]	1982	[illegible]	1971,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0460 | US/DM ↗ 1,4690 | US/¥ ↗ 105,1000 | DM/F ↘ 3,4262 | £/F ↗ 7,7165

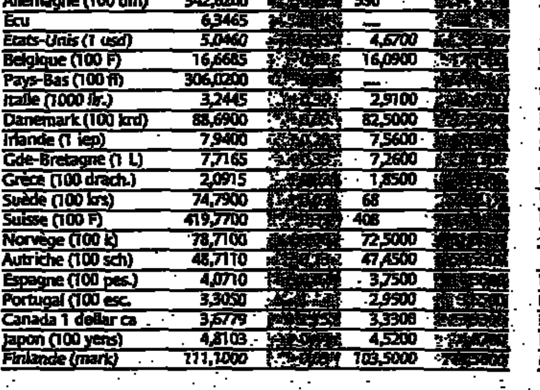
Rebond du dollar

LE DOLLAR était en nette hausse, vendredi 1er mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 1,4740 deutschemark, 105,55 yens et 5,05 francs.

La publication du rapport de conjoncture de la Banque du Japon (Tankan), qui remet en cause la capacité de l'économie japonaise à poursuivre sur la voie de la reprise, a éloigné la perspective d'une hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon, favorisant le rebond du dollar. Parallèlement, l'annonce d'une progression record des réserves de changes du Japon en février (17,04 milliards de dollars) a démontré la détermination de l'institut d'émission à soutenir la monnaie américaine.

Le franc cédait du terrain, vendredi matin, à 3,4280 francs pour un mark.

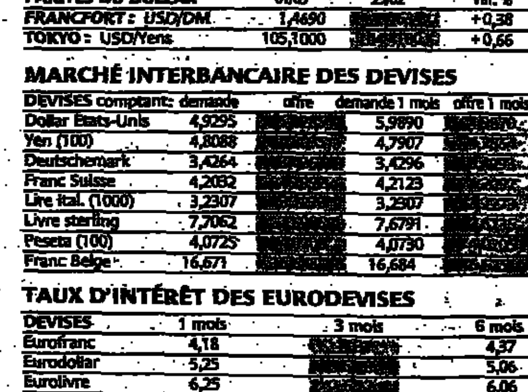
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 29/02	% 28/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6200	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3465	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0460	[illegible]	4,6700	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6685	[illegible]	16,0900	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	306,0200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2445	[illegible]	2,9100	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6900	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9400	[illegible]	7,5600	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7165	[illegible]	7,2600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0915	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,7900	[illegible]	68	[illegible]
Suisse (100 F)	419,7700	[illegible]	408	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7100	[illegible]	72,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,7110	[illegible]	47,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0710	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6779	[illegible]	3,3300	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8103	[illegible]	4,5200	[illegible]
Finlande (mark)	111,1000	[illegible]	103,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	01/03	29/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4690	[illegible]	+0,38
TOKYO : USD/Yens	105,1000	[illegible]	+0,66

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9295	[illegible]	5,9890	[illegible]
Yen (100)	4,8088	[illegible]	4,7907	[illegible]
Deutschemark	3,4264	[illegible]	3,4296	[illegible]
Franc Suisse	4,2082	[illegible]	4,2123	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2307	[illegible]	3,2307	[illegible]
Livre sterling	7,7062	[illegible]	7,6791	[illegible]
Peseta (100)	4,0725	[illegible]	4,0730	[illegible]
Franc Belge	16,671	[illegible]	16,684	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,18	[illegible]	4,37
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,06
Eurolivre	6,25	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,31

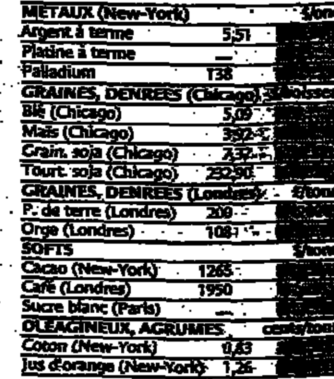
L'OR

	cours 29/02	cours 28/02
Or fin (k. barre)	63900	64500
Or fin (en lingot)	64100	64850
Once d'Or Londres	397,55	400,65
Pièce française(20f)	365	371
Pièce suisse (20f)	368	371
Pièce Union lat(20f)	367	370
Pièce 20 dollars us	2505	2500
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2360	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/02	cours 28/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	22	22
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

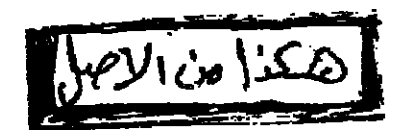
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/02	28/02
Dow-Jones comptant	220,16	[illegible]
Dow-Jones à terme	343,59	[illegible]
CRB	248,68	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2532	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2491	[illegible]
Aluminium comptant	1571	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1603,50	[illegible]
Plomb comptant	763	[illegible]
Plomb à 3 mois	757	[illegible]
Etain comptant	6080	[illegible]
Etain à 3 mois	6140	[illegible]
Zinc comptant	1034	[illegible]
Zinc à 3 mois	1052,50	[illegible]
Nickel comptant	7615	[illegible]
Nickel à 3 mois	7720	[illegible]

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,51	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	138	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	5,09	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,92	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,32	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	232,90	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	209	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1265	[illegible]
Café (Londres)	1950	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,83	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,26	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 1er MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,11 %
CAC 40 : 2012,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7800	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Renault (T.P.)	1850	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1215	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	- 2,85	[illegible]
Accor	710	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Air Liquide	892	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Alcatel Alsthom	447,10	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Alcatel Cable	409,30	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Alspi	475	[illegible]	- 2,84	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	148	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Axa	325,70	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Axime	547	[illegible]	- 1,46	[illegible]
Bail Investis	875	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Bancaire (Cie)	536	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Bazar Hot. Ville	455	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Bertrand Faure	164,90	[illegible]	+ 4	[illegible]
BIC	563	[illegible]	—	[illegible]
BIS	470	[illegible]	+ 4,25	[illegible]
B.N.P.	195	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Christian Dior	606	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	230	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Clarins	589	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Club Mediterranee	468	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Coflexip	180	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Colas	918	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,20	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	1820	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
CPR	481,50	[illegible]	+ 1,04	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Créd.Fon.France	73,30	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Credit Local Fce	400,30	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Credit Lyonnais CI	247	[illegible]	- 4,41	[illegible]
Credit National	385	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	238	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Damart	4050	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Danone	806	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Dassault-Aviation	489	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Dassault Electro	282	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
De Dietrich	269	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Degremont	484	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	52,50	[illegible]	- 0,95	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	246,40	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Docks France	900	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Dynaction	112,50	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Eaux (Gle des)	505	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Ecco	1028	[illegible]	+ 3,59	[illegible]
Eiffage	750	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	347,80	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Eramet	363,80	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Eridania Beghin	866	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Essilor Intl	1202	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Essilor Intl.ADP	844	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Esso	600	[illegible]	+ 1	[illegible]
Eurafrance	1931	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Euro Disney	14,75	[illegible]	- 3,05	[illegible]
Euro RSCG W.W.	482	[illegible]	+ 6,22	[illegible]
Europe 1	1183	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Eurotunnel	6,25	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Filipacchi Medias	942	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Finextel	75	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
Fives-Lille	499	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Fromageries Bel	5220	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Galeries Lafayette	1517	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
GAN	142,10	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Gascogne (B)	506	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2017	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Geophysique	225,10	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Lapeyre	288	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	218	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	904	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	632	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	199	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	850	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1428	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1148	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Eaux	466,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Via Banque	210	210,10	+ 0,04	100
Worms & Cie	285	285	—	12
Zodiac ex.dt divid	960	965	+ 0,52	10
Elf Gabon	850	855	+ 0,58	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	236	240,50	+ 1,90	5
Adidas AG #	326,50	330	+ 1,07	5
American Express	235	231,60	- 1,44	—
Anglo American #	331	330	- 0,30	—
Amgold #	517	532	+ 2,90	1
Arjo Wiggins App.	16	16	—	—
A.T.T. #	321,20	320,80	- 0,12	1
Banco Santander #	250	250	—	750
Barrick Gold #	155,50	153,10	- 1,54	—
B.A.S.F. #	1260	1271	+ 0,87	50
Bayer #	1539	1535	- 0,25	50
Blenheim Group	18,60	18,60	—	—
Buffelsfontein #	24,60	24,75	+ 0,60	1
Chase Manhattan #	372	376	+ 1,07	12
Cordiant PLC	8,35	8,35	—	—
Crown Cork ord.	243	242,90	- 0,04	5
Crown Cork PF CV	240	240	—	41
Daimler Benz #	2780	2808	+ 1	50
De Beers #	162	159	- 1,85	—
Deutsche Bank #	253	255,20	+ 0,86	5
Dresdner Bank #	132,10	132,10	—	5
Driefontein #	77	75,95	- 1,36	—
Du Pont Nemours #	386,60	386,60	—	—
Eastman Kodak #	356,10	365,50	+ 2,63	2
East Rand #	4,27	4,20	- 1,63	1
Echo Bay Mines #	70,50	69	- 2,12	—
Electrolux #	247,40	248	+ 0,24	25
Ericsson #	111,50	111,60	+ 0,08	2
Exxon Corp. #	400	—	—	—
Ford Motor #	157	157,30	+ 0,19	1
Freegold #	49,10	48,95	- 0,30	—
Gencor Limited #	19	18,70	- 1,57	—
General Elect. #	382,10	381,10	- 0,26	—
General Motors #	254,10	259,10	+ 1,96	1
Gle Belgique #	410	418	+ 1,95	—
Grd Metropolitan	33,20	33,20	—	—
Guinness Plc #	36,35	35,25	- 3,02	—
Hanson Plc	14,50	14,60	+ 0,68	—
Harmony Gold #	66	66	—	—
Hitachi #	50,50	51,50	+ 1,98	50
Hoechst #	1594	1566	- 1,75	50
I.B.M #	625	622	- 0,48	1
I.C.I #	70,45	71	+ 0,78	1
Ito Yokado #	■ 286	287,80	+ 0,62	50
Matsushita #	81,50	81,50	—	50
Mc Donald's #	■ 250,20	253	+ 1,11	—
Merck and Co #	336,30	334,30	- 0,59	—
Mitsubishi Corp.#	61,50	61,50	—	50
Mobil Corporat.#	555	—	—	2
Morgan J.P. #	415	413,20	- 0,43	2
Nestle SA Nom. #	5500	5520	+ 0,36	10
Nipp. MeatPacker #	76	—	—	50
Norsk Hydro #	216	216,30	+ 0,13	20
Petrofina #	1450	1461	+ 0,75	—
Philip Morris #	510	502	- 1,56	1
Philips N.V #	210	210,10	+ 0,04	10
Placer Dome Inc #	147	144,90	- 1,42	—
Procter Gamble #	410	413,90	+ 0,95	—
Quilmes	215	215	—	—
Randfontein #	45	45	—	—
Rhone Poul.Rorer #	324,90	324	- 0,27	—
Royal Dutch #	698	700	+ 0,28	5
R T Z #	70,70	72,35	+ 2,33	—
Sega Enterprises	223,70	229	+ 2,36	50
Saint-Helena #	40,50	40	- 1,23	1
Schlumberger #	368,60	368,70	+ 0,02	—
SGS Thomson Micro.	187	187,50	+ 0,26	13
Shell Transport #	65	65,50	+ 0,76	—
Siemens #	2883	2890	+ 0,24	50
Sony Corp. #	297	295,80	- 0,40	50
Sumitomo Bank #	94,20	95,15	+ 1	50
T.D.K #	257,20	256,50	- 0,27	50
Telefonica #	82,20	82,95	+ 0,91	500
Toshiba #	39,45	39,35	- 0,25	50
Unilever #	683	682	- 0,14	4
United Technol. #	545	545	—	5
Vaal Reefs #	507	507	—	—
Volkswagen A.G #	1920	1965	+ 2,34	50
Volvo (act.B) #	107	108,90	+ 1,77	5
Western Deep #	252	254,30	+ 0,91	2
Yamanouchi #	111,60	112,20	+ 0,53	50
Zambia Copper	3,65	3,59	- 1,64	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 1er MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,82	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,76	[illegible]
CFF 10,25% 90-01 CB#	112	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,18	[illegible]
Flora 9,75% 90-99#	112,95	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,89	[illegible]
OAT 9,90% 85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50% 88-98 CA#	109,72	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,65	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,48	[illegible]
OAT 8,50% 90/00 CA#	110,75	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,55	[illegible]
OAT 10% 5/85-00 CA#	116,40	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,54	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,47	[illegible]
OAT 8,50% 92-23 CA#	113,34	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,525	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Rosario	◆ 191,20	191,20
Rougier #	◆ 525	525
S.A.F.I.C Alcan	252	253,10
Saga	166	167
Salins du Midi	495	495
Savoisienne (M)	◆ 140	140
Silic	745	751
S.I.P.H.	◆ 176,20	176,20

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1161	1163
Fiat Ord	16,85	16,05
Gevaert	290,10	290,10
Gold Fields South	157	157
Kubota Corp.	30	30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,20	45,20
Ottomane(cie Fin.)	176	178
Robeco	369	369,20
Rodamco N.V.	142	142,20
Rolinco	395,10	395,10
Solvay SA	2960	2960

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 1er MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 1er MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	975	975
Nobel	◆	116	248,20
Sté lecteurs du Monde	◆	130	130

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

PALÉONTOLOGIE Faudra-t-il *rebaptiser Lucy, ce fossile vieux de* 3,2 millions d'années, découvert en 1974 en Ethiopie ? Deux anthropologues suisses viennent de montrer que l'étroitesse de son bassin ne lui *aurait pas permis de donner naissance à un bébé hominidé. Ce qui* pourrait être lié au fait que cet *Australopithecus afarensis* était en fait un mâle. ● CETTE ÉTUDE ICONOCLASTE est vivement combattue par les paléontologues américains, car elle remet en cause leur théorie selon laquelle l'ensemble des fossiles découverts dans le désert de l'Afar appartiennent à une même famille. ● SI LUCY EST BIEN de sexe masculin, les restes d'hominidés d'apparence plus robuste, et plus « humaine », découverts à proximité pourraient appartenir à une espèce différente. Cette hypothèse, défendue depuis plus de dix ans par certains anthropologues français, se trouve ainsi renforcée.

La mère supposée de l'humanité pourrait être son père

Une controverse oppose les anthropologues européens aux équipes de chercheurs américains sur le sexe de Lucy, le squelette vieux de trois millions d'années découvert en Afrique

LES BEATLES ont-ils été de mauvais conseil ? La petite histoire raconte que leur chanson *Lucy in The Sky With Diamonds* a inspiré le groupe d'anthropologues, qui, en novembre 1974, venaient de découvrir dans le désert éthiopien de l'Afar un petit tas d'ossements voué à la renommée mondiale. Le squelette, vieux de 3,2 millions d'années et conservé à 40 %, allait devenir le plus célèbre des fossiles d'hominidés. Pour ses codécouvreurs, Yves Coppens, Donald Johanson et Maurice Taieb, il ne faisait guère de doute que ces os frêles, vestiges d'un être dont la taille ne devait guère dépasser le mètre, appartenait à un animal de sexe féminin, aussitôt surnommé Lucy.

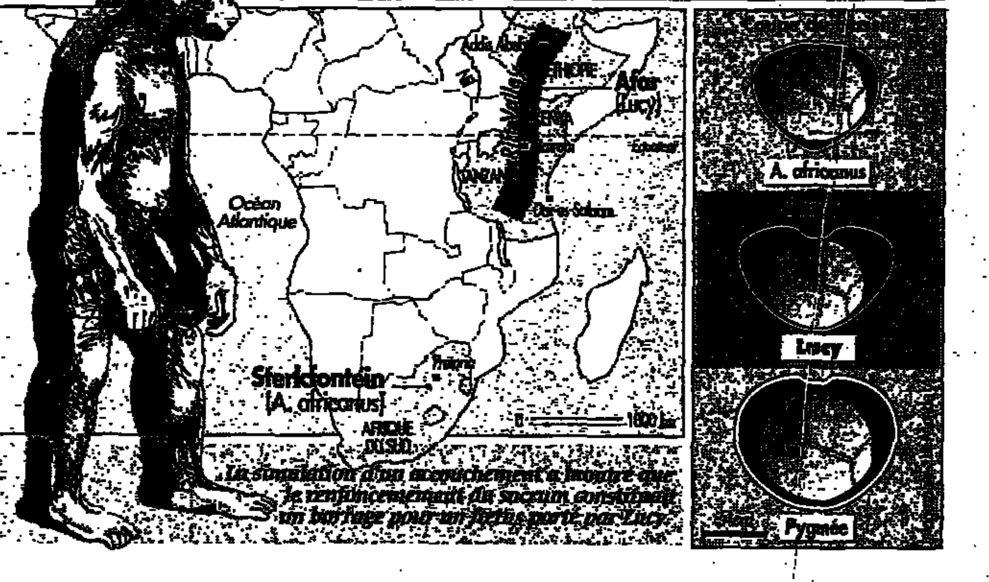
Mais cet *Australopithecus afarensis*, ce petit bout de femme qui fait désormais partie de l'imaginaire collectif, ne serait-il pas, en fin de compte, un mâle ? Cette hypothèse, un brin iconoclaste, évoquée depuis une dizaine d'années par certains chercheurs européens, fait un re-

> « Il paraît impossible que Lucy ait été capable de donner naissance à un primate normal »

tour en force grâce aux travaux présentés récemment dans le *Journal of Human Evolution* par deux anthropologues suisses de l'université de Zurich. Martin Haüsler et Peter Schmid ont en effet procédé à une comparaison des reconstitutions du bassin de Lucy avec celui d'un autre australopithèque, *africanus*, découvert sur le site de Sterkfontein, en Afrique du Sud. Ils ont recherché sur ces squelettes des similitudes avec ceux d'humains modernes. Ils ont également évalué la taille du crâne d'un fœtus d'australopithèque et ont modélisé un accouchement.

Leur conclusion est surprenante : si le bassin du fossile sud-africain, « Sts 14 », est bien féminin, *« il paraît impossible que Lucy ait été capable de donner naissance à un primate normal »*, assure Peter Schmid. Son bassin est trop étroit pour permettre le passage du nouveau-né. Il ne présente en outre que quelques-uns de la douzaine de caractères anatomiques qui permettent, chez l'homme actuel, de distinguer une femme d'un homme. *« Cela conduit à formuler deux hypothèses*, précise Peter Schmid. *Soit l'espèce* afarensis *avait un étrange bassin, soit Lucy est un mâle. »* L'anthropologue ne cache pas sa préférence pour la seconde solution, même s'il souligne que des doutes subsistent, dans la mesure où l'étude ne porte que sur un seul individu, qui peut très bien n'avoir pas été un représentant parfait, ou tout au moins « moyen », au sens statistique, de son espèce.

L'étude helvète est une nouvelle pierre dans le jardin anthropologique américain. Outre-Atlantique, l'hypothèse d'une Lucy mâle tient de l'hérésie. C'est qu'elle ouvre une nouvelle brèche, et de taille, dans la théorie formulée par les « papes » locaux de la paléontologie, Donald Johanson et Tim White. Des fouilles effectuées à 2,6 kilomètres seulement du site 288, où Lucy avait été exhumée, ont en effet permis de mettre au jour, entre 1975 et 1978, les fragments d'une « famille » d'australopithèques qui lui ont aussitôt été apparentés. Ces individus sont d'apparence plus robuste que Lucy. *Le plus évident, même si le* site 333 dont ils proviennent est antérieur de 200 000 ans, était d'en



faire des *afarensis* mâles, accompagnés d'enfants, pour les plus petits.

Or cette « famille » originelle, universellement popularisée, ne fait pas l'unanimité. Brigitte Senut, paléontologue au Muséum d'histoire naturelle, a été avec sa collègue Christine Tardieu (CNRS), parmi les premières à avancer l'hypothèse selon laquelle les différences entre les *fossiles des sites 288 et 333 pouvaient* ne pas être liées au « dimorphisme sexuel », aux distinctions naturelles, en l'occurrence la taille, entres représentants mâles et femelles d'une même espèce. *« Dans le site 333 cohabitaient des ossements d'apparence très "humaine", et d'autres moins. Il s'y dessinait la présence de deux types d'hominidés bipèdes, dont l'un, proche de Lucy, aurait grimpé aux arbres, tandis que l'autre, plus massif, aurait déjà été libéré de l'arboricolie. »* Lucy vacillerait ainsi de la plus haute branche de l'arbre généalogique susceptible, selon les Américains, de la relier à *Homo sapiens*, l'homme moderne.

Cette distinction, qui s'appuie aussi sur l'analyse des tibias et des humérus, a donc été vivement combattue. Elle se trouve aujourd'hui renforcée par l'étude de Haüsler et Schmid, elle aussi dénigrée par certains, qui, tel Owen Lovejoy, de la Ken State University, n'y voient qu'une analyse *« tortueuse et labyrinthique »* (*Science* du 24 novembre 1995). Lovejoy, responsable de la reconstitution originale du pelvis de Lucy, met en doute la pertinence de la modélisation du crâne d'un fœtus d'australopithèque, fondée sur des estimations controversées de la taille du cerveau d'un individu adulte. Mais alors, pourquoi cela « coincerait-il » pour Lucy, mais pas pour *africanus* ?

La querelle illustre en tout cas la difficulté à déterminer le sexe d'un individu, tant au sein d'une même espèce qu'en comparaison avec une autre, à partir de simples ossements. *« Certains caractères morphologiques, comme l'allongement du pubis, qui est en principe une caractéristique masculine, peuvent se retrouver chez certains primates arboricoles mâles et femelles »*, note Brigitte Senut. Ainsi l'os pubien de Lucy est-il allongé, ce qui peut en faire aussi bien une femelle (ou un mâle) arboricole qu'un mâle bipède terrestre. Pour réconcilier les théories en concurrence, *et éviter l'éclatement de l'espèce afarensis*, une équipe américaine (Stony Brook) a même proposé une famille où les femelles auraient été arboricoles, *tandis que les mâles auraient préféré* la terre ferme. Mais ce partage des tâches, qui n'est pas sans rappeler l'antique distinction chasseur/cueilleur, paraît difficilement soutenable.

Le plus décisif serait d'analyser à nouveau les fossiles du site 333. Malheureusement, ils ne contiennent aucun élément du bassin, seul déterminant du point de vue sexuel. Aussi Peter Schmid préfère-t-il se concentrer sur le « matériel » de Sterkfontein, vieux de 2,4 à 2,6 millions d'années, où, comme dans l'Afar, semblent avoir cohabité deux types distincts, l'un « simiesque », l'autre plus « humain ».

L'important, pour le chercheur suisse, est d'avoir pu démontrer qu'en matière de paléontologie *« les choses sont plus complexes qu'on voudrait le faire croire. Lucy et sa famille ont été adoptées très rapidement par le public, mais il faut se méfier de la paléo-poésie. »* Faudra-t-il rebaptiser Lucy ? Son collègue, Martin Haüsler, a proposé de la surnommer désormais Lucifer, *« au risque de relancer la querelle entre créationnistes et évolutionnistes »*, plaisante Schmid. Lui préfère, jusqu'à plus ample informé, retenir la stricte terminologie scientifique, et l'appeler simplement AL 288-1.

Hervé Morin

La longue patience de la première spationaute française

Claudie André-Deshays, scientifique surdouée, devant rejoindre, le 6 juillet, la station spatiale Mir

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Séances de pose pour la télévision et les magazines féminins, interviews à la chaîne dans les salons d'un grand hôtel moscovite. Quatre mois avant son départ pour la station Mir, Claudie André-Deshays, première astronaute française, joue les stars obligées pendant une semaine, interrompant pour l'occasion l'entraînement qu'elle mène depuis un an avec les cosmonautes russes à la « Cité des étoiles » près de Moscou. Ne manquaient que les parfumeurs et les grands couturiers. *« Nous aurions pu demander à Jean-Paul Gaultier de dessiner sa combinaison de vol*, plaisante un représentant du Centre national d'études spatiales. *Mais Claudie s'y serait opposée. »*

On la voit mal, il est vrai, vanter les mérites du vin français, d'une assurance, d'une marque d'automobile ou d'un grand couturier. Ce qui frappe, chez cette jeune femme née voilà trente-huit ans au Creusot (Saône-et-Loire), c'est le sérieux. *« Une bûcheuse, très motivée »*, affirme son entourage. *« Je me suis toujours efforcée d'obtenir la meilleure note possible à mes examens »*, reconnaît-elle volontiers. A vingt-quatre ans (en 1981), elle décroche son doctorat de médecine, qu'elle complète, coup sur coup et en trois ans, par trois certificats d'études spécialisés (CES) : biologie et médecine du sport, médecine aéronautique et spatiale, rhumatologie. Le genre de panoplie qui vous mène tout droit à une brillante carrière de « mandarin ».

Mais Claudie André-Deshays n'apprécie pas les voies trop rectilignes. Le virage espéré prend la forme d'un appel à candidatures lancé en 1985 par le CNES, qui recherche des spationautes. *« C'est arrivé juste au bon moment*, se souvient-elle. *Je terminais ma spécialisation au service de rhumatologie de l'hôpital Cochin, à Paris, et il me fallait choisir : ouvrir un cabinet, faire de la recherche ? Je n'avais pas d'enfant, j'étais libre ; je n'ai pas hésité. Sans doute n'avais-je pas vraiment envie de m'installer. L'occasion était trop belle : on m'offrait l'aventure tout en me permettant d'exercer mon métier. »*

Cette occasion lui donne, de surcroît, la possibilité de réaliser un rêve d'enfant. *« Petite fille, j'avais été très impressionnée par les premiers pas des Américains sur la Lune. J'avais douze ans, mais j'ai passé toute la nuit à regarder alternativement la télévision et le ciel. La mémoire de tout cela s'était probablement accumulé dans un recoin de mon inconscient. »*

« BAC + 19 »

Sur mille dossiers reçus, le CNES retiendra sept candidats : quatre pilotes de chasse (dont Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry) et trois scientifiques, dont Claudie André-Deshays, seule femme de l'équipe. Commence alors une longue attente, qu'elle meuble à sa manière. *« On m'a fait comprendre qu'un profil plus tourné vers la recherche conviendrait mieux pour un spationaute »*, dit-elle. Reçu cinq sur cinq. Tout en continuant de travailler au service de rhumatologie et de réadaptation à l'hôpital Cochin, elle reprend des études, pour atteindre aujourd'hui « bac + 19 », après un DEA de biomécanique de physiologie du mouvement et une thèse de neurosciences soutenue en 1992. Parallèlement, elle prépare, au sein d'un laboratoire du CNRS, les expériences en physiologie humaine qui sont emportées à bord de la station russe Mir lors du second vol de Jean-Loup Chrétien, en 1988.


CLAUDIE ANDRÉ-DESHAYS

En 1990, enfin, elle entre à plein temps au CNES comme responsable des programmes de physiologie et de médecine spatiale. Mais la véritable aventure ne commence à prendre tournure qu'en octobre 1992, quand elle est désignée comme « doublure » de Jean-Pierre Haigneré pour la mission franco-russe Altaïr. Pendant *neuf mois, elle partage le dur entraînement* des cosmonautes russes, avant de reprendre sa fonction de responsable scientifique pour assurer, du centre de contrôle de Kaliningrad, près de Moscou, le suivi des expériences menées pendant trois semaines par Jean-Pierre Haigneré dans le « bidon » qu'elle rêve d'occuper *un jour*.

Aujourd'hui, c'est son tour. Depuis janvier 1995, c'est en tant que titulaire qu'elle a repris le chemin de la Cité des étoiles. Elle y a retrouvé les copains. Le 6 juillet prochain, elle rejoindra en orbite l'équipage russe qui a décollé le 23 février dernier pour une mission de cinq mois. Parmi eux, Youri Oussatchev, avec qui elle s'est entraînée en 1993. *« Pour moi, il est un peu comme un frère »*, dit-elle. Les longues heures passées sur les « instruments de torture » – centrifugeuse ou tabouret tournant –, les « crashes » – heureusement virtuels – vécus ensemble dans le simulateur du vaisseau Soyouz, *« ça crée des liens »*.

L'APRÈS-VOL

Son quotidien conjugue entraînement physique, séances de simulateur et cours théoriques. *« J'ai fait très jeune des compétitions de gymnastique et, pour moi, le plus difficile est de me remettre à la mécanique spatiale et à la balistique. »*. Bûcheuse mais pas « polarde », elle meuble ses loisirs en visitant les expositions et les ateliers des artistes moscovites, à la recherche d'exemples méconnus d'*« abstraction lyrique des années 50-60 »*, sa période préférée en peinture. Elle aime aussi discuter avec ses amis russes, qu'elle trouve *« lucides et préoccupés, mais démobilisés »* face à la situation dans leur pays.

Onze ans d'attente n'ont pas altéré son jugement vis-à-vis des *« moments très forts »* qu'elle s'apprête à vivre. Elle pense déjà à l'après-vol, qu'elle imagine toujours consacré à l'espace – et vraisemblablement au CNES –, tout en reconnaissant que ses chances de voler de nouveau sont limitées, *en raison du nombre de missions* habitées programmées par les Français. En attendant, elle remplit son rôle d'ambassadrice de charme des vols spatiaux, répondant pour la centième fois aux mêmes questions. Apparemment sans lassitude, prête à renouveler l'épreuve, demain, avec la presse féminine.

Jean-Paul Dufour

Les cybernautes se délectent de spécialités culinaires françaises

MOUNTAIN VIEW
correspondance

Les Gaulois campent dans la plaine cyberspatiale, largement occupée par des légions d'Américains. De leur hameau virtuel, une bande de copains commencent à faire frémir les environs à coups de bonne chère. Comme les temps changent, ils vendent leurs produits sur Internet. A les en croire, la place du *village que l'on découvre sur leur* page d'accueil ressemble à celle d'une petite agglomération du sud de la France, avec café, boulangerie, épicerie et boucherie. On n'y trouve pas de sanglier, mais des fromages, des confits de canard, des cassoulets, de la moutarde, du foie gras et d'autres gauloiseries. Cervoise et vin ne figurent pas encore sur la liste des emplettes possibles, mais cela ne saurait tarder.


INTERNET

Bertrand Gourmet Store a mis *pignon sur Internet pour vendre au* détail ces produits français. Les prix ne sont guère compétitifs par rapport au marché local, mais les produits peuvent être livrés dans des coins perdus dans des délais « raisonnables » de deux à cinq jours. *« Cela permet à des gens du Mississippi de se procurer des choses dont ils ne pouvaient que rêver »*, explique Eric Bertrand, celui des sept associés qui a donné son nom à l'entreprise.

Conformément à la tendance dominante autour de la Silicon Valley, Bertrand Gourmet Store – qui se fait aussi appeler « Le Panier » – laisse le client choisir son mode de paiement. Téléphone et télécopie sont couramment utilisés, mais la commande peut se faire directement en ligne grâce aux systèmes de cryptage. Et, de toute façon, Eric Bertrand rappelle qu'aux Etats-Unis les usagers ne sont pas responsables des achats faits par d'autres avec leur carte ou leur numéro. *« Ce sont les cartes Visa et Mastercard qui ont des problèmes, pas les clients »*, précise-t-il. Bertrand et ses compères sont convaincus que le public est favorable aux méthodes les plus simples et les plus rapides. D'ici peu, les ordinateurs personnels seront équipés d'un lecteur dans lequel il *suffira d'introduire sa carte* bancaire.

Le Panier reçoit des commandes d'Inde, du Brésil, de Suisse ou d'Italie, mais 90 % de sa clientèle est américaine. Les pages, rédigées en anglais (sauf les recettes bilingues de certains produits), devraient s'étoffer bientôt de versions en espagnol et en japonais.

En attendant, les affaires vont bien. Merci. Lancée début décembre avec un investissement de *100 000 dollars, Bertrand Retail Inc.* a vu son chiffre d'affaires multiplié par trois entre le premier et le second mois. Il pourrait être décuplé dans les prochaines semaines.

Sous le nom d'« Ariane », l'entreprise se « positionne » dans la vente au détail en ouvrant des sites pour d'autres. Elle a commencé avec les chaussettes Achile et pense continuer avec chocolat, parfums, foulards de haute couture, produits de Provence, etc.

TOUJOURS UN PIED « AILLEURS »

« Nous surfons sur la vague Internet », explique Philippe Barbier, ingénieur passé par Stanford et vite reconverti dans les affaires. Il a pour cible les sociétés françaises et européennes désireuses de pénétrer le marché américain. *« Avec Internet, nous leur offrons une nouvelle façon d'y parvenir »*, affirme-t-il.

Le secret de Barbier, Bertrand et de leurs amis, c'est peut-être d'avoir toujours un pied « ailleurs ». Installés aux Etats-Unis, ils ont bénéficié de la facilité de création d'une société dans ce pays, et ils suivent de près les évolutions de la cyberculture.

Français, ils apportent aux Américains l'image de marque idéale pour les produits qu'ils vendent. Sans oublier *« quinze ans de pratique du Minitel »*, insiste Barbier, qui précise : *« Bien qu'informatisés nous n'oublions jamais que nous avons affaire à des êtres humains. »*

Francis Pisani

<fpisani@aol. com>
★ <http : //www. lepanier. com>

Le cas de la gymnaste Elodie Lussac illustre les difficultés du sport de haut niveau pour les très jeunes athlètes

Au centre d'un contentieux entre ses parents et la Fédération, la jeune championne n'ira pas aux Jeux olympiques d'Atlanta

Les VII[es] Internationaux de gymnastique ont lieu samedi 2 et dimanche 3 mars au Palais Omnisports de Paris-Bercy avec les meilleures gymnastes mondiales, les Françaises Ludivine Furnon, Isabelle Severino, Elvire Teza, mais sans Elodie Lussac. A la suite d'une blessure au dos, l'ex-leader de l'équipe de France et ses parents n'ont pu trouver un terrain d'entente avec la Fédération française de gymnastique (FFG) pour reprendre l'entraînement. A seize ans et demi, la jeune fille est en retraite anticipée.

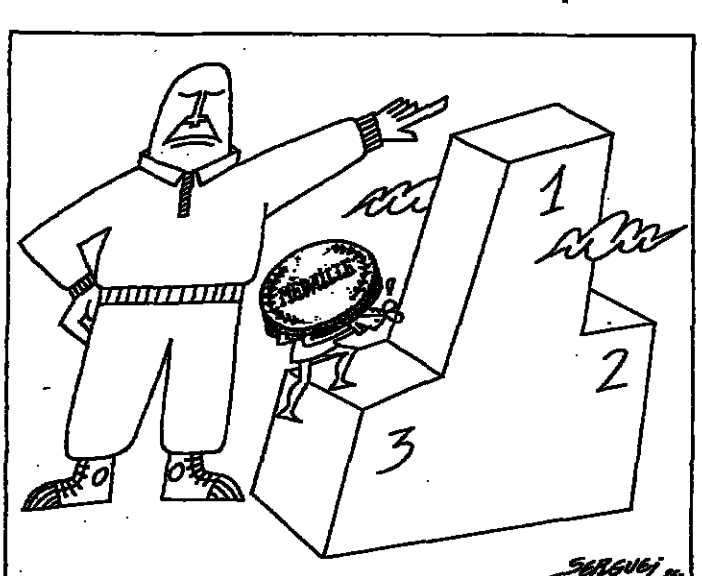
A LA MI-DÉCEMBRE, Elodie Lussac a raccroché son justaucorps de l'équipe de France de gymnastique artistique pour se consacrer à sa vie de lycéenne de première S. Bien que soignée, et guérie – selon le professeur Maurice Bergoin, chirurgien-orthopédiste, qui la suivait au CHU Nord de Marseille –, pour une *« rupture traumatique des isthmes de vertèbres lombaires »*, l'Avignonnaise renonce à une échéance pour laquelle elle travaillait d'arrache-pied depuis dix ans : les Jeux olympiques d'Atlanta. La championne d'Europe juniors 1994, unanimement considérée comme *« une gymnaste au mental de battante hors du commun »*, a donc capitulé à sept mois du but. Six mois de carcan dans un corset n'avaient pourtant pas eu raison de sa volonté.

Tout semblait même se mettre en place pour un retour d'Elodie au plus haut niveau. La querelle était en voie de règlement entre Francis Lussac, le père de la championne, entraîneur assistant au centre national de Marseille, et les entraîneurs nationaux Lin Xuan et Shi Mao. Or, subitement – inexplicablement ? –, les ponts ont été rompus entre la championne et les instances fédérales.

« L'affaire Lussac » avait commencé par une blessure sérieuse aux championnats du monde, à Dortmund, suivie par un arrêt de six mois. Francis Lussac avait mis en en cause la fédération et les méthodes d'entraînement au centre de Marseille (*Le Monde* du 10 janvier 1995). Pendant la convalescence d'Elodie, la fédération a fait plusieurs propositions pour la reprise de l'entraînement. Mais la famille Lussac les a jugées vagues. Au Pôle espoirs de Rouen, où Elodie avait émis le souhait d'aller reprendre l'entraînement avec le Russe Sacha Zarouba, on l'attendait pourtant. Elle n'est jamais venue. *« Même pas pour se rendre compte des conditions proposées,* regrette Chantal Nallet, ancienne gymnaste internationale qui dirige le centre. *Elle avait une petite chance de bien figurer aux JO, on aurait tout mis en œuvre, mais il aurait fallu commencer dès septembre, or le corps médical émettait encore des réserves en juin. »* Effectivement, le professeur Bergoin avait invité Elodie *« à reprendre une activité préparatrice à sa pratique sportive avec prudence et modération encore six mois »*.

« Elodie et sa famille ne m'ont pas semblé prêts psychologiquement à vivre une séparation, et je ne voulais pas prendre pour eux une décision délicate », explique Jean-Claude Jacquetin, le directeur technique national, qui avait organisé l'arrivée d'Elodie à Rouen pour janvier 1996. Elodie a-t-elle compris qu'il serait alors trop tard ? Le 9 décembre, elle a décliné, par courrier, une entrevue avec le président de la FFG, Jacques Rey. Sans explication très convaincante.

Avant sa rupture avec les responsables fédéraux, Elodie répondait consciencieusement aux questions des médias. Aujourd'hui, elle évite la presse écrite. L'évocation de son rêve d'enfant brisé lui est trop pénible. Elle a choisi un moyen plus efficace, participant à une émission télévisée destinée à dénoncer les dérives du sport de haut niveau (Nimbus, le 5 janvier sur France 3) et à des colloques. *« Il s'agit de faire valoir nos droits et ceux d'enfants qui ne sont pas des animaux savants »*, explique son père. La famille Lussac n'en démord pas : le système a « cassé » leur fille.



Depuis l'été 1994, Francis Lussac est en profond désaccord avec ses anciens collègues chinois. *« Ils ont du talent,* admet-il, *mais devraient être cantonnés à leur rôle d'entraîneurs. Ils transposent en France les méthodes de leur pays, où les filles rentrent en centre à l'âge de cinq ou six ans. Je ne pouvais pas accepter ce rythme pour ma fille. »* Pour la carrière d'Elodie, la famille a pourtant beaucoup sacrifié.

LE FARDEAU DU TALENT

Claudie, toujours en poste à Avignon, a longtemps fait la navette, avec Roland, le petit frère, pour venir voir Elodie et son père installés à cinq minutes du centre d'entraînement à Marseille. Ils se défendent d'avoir forcé l'ambition de leur fille : *« Elle s'est mise seule à la gym et n'a jamais cessé de nous étonner, car, petite, elle était plutôt boulotte et souple comme un verre de lampe. »* *« Pour l'instant,* remarque Chantal Nallet, *Elodie occulte les bons moments qu'elle a eus avec Xuan et Mao. Un jour, cela lui reviendra. »* Francis Lussac estime, lui, qu'on l'a intégré à l'encadrement *« pour [l]'obliger à se taire »*.

Le poste de cadre technique semblait pourtant taillé sur mesure pour lui par le ministère de la jeunesse et des sports. *« Quand j'ai vu l'intérêt que portait Francis à l'entraînement de sa fille, j'ai pensé qu'il valait mieux travailler ensemble,* dit Shi Mao, *mais j'ai du mal à supporter ses critiques. Francis est un entraîneur plus dur que moi, il tenait encore plus que moi aux médailles. Quand je voyais un détail à changer, il en voyait plusieurs. Finalement Elodie ne savait plus où donner de la tête, alors je l'ai laissée de plus en plus avec son père. »* Le procès d'intention qu'on lui fait le révolte, il en pleure : *« Lorsque Elodie gagnait, l'honneur revenait toujours à sa famille malgré les cinq ans qu'elle a passés à travailler avec nous, plus elle gagnait, plus son père prenait de l'assurance et critiquait le système d'entraînement. Aujourd'hui on m'accuse d'avoir cassé Elodie, c'est injuste. »*

« L'histoire d'Elodie fera peut-être prendre conscience que la performance n'appartient à personne d'autre qu'à l'athlète », estime Luc Guilbert, le psychologue de l'équipe nationale. D'après sa mère, Elodie a oublié sa blessure, mais elle supporte mal sa retraite forcée : *« Même si nous lui avons toujours dit que les études sont plus importantes, elle considère avoir échoué dans le domaine de la gym,* dit Claudie, *mais cette expérience lui servira dans sa vie d'adulte. »* Désormais, dans le garage de la maison familiale de Morières-lès-Avignon où Elodie aimait, petite fille, *« jouer à la compétition de gym »*, les barres asymétriques et la poutre prennent la poussière. Malgré tout, elle a demandé, début février, le renouvellement de sa licence individuelle. *« Au cas où un mécène lui propose des moyens sérieux pour se préparer à autre chose »*, précise Francis Lussac.

Aux yeux de la FFG, Elodie Lussac est *« en reconversion »*. Elle n'ira pas au bout de son rêve olympique. Pour avoir voulu être à la fois une fille aimante et une gymnaste respectueuse de la discipline imposée par le haut niveau. Pour avoir tenté de satisfaire des adultes, tous convaincus du bien-fondé de leurs idées quant à son évolution. Et pour n'avoir pas su leur tenir tête lorsque le fardeau de son talent dont ils revendiquent tous une partie est devenu trop lourd.

Patricia Jolly

Controverse autour d'une blessure

ÉLODIE LUSSAC se contente aujourd'hui de faire du footing. Dans un club d'athlétisme de la région d'Avignon, elle s'initie au saut à la perche. Pour oublier cette journée du 16 novembre 1994 qui lui donne encore des cauchemars. C'était aux championnats du monde par équipes à Dortmund, en Allemagne, le jour des imposés. Des tribunes, Claudie Lussac, professeur d'éducation physique et juge international de gymnastique artistique, remarque une anomalie dans l'attitude de sa fille qui évolue sur la poutre. *« Nous étions trop loin pour pouvoir intervenir »*, dit Francis Lussac, le père, alors cadre technique au centre de Marseille où se préparait sa fille sous la direction des entraîneurs chinois Lin Xuan et Shi Mao. *« Elodie m'a bien dit qu'elle avait mal,* explique Xuan, *mais, chez les gymnastes de haut niveau, les douleurs musculaires sont fréquentes, surtout au dos, qui est très sollicité. Quand je lui ai proposé d'alléger son enchaînement au sol, elle n'a pas dit qu'elle ne pouvait pas le faire, elle s'est juste inquiétée d'éventuelles difficultés avec la musique. »*

« UN CHANTAGE »

Version d'Elodie dans l'émission « Nimbus » (France 3, le 5 janvier) : *« Je ne sais pas si les entraîneurs ne m'ont pas crue ou mal comprise, mais on n'a pas fait de radio. Je suis arrivée à Dortmund avec un petit mal au dos et j'ai fait la compétition avec le mal. »* Lors du stage précédant la compétition, sous la surveillance de Michel Léglise, médecin fédéral depuis vingt-cinq ans, toute l'équipe de France avait été soumise à un examen radiologique de la charnière lombo-sacrée, qui n'a rien révélé d'anormal chez Elodie. Le surlendemain des imposés, le 18 novembre, elle a, selon son père, disputé les libres *« contrainte et forcée par un chantage des entraîneurs. Ils l'ont convoquée, lui disant combien sa participation était importante pour le classement de l'équipe de France, alors que cette épreuve ne qualifiait à rien du tout »*, accuse-t-il.

A l'issue de la compétition, l'équipe s'est vu prescrire par l'encadrement médical des soins et une récupération *« pour une période d'au moins huit jours »*. Dès le 22 novembre, un kinésithérapeute consulté par Elodie a exigé une radio, avant de recommander des exercices. *« De l'entretien physique au sol, des abdominaux, du renforcement de la ceinture lombaire – car on n'a su que c'était si grave qu'à la fin de la semaine par une autre radio –, mais elle n'a rien fait qui sollicitait le dos ou les jambes, car elle ne pouvait pas »*, se défend Francis Lussac. Des témoins jurent pourtant avoir vu travailler Elodie *« avec des charges de 15 à 20 kilos »* pendant cette période. La Fédération en profite pour s'interroger sur l'origine véritable de la blessure d'Elodie. Le docteur Léglise ne parle pas, comme le professeur Bergoin, de *« rupture des isthmes »*, mais de *« lyse isthmique »*. *« C'est une fissure,* souligne-t-il, *– et non pas une fracture – de l'isthme, qui relie de chaque côté une vertèbre à celle du dessus ou du dessous. Cette fissure se retrouve dans 8 % de la population générale ; certains ayant même supposé que l'origine était congénitale. (...) On doit savoir que 18 à 20 % des gymnastes se présentant aux championnats du monde présentent cette fissure unilatérale ou bilatérale ; la plupart du temps, cette « atteinte » n'entraîne aucune douleur et il est parfois difficile d'attribuer l'origine d'une douleur lombaire, même vive, à une lyse ou à une lombalgie « banale » classique. »*

P. Jo.

Les dirigeants européens pour un amendement du traité de Maastricht

LES PRÉSIDENTS des comités olympiques européens prennent le relais de l'Union européenne de football (UEFA) dans la lutte contre les conséquences de l'« arrêt Bosman ». Réunis à Rome, jeudi 29 février, ils ont demandé à leurs gouvernements d'amender le traité de Maastricht pour ne pas avoir à modifier leurs propres règlements.

Les dirigeants ont suggéré que la conférence intergouvernementale chargée de préparer la réforme des institutions européennes, qui doit s'ouvrir fin mars à Turin, insère dans les traités européens un article *« sauvegardant la spécificité, l'identité et l'autonomie »* du sport, comme le fait la disposition actuelle sur la culture, et ce au nom des *« valeurs et idéaux du sport »*. *« Cet article ou disposition,* poursuit le texte, *devra : 1. garantir que les droits du sport soient pris en considération lors de la définition d'autres politiques ou réglementations de l'Union européenne, 2. assurer que toute action concernant les sports fasse l'objet de consultations avec les gouvernements nationaux et les organisations sportives au niveau national et européen. »*

Au mois de décembre, la Cour de justice des Communautés européennes a rendu illégaux certains règlements limitant la circulation des sportifs professionnels. Le football, premier concerné par cet arrêt, avait immédiatement fait pression auprès des gouvernements pour qu'une clause d'exception sportive soit insérée dans le traité de Maastricht lui permettant d'échapper au droit commun.

■ **BASKET-BALL : Michel Gomez n'entraînera pas l'équipe de Pau-Orthez** la saison prochaine, son contrat avec le club n'ayant pas été renouvelé. Le coach de l'Elan béarnais depuis six ans a été averti par une lettre reçue jeudi 29 février. La nomination de Michel Gomez à la tête de l'équipe de France, en octobre 1993, avait entraîné des dissensions avec le président du club. Elles n'avaient pas disparu lorsque Gomez avait quitté les Bleus en juin 1995. Pau-Orthez, actuellement en tête du championnat de France, disputera, en mars, les quarts de finale du championnat d'Europe des clubs contre le CSKA Moscou.

■ **SKI ALPIN : Picabo Street s'est imposée dans la descente en deux manches de Narvik** (Norvège), jeudi 29 février. L'Américaine, championne du monde de la spécialité, a devancé la Russe Warwara Zelenskaïa et la Suissesse Heidi Zurbriggen. – (*AFP*)

L'Ecosse veut hisser son nouveau rugby jusqu'au grand chelem

POUR LA TROISIÈME FOIS en six ans, le XV d'Ecosse devra battre l'intime ennemi anglais, samedi 2 mars, pour réussir un grand chelem dans le Tournoi des cinq nations. En 1990, il y était parvenu au bout d'un match dont Edimbourg vibre encore.



TOURNOI

En 1995, il avait échoué à Twickenham. Cette année, quoi qu'il puisse se passer sur la pelouse de Murrayfield, cette nouvelle participation à une « finale » du Tournoi vaudra comme une reconnaissance définitive du talent de la sélection locale. Celui d'une petite nation de l'ovale, qui, contre logique et pronostics, à force d'invention et d'adaptation, parvient à garder sa place au sein de l'élite du rugby européen.

Un homme symbolise à lui seul cette réussite, qu'il ne faudrait surtout pas assimiler à un miracle. Jim Telfer, ancien troisième ligne du XV du chardon, a voulu et pensé depuis vingt ans toutes les évolutions qui permettent aux Ecossais de tenir tête à des fédérations dix fois plus puissantes qu'eux. C'est lui qui a imaginé de copier le jeu des All Blacks, cette manière de privilégier la mêlée ouverte avec ballon à terre pour permettre sa libération la plus rapide possible. Le choix de ce rugby explique en grande partie les deux derniers grands chelems écossais, en 1984 et 1990, alors que Jim Telfer était entraîneur de la sélection.

C'est encore lui, devenu en 1992 le premier directeur technique rétribué de l'histoire du rugby écossais, qui a estimé que ce style, pratiqué de manière trop stéréotypée par ses joueurs, ne suffirait plus longtemps pour s'imposer. Deux sévères défaites en test-matches à domicile (51-5 contre la Nouvelle-Zélande en novembre 1993, 34-15 contre l'Afrique du Sud en octobre 1994) ont achevé de le convaincre qu'il fallait à nouveau regarder vers l'hémisphère Sud pour trouver l'inspiration. Vers la Nouvelle-Zélande surtout, en train d'inventer le jeu qui a brillé pendant la coupe du monde sud-africaine. *« Les Néo-Zélandais n'ont pas gagné la finale,* dit Jim Telfer, *mais ils étaient de loin l'équipe la plus impressionnante. Ils ont montré la voie de l'avenir. Comme d'habitude, ils nous ont appris énormement de choses. »*

L'ATTAQUE POUR OBSESSION

Le nouveau jeu écossais avait été étrenné lors du Tournoi de 1995, marqué par une victoire au Parc des Princes. Mais c'est surtout lors de la préparation pour le Tournoi de cette année que les joueurs de Jim Telfer et Richie Dixon, l'entraîneur de la sélection, ont négocié un virage psychologique et tactique. Plus extravertis, moins prévisibles, les Ecossais sont partis, sous leurs ordres, à la recherche de leur version du rugby total, avec l'attaque pour obsession. *« Nous ne sommes pas très compétitifs dans les phases statiques,* explique Jim Telfer, *mais, une fois que nous avons le ballon, nous pouvons rivaliser avec n'importe quelle autre équipe. Donc nous essayons de jouer à la main autant que possible, de franchir très vite la ligne d'avantage, d'éviter le jeu au pied et d'éloigner la balle au plus vite des points de fixation. »* Pour imprégner ses joueurs de ce devoir offensif, Jim Telfer ne cesse de ressasser une image. Il leur faut *« garder la balle dans l'île »*, c'est-à-dire dans l'aire de jeu. L'envoyer en touche revient à la jeter à la mer.

Mais la technique n'explique pas tout. L'organisation du rugby écossais est l'autre raison de ses succès internationaux. A rebours de ce qui se passe en France, où les sélectionneurs doivent se débrouiller avec les cultures et les styles divergents des clubs, le XV du chardon est placé au sommet d'une construction cohérente. C'est son style qui irrigue celui des clubs et des provinces, et qui arrose jusqu'aux équipes de jeunes.

En début d'année, Jim Telfer a ainsi écrit au huit clubs majeurs pour leur demander d'habituer leurs joueurs à pratiquer *« le plus gros volume de jeu possible »*. Soucieux de l'avenir, désireux d'étoffer une base encore trop restreinte, Richie Dixon a tenu à introduire le rugby dans les écoles de la région d'Edimbourg, où l'on enseigne les préceptes en vigueur dans l'équipe nationale. Telfer, lui, s'occupe du plan national de développement, dont la première consigne résume toute la philosophie, et le succès, du rugby écossais : *« Pratiquer un style de jeu spectaculaire qui sera apprécié par le public et qui incitera les jeunes à vouloir jouer et gagner pour l'Ecosse. »*

Ian Borthwick et Jérôme Fenoglio

Les équipes

● **Ecosse** : 15. Rowen Shepherd (Melrose) ; 14. Craig Joyner (Melrose), 13. Scott Hastings (Watsonians), 12. Ian Jardine (Stirling County), 11. Michael Dods (Northampton) ; 10. Gregor Townsend (Northampton, o) ; 9. Brian Redpath (Melrose, m) ; 8. Eric Peters (Bath), 7. Ian Smith (Gloucester), 6. Rob Wainwright (West Hartlepool, cap.) ; 5. Dodie Weir (Melrose), 4. Stuart Campbell (Dundee) ; 3. Peter Wright (Boroughmuir), 2. Kevin McKenzie (Stirling County), 1. David Hilton (Bath).

● **Angleterre** : 15. Michael Catt (Bath) ; 14. John Sleightholme (Bath), 13. Will Carling (Harlequins, cap.), 12. Jeremy Guscott (Bath), 11. Rory Underwood (Leicester) ; 10. Paul Grayson (Northampton, o) ; 9. Matthew Dawson (Northampton, m) ; 8. Dean Richards (Leicester), 7. Benjamin Clarke (Bath), 6. Lawrence Dallaglio (Wasps) ; 5. Martin Johnson (Leicester), 4. Garath Archer (Bristol) ; 3. Jason Leonard (Harlequins), 2. Mark Regan (Bristol), 1. Graham Rowntree (Leicester).

● **Arbitres** : Derek Bevan (pays de Galles) assisté de David Symmonds et Clayton Thomas.

● **Retransmission** : en direct de Murrayfield sur France 2 à partir de 15 h 55, puis résumé d'Irlande-Galles à partir de 17 h 35.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 905

HORIZONTALEMENT

I. Voue un culte aux métaux précieux. – II. Fut une résidence du sultan. Venus ni de la tête ni de la gorge. – III. Tendance propre à *certains marchés*. Direction. – IV. Prostré. Mondanités entre autres. – V. Pour le vainqueur. Redoutables élégantes. – VI. Hugo l'aimait. Monnaie dans le désordre. En partie iranienne. – VII. Voilà ce qui arrive quand on butine. Acier. – VIII. Va à la côte. C'est le trou ! Sa ville se situe sur le premier de la ligne. – IX. Compte pour la note d'hôtel. Donne une exécution parfaite. – X. Testées ou n'en sont pas à leur coup d'essai.

VERTICALEMENT

1. Serait risible s'il n'était dangereux. – 2. Généralement en page 1. – 3. Fromage. Grecque inversée. – 4. Efface toute timidité. Vieil exclu. – 5. En boucles. On y prend soin de l'instruction. – 6. Clean. On le suit. – 7. Contreplaqué. – 8. Assure le silence. – 9. Ont perdu quelques épaisseurs. Article. – 10. Rivière. Degré de culpabilité. – 11. Possessif. On en pense du bien. – 12. Egérie. Sans chef. – 13. L'attraction y est celle de l'espace et non plus celle de la planète.

SOLUTION DU N° 904

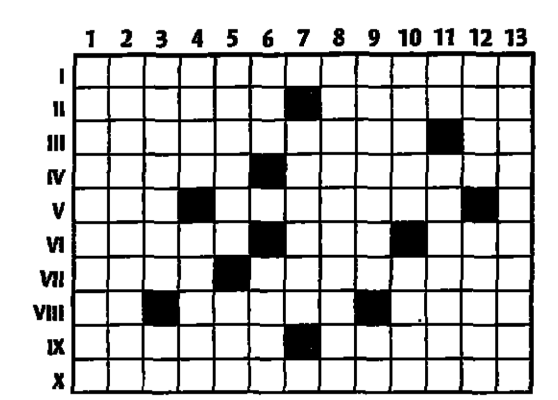
Horizontalement

I. Saucissonnage. – II. Après-midi. Lus. – III. Ipéca. Somalis. – IV. Nadirs. Réséda. – V. Tri. Dada. Agay. – VI. Cène. Huns. ESE. – VII. Liante. Tira. – VIII. Ollé. Lo. Rente. – IX. Uléma. Pélican. – X. Désacralisent.

Verticalement

1. Saint Cloud. – 2. Appareille. – 3. Urédinales. – 4. Ceci. Enéma. – 5. Isard. Ac. – 6. SM. Sahel. – 7. Sis. DO. OPA. – 8. Odorant. El. – 9. Nime. Sirli. – 10. Asa. Reis. – 11. Allégeance. – 12. Guidas. Tan. – 13. Essayèrent.

François Dorlet



SCRABBLE (R)

Problème n° 492

JACQUERIES

Profitons des soldes d'agendas, éphémérides et calendriers pour allonger notre liste de prénoms jouables (cf. nos chroniques 460 et 464) : JACK, *fiche mâle à deux conducteurs coaxiaux*, mot anglais lui-même dérivé d'un prénom - JACQUES, *sobriquet du paysan français* - JACO, JACOT ou JACQUOT, *perroquet* - JENNY, *machine à filer le coton*, mot anglais lui aussi dérivé d'un prénom - JOSEPH, *papier-filtre*, du prénom de l'inventeur, Joseph Mongolfier qui, comme chacun sait, donna aussi son nom à un aérostat qu'il réalisa avec l'aide de son frère - JULES et JULIE - JULIEN(ENNE), *relatif à Jules César* - ISABELLE, *couleur café au lait* : selon la légende, la reine de Castille Isabelle la Catholique avait fait vœu, lors du siège de Grenade en 1491, de ne pas changer de chemise avant la prise de la ville - KAREN, *d'un peuple de la Birmanie et de la Thaïlande* ; le prénom est un diminutif de Catherine ou de Carine - LAURÉ (LAURÉE), *couronné de lauriers* - LÉONARD (E), *du pays de Léon (Bretagne)* ; le prénom vient, dit-on, du latin *leo*, lion. LÉONTINE, *chaîne de montre portée autour du cou* - LISETTE, *soubrette de comédie*, diminutif d'Elisabeth - LOUISE, *femme (helv.)* - MANON, *friandise pralinée belge*, diminutif de Marianne - MARTIN, *passereau*, du latin *martius*, guerrier : saint Martin, l'homme au manteau, était militaire - MATHURIN, *religieux* - MAX, *maximum*, diminutif de Maximilien - MELCHIOR, *alliage (maillechort)*, un des rois mages - MÉLUSINE, *feutre à longs poils*, personnage échevelé de la mythologie celtique.

Voici les anagrammes que génèrent cinq de ces prénoms : OLÉANDRE - ABEILLES - RHUMANT + I - SÉLÉNIUM - ENTOILE + N.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : LÉONARDE - ISABELLE - MATHURIN - MÉLUSINE - LÉONTINE.

Club de Lorient, mercredi 27 décembre 1995. Tournois à la Maison de quartier de Kervénanec, lundi et mercredi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. *Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre*, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	IFAIETH			
2	EI+LNOUR	HÂTIF	H 4	30
3	BETQBAC	FLUORINE (a)	8 H	86
4	BBCET+AR	QAT	6 F	26
5	B+UNOTER	CABOTER	K 5	44
6	SFOYDTA	ÉBROUENT (b)	O 8	83
7	D+SEASNI	FAYOTAS (b) (c)	G 1	40
8	PSEWIZD	DESSINÂT (d)	15 H	80
9	DSW+EOIE	PIFEZ	1 E	57
10	DEEIS+RE	WON	N 6	32
11	MSIVLIM	DIÉRÈSE	9 C	77
12	ILMMS+EO	VIA	N 13	21
13	ILM+GSEU	MÉOS	I 13	27
14	G+LKEN?O	ÉMULSIVE	13 H	28
15	GL+ATRET	KO(I)NÉ	L 1	50
16	HURNGEA	LETTRAGE	E 8	68
17	EGRU+DMA	KHAN	1 L	48
18	MU+IAELV	DRAGÉE	15 A	30
19	?XULPEC	VELARIUM	12 A	91
20	CLU+JNU	EP(O)XY	3 C	48
21	CLU	JEUN	10 J	27
		PL(O)UC	E 1	16
				1 009

(a) OURALIEN, 5 E, 82. (b) BOURRENT, 11 G, 60. (c) ou OYATS, 12 I. (d) DINASSE, 9 C, 77.

1. Henriette Gourier, 91 ; 2. Céline Le Carvennec, 82 ; 3. Pascal Bienvenu, 76.

ANACROISÉS (R)

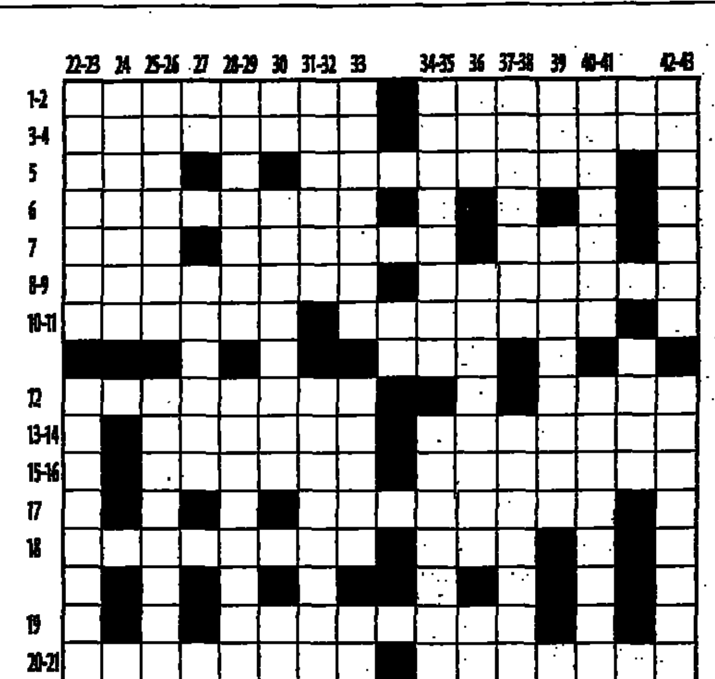
Problème n° 906

HORIZONTALEMENT

1. AACHIIMR. – 2. ADEHRST. – 3. ABEENNOS. – 4. AEEILRU. – 5. AEEILNOS. – 6. ACEEJLRU. – 7. EINNOO. – 8. IIOSTTU. – 9. AGHINRU. – 10. EEFLNS (+1). – 11. ACERSTU (+6). – 12. BEEGIILL. – 13. AABLLT. – 14. BEEINSU. – 15. EEEIMN. – 16. EEMNORS (+4). – 17. AEEIIRRT (+3). – 18. EHIINNOT. – 19. AEEINRSU (+1). – 20. AIIINSST (+1). – 21. DEISSTU (+2).

VERTICALEMENT

22. AELMMNO. – 23. AABEIRTT (+2). – 24. AABEJOU. – 25. AFIORTT (+1). – 26. BEEIINRS (+2). – 27. AGLNOS (+2). – 28. AEINNTU (+1). – 29. EEIILNNS. – 30. BEIILLOS. – 31. EEHLNT. – 32. AAEILMNR. – 33. EIIORSS. – 34. ACEEGNNT (+2). – 35. BEINORS (+2). – 36. DEEEINRU. – 37. AEEGIRR (+3). – 38. ADMNNOR. – 39. AAEORTTU. – 40. AAEEGLS. – 41. EEIMNRSU (+6). – 42. ABDEEIR. – 43. ABEEINSS (+1).



SOLUTION DU N° 905

1. ACCESSIT. – 2. ABSENCE (BEANCES, BECANES). – 3. POULAINE. – 4. URINOIR. – 5. PURULENT. – 6. PESEUSES. – 7. ITINERANT (INTERNAIT, NITRAIENT). – 8. OBTURAS (ROBUSTA...). – 9. SITUANT (SUINTAT). – 10. STOPPAGE. – 11. DACTYLÉE, en forme de doigt. – 12. INSPIRE. – 13. ESTOMPER (EMPORTES, REMPOTES, TROMPEES). – 14. VISITER. – 15. POSTDATA. – 16. HEMATITE. – 17. CEIGNES. – 18. EXAGERER. – 19. ENROULE (LEONURE). – 20. RETENIEZ (ENTERIEZ, EREINTEZ). – 21. APPAROIR. – 22. FLECHES. – 23. COUPABLE. – 24. CURISTE (CUISTRE, RECUITS, SECURIT). – 25. COSTUMAT. – 26. SALOIRS (RISSOLA). – 27. DOMPTER. – 28. SIESTAIT. – 29. INNEISTE (INNEITES). – 30. CHESTER (CHERTES). – 31. STARTER (TARTRES). – 32. PENALTY. – 33. AUBERON, pièce d'une serrure. – 34. OLIVACEE (VIOLACEE). – 35. BRISANT (BINARTS). – 36. PENITENT. – 37. PESSAIRE, diaphragme (PARESIES). – 38. ENFUTER. – 39. CEIGNIT. – 40. CINEPHILE. – 41. REVELE (ELEVER, RELEVE). – 42. EROSION (NOROISE). – 43. DERASEZ.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS

Etude n° 1678

TOURNOI
DES HAUTS-FOURNEAUX
(Wijk aan Zee, 1996)
Blancs : V. Anand.
Noirs : I. Sokolou.
Partie espagnole. Anti-Marshall.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	é5	26. Tf1-f2!	Dç5 (q)
2. Cf3	Cç6	27. Cb3 (r)	Da7
3. Fb5	a6	28. Cxé5 (s)	Dxé3
4. Fa4	Cf6	29. Cxd7	Th8! (t)
5. 0-0	Fé7	30. Rg2 (u)	Th3! (v)
6. Té1	b5	31. Fxg6 (w)	Cxg6
7. Fb3	0-0 (a)	32. Rf1	Th1+
8. a4 (b)	b4 (ç)	33. Rg2	Td1 (x)
9. d3 (d)	d6	34. Txg6+	Rxg6
10. a5 (é)	Fg4 (f)	35. Cé5+	Rg7
11. Fé3	d5! (g)	36. Cxg4 (y)	Dé1
12. Cb-d2 (i)	b6 (h)	37. Rf3	Dh1+
13. h3	d4 (j)	38. Rf4	Tf1!
14. hxg4	dxé3	39. Ré3	Dg1
15. fxé3	Cxg4	40. Rf3	Txf2+
16. Fd5! (j)	Dd7	41. Cxf2	Db1
17. Cç4	Ff6	42. Cd4	Dxd2
18. Cf-d2!! (k)	h5	43. Cf5+	Rf7
19. Tf1	Ta-d8	44. Cé3	Da2
20. Tf5	g6 (l)	45. d4	Dxa5
21. Dxg4!! (m)	hxg4	46. é5	Da1
22. Txf6	Cé7	47. Ré4	a5
23. Fxf+! (n)	Rg7	48. d5	a4
24. Ta-f1 (o)	Db5	49. Abandon	
25. g3!! (p)	Td7		

NOTES

a) La suite 7..., 0-0 (au lieu de 7..., d6) indique que les Noirs sont prêts à se lancer dans les complications du Gambit Marshall (après 8, ç3,d5).

b) Le champion indien sort son arme anti-Marshall, qui n'est pas aussi inoffensive qu'on le pense souvent. Lors de son match contre Short à Londres en 1993, Kasparov a démontré brillamment les subtilités de cette variante.

ç) Ou 8..., Fb7 ; 9. d3, Té8 ; 10. Cb-d2, Ff8 ; 11. ç3 ou 8..., Tb8.

d) Ou 9. d4 ou 9. ç3, d5 ; 10. éxd5, Cxd5 ; 11. Cxé5, Cxé5 ; 12. Txé5, ç6 ; 13. d4, Fd6 ; 14. Té1, Dx4 ; 15. g3, Dxh3 ; 16. Fç4! et 17. Ff1.

é) Privant le pion b4 de son soutien (a6-a5) tout en interdisant la manœuvre Ca5 et ç7-ç5.

f) La suite 10..., Fé6 ; 11. Cb-d2, Fxb3 ; 12. Cxb3, Té8 ; 13. d4, Cxd4 ; 14. Cfxd4, éxd4 ; 15. Cxd4, Ff8 ; 16. f3, ç5 ; 17. Cf5, Té6 ; 18; Fg5, h6 ; 19. Fh4, g6 ; 20. Cé3 est favorable aux Blancs (Short-I. Sokolov, Linares, 1995).

g) Les Noirs sortent ainsi de l'ouverture, libérés et sans faiblesse.

h) Menaçant de gagner le Fé3 par 13..., d4.

i) 13..., Fé6 ou 13..., Fh5 semblent plus simples.

j) Après cet échange et l'installation du F-R en d5, l'avantage positionnel des Blancs au centre est clair.

k) Les deux puissants derniers coups des Blancs Fd5 et Cç4 pouvaient amener la variante positionnelle 18. ç3, Ta-d8 ; 19. Da4, Cé7 ; 20. Dxd7, Txd7 ; 21. Fb7, Txd3 ; 22. Fxa6, après quoi les Blancs doivent démontrer la force de leur pion a. Or ils ont en tête un autre combat, purement tactique, sur l'aile opposée. Dès ce dix-huitième coup, ils imaginent des formations inouïes, à partir de la petite menace 19. Fxd5, Dxd5 ; 20. Dxg4.

l) Tutto a posto. Les Noirs se sont décloué et menacent 21..., Cé7.

m) Il ne s'agit pas seulement d'un simple sacrifice de D mais d'une création de toute beauté d'une situation dans laquelle les Blancs s'emparent de l'initiative en donnant la D pour deux pièces mineures et s'assurent un contrôle absolu du centre.

n) Une première pointe : si 23..., Txf7 ? 24. Txf7, Dé6 (et non 24..., Rxf7 ? ; 25. Cxé5+ et 26. Cxd7 avec deux pions de plus) ; 25. Ta-f1, Dxf7 ; 26. Txf7, Rxf7 ; 27. Cxé5+ et 28. Cxg4.

o) Menace 25. Cxé5.

p) Une deuxième pointe magnifique qui ôte tout contre-jeu aux Noirs par..., g3, qui prépare éventuellement Tf1-f2-h2 et qui ne craint pas la suite 25..., Cf5, à cause de 26. Txg6+, Rxf7 ; 27. Tg5, Ré6 ; 28. éxf5+, Rd7 ; 29. f6 suivi de Cd2-é4, etc.

q) Les Noirs sont sans jeu.

r) Sans doute épuisé par un tel effort d'imagination, Anand omet l'extraordinaire coup gagnant, un zugzwang qui couronnait toute la combinaison, 27. b3!!, qui laissait les Noirs KO. Après quoi les Blancs pouvaient tranquillement gagner le pion g4 par Cf1-Ch2 (sans que les Noirs disposent de la possibilité b4-b3). Après 27. b3, le Cé7 est immobilisé car si 27..., Cç8 ; 28. Txg6+ Rh7 ; 29. Th2 mat. D'autre part, si 27..., Th8 ; 28. Fé6!, suivi de 29. Tf7+.

s) Et maintenant la faute si tentante, alors que 28. Cb-d2!, Dç5 ; 29. b3 gagne encore. L'ordinateur FRITZ a trouvé ici le gain : 28. Txa6!!, Dxa6 ; 29. Cç5!, Txf7 ; 30. Txf7+, Rxf7 ; 31. Cxé5+, Ré8 ; 32. Cxa6, suite que vit Anand, à l'exception de 21. Cxé5+.

t) Le rebondissement des Noirs en deux coup est cruel pour le champion indien, qui est soudainement menacé de mat par 30..., Dé1+ ; 31. Tf1, Dg3+ ou 31. Rg2, Dh1+.

u) Si 30. Cd2, Dxg3+ ; 31. Tg2, Dé3+ ; 32. Tg-f2, g3.

v) Menace 31..., Txg3+ ; 32. Rf1, Th3.

w) Un cri de rage.

x) Menace 34..., Ch4+!

y) Les Blancs ont rétabli l'égalité matérielle mais la D noire reste trop puissante pour le R blanc, qui doit surveiller sans cesse, de toute part, mille dangers. Après l'échange des T, la D domine facilement les deux C.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1677
N. REZVOV (1988)

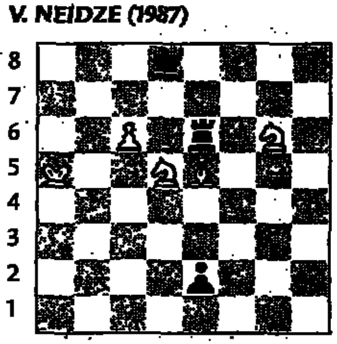
(Blancs : Ra7, Té7 et g5, Fh3, Pb2 et é6. Noirs : Rç8, Dd8, Pb3, d3, é5.)

1. Tg8!, Dxg8 ; 2. Tg7!!, Dé8 ; 3. Td7, d2 ; 4. é7, d1=D ; 5. Tb7+!, Dd-d7 ; 6. Txd7, Dxd7 ; 7. Rb6!, Dxh3 ; 8. é8=D mat.

Si 2... Dxg7 ; 3. é7+, Rç7 ; 4. é8 = C+! et si 2..., Dh8 ; 3. é7+, Rç7 ; 4. é8 = D+, Dxg7 ; 5. Dç8+, Rd6+ ; 6. Rb6, Dg1+ ; 7. Rb5 !

Et non 5. Txd1 ?, Rç7 nulle.

ÉTUDE N° 1678
V. NEIDZE (1987)



Blancs (5) : Ra5, Fé5, Cd5 et g6, Pç6.

Noirs (3) : Rd8, Té6, Pé2.

Les Blancs jouent et gagnent.

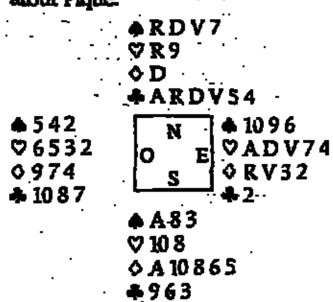
Claude Lemoine

BRIDGE

Problème n° 1674

LES RENDEZ-VOUS DU « SUNDAY TIMES »

Parmi les meilleures donnes jouées chaque année au tournoi du *Sunday Times* à Londres, voici le chelem qui *avait été déclaré et réussi en 1994* avec atout Trèfle, mais aussi avec atout Pique.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Sheehan	Hamman	Ata-U	Zia
–	1 ♣	1 ♡	contre
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♠	passe	passe...

Hamman avait bondi à 6 Piques car le contre « négatif » de Sud promettait en principe quatre cartes à Pique. *A une autre table* le chelem avait été également déclaré, mais à Trèfle :

Ouest	Nord	Est	Sud
Z'inski	Helness	Balicki	Helgemo
–	1 ♣	1 ♠	1 SA
passe	2 ♠	passe	4 ♠
passe	4 SA	passe	6 ♣...

L'intervention à 1 Pique sur l'ouverture artificielle de 1 Trèfle promettait un... bicolore rouge !

Est ayant entamé le 6 de Pique, *comment les deux chelems (à Pique et à Trèfle) ont-ils été réussis ?*

Réponse

Hamman et Helness ont joué de la même façon, car l'intervention à 1 Coeur d'Atah-Ullah et à 1 Pique de Balicki indiquait certainement l'As de Coeur. Le seul espoir était donc qu'Est ait également R V à Carreau pour un *squeeze à Cœur et Carreau* avec rendement de main :

♡ R 9 ◇ D ♣ 4 — ♡ A D ◇ R V
♡ 10 8 ◇ A 10

Sur la dixième carte noire (le 4 de Trèfle) Est jette la Dame de Coeur pour ne pas affranchir le 10 de Carreau. Alors le déclarant défausse le 10 de Carreau du mort, puis il joue le 9 de Coeur pour libérer le Roi de Coeur...

MANŒUVRE DU PROFESSEUR

Pour être un bon professeur de bridge, il faut connaître les annonces classiques et avoir aussi étudié le mécanisme de tous les coups techniques. Voici un bon exemple, un chelem qui a contribué à la victoire de Marc Skiersobolski dans le championnat de France par équipes de quatre mixtes l'année dernière. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ D 10 4 ♡ A R 3 ◇ 8 4 ♣ D V 7 6 3
Ouest : ♠ A 7 2 ♡ V 10 9 ◇ V 9 3 2 ♣ R 9 4
Est : ♠ 9 5 ♡ D 6 5 4 2 ◇ 10 ♣ A 10 8 5 2
Sud : ♠ R V 8 6 3 ♡ 8 7 ◇ A R D 7 6 5 ♣ –

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Skier'ski	X...	A. Sussel	Y...
1 ◇	passe	2 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	5 ♠	passe
6 ◇	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Coeur, le déclarant a pris avec le Roi et a joué atout. Ouest ayant fait l'As de Pique et continué Pique (sur lequel Est a encore fourni), *comment Sud a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

La redemande de « 3 Piques » *indiquait conventionnellement un bicolore* de force moyenne avec cinq Piques et six Carreaux car, avec une ouverture forte, Sud aurait fait simplement une redemande forcing à « 2 Piques ». Précisons, cependant, que certains experts utilisent le saut à « 3 Piques » comme splinter, c'est-à-dire comme contrôle à Pique avec un fort soutien à Trèfle.

Sur « 3 Piques », Andrée Sussel a montré son contrôle à Coeur et, quand Sud s'est contenté de dire « 4 Piques », elle a encore courageusement déclaré « 5 Piques », et Sud a alors accepté le chelem en annonçant « 6 Carreaux ».

Philippe Brugnon

Grisaille et humidité

UN PUISSANT anticyclone est centré à l'ouest de l'Irlande et génère un flux de nord à nord-est sur le pays. Les perturbations qui ont contourné l'anticyclone par le nord de l'Islande déboulent par la mer du Nord sur le nord du pays. En conséquence, une première perturbation s'évacue le matin par la façade atlantique, tandis qu'une seconde touche le nord de la Loire l'après-midi. Le Sud et la côte méditerranéenne seront en revanche plus favorisés. Ce type de temps persistera dimanche, avant une amélioration lundi.

Samedi matin, le ciel sera couvert et très faiblement pluvieux sur la Bretagne, la basse Normandie, les pays de Loire et les Pyrénées, avec de la neige à partir de 800 mètres. Mais l'amélioration se dessinera rapidement avec le retour des éclaircies par l'est.

Dans le Sud-Ouest, le Massif Central, le Limousin et la Bourgogne, les nuages prédomineront, mais se déchireront en cours de matinée. Dans les Alpes, les nuages et les embellies se partageront le ciel. Sur la côte méditerranéenne, la matinée sera très ensoleillée avec le mistral et la tramontane soufflant jusqu'à 100 km/h en rafales.

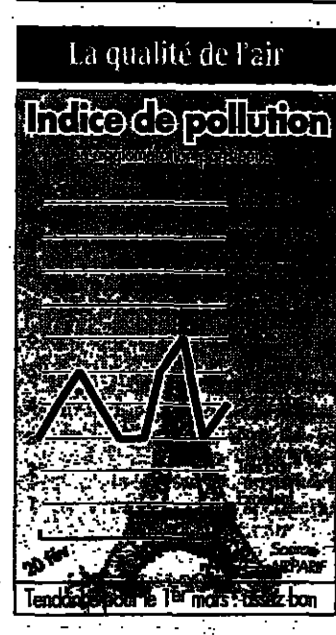
Dans le Nord-Picardie, le Bassin parisien, la Champagne-Ardennes et le Nord-Est, le ciel sera variable. L'après-midi, le ciel se couvrira au nord de la Loire, et il pleuvra faiblement dans le Nord, en Picardie et en haute Normandie. De la Bretagne aux Ardennes, en passant par l'Ile-de-France, la grisaille prédominera. Du Poitou-Charentes à l'Auvergne et de la Bourgogne jusqu'à la Lorraine, les nuages gagneront au fil des heures. Les Pyrénées resteront accrochées. Le Languedoc-Roussillon, la moyenne et la basse vallée du Rhône bénéficieront d'un franc soleil, et le mistral et la tramontane faibliront. Le ciel sera nuageux sur la Côte d'Azur et la Corse. En Aquitaine, dans la région Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central et la région Rhône-Alpes, l'après-midi sera ensoleillé.

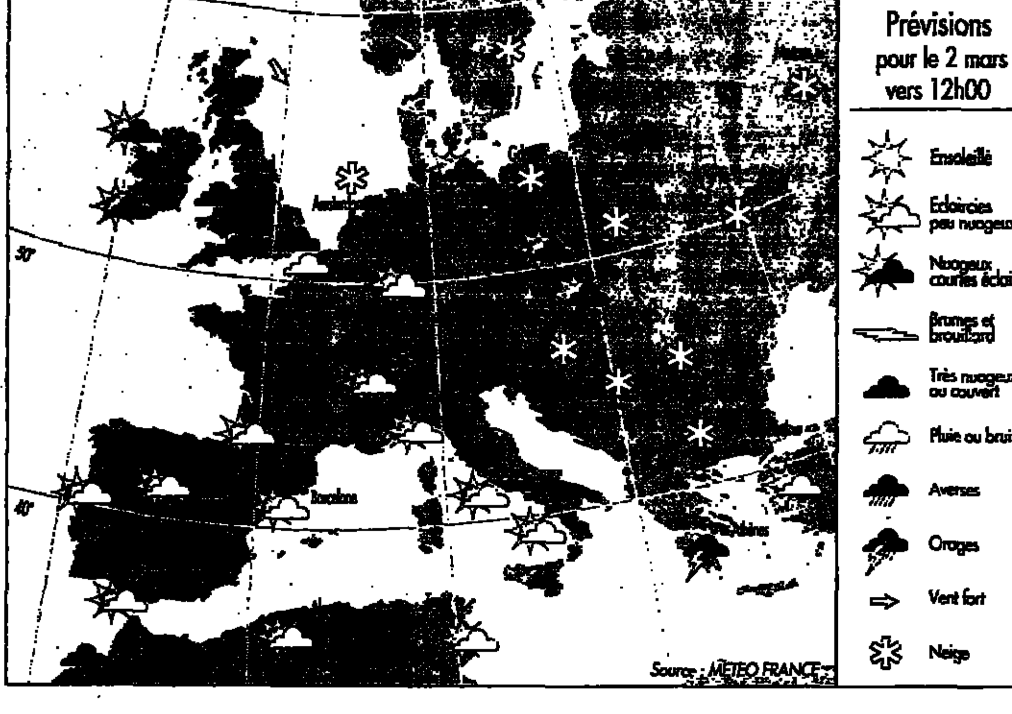
Les températures minimales s'étageront de – 2 degrés sur le Nord-Est à 1 degré ailleurs, jusqu'à 6 degrés sur les littoraux atlantique et méditerranéen. L'après-midi, le thermomètre affichera de 1 degré des frontières du nord à 7 degrés sur la façade atlantique, jusqu'à 12 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 2 mars vers 12h00

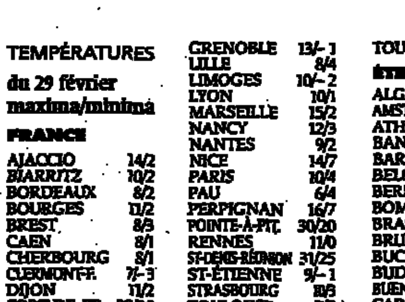


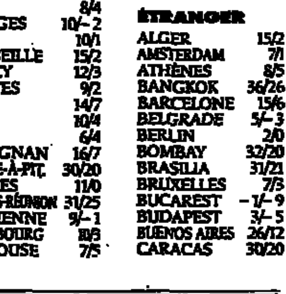


TEMPÉRATURES du 29 février maxima/minima

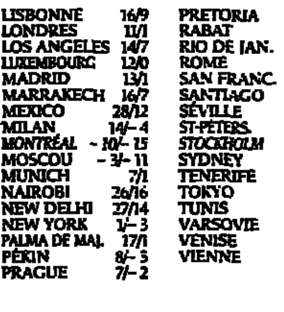
FRANCE	
AJACCIO	14/2
BIARRITZ	10/2
BORDEAUX	8/2
BOURGES	11/2
BREST	8/3
CAEN	8/1
CHERBOURG	8/1
CLERMONT-F.	7/-3
DIJON	11/2
FORT-DE-FR.	29/20
GRENOBLE	13/-1
LILLE	8/4
LIMOGES	10/-2
LYON	10/1
MARSEILLE	15/2
NANCY	12/3
NANTES	9/2
NICE	14/7
PARIS	10/4
PAU	6/4
PERPIGNAN	16/7
POINTE-À-PIT.	30/20
RENNES	11/0
ST-DENIS-RÉUNION	31/25
ST-ÉTIENNE	9/-1
STRASBOURG	10/3
TOULOUSE	7/5
TOURS	10/3

ÉTRANGER	
ALGER	15/2
AMSTERDAM	7/1
ATHÈNES	8/5
BANGKOK	36/26
BARCELONE	15/6
BELGRADE	5/-3
BERLIN	2/0
BOMBAY	32/20
BRASILIA	31/21
BRUXELLES	7/3
BUCAREST	-1/-9
BUDAPEST	3/-5
BUENOS AIRES	26/12
CARACAS	30/20
CHICAGO	-6/-12
COPENHAGUE	5/-6
DAKAR	27/18
DJAKARTA	29/24
DUBAI	30/19
DUBLIN	9/6
FRANCFORT	12/1
GENÈVE	9/-3
HANOÏ	18/16
HELSINKI	0/-9
HONGKONG	19/16
ISTANBUL	3/1
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	-1/-7
KINSHASA	29/20
LE CAIRE	29/16
LIMA	26/18
LISBONNE	16/9
LONDRES	11/1
LOS ANGELES	14/7
LUXEMBOURG	12/0
MADRID	13/1
MARRAKECH	16/7
MEXICO	28/12
MILAN	14/-4
MONTRÉAL	-10/-15
MOSCOU	-3/-11
MUNICH	7/1
NAIROBI	26/16
NEW DELHI	27/14
NEW YORK	1/-3
PALMA DE MAJ.	17/1
PÉKIN	8/-5
PRAGUE	7/-2
PRETORIA	21/17
RABAT	17/3
RIO DE JAN.	32/26
ROME	15/2
SAN FRANC.	13/8
SANTIAGO	26/12
SÉVILLE	16/10
ST-PETERS.	-2/-5
STOCKHOLM	-4/-4
SYDNEY	21/17
TENERIFE	22/17
TOKYO	12/5
TUNIS	15/7
VARSOVIE	1/-2
VENISE	14/2
VIENNE	6/3

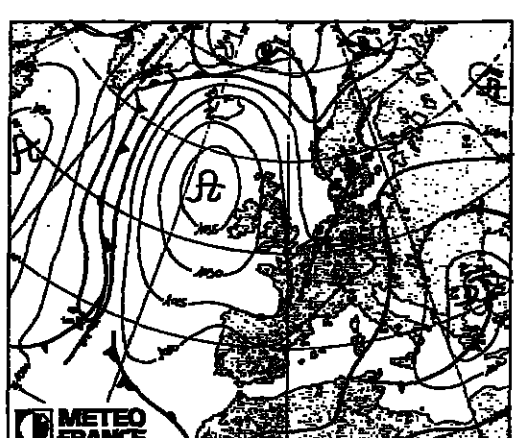








Situation le 1er mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Progrès américains

TOUT FRANÇAIS qui entreprend honnêtement de faire, pour son compte personnel, la découverte de l'Amérique, éprouve presque inévitablement un sentiment d'humiliation à la vue d'un monde qui est d'un bon quart de siècle en avance sur le sien. Il en était déjà ainsi avant la guerre, et, malheureusement, au cours des six ou huit dernières années, le retard de la France s'est beaucoup aggravé. La préparation de la guerre, puis la guerre elle-même ont absorbé une grande portion de nos énergies et de nos ressources. Ensuite, l'Occupation et la tyrannie nous ont isolés de l'extérieur et ont paralysé chez nous la recherche scientifique et le progrès technique.

Nous devons aujourd'hui multiplier les efforts afin de rattraper le terrain perdu. Une grande partie de ces efforts sera accomplie à l'intérieur de la France avec les ressources intellectuelles et matérielles dont nous disposons. Toutefois, pour éviter de gaspiller nos énergies en labeurs inutiles, il convient d'être exactement renseigné sur l'état actuel de la science et de la technique là où les plus grands progrès ont été réalisés. Rien ne serait plus désastreux qu'un amour-propre mal placé qui nous pousserait à nier la supériorité scientifique et technique d'autres pays.

Les Etats-Unis ont réalisé depuis une douzaine d'années des progrès très grands. La bombe atomique a révélé de façon éclatante et éblouissante que c'est le savant à lunettes et non plus l'athlète qui gagne les guerres. Avant la bombe atomique, il y avait eu le radar et les applications combinées de la radio, de l'électricité et de la photographie, sans parler des machines à cartes perforées. Les avancées obtenues se sont étendues aussi aux sciences pures, ainsi qu'aux sciences morales et politiques.

Robert Mossé
(2 mars 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 29 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code ENMONTAGNE. Ou sur Internet, code : http:/ www.skifrance.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 50-210 ; Les Carroz-d'Araches : 58-265 ; Chamonix : 50-282 ; Châtel : 70-200 ; La Clusaz : 40-220 ; Combloux : 65-150 ; Les Contamines-Montjoie : 60-170 ; Flaine : 65-265 ; Les Gets : 70-170 ; Le Grand-Bornand : 40-130 ; Les Houches : 70-190 ; Megève : 55-170 ; Morillon : 25-285 ; Morzine-Avoriaz : 60-220 ; Praz-de-Lys-Sommand : 100-230 ; Praz-sur-Arly : 100-190 ; Saint-Gervais : 85-190 ; Samoëns : 75-285 ; Thollon-Les Mémises : 120-150.

SAVOIE
Les Aillons : 65-150 ; Les Arcs : 98-200 ; Arèches-Beaufort : 40-190 ; Aussois : 60-110 ; Bessans : 90-130 ; Bonneval-sur-Arc : 100-220 ; Le Corbier : 55-150 ; Courchevel : 63-105 ; La Tania : 63-105 ; Crest-Voland-Cohennoz : 70-120 ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : 90-190 ; Les Menuires : 50-130 ; Saint-Martin-de-Belleville : 40-130 ; Méribel : 70-120 ; La Norma : 50-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-150 ; La Plagne : 110-200 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 88-160 ; Saint-François-Longchamp : 80-190 ; Les Saisies : 145-250 ; Tignes : 121-220 ; La Toussuire : 80-120 ; Val-Cenis : 50-185 ; Valfréjus : 50-150 ; Val-d'Isère : 108-210 ; Valloire : 45-120 ; Valmeinier : 45-120 ; Valmorel : 80-170 ; Val-Thorens : 130-200.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 100-310 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-140 ; Auris-en-Oisans : 70-130 ; Autrans : 90-150 ; Chamrousse : 100-140 ; Le Collet-d'Allevard : 80-180 ; Les Deux-Alpes : 60-320 ; Lans-en-Vercors : 60-110 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-110 ; Les Sept-Laux : 60-170 ; Villard-de-Lans : 50-210.

ALPES DU SUD
Auron : 180-360 ; Beuil-les-Launes : 85-185 ; Briançon : 60-210 ; Isola 2000 : 255-390 ; Montgenèvre : 140-250 ; Orcières-Merlette : 120-300 ; Les Orres : 120-240 ; Pra-Loup : 80-315 ; Puy-Saint-Vincent : 125-280 ; Le Sauze-Super-Sauze : 70-285 ; Serre-Chevalier : 85-225 ; Super-Dévoluy : 60-320 ; Valberg : 180-250 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 120-350 ; Val-d'Allos-La Foux : 225-370 ; Risoul : 125-230 ; Vars : 125-230.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 70-200 ; Cauterets-Lys : 60-380 ; Font-Romeu : 140-200 ; Gourette : 120-380 ; Luchon-Superbagnères : 125-260 ; Luz-Ardiden : 90-185 ; La Mongie : 190-290 ; Peyragudes : 130-240 ; Piau-Engaly : 150-260 ; Saint-Lary-Soulan : 110-230.

AUVERGNE
Besse-Super-Besse : 100-180 ; Super-Lioran : 120-200.

JURA
Métabief-Mont-d'Or : 36-74 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 80-110 ; Les Rousses : 70-120.

VOSGES
Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse-Hohneck : 60-100 ; Gérardmer : 50-90 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-100 ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

La Journée du timbre

A L'OCCASION de la Journée du timbre, La Poste mettra en vente générale, lundi 18 mars, un timbre, d'une valeur faciale de 2,80 F comportant une surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge. Il s'inspire de la *Semeuse* de Roty (1846-1911), objet de nombreuses versions depuis son apparition, sur les monnaies en 1897 et sur les timbres en 1903.

Cent quatre villes françaises accueillent les 16 et 17 mars la Journée du timbre, durant laquelle les associations philatéliques locales organisent vente anticipée du timbre et expositions. Quatre-vingt-dix-neuf de ces villes – manquent à l'appel Paris, Le Tampon, Menton, Toulon et Aulnay-sous-Laon – proposeront aux visiteurs de participer à l'opération « Faites voyager vos timbres en ballon » dotée de prix en timbres. Le principe : faire parcourir la plus grande distance possible à une carte postale timbrée fixée à un ballon gonflé à l'hélium. Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Charles Bridoux d'après l'œuvre d'Oscar Roty, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce en feuilles de quarante, ainsi qu'en carnets à 21,40 F (quatre timbres à 2,80 F, trois timbres à surtaxe à 2,80 F + 0,60 F et une vignette sans valeur). Rappelons que La Poste finance l'Association pour le développement de la philatélie à hauteur de 5,60 F par carnet vendu et qu'elle reste sur la seconde plus mauvaise vente de ce produit – 974 324 carnets en 1994.

P. J.

★ ***Le Monde des philatélistes*** **de mars publie, avec adresses et horaires détaillés, la liste des villes organisatrices. Liste aussi disponible sur le 3615 LEMONDE, code PHI.**
A Paris, la Journée du timbre a lieu à l'Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille-du-Temple, 4e.
La Fédération française des associations philatéliques (FFAP) édite cartes et enveloppes « premier jour » pour chaque ville (15 F pièce, 1 450 F chaque série de 104, 50 F l'enveloppe spécial carnet) : FFAP, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 42-85-50-25.

JOURNÉE DU TIMBRE SEMEUSE 1903 2,80 0,60 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EN FILIGRANE

■ **Ventes.** Vente à prix nets La Poste du village (Alain Reboulot, 6, rue Edith-Cavell, BP 2549, 35036 Rennes Cedex 3) : plus de 600 lots de lettres et marques postales de France, colonies et monde entier, quelques documents et autographes.

Vente à prix nets Rivoli-Philatélie (146, rue de Rivoli, 75001 Paris). Au catalogue, 1 030 lots, dont France, épreuves de luxe, non dentelés, Andorre, Monaco, colonies, Europe.

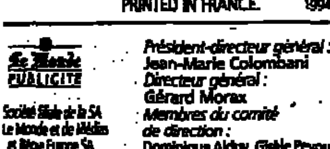
■ **Surcharges au Groenland.** La poste groenlandaise a émis, le 2 janvier, deux timbres d'usage courant à l'effigie de la reine Margrethe II, surchargés de nouvelles valeurs pour cause de changement de tarifs, en attendant les nouveaux timbres. Le tirage limité de ces timbres a été rapidement épuisé. Un négociant danois les propose déjà à 17,50 F la série pour environ 7 F de faciale (Nordfrim, DK-5450 Otterup, Danemark. Numéro vert : 05-90-52-66).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 3 mars

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 11 heures (gratuit), angle de la place Gambetta et de l'avenue du Père-Lachaise (Emilie de Langlade) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Philippe-Auguste côté boulevard de Charonne (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER BOILEAU-EXELMANS** (60 F), 11 heures, sortie du métro Exelmans côté rue Claude-Lorrain (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, entrée de l'hôpital côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ ***LES INVALIDES*** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, dans la cour d'honneur sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée du musée (Europ explo).

■ **DE LA GRANGE-BATELIÈRE** aux Folies-Bergère (50 F), 15 heures, sortie du métro Le Peletier (Emilie de Langlade).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition Verdi (55 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le hall à gauche (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE L'YVETTE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Jasmin (Vincent de Langlade).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

ARTS Après avoir été présentée à Washington, la rétrospective Johannes Vermeer (1632-1675) a ouvert ses portes vendredi 1er mars au Mauritshuis de La Haye. Elle regroupe les deux tiers de l'œuvre réalisée par l'un des grands peintres du Siècle d'or hollandais. Suivant une chronologie nouvellement établie, cette exposition associe nombre de tableaux peu connus à d'autres très célèbres comme la *Vue de Delft* ou *La Dentellière*. Cet ensemble révèle la difficulté de cerner une œuvre beaucoup plus changeante et déroutante qu'on le croit. ● HUIT ANS de négociations ont été nécessaires pour rassembler vingt-deux tableaux qui appartiennent à dix grands musées et deux collections privées, dont celle de la reine d'Angleterre. ● UNE VÉRITABLE « vermeermania » a gagné les Pays-Bas, mais aussi l'Hexagone. Sur 350 000 personnes attendues, 100 000 sont en effet des Français.

Un peintre inconnu nommé Vermeer apparaît à La Haye

Pour la première fois depuis trois siècles, 22 tableaux du maître de Delft, sur les 35 connus, sont réunis en un seul lieu. D'abord présentée à Washington, l'exposition, pour laquelle 350 000 visiteurs sont attendus, surprend sans révéler les mystères qui entourent l'artiste

JOHANNES VERMEER. Musée Mauritshuis, Korte Vijverberg 8, La Haye. Tél. : 19-31-703-469-244. Tous les jours de 9 heures à 18 heures, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 2 juin.

LA HAYE
de notre envoyée spéciale

Cette exposition fait grand bruit, mais elle se résume à 22 tableaux qui tiennent dans quatre pièces. Les œuvres, pour la plupart de petits voire très petits formats, sont accrochées sur les murs tendus de tissu entre portes, fenêtres, glaces et cheminées, et pris entre les caprices de la lumière du jour et l'éclairage artificiel discret. Tout semble fait pour une dégustation lente au plus près des œuvres. Hélas! ce n'est pas le cas. L'afflux de visiteurs empêche d'approcher les tableaux et de déceler sous les verres protecteurs le tissu des formes, la texture des tapis et des rideaux que Vermeer se plaît à mettre au premier plan, dans une pénombre où il entretient le flou pour valoriser l'ordre régnant au-delà, sous la lumière.

UNE MERVEILLE D'ÉQUILIBRE

L'approche est difficile et, pourtant, il y a beaucoup à découvrir dans cette réunion unique de tableaux, la première d'importance depuis trois cents ans. Depuis exactement la vente aux enchères de la collection Jacob Dissius, en 1696, où 21 Vermeer ont été exposés puis adjugés. L'exposition complique l'image familière du peintre de *La Dentellière* ou de *La Jeune Fille à la perle*. Elle est fondée sur une chronologie nouvellement mise au point et commence par trois grands tableaux de jeunesse traitant des sujets religieux ou mythologiques qui ne correspondent en rien à ce que qu'on sait du peintre et devant lesquels on est tenté de passer vite.

DR

« La Ruelle » (vers 1657-1658), Rijksmuseum, Amsterdam.

On reconnaît mieux Vermeer dans la salle 2, avec six tableaux dont trois populaires : la *Vue de Delft*, pour laquelle on ne meurt pas (et dont on retrouve le travail minutieux dans *La Ruelle*, seule et bien plus belle autre peinture d'extérieur connue, où le volet rouge en bas à droite sert d'assise à la composition géométrique) ; *La Laitière*, qui surprend tant les pains, le pot, le vêtement et le visage de la femme semblent modelés dans la même terre vernissée ; et puis *La Femme en bleu lisant une lettre*, un des thèmes privilégiés de Vermeer. *La Jeune fille au verre de vin* rend compte des premières scènes de genre galantes que peint Vermeer avant de nettoyer son monde, de l'anoblir et de produire *La Leçon de Musique* : voilà une merveille d'équilibre pleine de notes bleues et de sons cristallins, où le peintre a pris le risque de contrebalancer le poids des objets rassemblés en oblique dans la partie gauche du tableau par les seuls plans horizontaux du virginal contre le mur et un triangle d'ombre claire tombant dans le coin sur le carrelage en damier. Avec cette *Leçon de musique*, on prend la mesure du grand Vermeer, le plus dense, le plus abstrait des peintres de son temps, pour qui les objets parfois ont paradoxalement autant d'importance que les gens dans la mise en place de la composition, comme ce pot blanc aussi présent que la femme de dos au virginal, et que l'homme debout à son côté, probablement le maître de musique. Chaque chose, chaque pointe de clou brillant dans l'ombre participe d'une mise en ordre, d'une transformation pour ne pas dire transfiguration, de scènes banales puisées dans le monde tangible, traitées par d'autres avec moins de tenue et de retenue.

Vermeer peint des femmes absorbées dans leur tâche : *La Dentellière*, par exemple, penchée sur son ouvrage, les mains tenant fils et bobines en pleine lumière, mais un peu en retrait d'un plan de fils en vrac sur une nappe chaotique au motif incertain. Ou bien une dame écrivant, recevant ou lisant une lettre, thème très commun au XVIIe siècle, qui fait partie des jeux de séduction et d'amour dans la bonne société de Delft.

Les salles 3 et 4 en montrent plusieurs exemples, parfois simplement, parfois inscrits dans un contexte un peu compliqué, comme cette *Dame écrivant une lettre et sa servante*, dont le tableau retient trois moments : au premier plan, sur le dallage bleu sombre, une lettre froissée, donc lue ; à la table, dans la lumière dispensée par la fenêtre, la dame écrit ; derrière elle, la servante attend les bras croisés la réponse pour la remettre à qui de droit. Ce qui se passe n'est pas décrit, mais signalé par des images secondaires qu'il faut aller chercher dans le cadre des tableaux accrochés au mur, parfois signes de calme, parfois signes de tempête. Aussi, *La Femme à la balance* semble mesurer ses richesses, mais la balance vide et le grand « Jugement dernier » derrière elle donnent à penser qu'il s'agit d'un thème autrement plus grave : peut-être celui du pèsement des âmes.

Il n'y a apparemment rien de bien noble dans tout cela, que des scènes de la vie quotidienne, dans un cadre quotidien, ordinaire d'une bourgeoisie bien installée. Vermeer peint des sujets frivoles avec beaucoup de gravité. Pour nous montrer quoi ? L'émoi, le trouble, la perplexité, le soupçon d'inquiétude. Avec une retenue extraordinaire qui avoue son enjeu : un équilibre intérieur qui n'est pas donné. Voir comment *La Jeune Fille au chapeau rouge* et ses lèvres de vampire peut venir déranger cet équilibre.

Les débuts de l'exposition dérangeaient. La fin aussi avec cette grande *Allégorie de la foi*, où pour la première fois on découvre Vermeer peignant directement une allégorie : emphatique, la femme a le pied sur un globe de la maison Hondius (d'où proviennent les cartes et le globe qui environnent aussi *Le Géographe*) et le serpent écrasé sur le carrelage en damier apparaît comme une incongruité. Le rideau, un beau morceau de peinture, ne sauve pas le tableau. Les dernières peintures, avec *Dame au virginal*, sont un peu décevantes.

INCERTITUDES

On s'interroge donc sur le cours de l'œuvre, sur ce qui manque à La Haye (plusieurs tableaux majeurs), sur ce qui est perdu et sur les possibles lectures. Comment comprendre ce travail de la peinture, si présent, si expérimental, si archaïque et incroyablement moderne, capable sous le couvert d'une réalité ordinaire d'ouvrir les espaces les plus étroits sur les grands horizons du savoir ? Quelle formation Vermeer a-t-il reçue ? Où ? A-t-il quitté Delft pour une autre ville des Pays-Bas, pour la France, pour l'Italie ? Ou bien a-t-il bénéficié de la présence et de la circulation des tableaux dans son entourage ? Son père, tisserand, puis cabaretier, en faisait le commerce. Lui aussi d'ailleurs, dont on sait qu'il a été appelé comme expert d'art italien.

De précieux documents manquent, comme les archives des guildes. On ne dispose pas non plus d'éléments permettant de clarifier son passage d'une grande peinture d'histoire et religieuse à une peinture de genre. Les experts doivent se contenter de remarquer que cette évolution participe d'un glissement du goût à Delft comme à Amsterdam, au milieu du XVIIe siècle, que l'on observe chez Metsu et de Hooch. Cela incite à chercher pour qui Vermeer travaillait : une clientèle huppée ou modeste ? On lui donne un commanditaire : Van Ruijven, mais ce n'est pas certain.

Avec le catalogue, l'exposition fait état de ces incertitudes et le point sur les connaissances. Elle a été l'occasion de restaurer des tableaux et de les étudier dans la profondeur de leur trame. Nettoyés, dégagés de leurs vernis, ils ont pu retrouver de la couleur et de la lumière. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils livrent leurs dessous. La part d'obscurité qui entourait l'œuvre est toujours grande. En fait, l'exposition contribue à débarrasser Vermeer de lectures non fondées plus qu'elle n'affirme, à une exception près, de taille : l'attribution de *La Jeune Fille au chapeau rouge*, qui sert d'affiche. Pour Vermeer, un tableau de plus, c'est beaucoup.

CASSE-TÊTE

L'exposition démolit notamment cette idée que Vermeer se servait d'une chambre obscure, comme on l'a souvent dit, pour restituer une réalité perçue. Qu'il ait pu s'inspirer des images produites par cet appareil d'optique qui enthousiasmait les contemporains du peintre expliquerait à la fois le flou de certains détails et le format des tableaux tendant au carré. Aujourd'hui, on pense plutôt que Vermeer se servait de moyens très simples d'artisan pour mettre au point ses perspectives et créer l'illusion d'un espace à trois dimensions. Des piqûres dans les toiles montrent qu'il pouvait utiliser des épingles aux points de distance à partir desquels il déplaçait un fil et marquait les lignes de fuite de ses carrelages. On est en fait très loin de la perspective exacte dont on parlait pour expliquer la force de conviction de sa peinture.

Le travail de datation qui a été mené aboutit à l'élargissement de la fourchette dans laquelle les tableaux ont été réalisés (peu d'entre eux sont datés, les inscriptions qu'ils portent sont souvent des rajouts). Le résultat, s'il est plus juste, ne permet pas pour autant de tirer des conclusions quant à l'antériorité d'une peinture de Vermeer sur d'autres tableaux de confrères et voisins qui traitent des mêmes sujets. Vermeer reste un casse-tête pour les historiens de l'art, auxquels il échappe. Ce qui permet sans doute aux amateurs de l'arracher plus facilement à son temps et de fantasmer sur la beauté de son œuvre.

Geneviève Breerette

Un « maître » prématurément disparu

Que sait-on de Vermeer ? Peu de choses sur sa vie, peu de choses sur son œuvre : qu'il a été baptisé en 1632, qu'il s'est marié en 1653 avec Catharina Boines et qu'il est mort prématurément en 1675, à quarante-trois ans, criblé de dettes et laissant derrière lui onze enfants. On sait qu'à Delft il était « maître peintre » en 1654, qu'il y était reconnu, qu'il y a été salué par quelque amateurs de passage comme le diplomate français Balthasar de Monconys.

Sur sa production, les témoignages manquent. Les experts, particulièrement échaudés par des affaires de faux, se montrent très prudents : ils s'accordent à peu près pour lui reconnaître trente-cinq tableaux conservés, soit moitié moins qu'à la fin du siècle dernier, lors de la « redécouverte » du peintre. On sait qu'il a peu produit et qu'il travaillait lentement. Et on n'est sûr que de la date de trois tableaux signés et datés : *Sainte Praxède* (1655), *L'Entremetteuse* (1656) et *L'Astronome* (1668). Même réserve en ce qui concerne son iconographie, Vermeer n'ayant pas laissé d'écrits (ni de dessins) attestant de sa pensée, de sa philosophie.

Les Pays-Bas saisis par la « vermeermania »

AMSTERDAM
de notre correspondant

Pressentant la « vermeermania » qui allait déferler sur les Pays-Bas, le musée de Rotterdam a mis en place une exposition intitulée : « Han van Meegeren, d'artiste (méconnu) à maître falsificateur ». Ce peintre médiocre du début du siècle s'est révélé génial faussaire, auteur de pastiches de Hals et surtout de Vermeer dont huit sont visibles au musée.

Cette exposition est sans aucun doute la retombée la plus curieuse de l'exposition Vermeer. Pour le reste, l'événement s'accompagne de la traditionnelle commercialisation de l'artiste. Un chapiteau de 1 500 mètres carrés attenant au Mauritshuis de La Haye accueille un restaurant de trois cents couverts et une boutique vendant des bouteilles de vin Vermeer, des reproductions de tableaux, des montres Vermeer, des presses-papier Vermeer ou des châles Vermeer, tirés à mille exemplaires.

Le directeur du Mauritshuis, Rik Van Koetsveld, n'est pas choqué par cet étalage de bibelots : *« Nous ne sommes plus une institution artistique, mais une société de services spécialisée dans l'art du XVIIe siècle. La formule traditionnelle – ouvert de 10 heures à 17 heures, une exposition tous les trois ans, et des visites pour scolaires – n'attire plus assez de visiteurs. Il faut s'adapter aux consommateurs, « habiller » l'exposition, l'accompagner de la vente de souvenirs et autres événements pour rentabiliser notre travail »*, dit-il. Selon les estimations, les produits dérivés dégageront 6,2 millions de francs de bénéfices...

La « vermeermania » va toucher et enrichir l'économie néerlandaise. En premier lieu, l'hôtellerie. Trouver une chambre en week-end à La Haye prend des allures de quête du Graal. La compagnie aérienne KLM et le tour-opérateur Excellent Travel vendent autour de 1 200 francs des forfaits incluant deux nuits d'hôtel, un « cocktail-Vermeer », un ticket d'entrée, la visite guidée, un souvenir, et un « dîner Vermeer », billet d'avion en supplément. Près de 9 000 forfaits de ce genre ont été écoulés rien que sur le marché français. On retrouve l'engouement de la rétrospective Van Gogh de 1990, qui avait réalisé un chiffre d'affaires touristique de 1,2 milliard de francs. Vermeer fera-t-il mieux ?

A. F.

L'engouement du public français

Les Français ont déjà raflé les trois quarts des 100 000 billets mis à leur disposition. Quand on sait que les organisateurs tablent sur 350 000 visiteurs en trois mois dont un quart de Néerlandais, on constate que la France est le pays moteur de cette exposition. *« Un rush sans précédent »*, dit-on à la FNAC.

A l'Office néerlandais du tourisme à Paris, on a enregistré un rythme de *« 10 000 réservations en trois jours »*, chiffres jugés *« affolants »*. 300 000 billets ont déjà été vendus dans le monde entier, ce qui correspond au nombre des visiteurs de l'exposition de Washington.

Devant l'ampleur de la demande, la direction du musée envisage de prolonger jusqu'à minuit les nocturnes de certains jeudis et vendredis, prévus jusqu'à 21 heures.

« Le succès nous dépasse*, affirme l'organisateur Frits Duparc, *nous pourrions monter à 700 000 entrées si l'exposition était prolongée d'un mois. Il faudrait l'accord de tous les prêteurs. Nous allons essayer. Y arriver serait un véritable miracle. »



« La Jeune Fille au chapeau rouge » (vers 1665), National Gallery of Art, Washington.

PHOTOS DR



« La Jeune Fille à la perle » (vers 1665-1666), Cabinet royal des peintures, Mauritshuis, La Haye.



« La Dentellière » (vers 1669-1670), Musée du Louvre, Paris.



« La Jeune Fille à la flûte » (vers 1665-1670), National Gallery of Art, Washington.

La course d'obstacles pour obtenir vingt-deux chefs-d'œuvre

AMSTERDAM et WASHINGTON
de nos correspondants

Un Un soir de 1988, au cours d'un dîner à Washington, Arthur Wheelock, spécialiste de la peinture baroque du Nord à la National Gallery of Art, évoque avec deux amis de passage son rêve le plus cher : monter une exposition Vermeer. *« Quiconque a travaillé sur ce peintre a eu ce rêve »*, confie-t-il. Les deux convives ne sont pas difficiles à convaincre : Roger Mendle et Hans Hoetink sont responsables du Mauritshuis de La Haye. Ensemble, ils décident de réaliser ce rêve.

Il aura fallu huit ans de négociations serrées avec les plus grands musées du monde pour arriver à rassembler, dans un même lieu, vingt-deux des trente-cinq tableaux connus du maître de Delft. *« Je comprends pourquoi il n'y avait jamais eu d'exposition Vermeer auparavant... Croyez-moi, ça n'a pas été facile ! »*, s'exclame Arthur Wheelock. La genèse de l'exposition, telle qu'il la raconte, se vit comme une course d'obstacles : musées qui ne prêtent jamais, d'autres qui se font voler leurs chefs-d'œuvre, d'autres encore qui se font prier, jusqu'au conservateur du musée de Francfort, dont la mort, au moment où la négociation aboutit, oblige à repartir de zéro...

Premier obstacle, de taille : les deux responsables du Mauritshuis quittent ce musée de La Haye et sont remplacés par Frits Duparc. Mais, grâce aux bonnes relations entre les deux musées, le projet est maintenu. La National Gallery et le Mauritshuis possèdent, à eux deux, sept Vermeer, *« la base sur laquelle il nous a paru possible de construire l'exposition »*, explique Arthur Wheelock. Le musée de La Haye détient une œuvre capitale, la *Vue de Delft*, sans laquelle l'exposition n'était pas concevable. Mais ce tableau n'a jamais traversé l'Atlantique. Est-il raisonnable de faire un tel voyage ? L'exposition est en suspens pendant que les experts néerlandais se penchent sur la question. Et finissent par dire oui. En revanche, *La Lettre d'amour*, qui appartient au Rijksmuseum d'Amsterdam, n'était pas à Washington, mais il est présent à La Haye.

« UN CHOIX DÉCHIRANT »

Le plus gros morceau fut bien sûr de *« convaincre les gens de se séparer de leurs trésors »*. Dix musées et deux heureux propriétaires privés diront oui, dont la reine d'Angleterre, qui possède le magnifique *Une dame au virginal et un gentilhomme (La Leçon de musique)*. Obtenir les trente-cinq tableaux était utopique – Arthur Wheelock espérait d'ailleurs en réunir dix-huit : *« Je pensais que c'était le minimum, mais je n'aurais pas pensé en obtenir plus. »* Il y a d'abord les institutions qui ne prêtent jamais, comme la Frick Collection de New York – aux termes du testament de Frick, les trois Vermeer ne peuvent sortir de ce musée privé. *« Nous avons essayé de discuter, mais la Frick s'est montrée très rigide »*, souligne Arthur Wheelock.

La plupart des musées refusent également de se séparer de tous leurs Vermeer pendant neuf mois. Seule la National Gallery de Londres a accepté de prêter les deux qu'elle possède. Au Louvre, Wheelock et Duparc sont placés devant *« un choix déchirant »* : *L'Astronome* ou *La Dentellière* ? *« On était ravis d'avoir* La Dentellière, *mais on s'est donné beaucoup de mal pour décrocher* L'Astronome, *en faisant valoir que le musée de Francfort, qui ne prête jamais, nous confiait* Le Géographe. » Peine perdue. D'où le regret de Frits Duparc : *« Pensez à quel point il aurait été formidable d'exposer côte à côte* Le Géographe *et* L'Astronome ! » Le Metropolitan Museum de New York possède pour sa part cinq Vermeer, dont deux – le superbe *Une jeune fille assoupie* notamment – ont été légués à la condition de ne pas être prêtés. Arthur Wheelock demande donc à emprunter deux autres toiles *« cruciales »*, *L'Allégorie de la foi* et *La Jeune Femme à l'aiguière*. Il est tellement émerveillé de les obtenir qu'il n'ose en demander un troisième, *La Femme au luth* : *« J'ai eu le sentiment que c'était pousser trop loin... »*

UN DESTIN ROCAMBOLESQUE

Le Concert, qui appartient au musée de Boston, n'a pu être prêté car... volé et resté introuvable. *Une dame écrivant une lettre et sa servante* a également connu un destin rocambolesque. Volé par un membre de l'IRA à la National Gallery of Ireland de Dublin, en 1974, il fut retrouvé une semaine plus tard légèrement endommagé. Volé à nouveau par la pègre de Dublin, en 1986, il a été récupéré en 1993 après des années de négociations secrètes. Et a donc pu être prêté à La Haye... D'autres tableaux n'ont pu voyager à cause de leur état de conservation. *« Lorsque l'on a affaire à de tels trésors, on ne peut leur faire courir aucun risque. Une toile, par exemple, n'a jamais été retendue : elle est toujours sur son châssis orginal, ce qui en fait un document extraordinaire mais extrêmement fragile. Nous ne l'avons pas demandée. »*

L'absence de *L'Entremetteuse*, qui appartient au musée de Dresde et dont le personnage de gauche pourrait être un autoportrait de Vermeer, laisse Arthur Wheelock plus perplexe. *« Les négociations étaient très avancées, mais ce musée a subitement changé d'avis. »* Entre-temps, il est vrai, le mur de Berlin était tombé, Dresde a changé de régime politique – et de pays.

Restait à boucler le budget d'une exposition qui aura coûté 23 millions de francs – déjà couverts par la vente des billets. La Rabobank a apporté son concours, notamment en finançant la restauration de la *Vue de Delft* et de *La Jeune Fille à la perle* (2,2 millions de francs). Le transport de chaque tableau est revenu à 300 000 francs : chaque toile a voyagé dans des *climate boxes*, emballage antichoc et anti-variations hydrographiques. Environ 3 millions de francs de travaux de sécurité ont été réalisés dans un musée pour protéger des toiles dont l'ensemble est estimé 4,6 milliards de francs. Comment assurer de tels trésors ? Comme pour la rétrospective Van Gogh de 1990, l'Etat apporte une garantie de 186 millions de francs. *« Notre objectif est de permettre aux musées d'organiser des grandes expositions malgré le tarif des assurances »*, explique Annette Lubbers, porte-parole au ministère de la culture. A l'arrivée, Arthur Wheelock peut dire *« avec fierté »* : *« On y est arrivés. C'est là, sur les murs... »*

Alain Franco et Sylvie Kauffmann

Comment se rendre à La Haye

● **Billets** : il reste 20 000 places sur les 100 000 « attribuées » à la France.
Elles sont vendues en exclusivité par la FNAC (73 F, dans les 45 magasins. Tél. : 49-87-50-50 ou 3615 FNAC ou Billetel). Les tranches horaires de visite encore ouvertes sont en semaine. Il est vivement conseillé de retenir au plus tôt une chambre auprès de la centrale hôtelière des Pays-Bas (tél. : 19-31-703-202-600, de 450 F à 750 F environ).
Le service télématique de l'Office néerlandais du tourisme (Minitel 3615 Hollande) annonce, à la rubrique « promotions-nouveautés », des forfaits hébergement-exposition.

● **Transports** : le billet d'avion pour Amsterdam se vend à partir de 1 110 F de Paris sur Air France ou KLM avec nuit du samedi sur place.
Ou 990 F avec Air France, à compter du 1er avril, en tarif « Le Kiosque » ; de 1 555 F à 1 905 F de province, sur vols directs avec KLM.
Des allers-retours dans la journée, sur vol spécial *Air Liberté*, sont prévus certains mercredis de mars, avril ou mai (990 F, Nouvelle Liberté, tél. : 40-41-91-91, ou Minitel NLB). Par le train (départs chaque demi-heure), La Haye est à 45 minutes d'Amsterdam. Frantour jumelle train et hôtel : une nuit sur place (3 étoiles) et aller-retour de Paris à 970 F.

● **Les formules « week-end »** : des voyagistes ont construit des forfaits associant l'hôtel, l'entrée à l'exposition et le transport. Nombreux affichent déjà complets. Brokair propose encore une formule souple : départ en avion de Paris les 19 et 26 avril, les 4, 10 et 25 mai avec deux nuits sur place à partir de 1 560 F (réservation Fnac Voyages, minitel 3615 Daily, ou agences de voyages). Formule comparable chez Euro Pauli qui propose de jouer les prolongations de *week-ends* (comme d'ailleurs Brokair), afin de voir Vermeer en semaine. Images du Monde offre des places pour les week-ends de Pâques et de la fin avril (tél. : 44-24-87-88).

● **Visites guidées** : des spécialistes des voyages culturels ont programmé des visites guidées par des *conférenciers-historiens* d'art, qui accompagnent les groupes tout au long du périple, avec visites complémentaires, notamment à Delft. Clio (tél. : 53-68-82-82) affiche encore une quarantaine de départs ouverts à la réservation (en car, deux ou trois jours, de 2 000 F à 3 000 F).
Pour des virées de un, deux ou trois jours, Koré (tél. : 42-93-28-58) dispose de quelques places comme Intermèdes (tél. : 45-61-90-90), Athenaeum (tél. : 42-56-55-00) ou Le Monde et son Histoire (tél. : 42-80-53-11).
Parmi les circuits en car, le dernier-né est signé Nouvelles Frontières (tél. : 36-33-33-33 ou Minitel 3615 NF, 4 790 F) et dure huit jours.

Deux expositions complémentaires...

On peut voir aux Pays-Bas, en marge de l'exposition Vermeer :
● **« Les maîtres de Delft au temps de Vermeer »**, Museum Hetprinzenhof, 1, st. Agathaplein, Delft. Tél. : 015-60-23-58. Jusqu'au 2 juin. Catalogue, Flammarion, 250F. A paraître le 14 mars.
● **« Le monde de la connaissance autour de Vermeer »**, Museum Van Het Boek (musée du livre), Prinsessegracht 30, 2514 AP La Haye. Jusqu'au 2 juin.

... et quatre livres

● *Johannes Vermeer* (catalogue de l'exposition), d'Arthur Wheelock et Ben Broos, textes français. Disponible sur place uniquement, 230 p., 57,5 florins (180 francs environ). *Le même* livre est publié en France (relié) par Flammarion au prix de 295 F.
● *L'ABCdaire de Vermeer*, collectif, Flammarion, 120 p., 59 F.
● *Le Siècle d'or en Hollande*, de Mariët Westermann, traduit de l'anglais par I. Leymarie, Flammarion, « Tout l'art », 192 p., 139 ill., 98 F.
● *Le Marché de l'art aux Pays-Bas*, de John M. Montias, Flammarion, « Art, Histoire et Société », 192 p., 180 F.

« La peinture », ou « le » tableau manquant

« LA PEINTURE » est sans doute le tableau de Vermeer qui fait le plus cruellement défaut dans l'exposition de La Haye. Parce qu'il est l'un des plus grands (130 cm multiplié110 cm), parce qu'il est l'un des plus beaux. Parce qu'on y voit aussi le peintre au travail, de dos, et qu'il pourrait s'agir de Vermeer lui-même. Cette allégorie de la peinture est conservée au Kunsthistorisches Museum de Vienne. Son histoire est *« tragique et fascinante »*, explique Arthur Wheelock, de la National Gallery de Washington.

Ce tableau appartenait à la famille Schenning, qui l'avait vendu à Hitler, *« volontairement, semble-t-il »*, mais les circonstances entourant cette acquisition n'ont jamais été éclaircies. Plus tard, la famille Schenning essaya – *en vain* – de le *récupérer auprès de l'Etat autrichien*. Pour cette exposition Vermeer, le musée ne souhaitait donc pas prêter son tableau, de crainte, à l'occasion de sa sortie d'Autriche, *« de susciter de nouvelles réclamations et qu'il ne soit bloqué quelque part »*, raconte Arthur Wheelock. A force de négociations, le musée avait fini par céder, mais un autre problème s'est posé : *La Peinture* avait besoin d'être restauré. *« Les responsables du musée étaient très réticents – ce qui est légitime –, mais ils ont finalement accepté le principe. »*

Jusqu'au moment où les spécialistes ont découvert avec stupéfaction que le tableau avait été peint avec un mélange d'huile et d'émulsion et qu'un vernis s'était formé dans des cavités sous la peinture. *« La restauration était délicate*, explique Arthur Wheelock ; *le musée nous a alors dit que le gouvernement autrichien allait probablement approuver notre demande de prêt, mais qu'à leur avis le tableau ne devait pas sortir. Ils nous ont alors suggéré de ne pas demander le tableau... »* Les organisateurs de l'exposition sont partis à Vienne pour examiner le Vermeer. Ils se sont rendus à l'évidence et, la mort dans l'âme, ont déclaré qu'ils ne le voulaient plus...

S. K.

La police saisit une œuvre exposée au Musée d'art contemporain de Marseille

« Tout ce que je vous ai volé », d'Hervé Paraponaris, présentait le fruit de ses larcins : l'artiste a passé 24 heures en garde à vue

MARSEILLE
de notre correspondant

Une œuvre d'Hervé Paraponaris, intitulée *« Tout ce que je vous ai volé »* et exposée dans le hall du Musée d'art contemporain de Marseille, a été saisie, mardi 27 février, par la police qui a placé en garde à vue l'artiste et le directeur du musée, Philippe Vergne. Sur plusieurs tables colorées, l'œuvre était composée de quarante-deux objets dérobés par l'artiste à des amis, des associations, des entreprises. Dans cet inventaire à la Prévert, on découvrait ainsi un sac de confettis, un chapeau de carnaval, la paire de lunettes d'une vieille dame et sa liste de commissions, un œuf à repriser les chaussettes, un panier rouge d'un magasin de bricolage, une paire de chaussures éculées de taille 46 dérobée dans un hôtel du Cap-Vert, un short immense... Devant chaque pièce de ce « jeu de société », un petit cartel indiquait le lieu et la date du vol ainsi que le nom de la « victime ».

« Mon objectif, expliquait récemment Hervé Paraponaris, vingt-neuf ans, *consiste à recadrer le lien qui existe entre l'objet et son propriétaire. Le vol n'est qu'un déplacement et un objet change de contexte et de signification au contact des différents propriétaires. »* Un carton les invitant à venir découvrir l'oeuvre avait été adressé à toutes les « victimes » de l'artiste. Certains ont franchement ri devant ce détournement d'un objet sans valeur leur ayant appartenu. S'ils le souhaitaient, rien ne les empêchait de récupérer leur bien, avait annoncé Hervé Paraponaris.

« INTIMIDATION »

C'est un poste de télévision qui a tout déclenché. Il avait été dérobé un an plus tôt à Brouillard Précis, atelier expérimental d'artistes spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies de l'image. *« Nous avions décidé de le récupérer*, explique Marlène Puccini, fondatrice de Brouillard Précis, *mais nous voulions faire de ce vol d'un objet volé une performance artistique. »* Des caméras devaient filmer la scène mais, devant l'opposition des gardiens qui *« refusaient notre vol »*, la police a été conviée *« à entrer dans l'acte artistique que nous étions en train de réaliser »*, selon Marlène Puccini.

Pour mettre un terme à ce rififi entre artistes, l'oeuvre a été saisie. Placés en garde à vue dans le cadre d'une procédure pour vol et recel, Hervé Paraponaris et Philippe Vergne ont passé la nuit dans les cellules de l'Evêché, l'hôtel de police marseillais. Le directeur du musée devait être libéré le lendemain matin ; l'artiste ne l'a été qu'au terme de vingt-quatre heures de garde à vue. Philippe Vergne se déclare *« affecté par la réaction médiocre »* des artistes de Brouillard Précis. *« Tout ce que je vous ai volé est une pièce sulfureuse, c'est vrai, mais la subversion*, dit-il, *fait partie de l'art contemporain. L'œuvre d'Hervé Paraponaris n'est en rien une incitation à la débauche, au vol mais bien plus un jeu, une réflexion critique sur le vol comme fait de société. Comment pourrait-on dire que* L'Enlèvement des Sabines *est un encouragement à la prise d'otage et au viol ?»*

Créateur du musée d'art contemporain, Bernard Blistène qui fut directeur des musées de Marseille jusqu'au 31 janvier 1996 pense qu'il est *« atroce que des artistes s'en prennent à d'autres artistes en passant par des procédés d'intimidation »*. Défenseur de l'art contemporain, Bernard Blistène entendait proposer cette oeuvre à la commission des acquisitions du centre Georges-Pompidou, car, pense-t-il, *« c'est une pièce qui possède une formidable sensibilité au regard du temps »*. En 1990, les musées de Marseille avaient acquis une oeuvre d'Hervé Paraponaris.

Au palais de justice de Marseille, les magistrats estiment qu'*« on ne peut pas rentrer dans la provocation »* et s'inquiètent de *« l'impact »* d'une telle affaire sur les détenus de la maison d'arrêt des Baumettes. La police devrait bientôt entendre les quarante-deux victimes auxquelles il sera proposé la restitution du sac de confettis, du caleçon bleu... Trois objets, l'oeuf à repriser, une bouteille de vin et un catalogue du centre d'art contemporain Witte de Whith de Rotterdam, ne retrouveront jamais leur propriétaire : ils avaient été volés par des visiteurs du musée. Des chapardages qui avaient fait dire à Philippe Vergne que *« l'art est en mouvement »*.

Luc Leroux

Gérard Souzay, définitivement un grand chanteur

Philips réédite des enregistrements essentiels du baryton, qui avait été critiqué par Roland Barthes

LA DISCOGRAPHIE du baryton Gérard Souzay (né en 1918) doit être considérée avec précaution. Ses interprétations se sont succédé, provoquant parfois des doublons entre les différents labels pour lesquels il a travaillé (Decca, Philips, EMI). Aussi convient-il de considérer les versions d'une même œuvre en fonction de leur date d'enregistrement. Car il faut bien convenir que, dès les années 70, la tenue vocale du baryton s'est altérée, le style s'est crispé et les effets se sont alourdis. Ce que lui reprochait Roland Barthes, à l'époque du célèbre article (« L'Art vocal bourgeois ») publié dans *Mythologies* (1957) s'est confirmé être un défaut inéluctable : *« Un art signalétique,* [qui] *n'a de cesse d'imposer non l'émotion mais les signes de l'émotion. »*

Barthes avait raison de défendre la « lettre totale », ou, plus tard, la « patine » du chant de Charles Panzéra, baryton aussi merveilleux que discret (dont Dante-Lys a réédité les fantastiques enregistrements de Duparc et Fauré, et Pearl le *Dichterliebe*, de Schumann avec Alfred Cortot au piano). Mais, à l'époque où il accusa Souzay, Barthes avait probablement tort de s'acharner sur un artiste aussi éloigné de l'art maniériste d'un Pierre Bernac, son professeur, qui, à l'époque, chantait encore aux côtés de Francis Poulenc...

En témoigne rétrospectivement la réédition, dans la collection « Historic » de Decca, des mélodies françaises qui mirent Barthes en ire. Quelle erreur ! L'expression est certes moins mate et mâle que chez Panzera, mais quel chant, quelle découpe des phrases, quel timbre ensorcelant, et quelle simplicité, si on la compare à ce que Souzay fera, vingt ans après, du même répertoire...

Ce nouvel arrivage de Lieder de Beethoven, Brahms et Schumann, publié dans la collection « The Early Years » de Philips fait suite à un coffret de mélodies françaises (4 CD Philips 436 964-2) et rééquilibre la carrière de Souzay, qui fut aussi, et jusque Salzbourg, un interprète du Lied très respecté et très demandé. A (ré)entendre ces Lieder, on comprend mieux en quoi il fut un rival immédiat de sa majesté Dietrich Fischer-Dieskau : la diction est exemplaire, la voix charnelle, sensuelle, d'un velours qui n'exclut jamais la fermeté, l'intelligence des textes est sans reproches. Et quel phrasé, quel tenue de souffle !

Il suffit d'entendre les périlleux Brahms, tout en étirements (et au premier chef la grande phrase en arche de *Die Mainacht*, qui, prise à ce tempo, ferait peur à tous les récitalistes), pour se persuader que Souzay est un vrai grand chanteur, habité par ce monde de fantasmagories, de douleurs rentrées, de forêts touffues, c'est-à-dire un chanteur habitué des scènes, conscient de la portée de l'expression, de l'intelligibilité et de la coloration. Partout, au cours de ces deux disques, Souzay est stupéfiant, et souvent déchirant, aux côtés de son partenaire d'élection, le pianiste Dalton Baldwin.

Renaud Machart

★ 2 CD Philips « The Early Years » 442741-2.

JAZZ

BRUNO MEILLIER
Rapt

Dans ce troisième enregistrement sous son nom, le saxophoniste Bruno Meillier s'est attaché au solo et au duo, dans la suite de *Solo Saxophone* (SMI/Orkhêstra) et de son engagement au sein de Bruniferd avec le bassiste Ferdinand Richard. A l'alto essentiellement, Bruno Meillier s'approche des fantômes d'Albert Ayler ou de John Coltrane. Il mêle à ces cris et chuchotements du jazz, une électronique discrète – claviers, bandes magnétiques, bruits – et convie sur la moitié des thèmes Pierre Bastien, trompettiste dans la manière naïve et belle de Don Cherry, percussionniste et inventeur d'instruments jouets. A chacun de ces *haïkus* musicaux, définis dès le premier thème, correspond une idée, et une seule, une ambiance. *Sylvain Siclier*

★ 1 CD Saxophone & musiques innovatrices NM 205. Distribué par Orkhêstra.

ANTHOLOGIE
Birth of Be-Bop
Wichita-New York, 1940-1945

A partir d'œuvres du domaine public, et de documents privés, Frémeaux & associés consacre certaines de ses anthologies à des thématiques. Ainsi, bien documenté et conçu, ce coffret qui cherche d'où est venu le be-bop, la première révolution du jazz. C'est le passage des années 30 aux années 40, où les premières innovations – irrégularité et accentuation rythmique, tonalités, grilles d'accords – détachent le jazz de l'héritage new orleans et des formations swing. L'essentiel des enregistrements retenus couvre ensuite la période 1942-1945. A coups d'expériences, d'échanges, de hasards, les solistes s'émancipent. Lester Young et Coleman Hawkins ont transmis leur savoir, Dizzy Gillespie, Thelonious Monk, Max Roach, Oscar Petitford, Bud Powell, Charlie Parker jouent partout, en club (Minton's), dans des orchestres parfois oubliés. *Cherokee*, *Woody'n You*, *Night in Tunisia*, *Salt Peanuts*, *Hot House*... deviendront des « classiques ». En final, Charlie Parker est au centre de *Now's The Time* et *Koko*. Le bop prend son envol. *S. Si.*

★ 2 CD Frémeaux & associés FA046. Distribué par Night & Day.



CHANSON

KATERINE
Mes mauvaises fréquentations

Esthétique minimale, rigueur un peu distante, presque puritaine, humour au second degré, Katerine est le théoricien sans le vouloir de la nouvelle vague francophone. A ce titre, Katerine n'a échappé ni aux disques fabriqués à la cuisine, héritage des Rita Mitsouko, ni au détachement chic de Jean-Louis Murat, Françoise Hardy ou Etienne Daho. Pour *Mes mauvaises fréquentations*, le chanteur a renoncé aux approximations et a soigné la production pour mieux préciser ses intentions : revenir, en suivant la spirale du temps, aux années 60. Les mélodies sont faciles à écouter, avec une pincée d'Herb Alpert et de Gainsbourg première mouture, dotées d'un charme anglais (chœur de jeunes filles, xylophones, cymbales) ou d'une langueur brésilienne (le modernisme omniprésent de la bossa-nova). Ces chansons ont une irrésistible, et agaçante, saveur *Chapeau melon et bottes de cuir*. *V. Mo.*

★ 1 CD Rosebud 529842-2.

TÊTES RAIDES
Le Bout du toit

Ils n'ont jamais rien fait comme les autres. Groupe de rock, les Têtes Raides sont passés à l'accordéon et au cornet. Chanteurs héritiers du rock-guinguette du début des années 90, ils s'acharnent à faire du non-sens sous les apparences strictes de l'intelligence réaliste. Une parole lâchée en amène une autre, puis un bloc, qui ajouté à un deuxième finit par vouloir dire que l'amour est généreux, la mer puissante, le destin implacable ou que les accords bilatéraux tiennent de la récupération politique. A Prévert, qu'ils chantent (*L'Amour tombe des nues*), les Têtes Raides ont emprunté la fascination du glissement des mots. Pour la musique, ce nouvel album, qui diffère de leur précédent essai, plus rock, oscille entre la fanfare bastringue, la chanson de foire et la musique de chambre. *V. Mo.*

★ 1 CD WEA 063013165-2.

MUSIQUE DU MONDE

TAKFARINAS
Salamet

Avant de s'installer en France il y a quelques années, le chanteur kabyle Takfarinas connut en Algérie un succès inattendu. Au beau milieu de la vague raï, il lança sur le marché, à la fin des années 80, un double album trépidant sur le tempo disco. Celui-ci se vendra à près de 2 millions d'exemplaires. Poursuivant dans cette voie pour le moins atypique, après *Romane* en 1993 (Sonodisc), il sort aujourd'hui un nouveau disque. Il y chante l'amour, la culture berbère, les blessures de l'Algérie et celles de l'exil. *Si la densité synthétique de* cette machine trop bien huilée peut parfois agacer, on rencontre pourtant dans *Salamet* des moments de vrai plaisir où la musique respire. *Patrick Labesse*

★1 CD Misslin 3448963201428. Distribué par Night & Day.

CAETANO VELOSO
Fina Estampa ao Vivo

Version publique du merveilleux album de complaintes sud-américaines interprétées en espagnol par le Brésilien Caetano Veloso, ce *Fina Estampa ao Vivo* contient également de subtiles interprétations de chansons *(Haïti)* extraites de *Tropicalia 2*, album commun de Caetano et Gilberto Gil, mais aussi de soyeuses reprises de classiques de la samba et des chansons de l'auteur. Le violoncelliste Jacques Morelenbaum est maître des arrangements, la voix de Caetano est l'une des plus poétiques qui soit. *V. Mo.*

★1 CD Verve 528918-2.

ROCK

MARIA McKEE
Life Is Sweet

Longtemps, la voix de Maria McKee a préféré s'appuyer sur des styles musicaux bien définis pour exprimer sa puissance émotionnelle. La country (nimbée de punk rock à ses débuts dans le groupe Lone Justice), le folk et la soul (pour ses deux premiers albums solos) avaient dessiné des chemins balisés. Aujourd'hui, sous l'influence libératrice de P.J. Harvey, et de David Bowie pour l'orchestration théâtralisée des sentiments, cette Californienne affirme plus nettement sa personnalité. Lâchées librement, ces pulsions provoquent *parfois cris et cisaillements* de guitare. Elles savent aussi s'organiser en chansons flamboyantes. *S. D.*

★ 1 CD Geffen GED 24819. Distribué par BMG.

WHIPPING BOY
Heartworm

Aux brillants exercices de style de la vague brit pop (Oasis, Blur, Pulp...), certains groupes préfèrent l'exaltation des sentiments et l'élan lyrique des guitares. Après Radiohead et les Cranberries, leurs compatriotes irlandais, Whipping Boy donne un souffle épique à la mélancolie. Le groupe met en avant une basse puissamment mélodique et la voix profonde de Ferghal McKee. *Heartworm*, leur deuxième album, ne résiste pas à quelques effets faciles. Mais on se prend très vite à fredonner les refrains rageurs et à aimer l'efficacité simple de cette passion. *S. D.*

★ 1 CD Columbia 480281-2. Distribué par Sony.



CLASSIQUE

ORLANDO GIBBONS
Musique religieuse et pièces pour orgue
Laurence Cummings (orgue), Oxford Camerata, Jeremy Summerly (direction).

La collection « Musique ancienne » de Naxos va du pire au meilleur. Ce disque rattrape heureusement la piètre qualité du dernier enregistrement de Sergio Vartolo. Gibbons, en revanche, bénéficie d'un excellent traitement : prise de son nette, interprétation raffinée, exemplaire justesse. Ce chœur de solistes se tient dans cette région affective typiquement britannique, plus plastique que lyrique, sans pour autant ennuyer. Le son n'est pas éthéré tout en restant impeccablement homogène. Autant dire que la musique géniale de Gibbons est idéalement servie. *R. Ma.*

★ 1 CD Naxos 8 553130.

DANS LES SALLES DE CONCERT

HUGUES AUFRAY
Au Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, jusqu'au 2 mars. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 230 F.

■ Des jonquilles aux premiers lilas, le temps passe et l'homme, Hugues Aufray, demeure. Cette permanence du personnage impressionne : barbe et cheveux blancs témoignent d'un passé de star bien rempli, mais les jeans, les boots, la voix et les mélodies n'ont pas décollé du modèle établi au début des années 60. Cette musique de qualité est rassurante, elle confinerait au *cocooning* si les projets du troubadour à la voix italienne n'étaient marqués du sceau de Bob Dylan, dont Hugues Aufray est le chantre européen depuis 1961.

Qu'il chante une pincée de nouvelles chansons, *Le Gorille* de Brassens, *La Ballade de Hollis Brown* ou *La Mort solitaire de Hattie Caroll* (Dylan), il donne toujours à ces chansons-témoignages ce ton effronté, irrémédiablement folk, à mi-chemin entre le cajun festif et le country nasillard. Pour le tout nouveau *Aufray Trans Dylan*, un album consacré à son idole, trente ans après le *Aufray chante Dylan* (conçu avec le parolier Pierre Delanoë), le barde attaché aux bonnes causes (l'égalité raciale, les enfants, la justice...) s'est entouré d'excellents musiciens (Pierre Sabar aux claviers, Jean-Pierre Bucolo à la guitare...).

Au ton strict de l'album, on préféra les allures méditerranéennes du spectacle : mandoline, accordéon, grande table où les musiciens s'attablent dans un décor de garage. Tout se gâte avec *Dès que le printemps revient* (Eurovision 1965), soporifique, ou le *Petit Ane gris*, exercice de raccrochage des 7-77 ans. *Véronique Mortaigne*

LES TÉTINES NOIRES
Au Centre Dunois, 61, rue Dunois, Paris-13e. Mº Chevaleret. 20 heures, le 28 février.

■ Les concerts de Naked Apes et Grotus ouvrent cette soirée-bruitiste. Ces deux bulldozers soniques martellent un rock tribal qui affirme de façon primaire et univoque sa virilité et son mal de vivre. Comparée aux exercices physiques de ces bûcherons d'apocalypse, la musique des Tétines Noires paraît brutalement cérébrale. Sur scène, le groupe a installé un agencement d'objets hétéroclites (miroirs, autel emplumé, bougies, machine à fumer), sur la gauche un panneau indique *« Chirurgie Pav. Flaubert »*. Le bassiste porte une mini jupe rouge, un pansement lui ferme la bouche. Emmanuel, dit aussi le comte d'Eldorado, joue de l'ambivalence de ses traits féminins et chante dans le micro planté au sommet du crâne de Made In Eric, homme-objet, habituel partenaire des performances de ce quatuor parisien. *« Bande d'intellos ! »*, hurle quelqu'un. Pour la pochette de leur dernier album, *12 Têtes mortes* (distribué par PIAS), les Tétines ont demandé à douze plasticiens (Ben, John Giorno...) d'illustrer chaque morceau. S'ils triturent des climats oppressants et déclinent les figures de la douleur et de la démence, leurs textes d'influence surréaliste et leur laminage techno-rock *hardcore* se préoccupent aussi de précision esthétique. On tourne souvent autour de cet art conceptuel – original et muni du sens de la dérision – sans qu'il nous touche. *Stéphane Davet*

Nina Vyroubova filmée par Dominique Delouche

Une avant-première dédiée à la ballerine



DOMINIQUE DELOUCHE, qui fut pendant cinq ans l'assistant de Fellini, aime le cinéma et la danse avec une égale passion. Il est le cinéaste de la femme. Inoubliables, Danielle Darrieux dans *Vingt-Quatre Heures de la vie d'une femme*, ou Yvette Chauviré dans *Une étoile pour l'exemple*. Le cinéaste aujourd'hui présente *Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova* (20 h 30, le 4 mars), en l'honneur de celle qui fut, non seulement une grande ballerine des années 50-60, du Théâtre des Champs-Elysées à l'Opéra de Paris, mais un caractère. Il suffit de la voir poser dans son costume des *Noces fantastiques*, la tête relevée, les mains sur les hanches, les pommettes hautes, le sourire irrégulier, pour comprendre que la danseuse russe a plus d'un tour dans son sac. Il y a longtemps que Dominique Delouche voulait capter cette indomptable. C'est fait. On attend avec impatience le résultat, présenté en avant-première, avant la sortie en salles, le 13 mars.

★ Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Iéna ou Trocadéro. A partir de 16 h 30, les 2, 3 et 4 mars. Tél. : 45-53-21-86.

UNE SOIRÉE À PARIS

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Après avoir entendu le jeune Yutaka Sado faire des étincelles à la tête des Concerts Lamoureux, il est heureux de le retrouver à la tête de l'Orchestre philharmonique, pour un soir seulement.
Beethoven : *Leonore III*. Moussorgski-Chostakovitch : *Chants et danses de la mort*. Prokofiev : *Alexandre Nevsky*. Jard Van Nes (mezzo-soprano), Lionel Sarrazin (baryton), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 1er mars. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Sylvain Kassap Quartet
Le clarinettiste-saxophoniste-compositeur Sylvain Kassap trouve avec son quartette une manière plus libre et plus enjouée de se placer comme soliste. Philippe Deschepper est à la guitare, David Pouradier-Duteil à la batterie et Marc Buronfosse à la contrebasse.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 1er. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Les Tambours du temps
Le percussioniste suisse Pierre Favre, inventif instrumentiste du free jazz européen, cofondateur d'un duo magique avec la chanteuse Tamia, emmène, avec le percussionniste Lucas Niggli, ces Tambours du temps où les vents (Roberto Ottaviano, saxophones ; Michel Godard, tuba) soulignent un foisonnement unique.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. 20 h 30, les 1er et 2 mars. Tél. : 42-71-38-38. Entrée libre sur réservation.

Cesaria Evora
La Cap-Verdienne Cesaria Evora est repartie en tournée après un repos mérité sur l'île de Sao Vicente où elle est née et continue de vivre.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 1er mars. Tél. : 41-37-94-20. 120 F.
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 69-07-65-53. 95 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES DOUZE SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, Jhon Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hungaro-allemand d'Albert Hanan Kaminski, (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Écran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Nobuko Imai (alto), Mamiko Suda (piano)
Œuvres de Brahms, Hindemith et Chostakovitch.
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 8 mars. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

CANNES
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo
Berlioz : *Benvenuto Cellini, ouverture*. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre*. Sibelius : *Pelléas et Mélisande*. Tchaïkovski : *Roméo et Juliette*. Augustin Dumay (violon), Jian Wang (violoncelle), Hubert Soudant (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 92-98-62-77. De 160 F à 200 F.
Orchestre philharmonique de Novossibirsk
Prokofiev : *Roméo et Juliette, suite*. Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre*. Rimski-Korsakov : *Shéhérazade*. Maxim Vengerov (violon), Arnold Katz (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 17 heures, le 3 mars. Tél. : 92-98-62-77. De 160 F à 200 F.

JOINVILLE
Laure Colladant (pianoforte), Kyung Hee Kim (harpe)
Dussek : *Grand Duo, Sonate pour harpe*. Haydn : *Sonate pour clavier*. Boely : *Caprices*.
Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 18 h 30, le 2 mars. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.
Hortense Cartier-Bresson (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 7*. Bartok : *Suite de danses*. Berg : *Sonate pour piano*. Liszt : *Après une lecture du Dante*.
Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 17 heures, le 3 mars. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Haydn : *Concerto pour violoncelle no 2*. Bach : *Symphonie no 5*. Mozart : *Symphonie no 40*. Christophe Coin (violoncelle, direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 18 h 30, le 4 mars. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

MARSEILLE
Radamisto
de Haendel. Nathalie Stutzmann (Radamisto), Hélène Perraguin (Zenobia), Steffanie Pearce (Polisena), Nicholas Clapton (Tigrane), Neal Davies (Tiridate), Ludovic Tézier (Farasmane), Chœur de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Steuart Bedford (direction), Drew Minter (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.

MONTPELLIER
L'Olympiade
de Pergolèse. Laurent Naouri (Clistène), Patricia Petibon (Aristea), Véronique Gens (Argène), Yann Beuron (Licida), Paul Agnew (Megacle), William Dazeley (Aminta), Armand Gavriliides (Alcandro), Chœur et orchestre Les Arts florissants, William Christie (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 h 30, le 8 mars. Tél. : 67-60-19-99. De 80 F à 180 F.

STRASBOURG
Alceste
de Gluck. Shirley Close (Alceste), Glenn Winslade (Admète), Philippe Fourcade (le grand prêtre), Patrick Labiche (Evandre), René Schirrer (le héros, l'oracle), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Louis Langrée (direction), Moshe Leiser, Patrice Caurier (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 15 heures, le 3 mars ; 20 heures, les 10 et 12 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Respighi : *Les Pins de Rome*. Falla : *Nuits dans les jardins d'Espagne*. Theodorakis : *Alexis Zorba*. Sofia Michaelidi (mezzo-soprano), Christos Constantinou (bouzouki), Elena Mouzalas (piano), Ensemble vocal Résonances, Collegium Cantorum, Elias Voudouris (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 7 et 8 mars. Tél. : 88-52-18-45. De 135 F à 165 F.

TOULOUSE
Il Trovatore
de Verdi. Ignacio Encinas (Manrico), Elena Filipova (Leonora), Alexandrina Miltcheva (Azucena), Anthony Michaels-Moore (le comte de Luna), Henry Runey (Ferrando), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Klaus Weise (direction), Arnaud Bernard (mise en scène).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 14 h 30, les 3 et 10 mars ; 20 h 30, les 5 et 7 mars. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F à 350 F.

JAZZ

AVIGNON
René Bottlang/Franz Koglmann
Une rencontre rare entre le pianiste et le trompettiste. Concert organisé par l'AJMI.
La Manutention, 4, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 7. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

LILLE
Marc Ducret/Hélène Labarrière
Le guitariste et la contrebassiste, électriques et acoustiques.
Le Biplan, cave, 19, rue Colbert, 59 Lille. 22 heures, le 9. Tél. : 20-40-10-90. De 40 F à 60 F.

LYON
Workshop de Lyon
L'une des formations fondatrices de l'éruption du jazz français dans les années 60-70, toujours actif et vaillant.
Bar de la Tour rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures, les 2 et 3. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

METZ
Bertrand Renaudin Trio
Avec le batteur-peintre, Yves Rouseau à la contrebasse et Simon Spang-Hanssen aux saxophones.
Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures, le 2. Tél. : 87-75-04-96. De 40 F à 75 F.
Jean-Pierre Como Quintet
La nouvelle formation du pianiste de Sixun. A suivre, le saxophoniste Stephano Di Battista.
Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures, le 8. Tél. : 87-75-04-96. De 40 F à 75 F.

DANSE

AVIGNON
Cie the Works
Jennifer Muller : *Speeds, The Spotten Owl*.
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 heures, le 2 mars. Tél. : 90-82-23-44. 100 F.

BESANÇON
Maguy Marin
Waterzool.
Théâtre de l'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. 19 heures, le 6 mars. Tél. : 81-82-00-30. 100 F.

BLOIS
Compagnie Cré-Ange
Charles Cré-Ange : *Squares*.
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 8 mars. Tél. : 54-56-19-79. De 80 F à 100 F.

DIJON
Compagnie Francesca Lattuada
Zirkus.
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. 20 h 30, les 6 et 7 mars. Tél. : 80-67-16-40.

MULHOUSE
Odile Duboc
Trois boléros.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 8 et 9 mars ; 17 heures, le 10 mars. Tél. : 89-36-28-28. De 40 F à 130 F.

STRASBOURG
Nederlands Dans Theater 1
Jiri Kylian : *Sechs Tänze, Sweet Dreams, Overgrown Path, Symphonie des psaumes*.
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 5 mars ; 21 heures, le 6 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 230 F.
Nederlands Dans Theater 1
Jiri Kylian : *Petite Mort, No More Play, Falling Angels, Field Mass, Soldatenmiss*.
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 8 et 9 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 230 F.

THÉÂTRE

BELFORT
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate, Jean-Pierre Baudson, François Frapier et Richard Przegralek.
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 2 h 15. 80 F et 120 F.*

BÉTHUNE
Phèdre-Esquisse
d'après Sénèque et Nicolas Born, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Agathe Alexis, Michel Ouimet, Annie Mercier, Fabrice Bénard, Arnaud Simon et Pierre Mermaz.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. 20 h 30, les 8 et 9 ; 16 heures, le 10 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 12. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 50. 85 F et 110 F. Jusqu'au 24 mars.*

COLMAR
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Gregory Chaillou, Maxime de Jode et Vincent Massoc.
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden, 68 Colmar. 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 89-20-29-02. Durée : 2 heures. 60 F et 120 F.*

LE HAVRE
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 21 heures, les 8, 9 et 12. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 30. 80 F. Jusqu'au 23 mars.
N'oublie pas Bob Morane
d'Emmanuel Billy, mise en scène de l'auteur, avec Karim Belkhadra, Patrick Azam, Charles-Henri Peler, Valérie Touzé, Vinciane Regattieri, Philippe Métro et Jean Joulin.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 21 heures, le 8 ; à 19 heures, le 9. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 45. 80 F. Jusqu'au 21 mars.
Un paysage sur la tombe
de Fanny Mentré, mise en scène de l'auteur, avec Muriel Amat, Christophe Bouisse, Yan Duffas et Camille Japy.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 19 heures, le 8 ; 21 heures, le 9. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 45. 80 F.

LILLE
Molly des sables
de Fatima Gallaire, mise en scène d'Isabelle Starkier, avec Sarah Sandre.
La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 18 h 30, les 6, 8, 9 et 10 ; les jeudi 7 et lundi 11, à 22 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 15. 90 F et 130 F. Jusqu'au 18 mars.*

MARSEILLE
Hélène
de Jean Audureau, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Muriel Solvay, Christophe Allwright, Jean-Yves Chatelais, Vincent de Bouard, Eric Bougnon, Nicolas Delpeyrat, Jean-Marie Galey, Yasmine Modestine et Jérôme Robart.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, les 5, 7, 8 et 9 ; 19 heures, le 6. Tél. : 91-24-35-35. Durée : 2 heures. 110 F et 160 F.*

MAUBEUGE
Richard III
de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Nathalie Bastat, Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian et deux enfants en alternance.
Théâtre du Manège, rue de la Croix, 59 Maubeuge. 20 heures, les 5, 6 et 7. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 4 h 20. 50 F et 70 F.*

ORLÉANS
La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, les 5, 6, 7 et 8. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 2 h 30. 80 F et 125 F.*

RENNES
Le Château
d'après Franz Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti, avec Daniel Dupont, Jacques Gamblin, Donatien Guillot, Jean-Jacques Levessier, Elisabeth Mazev, Martine Thinières, Vincent Voisin et Christine Vouilloz.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 8, 9 et 12 ; 16 heures, le 10. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 2 heures. 110 F. Jusqu'au 23 mars.

LA ROCHELLE
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Martine Vandeville, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Roland Monod, Arnaud Carbonnier, Violette Pliot et Pierre-Yves Desmonceaux.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 4, 5 et 6. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 2 h 30. 125 F.

TOURS
Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Véronique Boutroux, Emmanuel Clarke, Emmanuelle Ducrocq, Didier Dugast, Jean-François La Bouverie, Claude Merlin, Elodie Renard et Nicolas Struve.
Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37 Tours. 20 h 30, les 5 et 6 ; 19 heures, le 7. Tél. : 47-64-50-50. Durée : 2 h 15. 100 F et 120 F.*

ART

AMIENS
Jean-Michel Alberola
Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80 Amiens. Tél. : 22-91-66-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 29 mars 1996.

ANTIBES
1946-1996, cinquante ans d'acquisitions
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 avril 1996. 20 F.

BEAUMONT-DU-LAC
Catherine Beaugrand, Jacqueline Salmon, Gilles Richard
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 avril 1996. 15 F.

BORDEAUX
Matthew Barney
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 mars 1996. 30 F.

BOURGES
Daniel Tremblay
Galerie La Box, école nationale des Beaux-Arts, 9, rue Edouard-Branly, 18 Bourges. Tél. : 48-24-78-70. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 2 mars 1996.

CAEN
Exergue
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars 1996.

CASTRES
Anne Pesce
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 mars 1996.

CHALON-SUR-SAONE
Michaël Kenna
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1996. 10 F.

DIJON
Mario Airo
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.
John M. Armleder, Bernard Frize, Steven Parrino, Richard Prince
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

DUNKERQUE
Cinquante/soixante-dix
Musée des Beaux-Arts, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. Tél. : 28-59-21-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.

GRAVELINES
De Dürer à Picasso, l'estampe occidentale à travers le fonds
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59 Gravelines. Tél. : 28-65-50-60. De 14 heures à 17 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 avril 1996.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Exergue, profil d'une collection : Hannah Collins, Nathalie Hervieux
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 31-95-50-87. De 14 heures à 18 h 30 ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996.

LYON
François-Auguste Ravier
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 a 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 28 avril 1996.

MONTBÉLIARD
Jephan de Villiers
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 mars 1996.

MOUANS-SARTOUX
L'Art concret aujourd'hui
Château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 10 mars 1996.

NANTES
Les Années romantiques
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars 1996. 30 F.

NICE
Marc Chagall
Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard, 06 Nice. Tél. : 93-53-87-20. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 mars 1996. 36 F, dimanche 26 F.
Le Monde après la photographie
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-73. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 avril 1996.
Ernest Pignon-Ernest
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 25 F.

NÎMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

REIMS
Patrick Van Caeckenbergh
Fonds régional d'art contemporain, le Collège, 1, place Museux, 51 Reims. Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

RENNES
Jean-Pierre Pincemin
Oniris galerie d'art contemporain, 40, rue d'Antrain, 35 Rennes. Tél. : 99-36-46-06. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars 1996.

LA ROCHE-SUR-YON
Esther Shalev-Gerz
Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85 La Roche-sur-Yon. Tél. : 51-47-48-50. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril 1996. 15 F.

SAINT-ÉTIENNE
Itinéraires : Thierry Besson, Annick Claudé, Yann Fabès, Eric Jourdan
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 22 mars 1996.

VALENCIENNES
Dick Ket, 1902-1940
Musée des Beaux-Arts, boulevard Watteau, 59 Valenciennes. Tél. : 27-22-57-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1996. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
L'Envolée, l'enfouissement
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

Les relations entre TF 1 et la CLT

LA DIRECTION de TF 1 a précisé, jeudi 29 février, qu'aucun accord n'a été conclu avec un autre partenaire que France Télévision pour lancer un bouquet de programmes numériques par satellite. Selon la Une, *« TF 1 travaille avec France Télévision au développement d'une offre numérique satellitaire »*. Cependant, ce communiqué ne mentionne pas la rencontre entre des spécialistes du numérique à TF 1 et à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), à Paris mardi 27 février. Ils auraient à cette occasion défini les termes d'une collaboration dans la télévision numérique en France (*Le Monde* du 1er mars). Il semble même que Michel Delloye, délégué général de la CLT, ait rencontré Patrick Le Lay, PDG de TF 1, mercredi 28 février à Paris.

■ **IMPRIMERIE** : environ quatre cents ouvriers du Livre CGT (FILPAC-CGT) ont manifesté, jeudi 29 février, près de l'imprimerie Maury, à Malesherbes (Loiret), pour protester contre *« la guerre des prix engagée par les éditeurs et les patrons imprimeurs »*, qui provoquent *« une valse des travaux d'une entreprise à l'autre menaçant les emplois »*, notamment avec le transfert chez Maury du *Point* et de *Modes et travaux*, au détriment des imprimeries Lopès et, surtout, Del Duca, en grande difficulté. Il s'agit d'une action dans le cadre de la campagne de la FILPAC-CGT sur la situation de l'imprimerie (*Le Monde* du 24 février).

Axel Ganz souhaite doubler les ventes de « VSD »

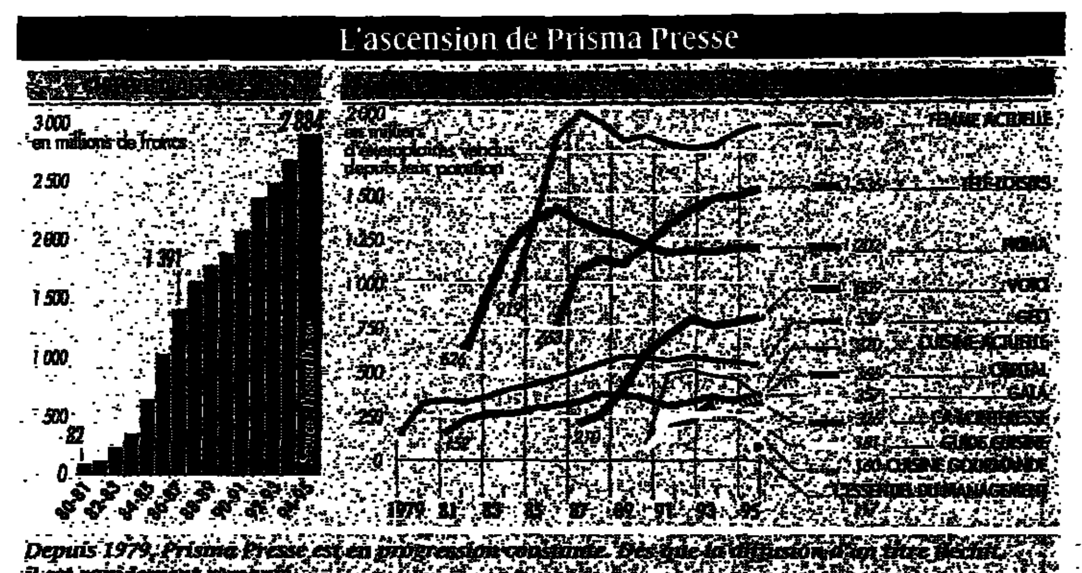
Le groupe Prisma Presse va investir quelques dizaines de millions pour faire de l'hebdomadaire de François Siégel un « magazine d'actualité, d'information et de divertissement »

LA CROISSANCE du groupe dirigé par Axel Ganz a quelque chose d'implacable. Depuis qu'il s'est installé en France en lançant la version française de *Géo*, en 1979, il crée environ un titre tous les deux ans et le conduit, souvent assez vite, vers d'importants tirages. Cette fois-ci, il s'agit d'un rachat. Prisma Presse vient donc de franchir une nouvelle étape de son implantation en France, dans le domaine de la presse d'actualité.

La reprise de *VSD*, fondé par l'ancien directeur général d'Europe 1, Maurice Siégel, en 1977, ne faisait aucun doute depuis le retrait de Filipacchi Médias, mais la conclusion dépendait de la décision du tribunal de commerce de Paris. Il a entériné, jeudi 29 février, le plan de cession proposé par la filiale de Gruner und Jahr, branche presse de Bertelsmann, géant allemand de la communication. Coût de la reprise : environ 200 millions de francs, auxquels seront ajoutés *« quelques dizaines de millions »* pour procéder à la relance du magazine.

« Nous voulons faire un magazine d'actualité, d'information, de divertissement et de loisirs, un grand généraliste hebdomadaire, à orientation masculine, dans la continuité du concept de VSD*, que nous voulons enrichir avec des éléments nouveaux »*, a expliqué Axel Ganz, jeudi 29 février, à Paris.

Le président de Prisma Presse a précisé qu'il voulait *« mélanger le charme à une certaine rigueur.* VSD *avait son charme, que nous devons garder, tout en l'institutionnalisant et en le disciplinant un peu »*. S'il reconnaît que les cultures de *VSD* et de Prisma Presse sont différentes, il constate aussi que de nombreux anciens de *VSD* travaillent aujourd'hui dans son groupe.



Depuis 1979, Prisma Presse est en progression constante. Dès que la diffusion d'un titre fléchit, il est rapidement remanié.

Jean-Pierre Caffin, directeur général de Prisma Presse, et Rémy Dessarts, éditeur de *Capital* et de *L'Essentiel du management*, sont cogérants de la société *VSD*. Rémy Dessarts devient également directeur de la publication du magazine. François Siégel, directeur de *VSD*, est nommé éditeur, son frère Jean-Dominique, directeur commercial et de la publicité. Une équipe de trois personnes composée de Rémy Dessarts, François Siégel et Axel Ganz lui-même va travailler sur la relance du magazine, qui devrait intervenir avant l'été.

LA CIBLE « PARIS-MATCH » ?

Si Prisma Presse a montré une détermination sans faille à partir du moment où il est entré dans la course pour le rachat de *VSD*, en dépôt de bilan depuis août 1995, c'est que le groupe réfléchissait déjà au lancement d'un *picture magazine*. Prisma va donc appliquer à *VSD* sa méthode et organisera des réunions de lecteurs pour tester le concept qu'ils sont en train de mettre au point. L'objectif d'Axel Ganz est de doubler les ventes au numéro (240 000 exemplaires en 1994, sur une diffusion de 295 000), sans donner de délai précis. *« Nous sommes déterminés à faire vite »*, a-t-il néanmoins commenté.

Pour dépasser les 400 000 exemplaires, Axel Ganz est décidé à mettre les moyens. La photographie devant être renforcée, une enveloppe importante est prévue pour l'achat de photos. *« Nous n'allons pas chercher l'affrontement systématique avec* Paris-Match *»*, a toutefois précisé François Siégel.

Le nom a été lâché. Si Axel Ganz refuse de se déterminer par rapport à la concurrence, l'ombre du titre phare de Filipacchi a plané dans la salle où il s'entretenait avec les journalistes. Avec *Voici* (809 000 exemplaires), *Gala* (357 000 exemplaires) et aujourd'hui *VSD*, Prisma Presse est armé pour attaquer, de plusieurs côtés, *Paris-Match* (800 000 exemplaires en 1994, mais 873 000 en 1990).

Avec les risques de surenchère sensationnaliste que cela peut comporter, comme l'a montré la publication par *Gala* de photographies de François Mitterrand, malade, en Egypte. Publication considérée aujourd'hui par le groupe Prisma comme un dérapage (*Le Monde* daté 28-29 janvier).

En reprenant *VSD*, Prisma Presse met fin à un tabou : un journal du groupe traitera de sujets politiques. *Capital* publie déjà des articles sur la politique économique. Dans *VSD*, *« il n'y aura pas de politique politicienne »*, explique Axel Ganz, mais des articles sur les grands sujets de société, comme sur les campagnes électorales et sur le traitement des affaires politico-judiciaires.

C'est une nouvelle étape pour Prisma. Ce n'est pas la dernière. Axel Ganz a réaffirmé qu'il n'était pas intéressé, pour l'instant, par la presse quotidienne, mais qu'il regardait toujours le dossier de *Télé Star* et de *Top Santé*, les deux magazines mis en vente par la CLT. Il a d'autres projets. La marche forcée d'Axel Ganz en France n'est pas terminée.

Alain Salles

VENDREDI 1er MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic infos.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Le quatrième homme.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Le dernier jour. Série.
18.05 Les Années fac. Pris en sandwich. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Détournement. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
[4/9] Feuilleton. Bonnes et mauvaises surprises, de Joël Santoni (100 min). 514623
Tout va bien chez les Beaumont, les jumeaux sont nés et toute la famille s'est installée dans une maison de campagne...

22.30

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges. Le courrier. Les *assurances et la graphologie* (100 min). 5294517
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. [1 et 2/2] Le long sommeil. Série.
1.55 Journal, Météo.
2.10 Intrigues. 2.30 et 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 2.40 Permeke. 4.20 Mésaventures. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.35 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.35 La Fête à la maison. Pas touche à mon père.
18.05 et 4.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 0.40 Studio Gabriel. Invités : Jean-Hugues Anglade, Valeria Bruni-Tedeschi.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50

PRIS AU PIÈGE
Téléfilm de Michel Favart, avec Jean-Michel Dupuis, Didier Flamand (100 min). 512265
Incarcéré à tort pour le meurtre de sa femme, un journaliste cherche à se venger dès sa sortie de prison.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. 200e émission.
Invité : Alain Delon, à propos de la rétrospective que va lui consacrer la *Cinémathèque française du 28 mars* au 28 avril (65 min). 8783772
23.35 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. Espagne : la sanction électorale ? (50 min). 196420
0.25 Journal, Météo.
1.15 Envoyé spécial (rediff.). 3.15 Opéra sauvage. Zimbabwe. 4.40 24 heures d'infos. 5.20 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 6.05 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. La croisière de Hongkong.
14.30 La croisière s'amuse. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Entre guillemets-petit dictionnaire de citations*, de Claude Gagnière.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Froid dans le dos (60 min). 6759062
Sur la base de Zapadnaya-Litsa, dans la région de Mourmansk, une trentaine de sous-marins nucléaires russes sont laissés à l'abandon.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Coline Serreau.
Madagascar : le théâtre de Molière ; Roumanie : le joyeux cimetière de Sapinta ; France : les jardiniers de la nuit (60 min). 7013739
22.50 Journal, Météo.
23.20 ▶ Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Sale temps pour la planète. Avec Claude Lorius et Jean-Louis Etienne à bord du bateau *« Antarctica »*. (50 min). 8170284
0.10 Dynastie. Les mères. 1.00 Musique Graffiti. Musique populaire par *Antonio Rivas, accordéon (15 min).*

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Le Siècle de l'espace. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Rwanda. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 *Les* Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Hurricane. Documentaire. L'oeil de la mort, de Kamil Taylan (55 min). 14994
19.55 Requiem pour un fumeur. Court métrage de Frédéric Sojcher (5 min). 4638536
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 2383
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MON PLUS VIEIL AMI
Téléfilm de Rainer Kaufmann (1995, 80 min). 643913
Deux amis, inséparables depuis toujours, tombent amoureux de la même jeune fille. Le nouveau trio formé risque de mettre en péril la complicité de l'ancien tandem. D'après une nouvelle de F. Scott Fitzgerald. Prix Max Ophuls du meilleur jeune réalisateur allemand.

22.05

▶ GRAND FORMAT : LA RESTITUTION
Documentaire de Catherine Zins (85 min). 2228178
En République tchèque, au cours d'un procès l'opposant au ministère des finances et des privatisations, une famille de la grande bourgeoisie pragoise tente de faire reconnaître ses droits sur une usine nationalisée en 1945.
23.30 Entretien. *Magazine de Laurent Andres et Klaus Wenger.* Science et éthique. Avec Jacques Testart et Jens Reich (55 min). 32401
0.25 Prévert de Montand. Documentaire de Jean-Christophe Averty (rediff.). 1.30 Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France (rediff.). Vidéo de Jean-Christophe Averty, avec la compagnie Achille Tonic (rediff.). 1.35 Music Planet. Magazine. Pop Galerie. Sting, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff., 65 min).

M 6

13.25 Hollywood détective. Téléfilm de William A. Grahams, avec Ben Masters (89 min). 9295468
Un privé enquête sur des meurtres commis dans le milieu du cinéma à Hollywood.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Les Sept Boules de cristal.
19.00 Code Quantum. Série. Lorraine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

EXTRÊME JALOUSIE
Téléfilm de David Greene (89 min). 823197
Totalement obsédée par l'échec de son enfant aux sélections de l'équipe locale de majorettes, une femme tente de faire éliminer la fille de sa voisine qui a réussi l'examen.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Au coin de l'oeil, avec Chris Sarandon (55 min). 12325
Un prêtre devient l'instrument d'une puissance extraterrestre dont le but est la destruction du genre humain.
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.10 Hongkong Connection. Protection rapprochée. Série.
1.05 Best of techno.
2.35 Jazz 6. Magazine. 3.30 Turbo. Magazine. 4.05 Fréquenstar. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine (30 min).

Canal +

10.35 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, 110 min). 8829994
▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Au nom du père ■ ■. Film de Jim Sheridan (1993, 128 min). 2023826
15.55 Babylon V. La géométrie des ombres.
16.35 Insektors. Grosse kolère. Série.
16.50 Les Quatre Dinosaures et le cirque magique ■ Film d'animation (1993, 68 min). 5849623
18.00 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.15
18.40 Nulle part ailleurs. Invitée : Victoria Abril.

20.05

FOOTBALL
En direct. Monaco-Nantes, match avancé de la 30e journée du Championnat de France de D1 ; 20.15, coup d'envoi (130 min). 9245410
22.15 Les KO de Canal. Présentation du combat : Mike Tyson, Franck Bruno.
22.55 Flash d'information.

23.00

INTERSECTION
Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 6253842
Remake hollywoodien des Choses de la vie *de Claude Sautet.*
0.35 Constantin le Grand ■ Film de Leonello De Felice (1960, 108 min). 1091246
2.40 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1995, 95 min). 9287325
4.15 Deux drôles d'oiseaux Film de Randa Haines (1993, v. o., 118 min). 3735197
6.15 La Chronique de la rue du Dragon. (44 min). 9039888

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michaux et la musique (5).
20.30 Radio Archives. Charles Denner (2). La vie à l'envers.
21.32 Black and Blue. Le Blues [illegible]. Avec Alain Dister.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (Mémoire du lit). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (3) ; 1.59 Le moment et la nuit, minutes libertines (1) ; 4.48 Feu noir ou le chant des Balkans ; 4.57 Elias Canetti l'initiateur.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 février, à Leipzig, et émis simultanément sur les Radios de Sarrebruck et Berlin, par la Philharmonie de Chambre de Leipzig, dir. Simon Preston : Alexander's Feast, oratorio HWV 75, de Haendel.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Le Château des Carpathes (extraits), de Hersant.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chopin, de Liszt, Szymanowski.
0.00 Jazz club. Le jazz et son public, avec des enregistrements de Clifford Brown, John Coltrane, Miles Davis et Bill Evans. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Symphonie nº 2, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Boston ; Sonate pour piano nº 11 op. 22, de Beethoven, Alfred Brendel, piano ; Mort et Transfiguration, poème symphonique op. 24, de R. Strauss, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Quatre des six poèmes de Marina Tsetayeva op. 143, de Chostakovitch, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Ortrun Wenkel, alto.
22.35 Les Soirées... (Suite). Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Symphonie nº 7, de Mahler, par *l'Orchestre philharmonique de Berlin.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : les chefs cuisiniers Bernard Plumiant et Patrick Leduc. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Taratata. Invités : Dick Rivers, Pascal Obispo, Peter Kingsbery, Elliot Murphy et Calvin Russel (France 2 du 25/2/96). 23.50 Sortie libre. Invité : Alain Tanner. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Eilish... vivre sans Katie. 21.25 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3] Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu. 22.05 Quand *le nougat a le goût de bouchon.* 22.55 Les Nouveaux Explorateurs. [7/12] Les colères de la terre. 23.20 DMB 91, au cœur de l'armée Rouge. 0.20 Mary Lou Williams (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.55 Musiques en scènes. Invité : Luc Bondy. 22.20 Rêves d'hiver. 23.50 A bout portant. 0.40 Premières loges. 1.10 MC Solaar. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. Portrait (20 min).



Ciné Cinéfil

20.30 Le Pays de la haine ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., 90 min) 5299159
22.00 Zorba le Grec ■ Film de Michael Cacoyannis (1964, N., v.o., 140 min) 27658246
0.20 Sing, Baby, Sing ■ Film de Sydney Lanfield (1936, N., v.o., 90 min) 1549685
1.50 Le Fric Film de Maurice Cloche (1958, N., 90 min) 73377289

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Metropolitan ■ Film de Whit Stillman (1990, 95 min) 95400130
22.35 La Dernière Folie de Mel Brooks ■ ■ Film de Mel Brooks (1976, 90 min) 6638888
0.05 Le Cauchemar de Freddy Film de Renny Harlin (1988, 90 min) 1513280
1.35 Les Patientes du docteur Lipo. Téléfilm classé X (80 min)

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. La *rançon de la gloire.* 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Les nouvelles sorcières. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Serment d'hypocrite. 1.15 ▶ L'Homme du Picardie (55 min)

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invités : Kris Kristofferson et Rita Coolidge. 20.25 Les Envahisseurs. La soucoupe volante. 21.20 M.A.S.H. Les dents de l'amer. 21.50 Cobra Girls. 22.15 *Chronique moscovite.* 22.20 *Dream On.* Charretée bien ordonnée. 22.50 Seinfeld. Le portier. 23.15 Top bab. Invité : Lou Reed. 23.55 New York Police Blues. Episode nº 37. 0.40 Angela, quinze ans. Un ange passe. 1.30 Nonante (55 min).

RTL 9

20.30 Un amour de chien. 22.10 Leader. 22.15 La Malédiction du loup-garou. Un monde de différence. 22.45 Samanka, l'île des passions. Film de Jack Régis (1982, 85 min), avec Chris Murphy. *Erotique.* 0.10 Téléachat. 0.25 Les femmes s'en balancent. Film de Bernard Borderie (1954, N., 105 min), avec Eddie Constantine. *Policier.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26 minutes aux courses. 22.45 Le Noeud de vipères. 0.20 La Semaine sur Jimmy. 0.30 Secret bancaire. La guérilla (55 min).

Eurosport

12.55 Ski. En direct. Coupe du monde : Descente dames, à Narvik (Norvège, 65 min). 7641994
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : Quarts de finale (240 min). 58922842
18.00 Ski. 19.00 Monster Truck.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : Quarts de finale (120 min). 373536
22.00 Boxe. 23.00 Golf. 0.00 Olympic *Magazine.* 0.30 International Motorsports (60 min).

La valse à trois temps

Marcel Maréchal et Bernadette Lafont sont les interprètes de « Tango, mambo et cha-cha-cha », une farce grinçante et tonique sur les nouveaux retraités

UN JOLI COIN de campagne française, un village blotti autour d'un clocher, un vieille ferme avec un pigeonnier, des prairies et des bois qui sentent la violette. Le cadre est planté, un cadre écolo-bucolique aussi beau qu'une affiche pour élection présidentielle. C'est normal, c'est sur France 3, la télévision de proximité préférée des Francais, qui, depuis quelque temps, diffuse d'excellents téléfilms célébrant les charmes du terroir. Pourtant *Tango, mambo et cha-cha-cha* aurait toutes les chances de faire fuir les téléspectateurs, abusés par un titre aussi ridicule. Ce serait dommage car, sous couvert d'une farce villageoise, le film de Françoise Decaux-Thomelet raconte l'histoire très actuelle d'un couple d'agriculteurs à l'heure de la retraite, quand les enfants, entre chômage et divorce, traînent encore à la maison.



Ce n'est pas parce qu'il a soixante ans que Serge (Marcel Maréchal) se résout à végéter. Il veut vendre la ferme et acheter une jolie petite maison blanche toute neuve avec juste un lopin de terre pour cultiver ses salades. Car il rêve de voyages, de sorties et de fêtes, loin du quotidien répétitif qui a été le sien pendant près de quarante ans. Au contraire, Lucienne, sa femme (Bernadette Lafont), veut finir ses jours dans cette ferme où elle a toujours vécu. Elle aime les longues promenades à travers champs, les bouquets de fleurs sauvages, la douceur de la mousse et par-dessus tout l'odeur de la terre, sa terre. En effet, la propriété appartient à Lucienne, c'est la ferme de ses parents. Serge peut toujours rêver... Les frères Richon aussi, ces agents immobiliers véreux qui voudraient récupérer la vieille bâtisse. Lucienne veut mourir chez elle, c'est son droit ! Un dilemme auquel beaucoup de couples sont confrontés. Une histoire banale, en somme, mais, interprétée par les grands acteurs que sont Marcel Maréchal et Bernadette Lafont, cela devient une fable caustique.

« J'aime jouer pour le cinéma, confie Marcel Maréchal, comédien et metteur en scène qui, depuis septembre 1995, dirige le Rond-Point, à Paris. *Le tournage a été un grand moment de détente. Le cinéma, c'est une autre façon d'exercer mon métier. J'ai joué comme je le sentais, j'ai parfois improvisé. J'avais un rôle facile : je jouais le mari foldingue et paillard pendant que Bernadette, avec qui je suis très complice, interprétait une femme dure et butée. »*

C'est vrai qu'il est paillard, le Serge. Il court, il galope, tous les jours, au village, faire le joli-cœur. Il prend des cours de danse, avec d'autres retraités et un lot de vieilles filles en quête de mari, sous la houlette d'une Parisienne délurée, quelque peu allumeuse. Pendant ce temps-là, la Lucienne (une sacrée nature), se morfond, jalouse, dans sa cuisine et passe sa colère sur ses deux grands enfants, Yolande (Claire Prévost) et Olivier (Pierre-Olivier Mornas). Les scènes familiales, d'une grande drôlerie, sont en même temps terriblement vraies. Yolande, gentille niaise, est revenue vivre chez papa et maman avec son mouflet dont elle ne sait que faire, tandis qu'Olivier, entre chômage et petits boulots, ne se fatigue pas trop. Mais après avoir couru le guilledou, les enfants comme le père espèrent bien, le soir, retrouver maison, maman et soupe chaude.

Le film est savoureux, les acteurs drôles à souhait. *« Nous formions un excellent quatuor,* ajoute Marcel Maréchal. *Tous familiers du théâtre, nous nous comprenions parfaitement. Nous nous sommes bien amusés. »* Seule Elise Tielrooy, la Parisienne, joue parfois de façon excessive, à la limite de l'hystérie, on se demande bien pourquoi. Et dans le genre « Tout est bien qui finit bien », la fin est légèrement bâclée, comme si Françoise Decaux-Thomelet se trouvait brusquement en panne d'inspiration. *« Mais quel dommage d'avoir donné au film ce titre idiot,* soupire Marcel Maréchal. *J'avais proposé* La Valse à trois temps. *C'était plus imagé, plus près du troisième temps de la vie qu'est la retraite... »*

Armelle Cressard

★ *Tango, mambo et cha-cha-cha,* France 3, samedi 2 mars à 20 h 50.

Jouvence

par Agathe Logeart

LA JEUNESSE est en vente libre dans les supermarchés. Elle est contenue dans de gros flacons ronds, aux étiquettes orange. Elle a le goût de la menthe, et se suce tout simplement, comme un bonbon. Dans le rayon, bientôt, on trouvera, peut-être, la pilule de la gentillesse, de la tendresse. Puis celle de la beauté. Un elixir d'antiracisme, un sirop d'intelligence, une potion de finesse, un baume d'égalité d'âme, des gélules du bonheur : entre rêve et cauchemar, pourquoi s'arrêter ?

S'il suffisait seulement d'avoir quelques sous à dépenser, de pousser la porte du magasin et de tendre la main vers les potions magiques, ce serait tellement simple... Il n'est pas sûr que la vie serait plus belle. Mais elle serait plus lisse, plus douce sûrement. Tout le monde beau et gentil : les méchants affreux transformés en chats ronronnants, les mégères en lascives créatures. Les amortis du câlin retrouveraient des envies, et se délecteraient vigoureusement sous la couette. *« Tu as bien pris tes médics, chéri/e ? »*, se demanderaient les gens en grillant leurs tartines au petit déjeuner... Il y avait déjà les comprimés pour éviter aux enfants d'être trop turbulents, et donc aux parents d'être dérangés par leur progéniture. Alors, pourquoi s'arrêter en chemin ? Comme la pierre philosophale, l'elixir de jouvence fait partie des fantasmes humains. Savoir qu'il existe peut-être est extrêmement troublant.

Faut-il succomber ou résister à la tentation au nom d'on ne sait quelle prévention ? C'est la question que l'on se posait en regardant le reportage d'« Envoyé spécial » (France 2), consacré à la mélatonine, la nouvelle petite hormone de synthèse qui monte, qui monte. Une enquête rondement menée, bien ficelée, avec tout ce qu'il faut de précautions et de mises en garde. Bien sûr, le produit n'a pas été suffisamment testé pour que l'on soit sûr ni de ses réelles vertus ni de ses vices cachés. Mais il existe, en vente libre, pour le moment, aux Etats-Unis. Il a ses fans, qui ne jurent plus que par lui. Depuis qu'ils en prennent, ils dorment mieux, se sentent plus heureux. Leur horloge interne fonctionne désormais comme un coucou suisse. Quant à la jeunesse qui doit venir en prime, ou tout au moins pour ce qui est du vieillissement qui pourrait être ainsi retardé, il est difficile de se faire une idée. Scruter l'élasticité de la peau, la fermeté des muscles, mesurer l'allant des utilisateurs par l'intermédiaire d'un téléviseur est un exercice impossible. C'est la ferveur des aficionados qui est dérangeante. Ils y croient, dur comme les abdominaux de Schwartzenegger. C'est tout ce dont on peut être sûr.

Y croire. Croire que l'on peut artificiellement renverser la marche du temps, et de surcroît barrer la route à quelques maladies qui pourrissent la vie, rien qu'en avalant un peu de poudre de perlimpinpin : quelle aubaine ! Au jardin d'Eden, la pomme, ronde et croquante, ne devait pas être plus tentatrice. Délicieuse pomme. Hélas, on connaît la suite.

SAMEDI 2 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.15 Reportages. Magazine. Pompiers à Paris, de Gilles Lemonnier et Jean-Michel Chappes (35 min). 696024
13.55 L'homme qui tombe à pic.
14.50 Mac Gyver.
16.15 Melrose Place.
15.45 Dingue de toi.
17.55 Hercule.
18.00 Trente millions d'amis.
18.35 Vidéo gag.
19.05 Beverly Hills. Retour de vacances. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.45 LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Sim, Guy Montagné, Carlos, Evelyne Leclercq, Amanda Lear, Francis Perrin, Philippe Castelli, Vincent Perrot, Vincent Lagaf'... (120 min). 246314

22.45 PIÈGE DE SANG
Téléfilm de James Lemmo, avec Terence Knox, David Warner (95 min). 5839043
Une jeune fille victime d'une crevaison assiste à un règlement de comptes entre malfaiteurs. Ces derniers engagent un tueur à gages pour l'éliminer, mais il tombe sous son charme...
0.20 Formule foot.
0.55 Histoires naturelles. (et 2.30, 5.10).
1.45 Journal, Météo.
2.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.20 et 4.25 TF 1 nuit. 3.55 La Pirogue. 4.35 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. Hypnose sur ordonnance. Avec Christian Jousselin. (60 min). 5572647
14.40 Vol au-dessus d'un delta africain. Documentaire de Ken Newman et Ken Oake (60 min). 2882734
15.40 Samedi sport. Tiercé. En direct de Vincennes ; 16.00, Rugby : Tournoi des cinq nations, Ecosse-Angleterre ; 17.35, Rugby : Tournoi des cinq nations, Irlande-Pays-de-Galles.
18.25 Le Choix gagnant. Jeu.
19.00 Surprise sur prise.
19.55 et 20.35 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.45 FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker, Virginie Lemoine et Laurent Gerra. Disco. Avec Pierre Palmade, Elie et Dieudonné, Marc Jolivet, Elie Kakou, Laspalès et Chevallier, Dominique de Lacoste, Imagination... (145 min). 768294

23.10 COURTEMANCHE NOUS FAIT UNE SCÈNE
Extraits de son one-man-show enregistré en 1994 (60 min). 1678376
0.10 Flash info.
0.20 Troisième mi-temps. Magazine du rugby.
1.15 La 25e Heure. Magazine. Les dauphins ont-ils une âme ?, de Wolfgang Bayer (50 min). 6678531
2.05 75 centilitres de prière. 2.35 Urtl. L'art dans les capitales : Vienne. 3.20 Descentes. 4.40 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.05 Faut pas rêver (rediff.). 52958821
17.45 Montagne. Les maîtres du riz.
18.15 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Histoire des bains*, de Dominique Laty.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50 TANGO, MAMBO ET CHA-CHA-CHA
Téléfilm de Françoise Decaux-Thomelet, avec Bernadette Lafont, Marchel Maréchal (90 min). 693208
● Lire ci-dessus.

22.20 ▶ LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. Le cas de monsieur K. Les années Khrouchtchev 1953-1964 (60 min). 6897289
23.20 Journal, Météo.
23.45 Gymnastique. Sport. Internationaux de France à Bercy : demi-finales (40 min). 2454005
0.25 Archie Shepp. Musique. Retour d'Afrique, de Frank Cassenti. 1.20 Musique Graffiti. *44 duos pour violons*, extraits, de Bartok, par Josef Lendvai et Miklos Szentheliy (15 min).

La Cinquième

13.00 Mag 5. Magazine. 13.30 Va savoir. 14.00 A tous vents. 15.00 Business humanum est. Magazine. Rossignol. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Documentaire. Satyajit Ray. 17.00 L'Aventure des sciences. Documentaire. L'énergie nucléaire est-elle dangereuse pour la santé ? 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Lee Evans. Série [3/5], d'Andrew Gillman, avec Lee Evans, Jo Unwin (v.o., 25 min). 57753
19.25 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. France-Espagne : retour de flamme. Invité : Bartolomé Bennassar (50 min). 2002735
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 ▶ WILD PALMS
Série. [3/6] Un monde étrange, de Keith Gordon, avec James Belushi (45 min). 938889
21.30 Métropolis. Cinéma du réel ; Catherine Clément ; le cirque Romanès ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : I comme idée (2) ; le Festival de Berlin (60 min). 44821
22.30 Plan séquence. Légitime défense. Court métrage de Henri Paul Korchia (5 min). 68956

22.35 MUSIC PLANET
Magazine. Pop Galerie. Tina Turner, de Hannes Rossacher (60 min). 5486598
23.35 Kaspar Hauser. Téléfilm [2/2] de Peter Sehr, avec André Eisermann, Katharina Thalbach (90 min). 7409173
Tiré du cachot dans lequel il avait été jeté à la suite d'un complot politique, Kaspar Hauser apprend, difficilement, à vivre comme un être humain. Mais deux questions lui taraudent l'esprit : « Qui sont mes parents ? Qui suis-je ? »
1.05 Cartoon Factory. Dessins animés [7/10]. Ball Park (1929) ; Uncle Tom and Little Eva (1932) ; Sinkin in the Bathtub (1930) (rediff.). 1.35 Mendiants, fous et rois. Documentaire de Susan Todd et Andrew Young (v.o., rediff., 85 min).

M 6

13.00 Docteur Quinn, femme médecin. La course. Série.
14.05 Supercopter. Série.
15.10 Booker. Série.
16.15 Les Champions. Série.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Le legs.
18.10 Le Saint. Série. Avec Roger Moore.
19.05 Warning. Magazine.
19.10 Turbo. Magazine présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.45 Hot Forme. Magazine présenté par Olivia Adriaco.
20.35 Coming Next.

20.45 AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Mauvais sang (60 min). 6925578
L'Hôte (55 min). 6230005
Insomnie (50 min). 6813753
Dans Mauvais sang, *des citoyens sans histoires se transforment en tueurs impitoyables :* L'Hôte *met Mulder et Scully sur la piste d'un parasite géant meurtrier qui hante les égouts de Newark ; dans* Insomnie, *un vétéran du Vietnam, utilisé comme cobaye humain pour des expériences sur la privation de sommeil, entreprend de se venger.*
23.30 Les Contes de la crypte. (25 min). 73802
▶ Nuit Serge Gainsbourg
0.00 Fréquenstar. (65 min). 61598
1.00 Concert : Serge Gainsbourg. Enregistré au Casino de Paris en 1985 (80 min). 8950227
2.20 Best of Gainsbourg. Musique. 3.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Serge Gainsbourg (50 min). 5.15 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Basket-ball. En direct. Levallois-Antibes, match de PRO A.
16.05 L'Inspecteur Beck. Téléfilm. (87 min). 2282869
17.30 Insektors.
▶ En clair jusqu'à 22.55
17.45 La Belle et la Bête. Le léopard et le phacochère (52 min). 83443376
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 20.15 C Net.
19.19 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.20 L'Œil du cyclone.
20.20 Pas si vite !

20.30 LA NUIT DES CÉSARS 1996
La 21e Nuit des Césars présidée par Philippe Noiret et présentée par Antoine de Caunes, en direct du théâtre des Champs-Elysées (145 min). 9748460
22.55 Flash d'information.

23.00 JOUR DE FOOT
(60 min). 94314
0.00 Le Journal du hard.
0.05 L'Emprise de la passion. Film de John Leslie (1994, classé X, 90 min). 8400395
1.35 A la recherche de Bobby Fischer ■ Film de Steven Zaillian (1993, v. o., 106 min). 8222550
3.20 Va mourire. Film de Nicolas Boukhrief (1994, 89 min). 2226840
4.50 Un monde parfait ■ ■ Film de Clint Eastwood (1993, ♦, 133 min). 11801260

Radio

France-Culture

20.45 Nouveau répertoire dramatique. Durif/Fragments. Une traversée de l'oeuvre d'Eugène Durif.
22.35 Musique : Opus. Girolamo Arrigo ou les émotions d'un compositeur.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles orientales de Marguerite Yourcenar : Comment Wang-fô fut sauvé ; La Tristesse de Cornelius Berg. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (4) ; 2.03, Le moment et la nuit : minutes libertines ; 4.52, Feu noir ou le chant des Balkans ; 5.02, Clayton Eschleman : de l'Indiana à la Dordogne.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 29 janvier 1992, à l'auditorium du Châtelet : Le Chevalier imaginaire, opéra en un prologue et deux actes, d'après Cervantes et Kafka, de Fénelon, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Peter Eötvös, LeRoy Villanueva (Le conteur Sancho), Aurio Tomicich (Don Quichotte) ; Les Enfants d'Izieu, opéra-oratorio pour quatuor vocal, récitante et orchestre, de Nguyen Thien Dao, par la Maîtrise de Radio-France, et l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Concert donné le 24 février, par l'Ensemble Itinéraire : Œuvres de Haddad, Hervé, Ingolfsson, Leroux.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Carl Maria von Weber. Symphonie nº 2, de Weber, par l'Orchestre de la Radio Bavaroise ; L'Enlèvement au sérail, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Divertimento, de Haydn, par l'Octuor de Vienne ; Œuvres de von Weber : Concertino op. 26, par la Staatskapelle de Dresde ; Sonate nº 3 ; de Hoffmann, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Zagrosek ; Œuvres de von Weber : Euryanthe, par la Staatskapelle de Dresde ; Konzerstück, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Davis ; Tannhäuser, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.
22.40 Da Capo. Œuvres de Fauré, Chausson, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Le nid tombé de l'oiseau. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal (France 2). 22.30 La Nuit des Césars 1996. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR). 1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 Kilomètre zéro. K.K.H. 21.20 Vriz. 21.50 Marseille de père en fils. [3/3]. 22.40 15 jours sur Planète. 23.05 Eilish... vivre sans Katie. 0.00 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3]. Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu. 0.40 Quand le nougat a le goût de bouchon (50 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Gymnastique. 23.30 Paris dernière. 0.25 Concert : Larry Coryell. Enregistré à Salvador, au Brésil, en 1992 (60 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Terence Stamp.
22.05 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller.
23.00 La Citadelle ■ ■ Film britannico-américain de King Vidor (1938, N., v.o., 110 min), avec Robert Donat. 21579111
0.50 Captain Boycott ■ Film de Frank Launder (1947, N., v.o., 95 min), avec Stewart Granger. 17458154
2.25 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 80 min), avec Jules Berry. 82488390

Ciné Cinémas

20.30 Séparés mais égaux. Téléfilm américain de George Stevens Jr [1/2] (1991).
22.05 ▶ Ciné Ciné courts. Invité : Romain Goupil, pour son court métrage *Les Petits Amants*
23.05 Black mic-mac 2. Film de Marco Pauly (1988, 80 min), avec Eric Blanc. 93952444
0.25 Indiscrétions d'hôtel. Téléfilm classé X (80 min).
1.45 Butch Cassidy et le Kid ■ Film de George Roy Hill (1969, v.o., 110 min), avec Paul Newman, Robert Redford. 23589883

Série Club

19.00 Le Club. 19.10 Fame. Le trac. 20.00 Caraïbes offshore. Quand l'histoire s'emmêle. 20.45 Schimanski. Les enfants du désespoir. 23.05 Au-delà du réel. Le caméléon. 0.40 Au plaisir de Dieu (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions. 21.50 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invité : Jean-François Deniau. 23.45 Quatre en un. 0.15 Seinfeld. Le portier. 0.40 Route 66. Le cauchemar (55 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le pensionnaire. 20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pommes de pins. 22.05 Imogène dégaine. 23.35 Télé-achat. 23.50 L'Impossible Pardon. 1.15 Classique. Œuvres interprétées par le Grand Orchestre de RTL (90 min).

TMC

20.00 Drôles d'histoires. 20.10 L'Album Warner. 22.15 Le Pouvoir des mers. De Nigel Turner. 4/6 Un billet pour le paradis. 23.15 Le Chinois. Les Somnambules. 0.45 Secret bancaire. Blues à La Nouvelle-Orléans (55 min).

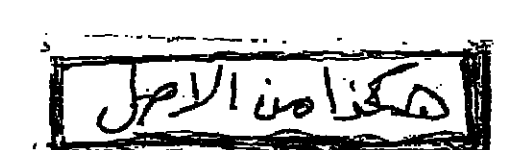
Eurosport

9.50 Ski. En direct. Coupe du monde. Slalom géant dames. 1re manche, à Narvik (Norvège) (70 min). 9484753
12.55 Ski. En direct. Coupe du monde. Slalom géant dames. 2e manche. A Narvik (Norvège) (50 min). 8044376
14.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie), demi-finales (120 min). 889111
17.30 Grand Prix. Magazine. 18.30 Karting. 19.00 Arts martiaux.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 23e journée : Villeurbanne-Nancy, à Villeurbanne (110 min). 9971043
21.45 Tennis. 23.45 Golf. 0.45 Formule Indy (60 min).

Rendez-vous

17.00 France-Inter. Les Etoiles du cinéma. Interview de Jean-Hugues Anglade et Elie Chouraqui.
22.40 France-Inter. Alternatives. L'actualité du polar et de l'édition musicale.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

SAMEDI 2 MARS 1996

Lucy, Drag Queen !

par Pierre Georges

LUCY OU LUCIEN ? Telle est bien la question. Et elle vaut d'être posée. La guerre des anthropologues qui dissertent sur le sexe d'*Australopithecus afarensis* fait rage. Etait-elle femme ? Etait-elle homme ? C'est que cela changerait tout ! *Pas tellement pour elle ou lui.* Mais pour nous.

Car notre mère supposée de l'humanité deviendrait ainsi notre père chéri. Et devant ce squelette hors d'âge, 3,2 millions d'années, il nous faudrait crier désormais *« papa »*. Et, dans l'instant, introduire une requête en recherche de maternité.

Qui sommes-nous, d'où venons-nous ? Et, accessoirement, où allons-nous ? Vaste débat *qu'on croyait, pour partie, réso*lu. Les anthropologues, gens sérieux, avaient fait grandement avancer la question avec la découverte, en 1974, dans le désert éthiopien de l'Afar, d'ossements fossiles : un squelette, modèle de poche, 1 mètre à peine, partiellement conservé et soigneusement reconstitué.

C'était Lucy, la fameuse Lucy. Un petit tas d'hominidé, un grand pas pour l'humanité. Lucy était de sexe féminin, garanti sur découverte. Et voici qu'aujourd'hui les mêmes anthropologues, ou d'autres, après avoir *pris des mesures, simulé un ac*couchement, en arrivent à une conclusion troublante : le bassin de Lucy est bien trop étroit pour lui permettre de donner naissance à un hominidé.

De l'étroitesse d'un bassin sur les origines de l'homme ! Lucy ne serait pas Lucy. Autrement dit, si ce n'est elle, c'est donc notre père ! Grave question, exposée plus sérieusement en page 18 qu'on ne saurait le faire ici, dans un exercice de cette *« paléo-poésie »* justement dénoncée par les gens de science.

Car, tout de même, c'est assez tentant. Si Lucy n'est pas Lucy alors qu'on nous a certifié pendant vingt ans qu'elle l'était, si donc nous avons, désormais, à chercher après Lucy, c'est bien *que Lucien a pris* les anthropologues à revers. Ils croyaient avoir mis la main sur l'Eve *afarensis*. Ils n'avaient en fait découvert que le premier *Australopithecus* farceur, Drag Queen des origines, travesti ludique.

Le débat n'est pas clos. Et le tour du fameux bassin pas encore achevé. Les uns en tiennent toujours pour Elle. Les autres déjà pour Lui. N'ayant ici à exprimer aucune préférence partisane, *ni opinion tranchée en ce* sondage paléontologique, nous resterons dans la sage réserve des primates indécis.

Toujours en matière de paléontologie, mais politique celle-là, une petite nouvelle. Antoine Waechter, qui – cela est avéré – n'est pas Lucy, a bien du souci. D'une espèce assez rare, sinon protégée, il a fait des dettes politiques. Au lieu de faire financer ses campagnes, comme beaucoup, par qui lui voulait du bien, le président du Mouvement écologiste indépendant a emprunté. Un peu, beaucoup.

Les résultats n'ayant pas été tout à fait à la hauteur des espérances et faute de financement public, son entreprise présidentielle fut, elle aussi, un peu étroite du bassin. Bref, Antoine Waechter doit encore 500 000 francs. Mais il a des amis, peintres et sculpteurs, qui ont décidé d'œuvrer pour lui. D'où l'exposition-vente qui s'ouvre ce jour à Mulhouse. Au bénéfice exclusif d'*Antonius afarensis*.

Les chaînes de télévision américaines acceptent que la violence soit placée sous surveillance

Des règles d'évaluation devraient être définies au début de l'année 1997

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain, Bill Clinton, a reçu, jeudi 29 février, une trentaine de patrons de l'industrie de la télévision pour officialiser un accord qui devrait permettre à terme aux parents de choisir pour leurs enfants des programmes où la violence et la sexualité restent mesurées. Cette réforme demande notamment la mise en chantier d'un système de classification des programmes télévisés afin d'en faire apparaître le caractère « violent » ou « sexuel ». M. Clinton, qui qualifie la télévision de *« plus grande force culturelle du monde »*, a salué l'accord.

Le président du groupe Disney, le PDG et le vice-PDG de Time Warner, les patrons de TBS et de Fox Television, enfin les directeurs des trois grands réseaux de télévision ABC, NBC et CBS, ont tous approuvé la décision. Si l'on se souvient de la levée de boucliers qui avait salué un tel projet, il s'agit bien d'un étonnant aggiornamento. Celui-ci est dû aux pressions de plus en plus fortes exercées par le monde politique, lui-même soucieux de répondre aux inquiétudes des Américains.

La rencontre de la Maison Blanche fut une grand-messe de célébration des valeurs familiales comme Bill Clinton, en cette année électorale, les affectionne. Le président n'était-il pas devenu le principal promoteur de cette « puce électronique antiviolence » (la *V-chip*), rejetée par la plupart des professionnels, mais finalement incluse dans la vaste réforme des télécommunications adoptée par le Congrès début février ? Beaux joueurs, ses invités ont joué le jeu de l'unanimité. *« Nous sommes volontairement forcés d'obtempérer »*, a résumé avec humour Ted Turner, numéro deux de Time Warner. Le Congrès n'avait pas caché que cette offre était de celles que l'on ne peut refuser. *La loi sur les télé*communications prévoit que si l'industrie télévisuelle n'a pas créé un système de classification dans un délai d'un an, la commission fédérale chargée des communications (FCC) imposera ses propres règles.

Devant une telle menace, les intéressés ont refoulé leurs cris d'alarme sur le thème de la liberté d'expression. Ils ont ainsi sauvé l'essentiel : leur libre-arbitre. A eux, maintenant, de se mettre d'accord sur des critères pour jauger le caractère offensif de leurs propres programmes. A eux, surtout, de visionner puis classer plus de deux mille heures de programmes par jour ! En comparaison, le filtrage d'un millier de nouveaux films par an semble facile...

LA « PUCE ANTIVIOLENCE »

« Cela va coûter pas mal d'argent », a commenté Ted Turner en faisant également allusion aux pertes de recettes qui résulteront de la raréfaction des messages publicitaires au milieu des émissions les plus « choquantes ». Il faudra, d'autre part, qu'une étroite coopération se noue avec les fabricants de la « puce antiviolence ». Car la *classification* des programmes et la *V-chip* forment un binôme inséparable : sans le « filtre », la puce n'a pas d'objet.

Selon une technologie qui a fait ses preuves au Canada, la « puce électronique » sera installée sur les nouveaux téléviseurs et « lira » l'encodage. Grâce à une simple télécommande, les parents pourront ensuite programmer leur téléviseur afin de bloquer certaines émissions à forte connotation violente ou sexuelle.

LE « X » ET LE « R » DISSUASIFS

Avant d'en arriver là, bien des questions devront être résolues par le groupe de travail des professionnels de la télévision, que dirigera Jack Valenti, *président* de Motion Picture Association of America. Son objectif est de présenter un système de classification avant janvier 1997. Mais comment discipliner des chaînes qui se sentiront d'autant plus libres de diffuser des émissions a priori réservées aux adultes à une heure de grande écoute, sous prétexte qu'elles seront accompagnées d'un « X » ou d'un « R » en principe dissuasifs ?

L'expérience montre que les Américains ne font pas grand cas de la classification des films en salle. Dès lors, quelle « police » exerceront-ils au sein d'une cellule familiale où le poste de télévision est le plus présent des membres ? Bill Clinton a souhaité *« rendre la télécommande aux parents »*. *L'intention est louable*, mais la violence et la sexualité n'ont-elles pas depuis longtemps débordé le cadre étroit du petit écran ?

Laurent Zecchini

Les jeunes Français moins séduits

Une étude Médiamétrie, publiée dans *L'Express* du 29 février, montre que les jeunes Français âgés de moins de 16 ans regardent légèrement moins la télévision. La durée d'écoute est de 97 minutes par jour, en 1995, au lieu de 110 minutes en octobre 1994 chez les 4-10 ans. Cette durée est de 102 minutes contre 122 minutes chez les 11-14 ans et de 188 minutes (sans changement) chez les 15 ans et plus.

Malgré une baisse légère, TF 1 *reste la chaîne préférée des* jeunes. Au second semestre 1995, elle obtenait 43,1 % de parts de marché chez les 4-10 ans contre 50 % au premier semestre 1994 (50 % à 45,7 % chez les 11-14 ans).

La Commision européenne place le « social » au centre de ses préoccupations

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne vient d'arrêter sa position sur les aménagements à apporter au traité de Maastricht dans la perspective de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est. Cet « avis » de la Commission devrait pouvoir être considéré, par Paris et par Bonn, comme une base de travail acceptable pour les *négociations entre les Quinze sur la réforme* de l'Union qui doivent s'ouvrir le 29 mars à Turin.

La Commission insiste sur la nécessité pour l'Europe de répondre aux aspirations des citoyens, ce qui signifie, dans une Union comptant près de vingt millions de chômeurs, une référence constante et attentive à l'emploi. L'homme de la rue doit percevoir que l'Union, grâce à ses politiques et au dialogue qu'elle suscite entre partenaires sociaux, est bénéfique sur le plan social. *« La dimension sociale doit tenir une place importante dans la conférence* [sur la réforme du traité de Maastricht]. *Il s'agit avant tout d'assurer un socle social commun pour tous les citoyens de l'Union. La Commission estime que sa réalisation exige essentiellement de réintégrer le protocole social dans le traité...* » En clair, la clause d'exemption consentie à Maastricht aux Britanniques, qui les autorise à ne pas appliquer la réglementation sociale arrêtée par les quatorze autres Etats membres, doit disparaître. Edith Cresson et Yves-Thibaut de Silguy, les deux commissaires français, ont obtenu que l'accès égal des citoyens aux services publics soit mentionné comme l'un des attributs de l'Europe.

DES AFFAIRES « COMMUNAUTARISÉES »

La libre circulation à l'intérieur de l'Union reste soumise à d'importantes limitations. Pour aller de l'avant, la Commission suggère que les affaires intérieures et de justice – tels la politique d'immigration, le droit d'asile, les règles de franchissement des frontières extérieures, la lutte contre la drogue –, qui, aujourd'hui, font l'objet d'une simple coopération entre gouvernements, soient à l'avenir « communautarisées ». Les décisions, dans ces domaines, sont prises aujourd'hui à l'unanimité et la Commission estime que la majorité qualifiée devrait en principe la remplacer.

Même chose en matière de politique étrangère et de sécurité commune : la Commission préconise *« de recourir en tant que règle générale au vote à la majorité qualifiée »*. Elle suggère de donner le pouvoir, depuis la préparation des décisions jusqu'à leur adoption, au tandem présidence-Commission, son principal souci étant d'assurer la cohérence de l'action communautaire (*Le Monde* du 27 février). L'extension du champ des décisions prises à la majorité (et non plus à l'unanimité) exige que soit revue la pondération des voix des pays membres, afin de ne pas privilégier au-delà du raisonnable les petits pays. Le seuil de la majo*rité qualifiée doit être calculé d'une façon « qui ne rende pas la prise de décision plus difficile »*, note la Commission.

Elle estime d'autre part que, pour des raisons d'efficacité, le nombre des commissaires ne doit pas être trop élevé : pas plus d'un par Etat membre (les « grands » pays en comptent deux aujourd'hui) ; et moins encore, dit la Commission, dans le cas où beaucoup de nouveaux pays viendraient adhérer à l'Union. *« L'Union européenne ne doit pas être condamnée à progresser au rythme des plus lents de ses membres »*, indique-t-elle : il faut que certains puissent établir des *« coopérations ou intégrations renforcées »*, sans que d'autres Etats membres qui ne veulent pas suivre soient en mesure de s'y opposer.

Philippe Lemaître

Deux mises en examen dans le dossier de corruption des Yvelines

L'AFFAIRE de corruption au conseil général des Yvelines compte désormais plus de trente mises en examen. Au terme de quatre mois d'enquête, Richard Pallain, juge d'instruction à Versailles, a mis en examen, mercredi 28 février, le directeur commercial et le directeur de la branche construction et génie civil d'une société de travaux publics, l'Entreprise industrielle. Huit personnes, dont trois élus, ont déjà été placées en détention provisoire dans ce dossier.

L'affaire a débuté en août 1995 par une lettre anonyme parvenue au président du conseil général des Yvelines, Franck Borotra (RPR), *au procureur de la Répu*blique de Versailles, Yves Colleu, et au préfet des Yvelines, Claude Erignac. Ce document dactylographié dénonçait les avantages perçus par certains membres de la commission des appels d'offres du département dans le cadre de l'attribution des marchés, notamment ceux de la construction des collèges et des gendarmeries.

Dès le 11 octobre 1995, deux chefs d'entreprise considérés comme les pivots du système et trois fonctionnaires du conseil général étaient mis en examen et écroués. Commençait alors pour *le juge Pallain et la section* économique et financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles un travail de fourmi portant sur un système de corruption qui se serait mis en place progressivement depuis 1985.

Il faudra attendre la mise en examen et l'incarcération de Claude Dumond (UDF-FD), vice-président du conseil général et suppléant du député Franck Borotra, en novembre, pour que le dossier prenne un tour politique.

Quelques semaines plus tard, Christian Dufour, fraîchement débarqué de son poste de préfet de Haute-Loire, sera, lui aussi, mis en examen et incarcéré à Fresnes pour le rôle qu'il aurait joué lorsqu'il était directeur général des services du départe*ment des Yvelines. Suivront* Jacques Leport (UDF-FD), conseiller général de 1978 à 1994 et, plus récemment, Claude Boulier (UDF-FD), adjoint au maire de Versailles depuis 1971.

Avec la mise en examen, en décembre 1995, de Marc Hettinger, un proche de l'ancien président du conseil général, Paul-Louis Tenaillon, le juge a découvert que des surfacturations avaient été établies par le biais de l'imprimerie La Gutenberg qui travaillait presque exclusivement pour le conseil général et l'Association française de protection des eaux *(AFPE), dont Paul-Louis Tenail*lon est président depuis 1979.

Jean-Claude Pierrette

■ ***IMPÔTS*** **: le ministère du budget** confirme que tous les contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu devront avoir adressé aux centres des impôts leur déclaration pour 1995 au plus tard le lundi 4 mars à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Au-delà de ce délai, les contribuables s'exposent à une pénalité égale à 10 % du montant de leur impôt.

■ **JUSTICE : Michel Chartier,** âgé de soixante et un ans, ancien maire (div. d.) de Longjumeau (Essonne) de 1981 à 1989, accusé du viol d'une femme de ménage de la mairie, a été acquitté, jeudi 29 février, par la cour d'assises de Paris. Chantal, trente-deux ans, soutenait depuis neuf ans que M. Chartier l'avait fait venir dans son bureau en janvier 1987 et lui avait imposé un rapport sexuel. Le ministère public avait toujours requis la confirmation de l'ordonnance de non-lieu délivrée initialement par le juge d'instruction.

■ **IMMIGRATION : soixante-cinq Zaïrois** ont été reconduits à la frontière par un vol affrété par le ministère de l'intérieur dans la soirée du jeudi 29 février. Vingt-trois ressortissants zaïrois sans papiers interpellés en Allemagne et aux Pays-Bas avaient rejoint pour ce vol Roissy-Kinshasa quarante-deux de leurs compatriotes arrêtés en France. C'est le quatorzième « charter » organisé depuis juillet 1995.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 1er mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20125,40	+1,03	+1,51
Honk Kong index	11125,70	−1,23	+11,27

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/02	Var. en % 28/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1990,77	−0,31	+6,35
Londres FT 100	3725,40	−0,34	+0,97
Zurich	—	—	+3,24
Milan MIB 30	1004	−1,85	+7,84
Francfort Dax 30	2478,46	+0,24	+9,96
Bruxelles	1696,28	+0,81	+8,76
Suisse SBS	—	—	−6,10
Madrid Ibex 35	343,98	−0,33	+7,47
Amsterdam CBS	341,50	−0,05	+6,22

Tirage du *Monde* daté vendredi 1er mars 1996 : 498 459 exemplaires - 3